TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 256

DERNIÈRE ÉDITION

MERCREDI 8 AVRIL 1981



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

L'armée syrienne continue de bombarder Zahlé et Beyrouth

LIRE PAGE 6

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Le « nouveau » cabinet belge

Ouverte dans un climat proche de la panique, la crise politique belge s'est résolue en huit jours de la façon la plus banale. M. Mark Eyskens prend la succession de M. Wilfried Martens à la tête du gouvernement, en conservant la même équipe, à une exception près : l'ancien gouverneur de la Banque nationale, M. Robert Vandeputte, non parlementaire et considéré comme proche du parti chrétien-social flamand, prend le portefeuille des finances laissé par M. Eyskens.

Les véritables motifs du replâtrage n'apparaissent pas nettement, à moins qu'il ne se soit agi simplement d'évincer avec des égards un premier ministre valable, mais dépassé par les événements. En moins de deux ans, M. Martens avait présidé quatre coalitions. Il s'était acquis le mérite de mettre en place des solutions aux problèmes communautaires, en créant des institutions nouvelles et en faisant progresser la régionalisation.

Mais, ni économiste ni financier, il ne parvint pas à affronter le drame économique et la menace de dévaluation. La crise lui a offert une porte de sortie honorable. Mais les choses ne changent pas plus sur le fond que dans la forme, sinon que le nouveau cabinet sera doté en fait de deux ministres des finances : l'ancien, M. Mark Eyskens, devenu premier ministre, et le nouveau, M. Vandeputte, d'abord technicien, tous deux appartenant de surcroît au même groupe politique et ethnique.

Toutes les options prévues par M. Martens sont maintenues, mais le programme que M. Eyskens présente au Parlement ce 7 avril sera rédigé en termes assez flous et complétera la déclaration gouvernementale du dernier cabinet Martens, d'octobre 1980. Les problèmes les plus délicats sont renvoyés à la « table ronde industrielle », lieu de concertation entre tous les « interlocuteurs sociaux », dans le cadre d'un « plan d'urgence » qui prévoit notamment des mesures fiscales pour la création d'emplois, la restauration de la concurrence, le contrôle des prix, la baisse des tarifs de l'énergie, la réduction de la masse salariale, le recyclage des chômeurs, la diminution des charges pesant sur les entreprises.

Sur le plan budgétaire, les 33 milliards de francs belges d'économies, prévus par le gouvernement Martens le 22 mars, sont maintenus et accrus dans une loi-programme. Le budget 1982 sera limité à l'augmentation du produit national brut. Enfin, un « emprunt de crise » est envisagé.

Les évidentes compétences techniques du premier ministre et de son ministre des finances sont-elles un atout suffisant pour faciliter la sortie de l'impasse où s'est engagée la Belgique ? La réponse est douteuse, car ni l'un ni l'autre ne sont les vrais maîtres du jeu politique. Certes l'urgence et la volonté unanime d'empêcher la dévaluation ont amené un accord rapide sur le choix de M. Eyskens, mais combien de temps durera-t-il ?

Car chacune des formations linguistiques et politiques (chrétiens-sociaux et socialistes, Flamands et Wallons) peut à tout instant retirer le mandat confié au premier ministre, dans la mesure où l'intransigeance peut seule maintenir la cohésion de ces partis. A celle des socialistes en matière économique s'oppose celle des chrétiens-sociaux flamands en matière communautaire. Le premier ministre sort de leurs rangs. Le grand talent qu'on lui reconnaît suffira-t-il à donner à l'homme politique flamand la carrure d'un chef de gouvernement belge ?

« Les communistes polonais pourront, il faut le supposer soutenir la cause du socialisme »

déclare M. Brejnev à Prague

Prenant la parole mardi 7 avril devant le seizième congrès du P.C. tchécoslovaque, M. Brejnev a évoqué, vingt-quatre heures après M. Husak, le problème polonais. Ne faisant aucune allusion directe à une possible intervention des forces du pacte de Varsovie, M. Brejnev a notamment déclaré : « Les communistes polonais, soutenus par tout ce que la Pologne compte de vrais patriotes, seront capables, il faut le supposer, d'infliger la nécessaire rebuffade aux ennemis du socialisme, qui sont aussi les ennemis de la Pologne indépendante, et seront capables de soutenir la cause du socialisme, les véritables intérêts de leur peuple, l'honneur et la sécurité de leur pays. » Lundi, M. Husak avait clairement rappelé que « la défense du système socialiste est l'affaire de tous les Etats de la communauté socialiste ». Il n'avait, en revanche, exprimé aucune marque de confiance dans la capacité des communistes polonais à redresser la situation.

Dans son discours, retransmis par la télévision soviétique, M. Brejnev a établi un parallèle entre la crise tchécoslovaque de 1968 et les actuels événements de Pologne. Selon lui, toutefois, les communistes polonais sont capables de rétablir l'ordre. L'expression « *il faut le supposer* » est cependant restrictive, et traduit un doute sur les possibilités d'action du parti ouvrier unifié polonais (POUP). Selon M. Brejnev, « *les ennemis de classe* » s'efforceraient de saper le socialisme polonais de l'intérieur. « *Pour atteindre ce but*, a-t-il dit, *toutes sortes de méthodes sont utilisées, pressions économiques et chantage, propagande mensongère, flatterie et démagogie, soutien et encouragement aux forces contre-révolutionnaires, actions subversives en tout genre.* »

M. Brejnev a nommément mis en cause les pays occidentaux, affirmant que leurs efforts de déstabilisation sont « *analogues* » à ceux qu'ils auraient déployés, en 1968, en Tchécoslovaquie. « *En ce qui concerne l'U.R.S.S.*, a-t-il poursuivi, *elle a été et restera un ami et un allié digne de confiance de la Pologne socialiste et, sur ce point, je suis sûr que nous avons une position commune avec la Tchécoslovaquie et les autres pays de la communauté socialiste.* »

M. Brejnev a d'autre part déclaré que « *l'U.R.S.S. soutient fermement et soutiendra le peuple cubain frère* ». « *Nous lui souhaitons des succès dans la construction du socialisme* », a-t-il dit.

(Lire la suite page 3.)

M. Valéry Giscard d'Estaing donne à sa campagne un ton plus offensif et renforce son état-major

M. Valéry Giscard d'Estaing réunit, mercredi après-midi 8 avril, une conférence de presse consacrée aux questions économiques. Le chef de l'Etat, qui se rendait mardi à Amiens et à Lille, donne depuis lundi un ton plus offensif à sa campagne. Il a, en particulier, durement critiqué le plan économique et social de M. Mitterrand.

M. Chirac, de son côté, s'attache à se montrer de plus en plus assuré de figurer au second tour. Il a souligné que, s'il était élu, il se garderait de « faire éclater » l'U.D.F.

A l'avant-veille de la réunion du comité central du P.C.F., mercredi, M. Charles Fiterman, au cours d'un débat avec M. Lecanuet, a évoqué — plus clairement que les dirigeants communistes ne l'avaient fait jusque-là — l'éventualité d'un désistement de M. Marchais au second tour en faveur de M. Mitterrand.

La liste des candidats sera rendue publique jeudi après-midi 9 avril et publiée le lendemain au Journal officiel. *Pour la première fois, le nombre des électeurs inscrits en métropole dépasse, pour le scrutin des 26 avril et 10 mai, le chiffre de trente-cinq millions.*

La conférence de presse que M. Valéry Giscard d'Estaing donne mercredi après-midi à Paris sur les questions économiques est un des éléments essentiels du renforcement et de l'accélération que le chef de l'Etat veut imprimer à sa campagne électorale. Devant les journalistes spécialisés, le chef de l'Etat devrait avancer de nouvelles propositions impliquant, non pas, semble-t-il, une relance économique et budgétaire au sens strict du terme, mais plutôt l'assouplissement de procédures concernant notamment les prêts bancaires. Des mesures que M. Giscard d'Estaing évoquait lundi soir en employant la formule « *un nouvel effort d'investissement pour l'activité économique* ». Ces mesures seront aussi commentées, sans aucun doute, au cours du « Club de la presse d'Europe 1 », auquel participera dimanche prochain le président sortant.

On s'en est rendu compte lundi à l'écoute des discours des uns et des autres : les tirs croisés se multiplient dans cette campagne. M. Mitterrand continue d'axer ses arguments sur le « bilan » du septennat, thème qui induit celui du « rejet » nécessaire des équipes et du président en place. Ainsi, à Metz, a-t-il affirmé : « *Je n'opposerai pas mon plan à un autre plan, mais mon plan à un bilan.* » Au même moment, M. Marchais mettait en cause la « cohérence » des propositions du candidat socialiste en matière économique et lui reprochait de les « *empiler pour donner l'impression de satisfaire le plus grand nombre d'électeurs possible* ». Quant à M. Chirac, il se place de plus en plus dans la perspective du second tour : dans une interview publiée mardi par *le Progrès de Lyon*, il se dit à nouveau le mieux armé pour battre le candidat socialiste le 10 mai, et, devant la presse étrangère, le maire de Paris avait manifesté son souci de ne rien faire, s'il était élu, qui puisse provoquer un éclatement de l'U.D.F.

Ce sont là des arguments politiques qui répondent à ceux dont avait usé le chef de l'Etat à Strasbourg la semaine dernière en affirmant qu'il ne « *dirait rien qui puisse mettre en cause l'unité de la majorité* ». Là réside d'ailleurs une des entraves à la campagne du président de la République : l'impossibilité devant laquelle il se trouve de se montrer trop sévère à l'égard de M. Chirac (on aura très peu de temps pour « *recoller les morceaux* » entre les deux tours), alors que le candidat gaulliste conduit, au contraire, une campagne éminemment offensive et politique.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 7.)

L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE EN LIQUIDATION DE BIENS

(Voir page 40.)

La presse et l'Élysée

L'élection présidentielle occupe chaque jour la « une » des journaux français, mais la presse écrite n'est pas, ou rarement, un thème électoral.

Le lecteur-citoyen s'intéresse peu aux cuisines de l'information. Tout au plus est-il incommodé parfois par quelque fumet à l'occasion d'une concentration, de la disparition d'un titre ou d'une entrave à la liberté d'expression.

On saura donc gré au citoyen-candidat Valéry Giscard d'Estaing d'avoir développé dans le Journal de la presse *ses conceptions sur la presse et l'édition.*

La tentation est grande d'opposer, là comme ailleurs, le candidat au président. Faut-il vraiment croire que seules « les évolutions techniques et la situation économique peuvent pousser à des regroupements » *? C'est faire bon marché d'une volonté politique si clairement exprimée dans les faits, qu'il s'agisse de l'accumulation des titres chez M. Robert Hersant ou de la concentration Matra-Europe 1-Hachette-Filipacchi. Ces affaires se traitaient, on le sait, à Matignon jadis, à l'Elysée désormais.*

Que M. Valéry Giscard d'Estaing affirme, comme argument de plaidoirie, que « la France se doit d'avoir, pour la diffusion de sa culture écrite, une ou deux maisons de taille européenne ou mondiale », *soit. Mais combien serait plus rassurante l'affirmation de la neutralité du pouvoir politique, combien serait plus efficace l'établissement de tarifs postaux qui ne condamnent pas à une mort lente la diffusion de la presse à l'étranger !*

Quant à l'organisation de la diffusion, « qui ne permet pas à un groupe, quel qu'il soit, de détenir une position dominante », *et à l'aide aux quotidiens politiques à faible capacité publicitaire, parler d'un taux « neutre » de T.V.A., c'est trop dire ou pas assez.*

La défense du pluralisme passe par l'instauration d'un véritable statut de la presse garantissant son indépendance à l'égard de tous les pouvoirs, et si, selon la voix élyséenne, « la presse a un rôle fondamental à jouer au cœur du dispositif de la télématique », *l'écho répond :* « Quelle presse, quels hommes, quels groupes ? »

Il y a vingt ans, Gagarine, pionnier de l'espace

Hommes ou machines ?

par MAURICE ARVONNY

Hommes ou machines ? Faut-il envoyer dans l'espace des êtres humains qui vivront difficilement dans cette nature hostile, mais qui sauront s'adapter aux circonstances et réagir intelligemment en face de l'imprévu ? Faut-il au contraire s'en remettre à des systèmes conçus pour exécuter automatiquement et plus économiquement des tâches bien précises ? Faut-il penser, comme certains, que l'homme n'a rien à faire dans l'espace ?

C'est là le thème d'un débat important et actuel, alors qu'on fête le 20e anniversaire du premier homme dans l'espace, et que la navette spatiale américaine s'apprête à faire ses premiers pas. Actuel, car il y a vingt ans, quand Youri Gagarine faisait son tour du globe, la question ne se posait pas. On en savait trop peu sur l'espace et ses utilisations possibles pour renoncer d'emblée à cet instrument d'analyse inégalé qu'est le cerveau humain. Même sans cette curiosité qui fonde la recherche scientifique, il fallait « aller voir » pour imaginer ensuite ce qui serait possible. L'aventure de Gagarine aurait pu être aussi stérile que celle, cinquante ans plus tôt, d'Amundsen et Scott au pôle Sud. Elle s'est révélée riche de potentialités — mais il fallait y aller pour le savoir.

Si le débat est actuel, c'est justement parce que l'expérience accumulée par les hommes de l'espace a montré comment l'humanité pouvait utiliser cet élargissement de sa géographie. C'est aussi parce que l'électronique, l'informatique, la robotique ont fait de tels progrès en vingt ans qu'on peut envisager, dans un avenir proche, de faire sans la présence humaine tout ce qu'on imaginait de faire avec elle. Et ce n'est d'ailleurs pas au présent que le dilemme homme-machine est à considérer. C'est pour l'orientation des projets à long terme, pour ceux qui mûriront entre 1990 et 2000.

L'attitude américaine est très orientée vers l'utilisation d'astronautes. Au point que si la navette élimine les lanceurs classiques, comme la NASA l'a proclamé, et comme on le pense peut-être encore dans ses cercles dirigeants, l'astronaute interviendra pour la mise en orbite du moindre satellite, y compris pour ces relais géostationnaires de télécommunications qui seront encore longtemps la principale utilisation de l'espace. Et quel sera le grand programme qui viendra après la navette ? Réponse : la navette, une navette plus grande, plus souple, qui alimentera en matériaux de structure et en équipements les grandes stations spatiales qui seront construites en orbite.

(Lire la suite page 13.)

AU PETIT PALAIS

L'histoire commence à Sumer

La Mésopotamie, dont nos lasses élémentaires nous laissent une image de haute culture, à la fois éloignée et primordiale — « l'histoire commence à Sumer », avec l'écriture, — a été longtemps associée aux récits bibliques où la tour de Babel et Nabuchodonosor, comme Babylone, cette « grande prostituée », sont avant tout des provocations devant l'Eternel. Paradoxalement, l'invention du premier système graphique n'a pas sauvé d'un immense oubli le vrai passé — indifférent à tous jusqu'au dix-septième siècle — des grands peuples créateurs de villes, de ziggourats et d'innombrables documents dont la lecture difficile commence assez récemment (après 1838). Le Louvre est, à partir de 1847, largement engagé dans l'exploration des mines assyriennes. Parallèlement, de nombreuses missions étrangères puis irakiennes ont fait surgir des arts inattendus.

Malraux signale qu'aucune histoire de l'art du début du siècle ne cite le nom de Sumer et qu'en 1930 les spécialistes ignoraient encore les deux tiers des œuvres commentées en 1960 dans le livre d'André Parrot. L'exposition du Petit Palais « Sumer, Assur, Babylone, chefs-d'œuvre de Bagdad » se veut un vaste panorama — de la préhistoire à un diadème d'or ottoman — où figurent les trouvailles encore fraîches.

PAULE-MARIE GRAND.

(Lire la suite page 17.)

AU JOUR LE JOUR

Les disparus

M. Giscard d'Estaing est bien ennuyé, cela fait un mois qu'il les cherche et il ne les trouve toujours pas. Il a eu beau fouiller l'Elysée de fond en comble, interroger son état-major, les domestiques, personne ne les a vus. Eux qui avaient su faire la différence il y a sept ans, les voici qui disparaissent au moment le plus important. Complot ou tragique concours de circonstance ? L'enquête actuellement en cours le déterminera.

En attendant, ayez un beau geste : aidez le président à retrouver ses chaussures de foot et son accordéon.

BERNARD BRIS.

Le Monde

idées

L'ÉCONOMIE DANS LA CAMPAGNE

Tous les candidats parlent de relance. Mais comment y parvenir ? Serge-Christophe Kolm s'étonne de leur silence sur ce qui constitue à ses yeux le moyen le plus sûr : un abaissement du taux de change. Maurice Halff estime qu'il n'y a pas d'autre voie ouverte que celle que préconise M. Raymond Barre : le développement à outrance de la productivité. Mais Patrick Martin s'inquiète d'une tendance trop répandue à faire *supporter* aux jeunes l'essentiel du poids de la crise.

Quelle relance ?

par SERGE-CHRISTOPHE KOLM (*)

LE chômage est la question centrale de cette campagne électorale. Le débat crucial est que les candidats de gauche proposent une relance qui le diminuerait et augmenterait les revenus. M. Mitterrand a raison de dire que c'est la seule façon sûre et saine *d'assurer l'emploi. Mais l'extraordinaire* est que ces candidats ne savent pas *pourquoi ni* comment cette politique est possible !

A une relance, on objecte deux choses : elle créerait un déficit de la balance de paiements et donc une *baisse du franc, et elle accroîtrait* l'inflation. Ces deux objections sont *justifiées, mais il faut savoir quelle* serait l'ampleur de ces effets, s'il n'y a pas d'autres effets qui les compenseraient, ou des moyens de les compenser, donc au total comment, quand et à quel rythme faire cette relance.

Ce qui doit d'urgence être su, c'est qu'il est possible, maintenant et dans ce pays, de faire une relance dans l'équilibre extérieur et avec diminution de l'inflation, à condition qu'elle soit progressive et assez lente, qu'elle commence maintenant et qu'elle s'accompagne de la bonne politique de taux de change.

M. Barre a raison quand il rappelle à ce propos que la relance de 1975 a immédiatement entraîné déficit extérieur et accroissement de l'inflation. Mais c'est parce qu'elle ne répondait pas à ces conditions : elle était trop brutale et venait au mauvais moment du point de vue des anticipations d'inflation qui restaient *élevées et volatiles, et non accompagnée* de la bonne politique éco*nomique extérieure.*

M. Jospin ne résout pas le problème quand il propose de relancer par l'investissement (en partie), afin d'accroître aussi l'offre : d'une part, en effet, il existe déjà certaines capacités de production inutilisées ; *d'autre part, construire et installer* des équipements prend, en moyenne, *plusieurs années, alors que le déficit* et le surcroît d'inflation viennent *beaucoup plus vite.* La politique de l'été 1968 en France a échoué pour cette raison. Mais le problème a une solution.

Commençons par l'équilibre extérieur, que le gouvernement met depuis des années en avant. Une *relance augmente les importations,* et même diminue un peu les expor*tations en offrant des débouchés inté*rieurs à des produits français, ce qui tend à créer un déficit de balance des paiements. Les candidats de gauche énoncent leur politique des échanges extérieurs par les phrases accrocheuses, *« reconquérir le marché intérieur »* ou *« acheter français »*, ce qui diminue les impor*tations et de plus participe* à la relance. Mais ils ne disent pas clai*rement comment y parvenir,* ce qui suggère qu'ils pensent à des barrières douanières et soulève donc l'accusation de protectionnisme rétrograde. Il y a pourtant une autre manière de réaliser cet objectif ; c'est que les produits français deviennent *relativement moins cher par rapport* aux produits étrangers : les Français *se tourneront plus vers les premiers,* ce qui diminuera les importations, et *d'ailleurs les étrangers aussi,* ce qui augmentera les exportations (tout en participant à la relance), et tous les échanges resteront libres et volontaires. Or il y a une façon très simple et immédiate de réaliser cet effet de prix : abaisser le taux de *change du franc dans la mesure* requise.

Mais il semble que les candidats n'aient jamais entendu parler d'un taux de change. Cela se voit aussi dans d'autres propositions. Par exemple, quand M. Mitterrand propose d'abaisser la durée du travail sans diminuer sa rémunération, il se *défend contre l'objection que* cela hausserait les coûts français par *rapport à ceux de l'étranger* en disant que tous les pays européens devraient le faire ensemble. Mais non, ce n'est pas la peine d'attendre cela quant à cet effet commercial : il suffit que le taux de change s'ajuste pour rétablir la parité des *coûts.*

On peut donc compenser le déficit *extérieur que créerait la relance* par une certaine baisse du franc qui a l'effet contraire. En fait, même, ce déficit crée spontanément, sur le marché des changes, cette baisse qui a l'effet de le corriger. Il est nécessaire, là, de considérer deux *arguments,* qui sont la « sagesse conventionnelle » de tous les milieux *politiques français, sur l'effet de* cet' › variation du taux de change *sur l'équilibre extérieur d'une part* et sur l'inflation de l'autre.

Le premier argument est qu'une baisse du franc, au lieu d'améliorer l'équilibre extérieur, ne l'affecterait pas ou, même, l'aggraverait. C'est ce que l'on conclut, par exemple, du fait qu'il faudrait payer plus cher le pétrole dont le prix est fixé en dol*lars. Or cette idée est tout simplement* fausse (et, si elle empêche de relan*cer, très nocive). Un faisceau* de remarques reliées le montre. C'est le *déficit* en dollars et non en francs qui compte, puisque les réserves sont en dollars. Les biens français vendus en dollars rapportent plus de francs. Ces effets comptables sont, de toute façon, *surcompensés par* les effets de substitution entre biens *français et étrangers décrits plus* haut. Et si cela n'a lieu qu'avec *retard, les mouvements de capitaux* l'anticipent et donnent, dès le début, l'effet positif. Il n'en peut être autreme.t car cela est nécessaire à la simple existence du marché du *franc, existence que l'on constate.* De plus, avec une relance progressive les effets négatifs à chaque moment sont compensés par les effets positifs retardés. Ajoutons que tous les mo*dèles économétriques confirment ces* conclusions (1).

Le second argument est que cette baisse du franc hausse le prix en francs des produits étrangers et, par là, pousse l'inflation en France. Il est en théorie exact. Mais *il* faut voir les ordres de grandeur. Les calculs que nous avons effectués, *pour* la *relance* progressive qu'il faut faire, montrent que cet *effet conduit à un taux d'inflation* plus élevé d'un montant qui croît *au fil des ans de moins de 1/10* à moins de 1/4 de point : c'est-à-dire que c'est négligeable (voir la *Revue politique et parlementaire,* mars 1981).

Mais la relance tend aussi à hausser l'inflation par ses seuls effets intérieurs. Cette influence l'emporte sur l'effet inverse de la *meilleure utilisation des capacités.* Au total, si les anticipations d'infla*tion sont constantes — et ce point* est essentiel, — 200 000 chômeurs de moins correspondent à *1/2 point* d'inflation annuel de plus, en moyenne et comme résultat de l'analyse économétrique de toutes les informations disponibles. Reste à savoir ce que sont les anticipations d'inflation, dont la variation fait bouger d'autant cette dernière. *Or la hausse des prix a été de près* de 14 % l'an dernier, mais voisine de 10 % seulement *en taux annuel* au cours des quatre derniers mois. En conséquence de cette observation, les anticipations vont baisser et venir entre les deux. Cela fera baisser le taux d'inflation. Ce qui tirera encore les anticipations vers *le bas, et ainsi de suite.* Même si ce taux augmente par ailleurs de *1/2 point par an parce que la* relance redonne du travail à 200 000 chômeurs *de plus annuellement,* cet effet des anticipations donne au total une baisse d'inflation. C'est cette évolution récente de l'inflation qui constitue la chance à saisir maintenant pour commencer cette relance lente, parce qu'elle *permet* que celle-ci se fasse sans hausse d'inflation ni contrôles de *prix (qui pourraient être rajoutés).*

Au total, la situation présente est telle que l'on peut pratiquer une *relance progressive,* donnant du travail à la moitié des chômeurs *actuels au bout de quatre ans,* sans hausse de l'inflation, et même avec baisse de celle-ci *si l'ensemble du* plan est bien annoncé et lancé. Le franc fléchira de quelques pour cent puis remontera d'autant sous l'effet de la plus faible inflation.

Les théories politiques du chômage

Mais on ne peut mettre cela en œuvre, sinon le proposer, que si l'on comprend comment l'économie *fonctionne.*

M. Marchais a raison quand il dit que *le chômage est causé par le* profit, mais comment la recherche de ce dernier est une des causes du premier mérite d'être précisé. M. Mitterrand n'a fait que se référer à une « tout autre logique » explicative, ce qui est trop peu précis *pour permettre la critique* mais ne laisse pas d'inquiéter. M. Giscard *d'Estaing a, au contraire, été très* précis dans sa théorie démographique *du chômage,* mais elle ne passe malheureusement pas le test initial de la logique, puisque le moindre nombre des personnes vieillissant et décédant dû aux classes creuses de la guerre de 1914-1918, et le plus grand nombre *de jeunes devenant adultes, certes* accroissent l'offre de travail, mais augmentent parallèlement la demande de biens de consommation d'adultes actifs et donc de travail pour les *produire.* Au total, selon nos calculs, cette variation démographique expli*que moins de 100 000 chômeurs sur* 1 600 000.

Et quand M. Giscard d'Estaing dit que l'énergie nucléaire crée des emplois parce qu'elle permet plus de croissance en diminuant les importations *(l'Express* du 28 mars *1981), il omet de préciser qu'une* baisse du taux de change aura le même effet.

Le chômage et la relance étant des sujets centraux de cette campagne électorale, il est essentiel que soit su quelle relance est possible, *quand, comment, pourquoi. Et que la* réalisation suive. Par qui que ce soit.

(*) Directeur d'études, école des hautes études en sciences sociales.

(1) Par exemple, pour la France, *les modèles METRIC et D.M.S.* de l'INSEE et de la direction de la prévision du ministère des finances.

Effort et lucidité

par MAURICE HALFF (*)

I. — Le général de Gaulle a écrit *dans ses Mémoires d'espoir que « la politique et l'économie sont liées l'une à l'autre comme le sont l'action et la vie et que l'économie, comme la vie, est un combat au long duquel il n'y a jamais de victoire qui soit décidément gagnée. »*

C'est dire que le combat doit toujours être poursuivi et que sa per*manente stratégie est la ferme* volonté de réforme en vue d'un per*pétuel renouveau. Mais pour que les* Français en soient convaincus et qu'ils s'en ressentent solidaires, il faut leur proposer la rigueur de l'analyse et le ferme langage, si sévère soit-il, de la lucidité.

II. — La V[e] République, dont les institutions ont sauvegardé la nation, a rencontré sur son parcours tantôt *le calme, tantôt la tempête. Mais* l'une des plus graves et des plus *insidieuses de ses épreuves* a été le rythme accéléré du temps. Il nous a précipités, lors de la décennie 70, d'un siècle dans l'autre, et le « nouvel état du monde », dont la mutation ne cesse de se poursuivre, transforme l'équilibre de la puissance *en défaveur des grandes nations* industrielles.

III. — Les graves et nouvelles conditions du monde, le monde tel qu'il va devenir et tel que la France doit y trouver sa place, ont eu des conséquences bouleversantes qui se caractérisent :

— Bien sûr, par le renversement du *pouvoir pétrolier.* De celui des consommateurs, inconscients ou cy*niques quant au bas prix qu'ils* payaient, on est passé à l'abus des *Etats producteurs augmentant exagé*rément la valeur de leur produit ;

— Par l'apparition d'une compétition sans merci :

● L'une venue de l'Asie et de double provenance ; tantôt de pays ayant acquis la technologie de l'Oc*cident, mais travaillant dans une* éthique de solidarité, de patience et de sacrifice ; *tantôt de pays sans* technologie mais jouant de la pauvreté de leur main-d'œuvre ;

● L'autre compétition, venue de l'Ouest et de la nation la plus industrielle du monde, jouant cette fois de la manipulation de sa monnaie.

Certes, des mesures de protection provisoires pourraient atténuer la pression. La protection est parfois *légitime, même nécessaire. Ainsi en* a-t-il été de l'acier européen lors de la déclaration de *« l'Etat de crise manifeste ».* Ainsi en est-il du textile français vivement menacé par des *« détournements de trafic »* et autres pratiques frauduleuses, en tout cas mal défendu *par* le tarif extérieur de la Communauté européenne. Mais, *d'un point de vue plus général, la* protection ne saurait être dans le *sens de l'essor. La seule parade* contre la compétition c'est le développement à outrance de la productivité issue de l'imagination créatrice, de la recherche et de l'innovation, en un mot comme en mille, l'effort.

IV. — Dans son discours du *4 novembre 1980, prononcé au* Conseil économique et social, lors du débat sur le VIII[e] Plan, M. Raymond Barre, analysant « sans détours » la situation actuelle de la France, a tracé les voies qu'il juge être celles de son redressement.

Dissipant l'illusion dangereuse des « priorités d'objectifs », il s'est attaché à *définir* la priorité des moyens appropriés pour que ces objectifs soient atteints. Ainsi en est-il de l'emploi, qui *« doit être considéré comme le résultat d'une politique* et *non comme un objectif premier ».* Alors se déroulent en un enchaî*nement logique les actions priori*taires : défense de la monnaie, garan*tie de la souveraineté, réformes* en vue de la rénovation des structures, pour toujours plus de productivité.

Les industries du présent sont aussi celles de l'avenir si elles savent s'adapter. Comment prétendre qu'on pourrait cesser de consommer du *textile et de l'acier et que ces pro*ductions traditionnelles françaises cesseraient de *l'être ?* Pour les moderniser, assurer leur survie en les portant aux meilleures normes internationales, la solidarité nationale a joué à plein par une contribution *financière de dizaines de milliards,* préservant l'outil de production et le destin *des travailleurs.*

Mais aux industries du présent rénovés il faut que viennent se joindre les activités nouvelles nées de la recherche et de l'innovation *pour que la France pénètre dans* tous les secteurs de l'avenir.

Les vieux démons

V. — A l'inverse de cette stratégie qui est la *sienne,* Raymond Barre dénonce la persistance des vieux *démons qui hantent l'opinion :*

● *Croyance en une sorte de droit naturel* à l'accroissement automatique du pouvoir d'achat sans relation avec le développement de la productivité globale de la nation et des prélèvements qui la rongent.

C'est alors que *l'avertissement* solennel du premier ministre revêt toute sa gravité. *« Pour les années à venir, je manquerais à mon devoir le plus élémentaire si je ne disais pas clairement que le maintien du pouvoir d'achat est un objectif très ambitieux plus qu'une quasi-certitude. Nul ne peut exclure, en effet, que les circonstances internationales nous imposent d'y renoncer temporairement comme cela était déjà le cas dans la plupart des pays industrialisés. »*

● *Le franc serait maintenu* à un niveau trop élevé qui freinerait les *possibilités d'exportation ;* quand, au contraire, ce maintien est l'incitation *la plus forte à l'effort de* productivité et de renouveau.

● *La réduction de la durée du travail serait la panacée contre* le chômage.

Une telle conception, fondée sur un calcul simpliste, comporte de très graves dangers. Elle ne saurait être admise que si elle était assortie *d'une relation rigide entre l'accrois*sement sensible de la productivité de *l'économie et à un rythme de rapi*dité difficilement accessible. Il y a *évidemment là « incompatibilité avec l'effort que doit accomplir la collectivité au cours des prochaines années ».*

VI. — Voici quelques-uns des propos les plus évocateurs du discours du premier ministre devant le Conseil économique et social. Il y rappelle aussi à ceux qui l'oublient ou qui le *dissimulent que la crise est mon*diale, qu'elle sera longue et qu'elle *est la plus dangereuse affrontée* depuis cinquante ans.

Le nouvel état du monde impose des impératifs d'adaptation non moins graves que ceux auxquels étaient confrontés le général de Gaulle et son premier gouvernement. Se sou*vient-on de la commission présidée* par Jacques Rueff et de ses nova*trices recommandations ? Pour affron*ter l'adversité retrouvée, la politique économique de Raymond Barre se fonde sur l'expression de la réalité qu'il perçoit et une volonté d'analyse lucide, pensée en termes d'avenir. Elle est en harmonie avec les orien*tations adoptées il y a vingt années.*

(*) Ancien président des Houillères de Lorraine, ancien président du conseil économique et social de Lorraine.

Faire payer les jeunes...

par PATRICK MARTIN (*)

A l'approche de l'élection présidentielle, les jeunes doivent plus que jamais *se faire entendre,* pour exprimer *leurs revendications,* leurs désirs et leurs craintes.

La jeunesse est *victime d'un* nombre d'agressions économiques, *idéologiques* et culturelles. Elle constitue, avec la main-d'œuvre féminine, la catégorie d'actifs la plus atteinte par l'extension du chômage. Cette situation mérite d'autant plus d'être rappelée qu'elle s'accompagne d'une re*mise en cause* des avantages sociaux obtenus par l'ensemble *des sans-emploi depuis l'augmen*tation brutale des coûts de production, l'extension du chômage et de l'inflation. Cette remise en cause est effectuée par les nouveaux économistes, qui ont actuellement le vent en poupe grâce au souffle ardent du libéralisme venu d'outre-Atlantique.

En tant que jeune consommateur, Jean-Jacques Rosa — considéré *comme le chef de file* de cette école — nous décrit comme les victimes du « syndrome de l'enfant gâté » (1), qui sous-estimerait l'apport de la croissance économique, ne cesserait de se plaindre et privilégierait le retour à la nature, alors que la société de consommation, *synonyme de bien-être, devrait* nous apporter le bonheur complet. *C'est oublier que le bonheur* ne se décrète pas à coups de pourcentages, et que l'apport qualitatif est indispensable à l'avancement et à la régulation de la société post-industrielle.

Autre exemple : « Le taux de *chômage des jeunes et des femmes* s'élève non parce que les *emplois sont insuffisants — ils* existent à tout instant et tout inactif peut en trouver un sans difficulté — mais parce que certains facteurs économiques incitent rationnellement à rechercher un emploi plus longuement » (1). En clair, les jeunes et les femmes s'attachant au SMIC et à l'*indemnisation du chômage* seraient responsables de la forte progression des taux de chômage ; et M. Rosa de présenter comme seule alternative possible la suppression du premier et la forte réduction des indemnités. Enfin, les jeunes en âge de travailler « doivent accepter, sans délai, le *premier emploi qui se présente* ».

Les nouveaux économistes visent, en premier lieu, le dégagement de l'Etat, pour laisser agir les forces vives du marché ; ainsi le marché de l'emploi. Mais les résultats obtenus par le gouvernement britannique montrent qu'il n'est pas possible *d'appliquer ce néo-darwinisme* mécaniste au-delà d'une certaine limite. En France, les jeunes n'ont pas l'intention de servir de cobayes à une telle expérience, dont la logique conduit aux émeutes ; les événements de Longwy en 1979, qui concernaient les chômeurs de tous âges, sont là pour nous le rappeler. Henri Lepage, qui estime quant à lui que M. Raymond Barre est un nouvel économiste, affirme : « *Ce sont eux qui pigent le plus vite quand on leur parle « nouvelle économie* ». Ce que nous « pigeons », c'est que cette théorie aboutit tout droit à un autori*tarisme anti-jeune* qu'il *faut* combattre.

Mais la jeunesse n'est pas exempte de paradoxes : alors que la majorité d'entre elle rejette les théories de la nouvelle économie, elle n'a pas non plus l'intention *de s'enfermer dans* un étatisme de parti : l'action des *Jusos dans le S.P.D. allemand* ou des jeunes socialistes anglais dans le Labour Party montre qu'il existe une inadéquation entre la branche des jeunes militants et celle des dirigeants politiques ; c'est l'un des éléments profonds de la crise de la social-démocratie européenne.

En France, le phénomène est plus grave : cette inadéquation *sépare* plutôt l'ensemble de *la* jeunesse non engagée de l'ensemble des grands partis politiques. D'où une plus grande vulnérabilité aux tendances idéologiques supra-partisanes dont la nouvelle économie est partie prenante. En préconisant le désengagement de l'Etat, elle *s'attaque fatalement* aux avantages sociaux acquis durement, ce que jeunes, *femmes* et chômeurs en général ne sauraient accepter.

(*) *Etudiant à l'Institut d'études* politiques de Paris.

(1) Cours polycopiés de l'I.E.P.



Le Monde

étranger

LA SITUATION EN POLOGNE ET SES RÉPERCUSSIONS DIPLOMATIQUES

A Varsovie

La Diète devrait examiner rapidement un projet de loi sur la libéralisation de la censure

Varsovie (*A.F.P., U.P.I.*). — L'accalmie persiste en Pologne, alors que les manœuvres combinées du pacte de Varsovie sur son territoire et ceux de ses voisins continuent depuis dix-neuf jours. Le secrétariat du gouvernement a annoncé lundi que le général Jaruzelski souffrait d'une angine banale et que son état de santé s'améliorait. L'indisposition du premier ministre, annoncée sans autre détail samedi 4 avril, avait motivé l'ajournement au vendredi 10 avril de la session du Parlement prévue pour le lundi. La Diète doit examiner en première lecture un projet de loi sur la censure, allant dans le sens d'un assouplissement. Une divergence demeurerait : l'office de la censure dépendra-t-il du gouvernement ou du Parlement, comme le souhaitent Solidarité et les intellectuels ?

« Retour aux sources » des dirigeants

Le problème crucial de l'enregistrement d'un syndicat paysan, Solidarité rurale, et tous les problèmes concernant les agriculteurs privés ont fait l'objet d'une première phase de négociations à Bydgoszcz. Elles ont été ajournées au 14 avril. Le problème devrait être également examiné par le Parlement.

Entre-temps, les dirigeants du parti continuent leur « retour aux sources », ainsi que le leur avait demandé le dernier plénum du comité central. Les hauts responsables du P.C. ont assisté à de nombreuses réunions dans tout le pays, dans les entreprises et les comités locaux du parti.

Le journal des jeunesses *Standar Mlodych* a relaté une réunion à l'aciérie de Huta-Warszawa, à laquelle a pris part, vendredi 3 avril, M. Stefan Olszowski, membre du bureau politique et secrétaire du comité central. Selon le quotidien, M. Olszowski a affirmé que l'Union Grunwald — qui prétend commémorer le souvenir des *« victimes du sionisme »* pendant la période stalinienne — prenait *« la défense des gens persécutés »* et apportait *« beaucoup de valeurs positives »*. Cette association, a-t-il dit, *« sera sûrement enregistrée »*.

L'Union patriotique Grunwald, qui tire son nom de la victoire polonaise de 1421 sur les chevaliers teutoniques, rassemble, à titre personnel, des membres du club d'intellectuels communistes Warszawa 80 et des militants de l'association des anciens combattants polonais Zbowid. Elle avait organisé le 8 mars, à Varsovie, une manifestation nationaliste d'inspiration antisémite, visiblement dirigée contre la commémoration le même jour, à l'université, des victimes de la répression des révoltes étudiantes de mars 1968. Les slogans très nettement antisémites de la manifestation de l'Union Grunwald avaient provoqué une vive émotion et un désaveu de M. Kania, le chef du parti.

AU CONGRÈS DU PARTI TCHÉCOSLOVAQUE

« La défense du système socialiste est l'affaire de tous les États de la communauté socialiste », *déclare M. Husak*

Vienne (*A.F.P., UPI*). — Dans son rapport présenté lundi 6 avril devant M. Brejnev, seul chef d'État et de P.C. à être venu au congrès du P.C. tchécoslovaque, M. Gustav Husak, président de la République et secrétaire général du P.C. a évoqué le problème polonais en ces termes : *« Nous ne cachons pas le fait que notre peuple suit avec inquiétude les événements dans la Pologne fraternelle. Les événements montrent que la crise continue à s'y développer. La situation en Pologne continue à nous préoccuper grandement (...). L'impérialisme international cherche à entamer l'unité de la communauté socialiste et à arracher un pays ou un autre à la famille socialiste par une approche différente et par l'ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Nous en étions témoins en Hongrie, en R.D.A., en Tchécoslovaquie. Nous l'observons actuellement en Pologne. Les forces réactionnaires ont fait de ces actes subversifs une politique officielle d'Etat (...). Les forces antisocialistes appuyées et inspirées par les ennemis du socialisme depuis l'étranger s'emploient à perpétrer en Pologne, pays socialiste frère, un coup d'Etat contre-révolutionnaire.*

» L'histoire enseigne à quel point il est important d'avoir un bon voisin, un allié fidèle. Nous sommes membres de la même alliance politique, économique et défensive, nous avons des objectifs communs, des amis et des ennemis communs. Nous sommes unis par des milliers de liens. Nous avons les frontières communes les plus longues. C'est pourquoi nous sommes profondément intéressés à ce que la Pologne se développe en tant qu'Etat stable, solide, socialiste. »

Puis, après avoir évoqué l'importance de la rencontre des dirigeants des pays du pacte de Varsovie à Moscou en décembre dernier, M. Husak a ajouté : *« A tous ceux qui tentent de profiter des événements en Pologne pour attiser des campagnes antisocialistes, il faut clairement rappeler que la défense du système socialiste est l'affaire de chaque Etat socialiste, mais aussi l'affaire commune des Etats de la communauté socialiste qui sont résolus à défendre avec succès leurs intérêts et les acquis socialistes de leurs peuples. »* Pas une fois M. Husak n'a évoqué la capacité des dirigeants polonais à régler les affaires de leur pays.

Puis M. Husak a proposé deux réunions concernant le mouvement communiste international et les pays socialistes.

« La coordination des politiques économiques »

Parlant de *« l'accumulation des problèmes concernant les partis communistes et ouvriers »* et affirmant qu'il serait utile de les *« examiner en commun »*, il a demandé la réunion d'une conférence de *« tous les partis communistes et ouvriers »*. M. Husak avait auparavant parlé de la nécessité de *« renforcer l'unité du mouvement communiste et anti-impérialiste dans son ensemble »* et des résultats positifs de la conférence des partis communistes européens de 1976 à Berlin. Sa proposition semble donc avoir plutôt un caractère *« idéologique »*, peut-être dirigé aussi contre la Chine, à laquelle il a reproché d'*« avoir détruit l'essence même du socialisme et violé ses principes fondamentaux »*. Cette proposition est faite alors que plusieurs P.C. européens importants continuent à rappeler la nécessité de respecter les *« voies nationales »* vers le socialisme. La dernière conférence des P.C. mondiaux avait eu lieu en 1969 à Moscou (1).

La seconde proposition de M. Husak concerne une *« rencontre prochaine des dirigeants des pays socialistes frères qui traiteraient des questions fondamentales de coordination des politiques économiques »*. Citant M. Brejnev, il a évoqué la nécessité de *« compléter la coordination des plans des pays de la communauté socialiste par celle de leur politique économique tout entière »*.

M. Husak s'est déclaré favorable à la politique de détente, mais en pourfendant les *« ingérences »* de l'impérialisme dans les affaires intérieures des Etats. Il a reproché à la R.F.A. et à l'Autriche le *« soutien de milieux officiels »* aux dissidents tchécoslovaques. Il a, en revanche, assuré que la Tchécoslovaquie, elle, respectait *« toutes les clauses de l'Acte final d'Helsinki »*.

Il a critiqué *« l'impérialisme américain qui n'a pas renoncé à ses intentions de faire de l'Europe un champ potentiel d'une guerre nucléaire, en propageant l'illusion que les Etats-Unis seraient épargnés par les horreurs de la guerre »*. Il a noté que les Etats-Unis étaient le seul pays capitaliste avec lequel son pays n'avait pas atteint une *« pleine normalisation »*. En effet, a-t-il précisé, ils retiennent l'or tchécoslovaque qui avait été volé par les nazis. Toute *« fortune nationale ne saurait être un objet de marchandage ou de chantage »*, a-t-il ajouté en affirmant qu'il attendait *« une attitude plus réaliste du nouveau gouvernement américain à ce sujet »*. (Washington fait dépendre le règlement de ce contentieux de l'indemnisation des Américains dont les biens en Tchécoslovaquie ont été nationalisés en 1948.)

Un nouveau plan quinquennal

M. Husak n'a pas manqué de relever que l'approfondissement de l'alliance et de la coopération avec l'U.R.S.S. restera la *« pierre angulaire »* de la politique étrangère de la Tchécoslovaquie. Il a repris les grands thèmes du discours de M. Brejnev au vingt-sixième congrès du P.C. soviétique, soulignant la nécessité de la convocation d'une conférence internationale sur la détente militaire et le désarmement.

Dans la partie économique de son discours, il a reconnu que les objectifs du plan quinquennal 1976-1980 n'ont pas été atteints. L'économie était confrontée, a-t-il dit, à des difficultés majeures auxquelles elle n'avait pas été préparée, dont, notamment, la hausse constante des prix des matières premières et de l'énergie, la concurrence de plus en plus âpre sur le marché mondial et *« la discrimination croissante de la Tchécoslovaquie par le monde capitaliste »*. Selon M. Husak, la production industrielle a augmenté au cours du dernier quinquennat de 25 %, la production agricole de 9 % et le revenu national de 20 %. Face à ce ralentissement économique, les objectifs du plan quinquennal 1981-1985, qui sera approuvé par le congrès, sont plus modérés.

(1) *L'Humanité* de mardi passe sous silence la suggestion de M. Husak à ce sujet.

● *Le parti communiste néerlandais* (C.P.N.) a rappelé, le lundi 6 avril, son représentant au congrès du parti tchécoslovaque en signe de désapprobation des propos tenus par M. Gustav Husak sur la situation en Pologne. Depuis les années 60, le C.P.N. s'efforce de se débarrasser de son image de marque doctrinaire. En 1956, il avait encore approuvé l'invasion soviétique en Hongrie, ce qui avait incité bon nombre d'intellectuels communistes à quitter le parti. Il devait dénoncer l'intervention des forces du pacte de Varsovie en Tchécoslovaquie en 1968. — *(Corresp.)*

Les déclarations de M. Brejnev

(Suite de la première page.)

Evoquant d'autre part le problème de l'équilibre des forces stratégiques en Europe, le chef de l'Etat et du P.C. soviétiques a appelé les *« puissances occidentales à modifier leur politique »* et à s'engager avec l'U.R.S.S. *« dans des pourparlers constructifs »*. M. Brejnev a rappelé les principaux points de la proposition soviétique d'un moratoire pour le gel des armements nucléaires à portée intermédiaire déjà déployés en Europe et *« appartenant à l'U.R.S.S. et aux pays de l'OTAN »*.

Evoquant les inquiétudes exprimées par le chancelier Schmidt et le secrétaire d'Etat américain Alexander Haig concernant *« une modification de l'équilibre des forces stratégiques entre l'Ouest et l'Est en faveur de l'U.R.S.S. »*, il a déclaré : *« Les dirigeants des pays de l'Europe occidentale devraient accueillir nos propositions à bras ouverts. »*

Cependant les manœuvres « Soyouz 81 » du pacte de Varsovie sont entrées dans leur vingtième jour sans qu'aucune indication n'en annonce la fin. Selon l'agence A.D.N., elles ont continué lundi dans le *« secteur central »* de la R.D.A. avec la participation d'unités soviétiques et est-allemandes. Il n'est pas question de la Pologne dans le commentaire de l'agence de la R.D.A., mais M. Weinberger, ministre américain de la défense a vu dans ces exercices l'équivalent d'une *« invasion par osmose »* de ce pays. *« Je pense*, a-t-il dit lundi au cours de sa visite en Grande-Bretagne, *que ce qui est en train de se produire est destiné à avoir le même effet coercitif sur le peuple polonais qu'aurait eu une invasion. »* Il a ajouté qu'il n'était pas question *« à ce stade »* de mesures militaires que pourrait prendre l'OTAN.

A Washington, le département d'Etat a fait savoir qu'il n'était encore parvenu à aucune conclusion sur le nombre de militaires participant à ces manœuvres et donc sur le point de savoir si le comportement soviétique est conforme en la matière aux accords d'Helsinki : ceux-ci prévoient une notification préalable pour tout exercice faisant intervenir plus de vingt-cinq mille soldats de l'armée de terre, les effectifs navals et aériens n'étant pas comptés. Toutefois, le porte-parole a dit *« avoir l'impression que les Soviétiques auraient dû nous en informer »* et que Moscou a, de toute manière, violé *« le principe des accords d'Helsinki interdisant toute menace* d'intervention armée contre un pays signataire »*. Toujours, selon M. Dyess, les responsables américains *« n'estiment pas qu'une intervention soviétique en Pologne soit probable dans un avenir immédiat »*.

Un voyage à Bonn ?

A Bonn, nous signale notre correspondant Jean Wetz, on croit savoir que M. Brejnev aurait manifesté son désir de faire une nouvelle visite en République fédérale, la troisième après celles de 1973 et de 1978. Toutefois, il ne semble pas que M. Schmidt soit prêt à recevoir le président soviétique avant octobre : outre qu'il doit se rendre à Washington le 20 mai — si la santé de M. Reagan le permet — et participer au sommet des pays industrialisés à Ottawa en juillet, il ne souhaite pas s'engager à un moment où la tension autour de la Pologne est plus forte que jamais. M. Brejnev serait d'ailleurs très certainement « désinvité » en cas d'intervention dans ce pays. M. Schmidt escompte cependant qu'une négociation sur les euromissiles sera engagée en été ou en automne entre Soviétiques et Américains, même s'il se montre, dans un entretien publié ce mardi par le *Suddeutsche Zeitung*, pessimiste sur son résultat.

A Londres, on annonce, d'autre part, que Mme Thatcher a adressé samedi une lettre à M. Brejnev pour l'avertir que la Pologne était *« au premier rang de ses préoccupations »* et rejeter sa proposition de moratoire sur les euromissiles. Le TUC, confédération syndicale britannique, a de son côté adressé un message aux syndicats soviétiques affirmant que la Pologne doit résoudre elle-même ses problèmes.

Le premier ministre chinois évoque « le grave danger d'une intervention soviétique »

De notre correspondant

Pékin. — La Chine suit avec une inquiétude croissante l'évolution de la crise polonaise. Deux faits significatifs viennent d'en apporter la preuve.

Pour la première fois depuis le regain de la tension en Pologne, un haut dirigeant chinois, M. Zhao Ziyang, le chef du gouvernement, a fait allusion, lundi 6 avril, à la situation régnant dans ce pays et à ses frontières. Recevant des journalistes japonais, il a parlé du *« grave danger d'une intervention armée soviétique »* et a réaffirmé que la Chine était *« fermement opposée »* à une telle action. Jamais encore l'éventualité d'une immixtion militaire de l'U.R.S.S. dans les affaires internes de la Pologne n'avait été envisagé aussi ouvertement à Pékin.

Mais les propos de M. Zhao Ziyang méritent d'être relevés pour une autre raison, le chef du gouvernement chinois n'ayant pas hésité à évoquer les causes de l'agitation sociale. Tranchant sur la réserve qu'observaient depuis quelque temps les commentaires de la presse, le premier ministre a estimé *« qu'il devait bien y avoir quelques raisons pour que le peuple polonais demande à son gouvernement de faire des changements dans sa politique »*.

En justifiant de la sorte les revendications des ouvriers polonais, M. Zhao Ziyang a-t-il exprimé simplement son point de vue, ou sa prise de position traduit-elle un nouveau virage du parti chinois face à cette crise ?

Après avoir, dans un premier temps, envisagé favorablement la révolte de la classe ouvrière polonaise, la Chine avait mis une sourdine à sa satisfaction allant même jusqu'à rappeler très fermement que, dans un pays socialiste, le syndicat doit rester soumis à la direction du parti.

Apparemment, la position de Pékin a été de nouveau infléchie. Le fait est, en tout cas, que l'agence de presse chinoise et même certains journaux ont pris l'habitude de rendre compte des activités du syndicat Solidarité en le qualifiant d'indépendant, sans y mettre de guillemets.

L'autre fait qui traduit les préoccupations grandissantes de Pékin consiste en un commentaire publié lundi par Chine nouvelle et rappelant la nécessité d'observer le principe de non-ingérence. *« La théorie soviétique de la souveraineté limitée*, écrit l'agence, *va diamétralement à l'encontre des normes régissant les relations internationales et ne peut en aucune manière servir d'excuse pour une ingérence en Pologne. »* Il serait donc « absurde » que l'U.R.S.S. avance le prétexte de la *« défense des réalisations socialistes »* pour intervenir.

La question reste cependant de savoir ce que pourrait faire concrètement Pékin, en dehors d'une condamnation morale, dans le cas où ses craintes d'une invasion se réaliseraient.

MANUEL LUCBERT.

Yougoslavie

A LA SUITE DES ÉMEUTES DU KOSOVO

M. Dolantz met en cause l'émigration albanaise

De notre correspondant

Belgrade. — M. Dolantz, membre de la direction collégiale de la Ligue des communistes de Yougoslavie, a tenu, le 6 avril, la première conférence de presse sur les événements du Kosovo. Répondant pendant deux heures aux questions de journalistes étrangers, il a indiqué que les heurts entre les manifestants et les forces de l'ordre ont fait onze morts, dont neuf manifestants et deux miliciens, tous deux de nationalité albanaise. Cinquante-sept personnes ont été blessées et vingt-deux maintenues en état d'arrestation (nos dernières éditions du 7 avril).

Selon l'enquête, certains des organisateurs présumés des désordres venaient de l'étranger, c'est-à-dire de « l'Occident ». M. Dolantz a estimé le nombre de manifestants à Pristina à deux mille environ.

Les revendications se limitaient au départ, à des questions économiques que l'on pouvait considérer comme « justifiées », a déclaré M. Dolantz. Elles portaient sur la qualité de la nourriture, l'insuffisance des logements et des bourses estudiantines, etc. Mais, très rapidement, des éléments « nationalistes et irrédentistes » albanais qui veulent la transformation de la région autonome du Kosovo en septième République fédérée yougoslave, ont pris la tête du mouvement. Elevant la voix, le dirigeant yougoslave a déclaré : *« Cette revendication est, pour nous, inacceptable. Elle serait une menace pour l'intégrité territoriale de la Yougoslavie et conduirait à sa désagrégation. Elle est aussi en opposition flagrante avec la Constitution. La région autonome du Kosovo est un territoire de la République fédérée de Serbie et le restera »*.

M. Dolantz a affirmé que la milice avait reçu l'ordre de ne pas se servir de ses armes. Les manifestants furent dispersés à coups de matraques et avec des gaz lacrymogènes. La seule exception concerne les manifestations de Voutchitine et d'Ourochevatz où les forces de l'ordre ont fait feu pour répondre aux coups de revolver et de fusil tirés contre elles. L'armée, dont les garnisons au Kosovo ont été renforcées, n'a pris aucune part aux événements.

Selon M. Dolantz, les manifestations ont été préparées par des éléments « hostiles » en collusion avec des *« cercles réactionnaires, fascistes et kominformistes »* établis à l'étranger et qui, depuis des années, travaillent à la « déstabilisation » de la Yougoslavie. Parmi ceux-ci figure l'émigration albanaise de Stuttgart, de Bruxelles et d'autres villes d'Europe et d'Amérique. Le dirigeant estime que le gouvernement de Tirana n'est impliqué d'aucune manière dans les désordres et il a démenti les rumeurs selon lesquelles Tirana aurait adressé une note de protestation à Belgrade.

PAUL YANKOVITCH.

CORRESPONDANCE

Le sort des grévistes de la faim ouest-allemands

Les avocats français de certains détenus ouest-allemands, anciens membres de la Fraction armée rouge et du Mouvement du 2 juin, qui font la grève de la faim depuis plus de deux mois dans diverses prisons de R.F.A. et de Berlin-Ouest ont exprimé leur très vive inquiétude pour la vie de leurs clients.

Nous avons reçu une lettre de Mᵉ Jacques Vergès, dans laquelle il déclare notamment :

Sieglinde Hoffmann, Regina Nicolaï, Gabriele Rollnick, Gudrun Sturmer, Knut Folkerts mourant dans les prisons de Stammheim ou Berlin Moabit, Siegurd Debus sous perfusion forcée à la prison de Hambourg, Angelika Speitel, Anna Grabbe, Gert Schneider alimentés de force à la prison de Cologne et Karl Heinz Delwo et Heinz Herlitz à la prison de Zelle : telles sont les nouvelles qui nous parviennent de R.F.A. sans pouvoir rompre le silence honteux des médias communautaires.

Il ne faut pas, en effet, que l'on sache pourquoi depuis maintenant plus de deux mois les prisonniers politiques en Allemagne font la grève de la faim : contre la solitude dans des cellules éclairées nuit et jour au néon, dans un état d'isolation acoustique que ne connaît aucun être vivant, même pas une taupe. Contre la mort lente infligée à Verena Becker gravement malade et la destruction méthodique de Günther Sonnenberg blessé à la tête, privés des soins nécessaires. Contre la torture blanche dont l'Etat fédéral est aujourd'hui coupable et avec lui tous ses partenaires de l'espace judiciaire européen qui se taisent complices. (...) Se taire n'est plus possible ».

D'autre part, plusieurs personnalités, dont M. Claude Bourdet, le pasteur Cousouyan représentant l'Eglise réformée de France, M. Claude Mauriac et l'amiral Antoine Sanguinetti, se sont rendues le 3 avril à l'ambassade de la République fédérale à Paris, où elles sont exprimé leur « très vive inquiétude concernant la vie d'Ingrid Barabass, Sieglinde Hoffmann et Regina Nicolaï livrées par le gouvernement français à la R.F.A le 10 juillet 1980, et des autres prisonniers politiques en grève de la faim, ainsi que leur inquiétude concernant les mesures prises contre les personnes qui, en RFA, font campagne en faveur d'un changement des conditions de détention de ces prisonniers, stigmatisées par Amnesty International et prohibées par les conventions internationales.

La délégation a demandé, de façon immédiate, la suppression de toutes formes d'isolement, le regroupement de ces prisonniers par groupes de quinze — seul moyen, de l'avis d'experts médicaux internationaux, d'assurer leur survie en tant qu'êtres humains, — pour raisons médicales, la libération immédiate de Günther Sonnenberg et de Verena Becker, et a formulé le souhait qu'un contrôle international des conditions de détention de ces détenus puisse avoir lieu ».

AMÉRIQUES

El Salvador

Il existe des conditions favorables pour une solution pacifique

estime l'archevêque de la capitale

Le président Reagan a choisi, le lundi 6 avril, un diplomate de haut rang, spécialisé dans les affaires économiques, comme nouvel ambassadeur au Salvador. Il s'agit de M. Deane Hinton, cinquante-huit ans, qui remplacera *M. White, l'ambassadeur nommé* par M. Carter, qui avait été presque aussitôt démis de ses fonctions par le gouvernement républicain. M Hinton était secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires économiques depuis 1979. Il avait été précédemment ambassadeur des Etats-Unis auprès des Communautés européennes à Bruxelles.

Cependant, à San-Salvador, un nouvel attentat, le cinquième depuis le début de l'année, s'est produit le lundi 6 contre l'ambassade des Etats-Unis. Un échange de coups de feu a eu lieu avec les policiers de garde devant l'édifice. Un des assaillants aurait été blessé.

Des combats se poursuivent dans plusieurs régions, ont indiqué, lundi, l'armée salvadorienne et le Front Farabundo Marti de libération nationale (F.M.L.N.), organisation centrale de la guérilla. L'armée a annoncé qu'elle effectuait des opérations de « nettoyage » dans les départements de Santa Ana, Chalatenango et Cabanas, et surtout dans la partie septentrionale du département de Morazan. Toutes ces zones se trouvent dans le nord du pays, près de la frontière avec le Honduras. Pour sa part, le F.M.L.N. a déclaré que des combats se poursuivaient dans le nord, ajoutant que les affrontements les plus violents se déroulaient dans la région de Cerro de Guazapa, à une cinquantaine de *kilomètres au nord* de la capitale. Selon le F.M.L.N., les forces armées n'ont pas pu chasser les guérilleros de leurs positions. En deux mois, les forces armées ont eu cent cinquante morts au cours de combats dans cette région, affirme encore le communiqué du Front.

De passage à Washington, l'archevêque *intérimaire* de San-Salvador, Mgr Rivera y Damas, a appelé les Etats-Unis à suspendre leur aide militaire au Salvador, et invité Cuba et le Nicaragua à cesser leurs envois d'armes aux rebelles. « *La situation actuelle est que le peuple refuse la violence et accepte la junte de gouvernement comme un moindre mal* », a déclaré le prélat. Pour Mgr Rivera, il existe des conditions favorables pour une solution pacifique, et certains éléments du Front démocratique révolutionnaire accepteraient désormais des pourparlers — tout comme la junte s'est déclarée disposée à un dialogue. Pour le prélat, l'ouverture d'un « *processus politique* » suppose que le gouvernement reconnaisse légalement la gauche, décrète une amnistie réelle, et lève les mesures d'exception.

Pérou

La hausse du coût de la vie provoque un mécontentement généralisé

De notre correspondante

Lima. — La lutte contre l'inflation crée des tensions au sein du gouvernement péruvien. Le traitement de choc prescrit et administré par le premier ministre et le ministre des finances. M. Manuel Ulloa, pour enrayer l'inflation et favoriser la relance de l'économie provoque aussi le mécontentement de la population.

Le tollé contre la flambée des prix est général : manifestations d'ouvriers, de paysans, d'étudiants, défilés des habitants des bidonvilles devant le palais présidentiel. Cascade de grèves, notamment celle des mineurs de la Southern Corporation et des ouvriers de la sidérurgie étatisée de Chimbote.

La suppression des subsides aux denrées alimentaires importées et la majoration de 12 % du prix de l'essence (la troisième en six mois) ont entraîné pendant ce premier trimestre une hausse de l'indice des prix de 25 % qui est mal compensée par une faible augmentation des salaires.

Pour contrebalancer cette diminution du pouvoir d'achat estimée à 50 % en cinq ans, le gouvernement a l'intention de distribuer des tickets alimentaires aux plus déshérités. Mais la dispersion de la population et la corruption administrative rendent difficile cette entreprise, que l'opposition a d'ailleurs fortement critiquée, car les crédits alloués ne représentent que 20 % des subsides nécessaires.

Le président Fernando Belaunde Terry avait promis, l'année dernière, une indexation des salaires sur les prix, la création d'un million d'emplois en un an et l'amélioration des conditions de vie de la population. En fait, l'exiguïté du budget destiné aux investissements dits « sociaux » est telle qu'il ne peut entreprendre aucun projet d'envergure.

Les mesures prises par le premier ministre ont également lésé les intérêts de la bourgeoisie. La libération des importations et la hausse des intérêts bancaires ont pénalisé les industriels et les commerçants. Seul le capital étranger — investissant dans le secteur pétrolier et dans les mines — et le monde de la finance sont satisfaits de la politique néo-libérale du gouvernement.

M. Ulloa a été critiqué par plusieurs dirigeants de son propre parti qui l'accusent de « *froideur* ». M. Javier Alva Orlandini, vice-président et secrétaire général de l'Action populaire (A.P.) a annoncé la formation d'une équipe d'économistes qui va proposer des mesures de rechange afin que la *population « ne subisse plus les conséquences d'une hausse disproportionnée des prix par rapport aux salaires ».*

Le gouvernement a annoncé *une baisse du taux d'inflation.* Si M. Ulloa perd son pari, il est probable qu'une crise ministérielle aura lieu avant le 28 juillet, premier anniversaire de la prise *de pouvoir de M. Belaunde Terry.*

NICOLE BONNET.

AFRIQUE

Somalie

DES EXILÉS CRÉENT UN MOUVEMENT DESTINÉ A RENVERSER LE RÉGIME DE M. SYAAD BARRE

Des exilés somaliens, parmi lesquels plusieurs anciens ambassadeurs et officiers supérieurs, *ont annoncé,* lundi 6 avril à Londres, la formation d'un Mouvement national somalien (M.N.S.), en vue d'organiser « *la résistance intérieure* » en Somalie au régime du général Syaad Barre, et de renverser son régime « *par tous les moyens, y compris les armes* ».

En présence de quelque cinq cents exilés venus de divers pays d'Europe et des Etats-Unis, le porte-parole du Mouvement, *M. Hassan Adan* Wadadid, ancien ambassadeur de Somalie en Arabie Saoudite et au Pakistan, a déclaré que le M.N.S. entendait rétablir l'« *ancienne neutralité* » de la Somalie. — *(A.F.P.)*

[Faute d'en connaître encore les principaux dirigeants, il est difficile de savoir quels sont les liens entre le M.N.S. et deux autres formations de l'opposition clandestine somalienne, le Front de salut national, dont le secrétaire général est M. Abdallah Youssef, *ancien colonel* de l'armée somalienne, et le Front d'action démocratique, dont le secrétaire général est M. Osman Nur, ancien ministre de la justice de Mogadiscio. *Jusqu'ici, ce dernier* parti semblait le plus important. Il disposait, en effet, du soutien de l'Ethiopie et s'appuyait principalement sur le clan somalien des Mijerteins, chassés du pouvoir en 1969 par M. Syaad Barre qu'ils avaient, à leur tour, tenté de renverser en avril 1978, après la retraite des troupes somaliennes d'Ogaden (« le Monde » du 10 janvier 1979).]

Sénégal

LES « CENT JOURS » DU PRÉSIDENT DIOUF

Le chef de l'État met en œuvre ses intentions de libéralisation et d'ouverture

De notre correspondant

Dakar. — « *Je resterai l'homme de la fidélité, mais je serai aussi l'artisan du changement.* » Reprenant presque mot pour mot la phrase-clé de son discours d'investiture du 1er janvier, le président Abdou Diouf a profité de la célébration, samedi 4 avril, du *vingt eu unième anniversaire* de l'accession du Sénégal à l'indépendance, pour faire le bilan de ses trois premiers mois à la tête de l'Etat et pour préciser ses *intentions, confirmant* ainsi que le changement tend à l'emporter dans sa politique.

Considéré jusqu'alors comme le prototype du grand commis, le nouveau président a révélé d'incontestables qualités d'homme d'Etat, s'attirant le soutien d'une large majorité. Sa visite, en février, dans l'importante région du Sine-Saloum, dont il avait été il y a une vingtaine d'années le jeune gouverneur, a été un succès. Dans les états-majors des principales formations de l'opposition, on est soit passablement désarçonné, comme au parti démocratique sénégalais (P.D.S.) de Me Abdoulaye Wade, soit de toute évidence intéressé, comme au Rassemblement national démocratique (R.N.D.) du professeur Cheikh Anta Diop.

M. Diouf vise deux objectifs principaux : consolider le régime dans la perspective des élections législatives et présidentielles de *février 1983* et *sortir le Sénégal* d'une situation économique et financière très difficile. Le maître mot de sa politique demeure plus que jamais l'« ouverture ». En faisant progressivement passer le Sénégal, durant la seconde moitié de la dernière décennie, d'un système de parti unique de *fait* à un multipartisme limité mais constitutionnel, M. Senghor avait montré le chemin. Néanmoins, à la date de la démission de ce dernier, une grande partie de la classe politique demeurait en dehors du pays légal et, en particulier, à l'extérieur d'une formation gouvernementale menacée de sclérose. Quatre partis seulement, en *effet,* qui doivent en outre se réclamer d'un courant idéologique précis — le conservatisme (le Mouvement républicain sénégalais de Me Boubacar Guèye), le libéralisme (le Parti démocratique sénégalais de Me Abdoulaye Wade), le socialisme démocratique (le parti socialiste de MM. Abdou Diouf et Senghor) et le marxisme (le Parti africain de l'indépendance de M. Majhemouth Diop), — ont pu jusqu'à présent se constituer. D'autre part, le parti socialiste au pouvoir demeure très largement entre les mains de « barons ».

Renforcer la démocratie interne

Il s'agit donc à la fois de supprimer les limites au multipartisme et de renouveler les cadres de la formation gouvernementale, afin *que celle-ci puisse mieux faire* face à une concurrence renforcée. Dès l'ouverture, le 15 avril, de la session parlementaire, M. Diouf l'a confirmé, un projet *de loi tendant à rendre libre* l'existence des partis sera déposé sur le bureau de l'Assemblée, qui ne pourra que l'adopter. D'autre part, le chef de l'Etat a profité de *la réunion,* le 29 mars, du conseil national du parti socialiste, dont il est le secrétaire général, pour exprimer son intention de renforcer la démocratie à l'intérieur du P.S., en combattant « *les parachutages, la corruption, l'opportunisme et les trafics d'influence* ».

Déjà, la tenue, fin janvier, d'« états généraux de l'enseignement », chargés de définir des *orientations nouvelles,* a été l'occasion de faire jouer un rôle de premier plan au principal syndicat d'enseignants, le Syndicat unique et démocratique des enseignants du Sénégal (SUDES), jusque-là rejeté dans l'opposition. Dès lors, il était devenu clair qu'une ère plus radicalement nationaliste que la précédente avait *commencé. Le pouvoir* s'attend désormais à de nombreux ralliements d'éléments de gauche. Parallèlement, un certain nombre de personnalités considérées, à tort ou à raison, comme trop mêlées à *la vie* des affaires devraient être écartées.

Si tel est le cas, M. Diouf devrait passer sans crise majeure les deux années qui le séparent encore des élections de 1983 et, le moment venu, les remporter.

La débâcle agricole

Il pourrait également mettre à profit ce répit politique pour *suivre des efforts* entrepris depuis plus d'un an afin de remettre de l'ordre dans les finances publiques et redresser la situation économique. Celle-ci est notamment marquée par un effondrement de la production agricole, en particulier de la production arachidière, qui affecte presque toutes les autres branches d'activité. Moins de 10 000 tonnes d'arachides en coque, soit dix fois moins que durant les années normales d'autrefois, auront été livrées pour trituration aux huileries durant la campagne qui s'achève, ce qui ne s'était pas vu depuis la fin du siècle dernier.

Au-delà des effets incontestables de la sécheresse, cette débâcle agricole trouve son origine principale dans le profond découragement d'un paysannat sur lequel, sous le couvert d'un socialisme qui se voulait démocratique mais qui n'a vite été que bureaucratique, les dirigeants du régime ont prélevé pendant trop longtemps une rente foncière excessive. Déjà, en août, alors qu'il n'était encore que premier ministre, M. Diouf avait réussi à imposer le démantèlement de l'essentiel du dispositif de cette exploitation, en obtenant de son prédécesseur que soit dissous l'Office national de coopération pour le développement (ONCAD).

Les coopératives sont redevenues maîtresses de la commercialisation de leurs productions. Samedi, de nouvelles mesures de relèvement des prix d'achat aux producteurs et d'annulation des dettes antérieurement contractées *par les cultivateurs pour* leurs achats de semences, d'engrais et des fongicides, ont été annoncées.

En attendant la relance de sa production agricole, le Sénégal *continue à compter* sur ses alliés traditionnels, occidentaux, surtout sur la France, et arabes modérés. Le président Diouf n'en a pas moins annoncé, le 4 avril, *son intention d'« élargir le cercle de ses amitiés et de ses alliances ».*

Cette « ouverture » diplomatique paraît concerner notamment des pays comme l'Algérie, avec laquelle le Sénégal avait « *gelé* » jusqu'à ces derniers temps ses relations, et peut-être aussi l'Angola, dont Dakar est une des dernières capitales africaines à *ne pas avoir* reconnu le régime.

PIERRE BIARNÈS.

République Sud-Africaine

Une vingtaine de nationalistes noirs ont été arrêtés

De notre correspondant

Johannesburg. — Une vingtaine de personnes, dont les principaux chefs de file de l'AZAPO, Organisation du peuple d'Azanie (nom historique donné par les nationalistes noirs *à l'Afrique du Sud*), *ont été* arrêtés par la police au cours du week-end, a-t-on appris, lundi 6 avril, à Johannesburg. Officiellement, les détentions sont liées à *de violentes manifestations* à Tembisa, une cité noire au nord de Johannesburg. La police a fait usage de matraques et de grenades lacrymogènes pour disperser des centaines de personnes qui protestaient contre les hausses de loyer (jusqu'à 30 %) décidées par l'administration de cette *township* d'environ 160 000 habitants. Quelques voitures et plusieurs débits de boissons ont été incendiés, mais on ne déplore officiellement aucun blessé grave.

Les premières arrestations de dirigeants de l'AZAPO, accusés d'avoir organisé les protestations et prôné le boycottage des loyers, ont été opérées de nuit.

Fondée en avril 1978 sur les cendres de la Convention du peuple noir (B.P.C.), « bannie » quelques mois plus tôt par les autorités, l'AZAPO *réunit plusieurs* milliers de militants actifs et se réclame du mouvement de la Conscience noire dont Steve Biko, mort en prison, en septembre 1977, a été l'une des grandes figures. A l'instar de l'Organisation des étudiants d'Azanie (AZASO), du Congrès des étudiants africains (COSAS) et de l'Unité de la jeunesse nationale d'Azanie (AZAYU), l'AZAPO préconise d'abord une prise de conscience culturelle des non-Blancs pour mieux lutter contre l'apartheid.

Le combat multiracial est rejeté : « *Les Noirs ne luttent pas pour la réconciliation des races, mais d'abord pour la récupération de leurs terres* », déclarait il y a quinze jours M. Mthembu, président aujourd'hui détenu du mouvement. Pour atteindre ce but, qui préluderait à l'établissement d'une société « *socialiste et multiraciale* », l'AZAPO a été conduite à prendre des positions en flèche par rapport aux autres organisations luttant contre l'apartheid.

Utilisant largement, souvent avec succès, l'arme du boycottage, le mouvement s'est toujours déclaré en *faveur* de l'isolement culturel et sportif de l'Afrique du Sud. De plus en plus présente dans les luttes sociales menées par les non-Blancs, l'AZAPO *amorçait* depuis *quelques mois* un rapprochement avec un syndicalisme noir progressiste renaissant. Il est vraisemblable que cet embryon d'alliance n'était pas du goût des autorités et, selon certains militants, « *le bannissement de nos dirigeants et l'interdiction totale de notre mouvement pourraient en constituer la prochaine étape de la répression* ».

La campagne qui se poursuit — les élections législatives, réservées aux Blancs, auront lieu le 29 avril — demeure fortement marquée par la progression et l'étalage des idées d'extrême droite. Une véritable percée électorale des mouvements qui s'en réclament reste tout à fait improbable, *mais* le gouvernement, placé en situation défensive, préfère sans doute offrir à son électorat le maximum de gages de fermeté. Alternant habilement, selon les auditoires, les discours « *verligte* » (éclairés) et « *verkrampte* » (crispés), le premier ministre, M. Botha, déclarait précisément la semaine dernière, lors d'un meeting : « *Les organisations de la conscience noire, soutenues par certains journaux antigouvernementaux, font en Afrique du Sud le travail des Russes...* »

PATRICE CLAUDE.

Tunisie

Le Mouvement des démocrates socialistes veut constituer un parti politique

De notre correspondant

Tunis. — A moins d'une semaine du congrès extraordinaire du parti socialiste destourien qui doit confirmer la politique d'« ouverture », le Mouvement d'opposition des démocrates socialistes (M.D.S.) a *réaffirmé* son intention de se constituer en parti politique.

Dans une déclaration signée de son secrétaire général, M. Ahmed Mestiri, que publie ce lundi 6 avril son hebdomadaire *El Moustakbal,* le comité provisoire du mouvement affirme *son intention « de poursuivre sa lutte pour constituer un parti politique et pour concrétiser le pluralisme politique »* et demande notamment le respect de la Constitution « *d'une manière effective, particulièrement dans l'exercice des libertés publiques et politiques* ».

Le M.D.S., qui salue le gouvernement pour « *la série de mesures sincères* » qu'il a prises tendant à engager le pays dans un processus démocratique, souhaite aussi un renouvellement de l'Assemblée *nationale (dont le mandat* n'expire en principe qu'en 1984) et qui, croit-on savoir, devrait être recommandé par le congrès du parti. Il ajoute toutefois que les élections « *libres et démocratiques devraient être organisées sous l'égide d'un gouvernement de coalition nationale* », laissant ainsi entendre qu'il serait disposé à participer en tant que parti à une formation ministérielle avant même la consultation.

Reprenant l'idée d'un « *pacte national* » qu'il avait lancée voici près de quatre ans, le mouvement de M. Mestiri propose la réunion d'« *une conférence nationale* » avec la participation des représentants de tous les courants politiques « *attachés à l'option démocratique* », qui aurait pour objet « *de définir les bases de l'exercice de la démocratie* » et donnerait à l'avenir aux institutions de l'État « *le caractère représentatif et l'efficacité* ».

MICHEL DEURÉ.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● L'ARMEE DES ETATS-UNIS ET L'ARMEE ARGENTINE ont décidé l'établissement d'un système permanent de consultation entre elles « *pour faire face à l'offensive marxiste dans le continent américain* », a-t-on appris le lundi 6 avril à Buenos-Aires, où le général Meyer, chef d'état-major de l'armée des Etats-Unis, était arrivé la veille. La visite du général Meyer marque le début d'une nationalisation des relations entre les deux pays, après les difficultés provoquées par la mise en cause, par le président Carter, de l'attitude des autorités argentines en matière de droits de l'homme. — *(A.F.P., Reuter.)*

Belize

● LA SITUATION ETAIT TENDUE le lundi 6 avril au *Belize,* alors que s'ouvrait, à Londres, la conférence constitutionnelle devant préparer l'indépendance *de cette ancienne colonie* britannique d'Amérique centrale. L'état d'urgence a été décrété le 3 avril, à la suite de troubles fomentés par des opposants à *la politique du premier ministre* travailliste, M. George Price. Le parti démocratique a refusé d'envoyer une délégation à la conférence, car il reste opposé aux concessions déjà faites au Guatemala voisin, et exige qu'un référendum ait lieu sur l'avenir de Belize. M. Price lui-même n'a pas pu assister à l'ouverture de la conférence, en raison de la situation. Mille six *cents soldats britanniques* sont actuellement stationnés dans l'ancienne colonie. — *(A.F.P.)*

Nations unies

● L'INSTITUT DE RECHERCHE ET DE FORMATION DES NATIONS UNIES POUR LA PROMOTION DES FEMMES aura désormais son siège à Saint-Domingue, en République dominicaine, aux termes d'un accord signé mardi 31 mars à New-York. L'Institut, créé à la suite de l'Année internationale de la femme en 1975, a pour fonction d'encourager les efforts des organismes gouvernementaux et privés qui travaillent à promouvoir le statut économique, social, politique et culturel des femmes. La création de l'Institut avait été suggérée avant la révolution iranienne, par la princesse Ashraf, sœur du chah, qui avait proposé Téhéran comme siège. — *(A.F.P.)*

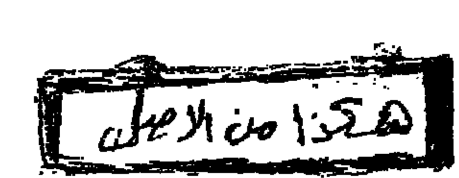
Swaziland

● LES TENSIONS AVEC LA REPUBLIQUE SUD - AFRICAINE *ont été au centre des* entretiens que les rois du Swaziland et du Lesotho, ainsi que les présidents du Mozambique et du Botswana, *ont eus lundi 6 avril à Mbabane,* capitale du Swaziland. Un communiqué indique que les quatre hommes d'Etat ont discuté des « *tentatives de l'Afrique du Sud pour déstabiliser par des incursions militaires et des activités subversives les Etats voisins dirigés par des Noirs* ». Aucune explication n'a été donnée à l'absence de M. Mugabe, premier ministre du Zimbabwe, qui devait participer à cette réunion des Etats riverains de la République Sud-Africaine. — *(Reuter.)*

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- **IDÉES** : L'Etat.
- **SAHARA** : Le conflit inextricable. Suite de l'enquête de Paul Balta.
- **SPECTACLES** : Le cinéma de Jean Rouch.
- **AGRICULTURE** : Les pays de l'Est à la recherche d'un nouveau modèle. Début de l'étude d'Alain Pouliquen.



L'inextricable conflit saharien

II. — Le « mur » du triangle utile

De notre envoyé spécial PAUL BALTA

Maître du désert, le Front Polisario a connu depuis cinq ans, sur les plans diplomatique et militaire, des succès qui ont culminé dans la première bataille de l'Ouarkziz, en mai 1980. Toutefois, disposant d'effectifs limités, il se heurte à la nouvelle stratégie d'un Maroc déterminé à ne pas céder et engageant des forces importantes (« le Monde » du 7 avril).

El Aïoun. A l'Ecole du 9 juin, internat de mille cent cents élèves, près de Tindouf, les manuels du Polisario parlent de la patrie perdue. Une des leçons décrit El Aïoun (« les Sources ») de façon émouvante. Sur place, comment ne pas être frappé du décalage qui existe entre les souvenirs de l'exilé et la réalité présente ? Maisons, mosquées, marchés, écoles, une débauche de constructions nouvelles ont changé le visage de l'ancienne capitale du Sahara occidental où l'on ne reconnaît plus guère que le siège de l'ex-Jamaa (assemblée), la cathédrale, la résidence du gouverneur et l'hôtel Parador.

Abandonnant le désert au Polisario — « *momentanément* », assurent-elles — les autorités marocaines ont choisi de tenir les points forts du Sud, Dakhla, Guelta-Zemmour, le cap Boujdour, et ceux du triangle utile — El Aïoun, Smara et Bou-Craa, — et d'y imprimer leur marque. Le découpage administratif a d'ailleurs été revu pour mieux intégrer les provinces sahariennes portées au nombre de sept sur les quarante que compte désormais le royaume. Ainsi, la province de Tarfaya a-t-elle été supprimée et rattachée à celle d'El Aïoun, celle de Tan-Tan étendue à Abattih et Ras-el-Khanfra, celle de Goulimine englobe désormais Mahbès et sa région, tandis que les provinces de Tata Smara, Boujdour et celle de Ouadi-Dahab (Rio-de-Oro), substituée au Tiris-el-Gharbia des Mauritaniens, ont été remodelées ou même créées.

Si le Polisario a fini par s'imposer comme une réalité politique et militaire indéniable, l'implantation marocaine sur le territoire qu'il tient pour le sien est un fait accompli impossible à ignorer. La population d'El Aïoun est passée de vingt-sept mille habitants en 1975, à près de cinquante mille. Ce bond démographique s'explique par l'arrivée de Marocains du Nord et par le regroupement, plus ou moins volontaire, de familles nomades qui pouvaient offrir aux combattants du Polisario des facilités d'accueil, des renseignements, et un ravitaillement.

Les ouvertures de Rabat

Ces familles se sont installées dans des bidonvilles en attendant d'être logées dans les maisons en cours de construction. En effet, après avoir traité les Sahraouis comme des sécessionnistes en puissance, le gouvernement marocain a modifié son attitude : il cherche à se les concilier et à attirer, si possible, les réfugiés des camps de Tindouf. Il s'efforce donc de battre le Front Polisario sur son propre terrain mais avec plus de moyens matériels, en intensifiant la scolarisation, en assurant la formation féminine, en créant des maisons de jeunes, etc.

A la méfiance affichée des débuts, Rabat a substitué une politique d'ouverture. « *90 % des agents d'autorité sont des Sahraouis* », nous dit le gouverneur. C'est sans doute vrai, mais les postes de responsabilité dans l'armée, dans la police, dans l'administration, au centre culturel, à l'école et dans les foyers socio-éducatifs, sont confiés à des « gens du Nord » que l'on distingue aisément à leur façon de s'habiller, de parler et de vivre.

Les députés et la plupart des gouverneurs sont également sahraouis. « *Ce sont des traîtres qui ont préféré les palais à la tente et le roi à leur peuple* », tranchent les dirigeants du Polisario pour les stigmatiser. « *Les rebelles qui ont trahi leur patrie marocaine sont des mercenaires mus par le goût du pouvoir* », rétorquent nos interlocuteurs. M. Driss Basri, ministre de l'intérieur, sort ses fiches. Il concède que M. Brahim Ghalli, ministre de la guerre sahraoui, est né à Jdira en 1945, mais ajoute : « *Mohamed Lamine, qui se dit premier ministre de la prétendue R.A.S.D., est né en 1948 à Tan-Tan, où vit toujours son père... Le ministre de l'information, M. Ould Salek, n'est autre que Mohamed el Ansary, né à Tarfaya en 1950 et qui a fait ses études à Rabat... Quant à celui que l'on appelle Omar Hadrani, il est de Bou-Izakarn, près de Goulimine, et se nomme en réalité Mohamed el Admi. Voulez-vous que je continue ?* »

La réalité n'est pourtant pas aussi simple. « *La jeune génération*, nous dira un responsable de Nouakchott *est composée d'enfants des combattants de l'Armée de libération marocaine. Or, ces combattants étaient des volontaires venus du Sahara occidental et de Mauritanie, qui avaient cherché refuge au Maroc après le succès de l'opération Ecouvillon en 1957. Pour ne citer qu'un exemple, savez-vous que El Hadj Khatri Ould Saïd Joumani, ancien président de la Jemaa et actuellement député au Parlement marocain, a toujours son troupeau de chameaux chez nous et que son neveu en a vendu une partie avant de rejoindre le Polisario ?...* »

Des familles déchirées

Que pensent du conflit les Sahraouis d'El Aïoun, alors qu'il n'y a guère de famille qui n'ait un de ses membres parmi les combattants du Front ? Avenants, les commerçants font mine d'ignorer ces déchirements : ils se réjouissent du « boom » économique, même s'ils déplorent « *la concurrence des négociants venus du nord* ». Dans les quartiers populaires, visités une première fois avec le gouverneur et où le quadrillage policier est dense, les visages se ferment quand je reviens seul. Le mutisme est de rigueur : « *no hablo español !* ». Si je parle arabe, mes interlocuteurs prétendent ne pas comprendre mon dialecte ou se bornent à dire de mauvaise grâce : « *Nous sommes tous Marocains.* »

A la tombée de la nuit, près d'une école, un enfant surgit, nous glisse un billet dans la main et disparaît. Il a griffonné « *Viva el Polisario* ». Mais le matin, d'autres écoliers préparent la Fête du trône, en chantant : « *Hassan II est notre roi. Hassan II est le libérateur du Sahara.* » A l'Ecole du 9 juin, nous avions entendu garçons et filles entonner pour le 27 février, jour du cinquième anniversaire de la proclamation de la R.A.S.D.: « *Nous sommes un peuple qui s'édifie en combattant. L'histoire est notre témoin.* » Les rythmes sont les mêmes, seules les paroles diffèrent. Nous entendrons les mêmes airs à Nouakchott, où l'on nous expliquera : « *La musique de la plupart de ces chansons a été composée par des nationalistes mauritaniens pendant la lutte contre le colonialisme !* »...

Face à une situation aussi complexe, les dirigeants marocains ont adopté trois attitudes successives. Dans une première phase (1975-1978), fort du succès de la Marche verte, Rabat affirme : « *Le Polisario n'existe pas. Le dossier est clos.* » Les problèmes politiques et militaires étant niés, aucune stratégie n'est définie : les soldats s'installent et se terrent dans leurs postes jusqu'au jour où ils seront délogés. La paix conclue entre Mauritaniens et Sahraouis (août 1979) conduit les Marocains à adopter une tactique offensive : les colonnes Ohoud et Zellaka sont constituées dans les mois qui suivent pour donner la chasse au Polisario. L'erreur consiste à utiliser des unités classiques, bien que mobiles, dans une guerre de guérilla sans tenir compte du rapport des forces et de la nature du terrain : elles sillonnent le Sahara sans accrocher un ennemi insaisissable qui va frapper durement, par surprise, dans le Sud marocain, à Lébouirate à Zag, dans l'Ouarkziz.

La troisième phase commence en mai 1980, quand le général Ahmed Dlimi, qui avait été nommé entre-temps commandant de la zone sud, regarde le problème en face et définit, enfin, une stratégie. Grand, massif, visage régulier, cheveux grisonnants, petite moustache à la Errol Flynn, timide, cultivé — il cite des passages des *Mémoires* de Saint-Simon quand on évoque l'ancienneté des rapports franco-marocains, — il donnerait aisément le change à qui ignorerait son passé militaire, la rigueur de ses choix et l'ascendant qu'il a sur ses hommes.

Entouré de quelques-uns de ses collaborateurs — le colonel Bennani, chef d'état-major de la zone sud, le colonel Arzaz, commandant du secteur de l'oued Draa, le lieutenant-colonel Ridha, conseiller — les autres étant sur le front, le général Dlimi nous explique les avantages du « *mur* » de quelque 600 kilomètres qui, partant de Zag, doit isoler le « *triangle utile* » où se trouvent le gros de la population et les phosphates. « *Sans contact avec la population, la guérilla finira par s'étioler. Nous pourrons alors sécuriser les Sahraouis, faciliter les liaisons routières et favoriser la reprise de l'exploitation des phosphates, les installations étant à l'abri des sabotages* », dit-il.

Les 300 kilomètres de remblai commencés en août 1980 ont atteint Smara le 2 mars 1981. Protégés par des barbelés et des mines, ils rendent déjà la tâche plus difficile au Front Polisario. Ce dernier ne sera-t-il pas tenté de passer des orgues de Staline, d'une portée de 22 kilomètres, aux missiles sol-sol qui tirent à 60 et 80 kilomètres ? « *Nous avons fait savoir à nos voisins que ce serait un* casus belli », répond le général.

Il admet que le soldat marocain devra monter une garde de tous les instants mais estime que la défense du « mur » — près de vingt mille hommes sont concentrés dans le nord du Sahara occidental — exigera moins d'effectifs que celle de multiples garnisons éparpillées. En outre, le ravitaillement sera plus aisé et la relève — certains soldats l'ont attendue quatre ans — plus fréquente. Cette stratégie défensive ne risque-t-elle pas d'être à la longue déprimante pour les troupes et ruineuse pour l'Etat ?

« *Le mur terminé*, répond-il, *nous partirons à la reconquête du désert d'où nous chasserons le Polisario. Il a déjà subi de lourdes pertes et a dû recourir à des jeunes inexpérimentés. Hier, c'est nous qui avions besoin de guides, aujourd'hui, c'est à son tour. Hier, il avait l'initiative, aujourd'hui, c'est nous qui lui imposons le terrain de l'affrontement.* » Les résultats qui ont remonté le moral des Marocains les incitent à crier victoire.

Le Front Polisario fait une analyse inverse : « *Quelque deux cent cinquante conseillers militaires français enseignent aux Marocains les conditions de vie au Sahara et les caractéristiques du combattant sahraoui pour les aider à mieux nous combattre*, nous avait dit M. Mohamed Abdelaziz, son secrétaire général. *Cela n'a pas empêché l'espace marocain de se réduire comme une peau de chagrin, parce que nous tenons et connaissons le terrain et que nos combattants sont motivés par l'idéal de la patrie à reconquérir. La ligne Maginot, la ligne Morice, la ligne Bar-Lev ont cédé. La ligne du triangle utile, relève de la même stratégie. Elle ne nous empêchera pas de libérer Smara et El Aïoun.* » Gêné au nord, le Polisario a tenté de reprendre l'initiative en attaquant, au sud, fin mars, Guelta-Zemmour.

Parce qu'ils se situent sur des plans différents, chacun des deux belligérants peut se targuer de ses succès et neutraliser l'autre. La question est dès lors de savoir lequel pourra tenir le plus longtemps. Or, la réponse découle de nombreux facteurs sur lesquels ils n'ont pas toujours prise.

Prochain article :

UN DOSSIER PLEIN DE SURPRISES

Combien y a-t-il de Sahraouis ?

En 1974, un recensement effectué au Sahara par l'Espagne, qui a déposé les documents à l'ONU, dénombrait 73 487 Sahraouis (38 336 hommes et 35 151 femmes). En 1975, le président Bourguiba défendant les thèses marocaines sur la non-viabilité d'un « micro-Etat » indépendant, parlait de 30 000 habitants seulement. Quelques mois plus tard, le Front Polisario affirmait, dans deux documents, s'appuyer sur une population de 750 000 ou un million d'âmes.

Selon les circonstances et les besoins de la cause, chacune des parties intéressées a tendance à gonfler ou dégonfler les statistiques. Ainsi, en 1966, avant que ne se créent des mouvements de libération sahraouis, les Marocains avançaient des chiffres oscillant entre 150 000 et 200 000 habitants. Les Espagnols affirmaient qu'ils n'étaient que 25 000, ce qui ne les empêchait pas d'entretenir sur place plusieurs unités, dont le Tercio *(Légion étrangère) atteignant 80 000 hommes sur un territoire de 270 000 kilomètres carrés.*

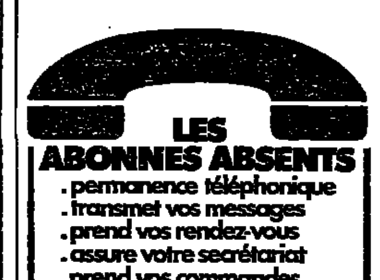
En privé, les responsables espagnols admettent aujourd'hui que la population totale oscillerait entre 150 000 et 250 000 personnes, le recensement n'ayant tenu compte ni des grands nomades ni des vagues de Sahraouis qui s'étaient réfugiés au Maroc, en Mauritanie et en Algérie à la suite de plusieurs ratissages, notamment en 1957, 1970, 1973 et 1975.

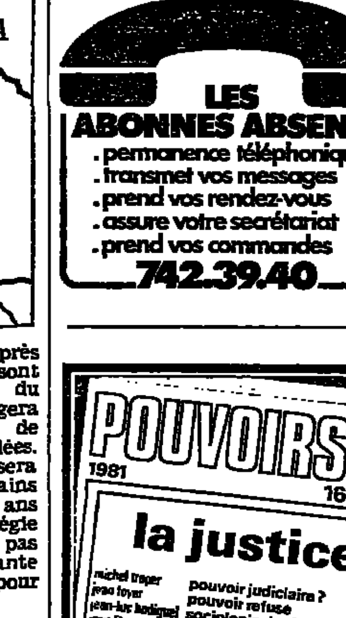
M. Pedro Lopez Aguirre Bengoa, directeur d'Afrique au ministère espagnol des affaires étrangères, qui suit ce dossier depuis de nombreuses années, estime que, si les chiffres du Polisario paraissent excessifs, c'est qu'ils incluent environ 400 000 habitants du nord de la Mauritanie (région de Zouerate) et 250 000 Sahraouis de la région de Tan-Tan et de Tarfaya restituée par Madrid à Rabat en avril 1958. Les dirigeants sahraouis admettent que leur peuple déborde les frontières héritées de la colonisation, mais soulignent que leur revendication se limite au seul territoire qu'elles délimitent, conformément à la charte de l'O.U.A.

Actuellement, il n'y aurait, selon les Marocains, que 20 000 à 30 000 Sahraouis dans les camps de réfugiés près de Tindouf, alors que l'Algérie et le Polisario avancent des chiffres allant de 80 000 à 100 000. D'après les Marocains, également, la population dans les points forts qu'ils occupent (El-Aïoun, 50 000 ; Smara, 8 000 ; Dakhla, 4 000 ; etc.) atteindrait environ 70 000 âmes.

P. B.

(1) A titre de comparaison, rappelons que Qatar compte 20 000 citoyens et Koweït 550 000.







PROCHE-ORIENT

LA CRISE LIBANAISE

Les forces de Damas semblent décidées à poursuivre l'épreuve de force avec les chrétiens malgré une relative accalmie sur le terrain

De notre correspondant

Beyrouth. — La situation demeurait stationnaire ce mardi matin 7 avril à Beyrouth. Les bombardements se poursuivaient, mais sans acharnement, sur les quartiers résidentiels. L'isolement du secteur chrétien est maintenu, mais il n'a pas été aggravé. Un violent orage printanier est d'ailleurs venu opportunément calmer les ardeurs des combattants. La journée de lundi n'en a pas moins fait dix morts et soixante-sept blessés. La population redoute cependant que cette situation ne soit délibérément perpétuée.

Ce qui est vrai de Beyrouth ne l'est pas de Zahlé où les bombardements ont repris avec intensité après une accalmie de toute la nuit. L'étau se resserre autour de cette ville, les troupes syriennes s'employant à en couper les voies d'accès, notamment un sentier de montagne parcouru par les miliciens de M. Bechir Gemayel. Les deux hôpitaux ne sont plus utilisables et un centre de la Croix-Rouge, animé par une vingtaine de secouristes volontaires, a été atteint lundi par dix obus qui en ont détruit la majeure partie. On déplore vingt morts durant la journée de lundi.

Au sixième jour de la crise, on ne voit toujours pas d'issue se dessiner malgré l'annonce de la venue, ce mardi 7 avril, à Beyrouth, du ministre syrien des affaires étrangères, M. Abdel Hamil Khaddam, qui fait suite à un entretien téléphonique entre les présidents libanais, Elias Sarkis, et syrien, Hafez El Assad. Dans l'attente des résultats de cette visite, un *modus vivendi* s'est donc établi, mais un éventuel échec risque de relancer la violence.

Ce que l'on sait des positions des parties ne porte pas à l'optimisme. Les autorités syriennes s'en tiennent à une position de principe et à une fermeté qui s'est manifestée clairement durant l'entrevue de l'émissaire du président Giscard d'Estaing, M. de Guiringaud, avec le président Assad. La fin de non-recevoir opposée à ce dernier aurait été polie, mais glacée, bien que M. de Guiringaud, à l'époque ministre des affaires étrangères, soit l'homme qui, en octobre 1978, avait quasiment justifié les opérations militaires syriennes au plus fort des bombardements du secteur chrétien de Beyrouth.

De leur côté, les milices chrétiennes continuent d'affirmer qu'elles ne veulent pas d'un cessez-le-feu les laissant à la merci des troupes syriennes et qu'elles sont déterminées à crever l'abcès, mais on ne voit pas comment elles pourraient le faire sauf intervention militaire israélienne. Une déclaration du secrétaire d'Etat américain, M. Haig, et deux survols de Beyrouth par des avions israéliens ont donné quelque consistance à cette hypothèse.

Enfin une nouvelle donnée est apparue, qui n'est pas sans rendre les choses encore plus complexes. L'armée libanaise, qui s'était effacée durant la guerre de 1975-1976, puis désagrégée, refait surface : les hostilités en cours ont déjà eu pour conséquence de redorer son blason ; mais aussi de la placer carrément sinon dans le camp chrétien, du moins dans le camp antisyrien. Les soldats libanais se trouvent aux premières lignes à Beyrouth, donc, en fait, dans le même camp que les milices de Bechir Gemayel. Opposés à l'armée syrienne et à l'Armée de libération de la Palestine (A.L.P.), ils se sont battus (chrétiens et musulmans), surtout chiites, côte à côte, comme en atteste la liste des blessés et des morts, et ont enlevé quelques positions. La situation est tout à fait paradoxale : les armées libanaises et syro-palestinienne qui s'affrontent sont toutes deux, théoriquement, des « forces de la légalité » à la disposition du président de la République. Au demeurant, elles se battent certes au canon, mais se ménagent... dans leurs communiqués. Enfin, l'armée libanaise restitue aux troupes syriennes des positions qu'elle enlève aux troupes palestiniennes.

« L'autre Beyrouth » vit normalement en apparence, mais chacun sait que les troubles risquent de dégénérer. Le Mouvement national (progressiste) a pris fait et cause pour les thèses syriennes et lancé un appel à la mobilisation générale. Mais sans trop convaincre la population, d'autant que, en marge des inévitables déclarations publiques, le chef de ce regroupement des forces progressistes, M. Walid Joumblatt, s'emploie à éviter les surenchères inutiles, notamment celle qui aurait consisté à attaquer les casernes de l'armée en secteur palestino-progressiste. Les Palestiniens se tiennent eux-mêmes sur une grande réserve, cherchant à éviter d'être entraînés dans la présente phase de la guerre libanaise, bien que l'A.L.P. (théoriquement palestinienne, mais inféodée à la Syrie) y soit directement mêlée.

Multipliant les démarches pour essayer de circonscrire la crise, le président Sarkis — qui reçoit ce mardi l'émissaire de M. Giscard d'Estaing, — a convoqué l'ambassadeur soviétique et lui a demandé une intervention modératrice de Moscou auprès de Damas.

LUCIEN GEORGE.

M. Haig juge « inacceptable » la « brutalité » de l'action syrienne

Les Etats-Unis ont intensifié leurs efforts diplomatiques en vue de parvenir à un règlement pacifique de la nouvelle crise au Liban, a fait savoir, le lundi 6 avril, le département d'Etat.

Avant de quitter Jérusalem pour Amman, où il s'est entretenu, lundi, avec le roi Hussein de Jordanie des implications de la crise libanaise M. Haig avait condamné l'action syrienne au Liban : « *Nous considérons la brutalité de l'action syrienne contre les zones chrétiennes comme un tournant dans les événements totalement inacceptable quelle que soit la norme internationale invoquée.* » « *L'impossibilité de parvenir rapidement à un cessez-le-feu*, a-t-il poursuivi, *serait extrêmement grave. J'espère beaucoup, bien qu'il ne me soit pas encore possible d'être optimiste, qu'il y aura un retour à la retenue, à la loi et au bon sens.* »

Un haut fonctionnaire américain accompagnant M. Haig a affirmé que le Liban se trouvait « *au bord d'un déclenchement des hostilités* » et que « *la situation n'y avait jamais été aussi mauvaise depuis les bombardements de 1978* ». Ce haut fonctionnaire, qui a requis l'anonymat, a estimé qu'il existait de « *fortes pressions, en Israël, pour que le gouvernement fasse quelque chose pour protéger les chrétiens* » et que Jérusalem pourrait intervenir si aucun cessez-le-feu n'était respecté. Il a indiqué que le projet d'envoyer en Syrie l'un des membres de la délégation accompagnant M. Haig a été abandonné à la suite des affrontements au Liban.

Le département d'Etat avait indiqué la semaine dernière qu'un haut fonctionnaire, vraisemblablement M. Maurice Draper, sous-secrétaire d'Etat adjoint pour le Proche-Orient, se rendrait dans plusieurs pays de la région, dont l'Irak, la Syrie et le Liban, dans les jours suivant le voyage de M. Haig.

Aux Nations unies, M. Waldheim s'est déclaré « *profondément préoccupé* », lundi, par « *la nécessité absolue d'établir un cessez-le-feu durable au Liban en tant que préalable à toute autre mesure destinée à stabiliser la situation* ». On a indiqué à l'ONU que le sous-secrétaire général des Nations unies pour les affaires politiques spéciales, M. Urquhart, chargé particulièrement de la FINUL, devait quitter New-York lundi soir pour une mission qui le mènera successivement à Beyrouth, à Naquora (quartier général de la FINUL), à Jérusalem et à Damas. On précise que cette mission a été décidée avant l'aggravation de la situation au Liban et a principalement trait à des questions concernant la FINUL.

A Tunis, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Klibi, a lancé un appel à la cessation des combats au Liban et a demandé à tous les Libanais de « *soutenir l'autorité légale et de la renforcer afin de la mettre en mesure de repousser le danger de partition et de vouer à l'échec l'entreprise d'Israël qui rêve de démolir le modèle libanais si original, c'est-à-dire la coexistence de familles spirituelles qui constitue le meilleur démenti infligé à l'entité sioniste* ».

● *Une équipe médico-chirurgicale de quatre membres de Médecins sans frontière*, dirigée par le président du mouvement, le docteur Francis Charhon, anesthésiste-réanimateur, s'est rendue lundi 6 avril au Liban, avec son matériel. Trois équipes du M.S.F. sont maintenues en alerte à Paris. D'autre part, les médecins du Secours populaire français annoncent qu'ils préparent l'envoi d'urgence d'une équipe au Liban. Le Secours populaire français rappelle que des dons peuvent lui être adressés, avec la mention « Pour les populations du Liban », 9, rue Froissard, 75003 Paris, C.C.P. 654 37 H.

La France envoie deux Transall en mission d'aide médicale et dépêche un émissaire auprès du président Sarkis

Deux avions Transall C-160 de l'armée de l'air française transportant une aide médicale devaient décoller, mardi matin 7 avril, pour Beyrouth, le gouvernement libanais ayant accepté l'offre d'assistance formulée lundi matin par le président Giscard d'Estaing. Le chef de l'Etat a également dépêché sur place M. Hubert Argod, ancien ambassadeur à Beyrouth.

Chacun des deux appareils, indique-t-on au ministère de la défense, transportera cinq médecins, deux infirmières, soixante-deux brancards et des médicaments. Ils ramèneront — à une date qui n'a pas été précisée — des victimes libanaises des bombardements de Zahlé qui seront soignées dans des hôpitaux français.

Expliquant ces décisions, M. Giscard d'Estaing a déclaré lundi au cours d'une réunion électorale à Montreuil (Seine-Saint-Denis) : « *Ce matin encore, j'étais amené à me préoccuper de la situation douloureuse du Liban, pays, vous le savez, frère du nôtre dans lequel il existe des communautés de chrétiens qui ont notre tradition de foi et de langue ; pays qui, actuellement, est déchiré une fois de plus par des affrontements et par des bombardements fratricides. Il fallait donc décider, d'abord, d'envoyer une aide humanitaire au Liban. Il fallait ensuite — ce que j'ai fait cet après-midi — dépêcher un envoyé de la France au président du Liban, pour voir ce qui pouvait être entrepris sur le plan politique pour mettre fin à ces bombardements et à ces affrontements, et pour saisir, aux niveaux les plus efficaces, les instances internationales.* »

Pour sa part, M. Michel Debré demande dans une question écrite au ministère des affaires étrangères « *s'il n'estime pas du devoir de la France de prendre la défense des Libanais soumis à d'intolérables destructions et à un génocide progressif* ». M. Debré demande aussi « *s'il ne convient pas de provoquer une réunion des nations européennes attachées aux idées de tolérance religieuse, de droits de l'homme, et du droit des peuples à déterminer librement leur destin afin de prendre, d'un commun accord, d'abord des mesures de sauvegarde pour les vies humaines, ensuite des mesures de nature à rétablir l'autorité du gouvernement légitime sur le territoire libanais en vue de procéder à des élections libres.* »

M. Chirac préconise une action diplomatique plus forte

M. Jacques Chirac a évoqué lundi 6 avril devant l'Association de la presse étrangère la situation au Liban en disant : « *Il faudrait une action diplomatique plus forte que celle conduite actuellement pour qu'un accord entre les phalangistes de M. Gemayel et les palestiniens de M. Arafat puisse amener le retrait des troupes syriennes.*

» *Le Liban n'a pas vraiment d'Etat, n'a pas vraiment de capitale, n'a pas vraiment de territoire, n'a pas vraiment d'armée, il faut donc l'aider à restaurer son essence d'Etat et pour cela faire en sorte qu'il puisse s'installer réellement à Beyrouth... Je crois que l'on pourrait imaginer l'envoi, si le président Sarkis le demande, d'une force internationale, qui à la limite pourrait être une force française, pour établir une zone de paix à Beyrouth. A partir de là il pourrait être possible d'entamer un processus de paix au Liban.* »

M. Michel Rocard (P.S.) estime qu'il « *n'est que trop visible* » que « *certains semblent souhaiter une partition* » du Liban. Relevant qWue cette solution est « *à tous égards inacceptable* », il se déclare « *convaincu que seul un règlement global des questions — et au premier rang la question palestinienne — peut ramener une paix durable au Liban comme dans l'ensemble de la région* ».

« *Dans une telle perspective*, ajoute M. Rocard, *une action autonome de la France et de l'Europe peut être déterminante. Ce devra être une des premières initiatives demain d'un gouvernement de la gauche non suspect de complaisance pétrolière et bénéficiant de sympathies chez tous les intéressés que de contribuer à renouer les fils de la négociation d'ensemble, plus que jamais indispensable.* »

Le P.S. condamne d'autre part les bombardements syriens et « *demande un cessez-le-feu immédiat et garanti* ».

M. Michel Crépeau, président du M.R.G. et candidat à l'élection présidentielle, a adressé lundi un télégramme au chef de l'Etat syrien pour lui demander « *d'user de toute (son) influence pour que cesse enfin le massacre de populations innocentes* ».

LA GUERRE DU GOLFE

« Le cessez-le-feu et le retrait irakien doivent être simultanés » déclare le président Bani Sadr

Téhéran (A.F.P.). — L'Iran a rejeté, lundi soir 6 avril, les nouvelles propositions de la mission islamique concernant le règlement du conflit avec l'Irak. Ces propositions prévoient, selon le président Bani Sadr, un cessez-le-feu qui serait suivi d'un examen du problème frontalier, puis d'un retrait irakien à l'intérieur des frontières fixées en fonction des résultats de cette étude, après création d'un tribunal chargé d'« *étudier l'agression* ».

Après en avoir rendu compte au Conseil supérieur de défense réuni à Téhéran, le chef de l'Etat a souligné que « *les deux pays ont déjà précisé leurs frontières et signé un accord en 1975, de sorte que les Irakiens peuvent se replier à l'intérieur de ces frontières* ». « *Le cessez-le-feu et le retrait (irakien) sont inséparables et doivent être simultanés* », a-t-il précisé. Il a affirmé que le rôle du « tribunal » ne doit pas consister à « *étudier l'agression* » mais « *à identifier l'agresseur et à étudier les séquelles de l'agression pour les éliminer* ». M. Bani Sadr a déploré « *les ambiguïtés* » des propositions de la mission mais n'a pas fermé la porte à la négociation, laissant entendre que le « *comité des neuf* » pourrait poursuivre sa quête de la paix.

Au cours d'une escale à Rome où il a été reçu par le pape, M. Habib Chatti, secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique, avait précisé que les deux pays s'étaient engagés à donner leurs réponses avant la fin de la semaine et qu'il s'attendait à ce qu'elles soient « *dans une large mesure positives* ».

D'autre part, M. Reza Sadr, directeur du journal *Mizan* et ancien ministre du gouvernement Bazargan, a été arrêté lundi « *pour avoir diffusé des calomnies et des insultes* ». Il reprochait, en fait, à l'ayatollah Behechti de cumuler les fonctions de chef de l'appareil judiciaire et de secrétaire général du Parti de la république islamique.

ASIE

Afghanistan

LE TÉMOIGNAGE D'UN EXPERT INTERNATIONAL

La résistance renonce à l'improvisation et se structure en vue d'un long conflit

De notre correspondant

New-Delhi. — La cinquantaine, le visage grave, fatigué, un regard las, où flotte de la déception. L'homme avec qui nous nous entretenons, dans la capitale indienne, a passé plusieurs années en Afghanistan où, membre d'une organisation internationale, il a participé, de concert avec les fonctionnaires locaux, à la mise en œuvre de programmes éducatifs. Aujourd'hui, il quitte le pays. Et son départ ressemble un peu à une fuite, la fuite d'un homme qui s'est consacré avec passion à sa tâche, mais estime le moment venu de battre en retraite, une présence prolongée ne pouvant, à son avis, que cautionner une situation devenue décidément injustifiable, celle créée par l'intervention soviétique.

Cet homme, nous l'avions déjà rencontré à plusieurs reprises à Kaboul, lorsque l'accès de cette ville était possible. Le cœur à gauche, il était de ceux pour qui la révolution d'avril 1978 constituait peut-être la préface d'un ordre socialiste meilleur. L'aube de temps nouveaux.

Observateur attentif mais lucide de la politique afghane, ses analyses n'avaient jamais cessé d'être empreintes de retenue, de prudence et d'espoirs. Il critiquait souvent mais toujours avec pudeur, comme à contre-cœur. Reste que, au-delà de ses convictions, la résistance du peuple afghan emportait sa sympathie, sinon son adhésion.

Aujourd'hui, il se considère « en dissidence » et dresse le « constat d'échec » d'une expérience dont il a suivi, avec minutie, les soubresauts, bénéficiant, pour ce faire, de contacts multiples, à la base comme au sommet.

« *Au départ*, observe-t-il, *le schéma idéologique de Babrak Karmal, dirigeant du Parcham (le Drapeau), était, du point de vue de la stratégie, tout à fait correct. Face à un parti dont l'appareil était déchiré, vidé, épuré, mais où les éléments khalquis (membres du Khalq, le Peuple) restaient majoritaires, conscient de l'isolement du pouvoir et des conséquences négatives d'une application brutale de mesures sociales qui ébranlaient une société figée sur ses traditions, il avait compris que, pour réaliser son programme — un programme réaliste, — il lui fallait impérativement s'assurer une assise populaire, et d'abord, condition primordiale, mettre fin aux divisions qui déchiraient le parti, rassembler khalquis et parchamis au sein d'un parti unique, étape préalable à la constitution d'un vaste front national.* » « *Seulement*, constate-t-il, *rien de cela n'a marché. Au contraire, les contradictions au sein du pouvoir se sont accentuées.* »

« *Pour survivre, cependant, Karmal avait absolument besoin d'un parti cohérent.* » Aussi l'unification s'est-elle opérée par l'élimination des éléments hostiles, par la mise sur la touche des khalquis, ces nationalistes quin'avaient jamais accepté l'intervention et la présence des troupes soviétiques. « *Ceux qui n'ont pas « retourné leur veste » ont perdu leurs postes. Récemment encore, en février et en mars, les limogeages se sont multipliés* », déclare notre interlocuteur. Résultat : la dislocation de l'appareil politique s'est poursuivie, tandis que le sentiment antisoviétique se nourrissait de la présence, de plus en plus mal supportée, des troupes étrangères.

« *Karmal*, ajoute-t-il, *n'en a pas moins poursuivi l'organisation de manifestations destinées à faire croire aux Afghans, ainsi qu'à l'étranger, que le regroupement de la nation autour de ses dirigeants s'opérait malgré tout.* » D'où la multiplication des congrès, des réunions d'organismes divers, regroupant les jeunes, les travailleurs, les femmes. D'où également ces « *jirgas* », les assemblées afghanes traditionnelles, destinées à témoigner du ralliement continuel des tribus au régime. « *Autant de shows publicitaires sans aucune signification* », estime-t-il.

La carotte et le bâton

Il fallait aussi recréer un appareil militaire, car, à la fin de l'année 1979, « *l'armée afghane était démantelée et ne comptait guère plus de 40 000 soldats. Une réorganisation s'imposait donc* ». Son objectif : la mise sur pied d'une armée populaire. D'où la nouvelle loi sur le service militaire destinée à remplir les casernes. « *Successivement, on manie la carotte et le bâton.* » La carotte, en accordant de multiples avantages aux membres de l'armée. « *Le bâton, en déclenchant, une fois constaté l'échec des mesures prises, une véritable chasse aux jeunes afin de les incorporer de force. Ce qui explique l'atmosphère d'Etat policier qui règne à Kaboul depuis plusieurs mois, les recherches, les perquisitions, le déploiement des forces militaires et miliciennes, les barrages, les contrôles d'identité, la fouille des taxis, dont la plupart des chauffeurs sont d'ailleurs des indicateurs.* »

Un appareil policier extrêmement efficace a été mis en place, des services de sécurité sophistiqués, réorganisés avec l'assistance des Soviétiques. « *Aujourd'hui*, constate-t-il, *Kaboul vit dans la peur, sous le règne de la dénonciation, du mouchardage.* » Même les familles ne sont pas épargnées. « *Il est vrai que le pouvoir se sent constamment menacé.* » A la moindre occasion, à l'approche d'une date susceptible de donner lieu à une manifestation populaire, les troupes sont mises en état d'alerte, les blindés déployés et postés aux points stratégiques de la ville.

« Une armée soviétique démoralisée et dévoyée »

Qui dirige l'Afghanistan ? « *Apparemment le gouvernement de Karmal, mais en réalité les Soviétiques.* »

Ces derniers contrôlent-ils réellement le pays ? « *On pensait que, l'hiver venu, l'activité de la résistance se ralentirait. En fait, on a assisté à un harcèlement constant des occupants et ce dans toutes les régions du pays.* » « *Ce qui est frappant*, relève notre interlocuteur, *c'est le pourrissement de l'armée soviétique. Une armée sans allure, sans tenue, sans moral.* »

En mars 1980, se souvient-il, un journaliste occidental, retenu pendant plusieurs heures dans un camp soviétique, y avait vu affichée une circulaire menaçant de sanctions disciplinaires graves les soldats coupables de laisser-aller. Notre interlocuteur confirme, au passage, l'existence, à la prison de Pule Charki, d'une section spéciale destinée aux soldats soviétiques.

« *A Kaboul*, poursuit-il, *l'armée russe apparaît presque comme une armée de clochards, de trafiquants. Il existe dans la capitale afghane un incroyable marché parallèle. Les Soviétiques veulent de l'argent, pour acheter, par exemple, du hash, ou du sexe : les magazines du style Playboy ou Lui se vendent à prix d'or. Pour obtenir cet argent, ils vendent des aliments (biscuits ou conserves), mais, surtout, des pièces détachées de véhicules militaires : des batteries, des pneus des carburateurs. Parfois aussi, ils volent ou pillent les magasins.* » « *C'est du véritable gangstérisme* », observe notre interlocuteur, dont la voiture, convoyée jusqu'à la frontière pakistanaise par un ami afghan, a été arrêtée par les Soviétiques et délestée de tous ses gadgets occidentaux. « *Les bagages y seraient passés si un convoi n'était arrivé à ce moment.* »

Où en est la résistance ? Selon lui : « *On constate une désaffection croissante à l'égard du Hezb-i-Islami de Golbuddin, organisation qui, semble-t-il, se serait discréditée par des actes terroristes.* » Ses militants refuseraient désormais de reconnaître son autorité et son influence irait s'amenuisant.

Le pouvoir sur la défensive

En ce qui concerne les réactions du peuple afghan, les démonstrations de février 1980, à Kaboul, ont été, à son avis, « *l'illustration parfaite du caractère spontané, inconscient, de la révolte contre l'occupant* ». Aujourd'hui, relève-t-il, *on assiste à une évolution des comportements, avec la prise de conscience que la lutte contre les Soviétiques risque d'être longue. Le temps de l'improvisation semble terminé.* » On réalise, à présent, que l'heure n'est plus au combat de panache, mais à une lutte dure contre l'appareil de terreur mis en place. « *Au sein de la résistance, la tendance est à la structuration, à la concertation, mais*, reconnaît-il, *on est encore loin d'une unité d'action et on observe encore, au sein de cette résistance, des règlements de comptes sanglants.* »

A en croire un rapport du Pentagone (*le Monde* daté 29-30 mars), les Soviétiques auraient cependant gagné la partie. Partage-t-il cet avis ? « *Absolument pas. Le pouvoir est plus que jamais sur la défensive.* » D'où ses réflexes policiers, d'où aussi la réapparition de la torture. « *Un ami me disait récemment : « Il fut un temps où il » y avait une prison à Kaboul : » Pule Charki. Aujourd'hui, c'est » toute la ville qui est une » prison.* »

PATRICK FRANCES.

● *Le Mouvement de soutien à la résistance du peuple afghan (M.S.R.A.)*, 20, rue Pierre-Brossolette, 93130 Noisy-le-Sec, nous prie d'indiquer qu'il s'est associé à l'appel pour l'aide aux populations afghanes (*le Monde* du 7 mars) lancé par différentes associations humanitaires françaises.

● *La France va effectuer un don de 12 000 tonnes de céréales au Pakistan pour l'aide aux réfugiés afghans* a-t-on appris, le lundi 6 avril, à Paris.

Le Monde

politique

La campagne de M. Giscard d'Estaing

A MONTREUIL : « Vous allez voir monter les forces du bon sens »

M. Valéry Giscard d'Estaing devait se rendre, mardi 7 avril, à Amiens, municipalité à direction communiste, et à Lille, municipalité à direction socialiste, où il avait l'intention d'aborder les problèmes des employés et des cadres moyens. La veille, le « citoyen-candidat » avait présidé une réunion publique à Montreuil (Seine-Saint-Denis), un « banquet républicain » à Maisons-Alfort et un meeting sous chapiteau à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne).

« Je viens ici comme le chef du parti de l'opposition », a-t-il dit à Montreuil, municipalité communiste située dans une circonscription détenue par le P.C.F., qui occupe les neuf sièges de député attribués au département de la Seine-Saint-Denis. Le parti communiste avait d'ailleurs fait savoir qu'il recevait la visite du chef de l'Etat candidat à sa propre succession comme une « provocation ». « L'Humanité » a ressenti les propos tenus à cette occasion par M. Giscard d'Estaing comme un « affront ».

Il est vrai qu'il fallait oser dire que le parti communiste considère cette région comme sa « propriété privée », et que les municipalités qu'il détient « méconnaissent les besoins et les aspirations des Français ». Si cela était exact, il y a longtemps que les partisans de M. Giscard d'Estaing auraient bouté hors de la banlieue parisienne, à la faveur des consultations électorales, ceux que le « citoyen-candidat » appelle les « collectivistes ». Il est également audacieux de prétendre connaître la vie des « banlieusards » de la capitale, « ses joies et ses servitudes », en se prévalant de l'expérience de maire de Chamalières, « commune de la banlieue de Clermont-Ferrand ».

Ainsi, le « candidat Giscard » a utilisé chez ses adversaires le ton que le président Giscard d'Estaing leur reproche d'employer à son égard. Il l'a fait devant des auditoires réduits. Un millier de personnes à Montreuil, trois mille à Charenton, et un « banquet républicain » de mille couverts, c'est peu pour deux départements à forte concentration urbaine. Il est vrai que le système de sélection des foules giscardiennes invitées aux réunions publiques du chef de l'Etat est particulièrement restrictif.

JEAN-YVES LHOMEAU.

En fin d'après-midi, M. Valéry Giscard d'Estaing s'adresse à un millier de personnes réunies à Montreuil (Seine-Saint-Denis). « *Le parti communiste*, dit-il, sous les applaudissements de son auditoire, *est contre la propriété privée. Eh bien, la Seine-Saint-Denis n'est pas la propriété privée du parti communiste français !* »

M. Giscard d'Estaing évoque les efforts qui ont été engagés en matière d'équipements publics, en faveur de la création d'espaces verts, dans ce département et, plus généralement, dans le nord-est de la région parisienne. L'image de la banlieue nord-est « *serait meilleure*, dit-il, *si certaines municipalités ne s'ingéniaient pas à la brouiller pour des raisons partisanes* ». « *Je n'oublie pas*, ajoute-t-il, *que je viens ici comme le chef du parti de l'opposition, l'opposition libérale au collectivisme municipal. Ces municipalités méconnaissent les besoins et les aspirations des Français. Les Français veulent la liberté et le respect d'autrui, et on leur montre des manifestations orchestrées, de sectarisme et de racisme. Les Français veulent un emploi : on leur annonce la multiplication des conflits sociaux (...). Les Français veulent devenir propriétaires de leur maison. Combien de maisons individuelles a-t-on construites dans les municipalités collectivistes ?* ».

« *Ma conception de la démocratie est différente*, affirme M. Giscard d'Estaing. *J'ai banni l'esprit partisan de mon action publique (...). Mes concurrents ne sont pas avares de critiques (mais) aucun d'entre eux n'a pu me reprocher d'avoir utilisé les moyens de l'Etat pour favoriser au détriment des autres les catégories sociales ou les régions qui soutenaient ma politique.* »

M. Giscard d'Estaing aborde ensuite la partie purement politique de son discours et assure : « *Vous allez voir monter, au cours des trois prochaines semaines, les forces de la raison, les forces du bon sens. Vous allez constater que c'est la France profonde que l'on va voir sur la surface de la France et vous allez voir qu'elle est la plus nombreuse.* »

Le président sortant, parlant de l'emploi, dénonce « *la légèreté des propositions* » qui sont avancées par ses concurrents. Ces propositions lui paraissent « *légères, inconséquentes, sans substance* ». « *Il y avait dans la presse*, dit-il, *le « jeu des sept erreurs ». En entendant certains discours, vous pouvez jouer maintenant au jeu des trente-quatre erreurs. (...) Jamais un chiffre n'était exact, jamais une affirmation n'était soutenue par un fait objectif. (...) Si l'on mettait en application des propositions inconsidérées, si l'on creusait le déficit budgétaire de la France et son déficit extérieur, si l'on affaiblissait sa monnaie, alors, par rapport à la situation actuelle, ce ne serait pas une alternative d'amélioration, ce serait la ruine.* »

« *Un chiffrage rapide a montré que les propositions qui sont faites*, ajoute-t-il, *représentent déjà — et nous ne sommes que le 6 avril ! — plus de 140 milliards de francs supplémentaires à la charge de l'Etat.* » M. Giscard d'Estaing déclare qu'il n'a trouvé dans les propositions de ceux qui « *peuvent gérer à longueur d'année le « ministère de la parole »* » que « *quelques platitudes non chiffrées et non susceptibles d'application* ». M. Giscard d'Estaing ajoute que sa campagne se poursuivra, du point de vue économique, autour de « *trois piliers : le franc, l'emploi, l'investissement pour l'activité* ».

M. Giscard d'Estaing conclut son discours de Montreuil en souhaitant l'élargissement de la majorité. « *Elle existe déjà*, dit-il. *Ce sont les Françaises et les Français qui ont rejeté, en 1978, le programme commun de gouvernement (...). Je souhaite que cette majorité s'élargisse (...). Cette majorité, elle est constituée actuellement d'une majorité parlementaire. C'est une majorité qui a conclu un contrat pour cinq ans. Elle a conclu ce contrat avec qui ? Pas avec le président de la République, mais avec ses électeurs, et puisque, en 1978, cette majorité s'est présentée en commun devant les électeurs et qu'elle a signé ce contrat pour cinq ans, pourquoi croyez-vous qu'elle veuille, au printemps de 1981, le déchirer ? C'est pourquoi je lui fais confiance. C'est pourquoi je ne proposerai pas la dissolution de l'Assemblée nationale. C'est pourquoi, fidèle aux engagements qu'ils ont pris vis-à-vis du corps électoral et qu'ils ont pris pour cinq ans, les députés de la majorité soutiendront l'action du nouveau gouvernement, du nouveau septennat.* »

M. Giscard d'Estaing quitte la Seine-Saint-Denis pour le Val-de-Marne et préside, à Maisons-Alfort, un « banquet républicain » de mille couverts en présence de MM. Alain Poher, président du Sénat, sénateur de ce département. Après l'allocution de bienvenue prononcée par le maire de la ville, M. René Nectoux (U.D.F.), le président sortant intervient brièvement.

Il se rend ensuite à Charenton où l'attendent, sous un chapiteau, deux mille cinq cents à trois mille personnes et, à la tribune, MM. Alain Poher, Alain Griotteray, maire (U.D.F.) de Charenton, Didier Bariani, député U.D.F. de Paris et président du parti radical socialiste, Jean-François Deniau, chargé des « dossiers et thèmes » dans l'état-major de campagne du « citoyen-candidat », Jean-Marie Poirier, maire de Sucy-en-Brie (Val-de-Marne) et porte-parole de l'Elysée.

M. Bariani déclare : « *Il est des moments où toute tiédeur apparaît dépassée. Le moment est venu. Je suis à vos côtés, sans réticence, avec enthousiasme.* »

La qualité de la vie

M. Giscard d'Estaing prend la parole et décrit la situation, telle qu'il la voit, de la région parisienne : « *La croissance démographique de la région est aujourd'hui maîtrisée. Les grands projets de l'urbanisme de béton ont été prohibés. Des jardins seront plantés aux Halles et à La Villette. La tour Apogée, la voie express rive gauche, la radiale Vercingétorix ont été abandonnées dès le début de mon septennat. Priorité a été donnée aux transports en commun sur l'automobile. Les espaces verts aménagés depuis 1974 en Ile-de-France représentent l'équivalent d'un bois de Boulogne supplémentaire chaque année. La région parisienne est la région la plus dynamique quant à la natalité des entreprises ; trois entreprises nouvelles y naissent pour deux entreprises qui disparaissent. La qualité de vie dans les banlieues sera l'un des objectifs du septennat nouveau.* »

Le président sortant présente une série de mesures qui s'inscrivent dans le cadre de la réforme des aides au logement. Elles sont plus particulièrement destinées aux jeunes (voir encadré). Il indique ensuite que si « *le premier septennat* (dans le domaine du cadre de vie) *a été consacré à la reconquête des espaces verts* », le « *septennat nouveau sera consacré à la lutte contre le bruit* ».

Après avoir rendu hommage à « *l'action tenace, courageuse, désintéressée et compétente* » de M. Raymond Barre, M. Giscard d'Estaing rappelle qu'en 1972, à Charenton, il avait dit que « *la France devait être gouvernée au centre* » (1). « *C'est ce qui s'est passé*, ajoute-t-il. *Il a été à la mode de dénigrer le centre. On disait : le centre c'est une espèce de mélange... (On employait parfois des mots moins aimables ... qui n'a pas la capacité de résister dans les circonstances difficiles. Si vous appuyez dessus, il vous lâchera, il vous abandonnera.* »

« *J'observe que le centre a fait face à la tempête. Finalement, c'est au centre que les Français ont des chances de se rencontrer.* »

M. Giscard d'Estaing conclut une nouvelle fois en évoquant la majorité : « *J'entends ne rien faire, ne rien dire qui puisse compromettre l'unité de la majorité. Il y faut parfois de la retenue, de la discipline sur soi-même. Je la garderai jusqu'au bout. A qui profiterait la division de la majorité ? Est-ce que la division de la majorité a une chance quelconque de profiter à elle-même. Aucune.* »

(1) Le 10 octobre 1972, à Charenton, M. Giscard d'Estaing avait déclaré : « *Assurée de sa majorité, la France souhaite être gouvernée au centre.* »

DES ÉLUS DU CNIP APPELLENT A VOTER POUR M. GISCARD D'ESTAING

Plusieurs personnalités politiques, membres ou anciens membres du CNIP (Centre national des indépendants et paysans), appellent, dans une déclaration rendue publique lundi 6 avril par le service de presse de M. Giscard d'Estaing, à voter pour M. Giscard d'Estaing dès le premier tour de l'élection présidentielle.

Le conseil politique du CNIP s'était prononcé, dimanche 5 avril, en faveur de M. Jacques Chirac, à une majorité de 80 % (« le Monde » du 7 avril).

Parmi les signataires de l'appel figurent huit sénateurs (MM. Jean Bénard-Mousseaux, Pierre Bouneau, Jacques Descours Desacres, Louis de la Forest, Paul Guillard, Léon Jozeau-Marigné, Jacques Ménard, Guy Petit), quatre députés (MM. Michel Delprat, Henri Ginoux, Maurice Ligot, Jean Pineau) et le secrétaire d'Etat à l'agriculture, M. Jacques Fouchier.

● *L'Union des juifs pour la résistance et l'entraide* (U.J.R.E.), formation de tendance progressiste appartenant au Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), exprime son « étonnement » après la publication de la déclaration du CRIF relative à l'élection présidentielle (*le Monde* du 2 avril). L'U.J.R.E. indique qu'il a voté contre cette déclaration et que son désaccord porte, notamment, sur la position exprimée à propos du Proche-Orient.

Mme GISCARD D'ESTAING : « ON PEUT ÊTRE LIBRE » QUAND ON EST L'ÉPOUSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Répondant aux questions de Françoise Gilles dans l'hebdomadaire *Elle* daté du 13 avril, Mme Anne-Aymone Giscard d'Estaing affirme qu' « *on peut être libre* » quand on est l'épouse du président de la République. Elle ajoute : « *A condition d'accepter les contraintes que ça représente, mais c'est une liberté. C'est un fait qu'il y a des épouses de président (...) qui ne l'ont pas accepté.* »

A la question : « *Ressentez-vous le besoin pour les femmes d'avancer et, en particulier, d'exister par elles-mêmes ?* », Mme Giscard d'Estaing répond : « *Tout à fait. Je crois d'ailleurs que, de ce côté-là, il y a déjà eu un grand chemin de fait. Mais personnellement, je ne crois pas que le fait d'avancer signifie obligatoirement revendiquer de mener exactement la même vie que les hommes. Il peut y avoir des femmes, en effet, pour qui une vie d'homme convient. Mais il peut y avoir des femmes qui ne le désirent pas et à qui ça n'apporte aucun épanouissement. A ce moment-là, il me paraît tout à fait normal qu'elles choisissent de mener une vie de femme plus traditionnelle, tout en conservant parfaitement le sentiment de leur personnalité et de leur liberté. Ce n'est pas une aliénation du tout.* »

Nouvelles aides au logement

Les mesures annoncées à Charenton, lundi 6 avril, par M. Giscard d'Estaing en faveur du logement sont de trois ordres : « *Aide à la première propriété, à la première location, aux économies d'énergie.* »

● Aide à la première propriété : un « plan d'épargne propriété » sera offert aux jeunes ménages. « *Moyennant un effort personnel d'épargne adapté à leur situation personnelle, ils pourront obtenir le financement complet de leur acquisition, quels que soient les aléas de la politique monétaire, quel que soit le régime de l'encadrement du crédit* ». Ce type d'aide pourrait toucher cinquante mille ménages chaque année.

● Aide à la première location : il s'agit de faciliter le logement des jeunes célibataires. M. Giscard d'Estaing propose « *de leur offrir une aide personnalisée au logement, calculée de façon forfaitaire qui tiendra compte de leur niveau de ressource* ». Les barèmes de l'aide personnalisée au logement seront, dans le même temps, revalorisés « *de manière à bénéficier aux cadres moyens et aux employés qui en sont actuellement exclus* ».

● Aide aux économies d'énergie : « *Tout propriétaire de logement qui veut réaliser des travaux d'économies d'énergie pourra bénéficier d'un prêt spécial. Le montant et la durée de ce prêt seront calculés de manière à ce que la première annuité soit inférieure à l'économie qu'il réalisera sur ses charges de chauffage. Ce système a été expérimenté en 1980 dans plusieurs villes. Si je suis élu*, a déclaré M. Giscard d'Estaing, *je proposerai sa généralisation à partir de 1981.* »

Un ton plus offensif

(*Suite de la première page.*)

C'est bien pour corriger une tendance à trop de modération — née peut-être d'une excessive assurance initiale, — pour sortir d'une certaine grisaille et de l'atonie, que le chef de l'Etat a décidé de donner un nouveau rythme à sa campagne. A la fin de la semaine dernière, il a entendu des conseillers plus politiques que ceux qui constituent aujourd'hui ses états-majors officiels. MM. Michel Poniatowski et Jean Lecanuet lui auraient fait valoir que ses arguments manquaient d'impact politique. D'où, sans doute, le caractère plus offensif, plus mordant, des propos entendus à Montreuil et Charenton lundi.

Il est fini le temps où le président sortant affectait d'ignorer ses « *concurrents* ». Il en est aujourd'hui à contester, chiffres à l'appui, les propositions de M. Mitterrand. Il y ajoute une volonté de dramatisation puisque, selon lui, la victoire de son adversaire conduirait le pays à la « *ruine* ». En fait, de ses concurrents, il n'ignore plus que les noms, qu'il se garde d'utiliser.

Le souci de politiser la campagne s'est aussi traduit lundi soir par la participation de M. Lecanuet à un face-à-face avec M. Fiterman. (On a constaté lors de cette émission que le « numéro deux » du P.C.F. se montrait relativement plus précis sur l'éventualité d'un désistement de M. Marchais en faveur de M. Mitterrand). La décision de faire entrer en lice le président de l'U.D.F. était, elle aussi, consécutive aux réflexions de la semaine dernière. En constatant les qualités de débatteur du maire de Rouen, devant le dirigeant communiste, quelques-uns des conseillers de M. Giscard d'Estaing n'ont pas manqué de regretter que l'on n'ait pas fait appel à lui plus tôt. De même, sans pour autant être intégrés à l'état-major, des personnalités comme MM. Poniatowski, Soisson ou Fourcade ne cessent de se dépenser en province ou dans les débats : le premier était à Fréjus lundi, le second à Marseille mardi, le troisième s'opposait à M. Herzog (P.C.) lundi à l'université de Nanterre.

Il est question aussi de renforcer l'état-major de la rue de Marignan mais, en ce lieu, la nervosité s'est sensiblement accrue depuis que M. Giscard d'Estaing a, paraît-il, évoqué la possibilité de faire appel à un de ses anciens spécialistes de la communication pour aider le service de presse lors d'un prochain voyage en province. M. Alain Trampoglieri, puisqu'il s'agit de lui, sera-t-il chargé de fonctions officielles et plus importantes ? Ancien journaliste et ancien animateur de l'association Démocratie française, proche collaborateur de M. Poniatowski, il ne compte pas nécessairement que des amis dans les rangs giscardiens...

Une rencontre — un déjeuner — était prévue, mardi matin, à Paris pour traiter de ces sujets et étudier les moyens de donner enfin son vrai souffle au « citoyen-candidat ». Cette réunion a, semble-t-il, été reportée au lendemain. Elle devrait rassembler les techniciens de la rue de Marignan, mais aussi les « politiques » comme MM. Poniatowski, Lecanuet, Pinton, Soisson, Blanc, etc. Autant de noms de personnalités qui avaient bel et bien été tenues à l'écart jusque-là et qu'il s'agit maintenant de mettre à l'ouvrage sans pour autant vexer ceux qui ont assuré la première période de la campagne.

A Amiens et à Lille, le président de la République devait s'employer à confirmer cette pugnacité nouvelle. Il devait aussi traiter de la situation des cadres. Il avait la veille parlé de la vie dans les banlieues et de l'accession à la propriété. Le choix de ces thèmes traduit également un certain recentrage. Dans le schéma initial, la partie « catégorielle » de la campagne devait être épuisée avant que M. Giscard d'Estaing se déclare candidat (on se souvient des mesures prises et des bilans dressés catégorie par catégorie, il y a quelques mois). Mais, là aussi, les arguments utilisés par le P.C. (les banlieues) et l'impact des initiatives de M. Chirac auprès de certains milieux sociaux (artisans, petits commerçants et agriculteurs) ont vraisemblablement conduit le président sortant à modifier son dispositif.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

LE FACE-A-FACE AVEC M. LECANUET SUR TF 1

M. Fiterman : on peut lever l'obstacle

MM. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., et Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., ont débattu, lundi 6 avril, au cours de l'émission « Face à face », sur TF 1, de la politique des communistes, et de quelques autres sujets. Le but de M. Lecanuet était clair : le maire de Rouen entendait priver M. François Mitterrand du bénéfice qu'il pourrait retirer, auprès de l'électorat modéré, de la polémique que mène contre lui le P.C.F.

Négligeant, en apparence, le premier tour de l'élection présidentielle (c'était, en fait, le score de M. Mitterrand le 26 avril qui, à l'évidence, préoccupait le président de l'U.D.F.), M. Lecanuet a demandé à M. Fiterman si M. Georges Marchais se désistera en faveur du candidat socialiste au second tour, et à quelles conditions.

« *Nous ne posons pas de conditions, ce n'est pas la bonne méthode* », a répondu le numéro deux du P.C.F., avant de préciser : « *Il faut un gouvernement avec des ministres socialistes et communistes.* » Et d'expliquer qu'il faut « *se retrouver assez forts, assez nombreux, assez influents le 26 avril, au premier tour, de telle sorte que cette volonté de changement, cette volonté d'union qui existe dans le pays se manifeste clairement, de telle sorte qu'elle compte, que chacun soit amené à la prendre en compte. Et, à partir de là*, a ajouté M. Fiterman, *eh bien ! nous pensons qu'on peut lever l'obstacle* [que constitue l'orientation de M. Mitterrand] *et aller vers ce changement, vers cette union, qui sont nécessaires et qui balaieront votre candidat, M. Giscard d'Estaing.* »

Pour M. Lecanuet, tout était dit. M. Mitterrand, a-t-il souligné, « *est dans votre piège* — c'est un argument dont le maire de Rouen ne se lasse pas, — *et vous êtes un petit peu dans le sien* ». Cette seconde affirmation mettait en relief la première : que le P.C.F. ne puisse faire autrement que d'appeler à voter pour M. Mitterrand le 10 mai prouve seulement, aux yeux de M. Lecanuet, que le candidat socialiste est aujourd'hui, comme il l'a toujours été et en dépit des apparences, prisonnier de son alliance avec les communistes. Plus prisonnier même que du temps du programme commun, car, selon M. Lecanuet, la coalition qui va se reconstituer entre les deux tours de l'élection se fera « *dans l'incohérence, sans programme* », et alors que les communistes entendent « *en être les maîtres, puisqu'* [ils ont] *menacé M. Mitterrand, s'il parvenait au pouvoir, de lui mener la vie dure dans les usines et jusque dans la rue* ».

A tout cela, M. Fiterman n'a rien objecté. M. Lecanuet prit plaisir à observer : « *Nous ne sommes pas en désaccord sur l'analyse de la situation politique.* »

Une fois démontré que voter pour M. Mitterrand ce serait amener les communistes au pouvoir en position de force, le président de l'U.D.F. a pu se livrer à ce que M. Fiterman a appelé son « *numéro* » : la description du « socialisme réel », Budapest, Prague, Szczeczin, demain peut-être Varsovie. M. Fiterman s'est, pour une fois, mis en colère, et il a rappelé à M. Lecanuet que la France vient de livrer des chars d'assaut au Chili et que son ministre des affaires étrangères est allé s'entretenir, à Séoul, avec le chef du régime sud-coréen. « *Je n'ai pas de leçons de liberté et de démocratie à recevoir* », a dit M. Fiterman, auquel, en revanche, une petite leçon de « géopolitique » serait peut-être profitable : dire que les Soviétiques sont à la frontière de la Pologne comme les Italiens à la frontière de la France n'est pas sérieux.

Le responsable communiste, après avoir dû accepter de changer le qualificatif de « *politicien rodé* », qu'il avait appliqué à son adversaire, pour la formule d'« *homme politique chevronné* », a su, par la suite, opposer efficacement les inégalités de la société giscardienne au « *libéralisme à volonté sociale* » dont se réclamait M. Lecanuet. On aura oublié, un instant, le duo si bien accordé dont M. Mitterrand venait de faire les frais.

P. J.

La campagne de M. Mitterrand

A METZ : « J'aurai besoin de tout le monde »

De notre envoyé spécial

Metz. — Les hommes politiques sont des gens pressés, ce qui ne les empêche pas d'être en retard. *M. Mitterrand* n'échappe pas à cette règle. Les mineurs de Freyming-Merlebach qui prenaient la relève à 19 heures, lundi 6 avril, au puits n° 5, ne l'ont pas attendu. Au demeurant, peu nombreux étaient ceux qui savaient que le candidat socialiste devait *venir se recueillir sur* la pierre en marbre portant le nom des seize victimes de la catastrophe du 30 septembre 1976. C'est à peine s'ils se sont arrêtés, intrigués par la foule des journalistes qui battaient la semelle devant l'entrée de la mine.

Quand le candidat socialiste est arrivé de l'aéroport de Sarrebruck, *suivi d'un cortège de voitures*, une cinquantaine de « gueules noires » étaient au rendez-vous. Quelques poignées de main, de rapides bonjours, peu de paroles, *deux minutes de recueillement* et M. Mitterrand était déjà reparti vers le centre socio-culturel de la ville, où se pressaient les élus et les personnalités.

Là aussi, la visite fut brève. Dans cette salle généreusement décorée à l'effigie du candidat, ce qui devait être une conférence de presse devint un discours sur la *politique de l'énergie* de la France et sur l'« *abandon du charbon, une richesse nationale sacrifiée par la droite, une politique économiquement absurde et socialement inacceptable* ». Quelques chiffres, trois ou quatre phrases fortes, un développement *concis, une condamnation sans* appel, et l'assistance bon enfant avait choisi son nouveau président de la République. L'ambiance était intime, pas d'estrade, *pas de mise en scène*, un accueil simple avec quelques nappes blanches, de jeunes serveurs dissipés et du vin blanc que le candidat, enveloppé par la foule, n'eut pas le temps de goûter.

Déjà la Citroën CX filait sur l'autoroute en direction de Metz, où, après ce hors-d'œuvre, il fallait passer au plat de résistance. Un plat qui, là encore, se fit attendre, au grand dam d'un petit garçon, lassé par les prestations des chanteurs et qui voulait rentrer chez lui.

Le Palais des sports était comble (quatre mille cinq cents personnes environ), les roses offertes gratuitement commençaient à se flétrir. Les vendeurs de sandwiches et de boissons remplissaient leurs caisses.

Enfin l'hymne socialiste retentit. Les lumières s'allument, la foule se lève et scande : « *Mitterrand président ! Mitterrand président !* ». Le leader socialiste, l'air un peu gêné, traverse la salle en faisant bonjour d'un hochement de tête. Il s'installe à son pupitre, pose d'un côté trois roses qu'il avait dans la main, de l'autre sa montre, et s'exclame : « *Cette chaleur, cet accueil dans un pays réputé, je ne sais pourquoi, froid !* ».

Un murmure de désapprobation traverse les travées.

« Opposer un plan à un bilan »

La machine se met lentement en marche, le ton badin se fait sévère. M. François Mitterrand place les deux mains en haut du pupitre, *sur chaque angle* : « *Le problème du chômage, j'ai décidé de le poser en priorité absolue, car c'est un problème par lequel passent tous les autres problèmes. Il faut relancer la croissance.* » Puis, évoquant la politique de ses adversaires : « *On veut guérir le mal par la mort, ce sont des médecins de la mort.* »

Le *candidat socialiste reprend* une à une les propositions du « candidat sortant », puis, au beau milieu, s'arrête et lance : « *Je n'opposerai pas mon plan à un autre plan, mais un plan à un bilan.* » Comparant M. Giscard d'Estaing à un locataire qui en quittant l'Elysée doit rendre des comptes : « *Je veux faire l'inventaire*, dit-il, *je veux savoir ce qu'il emporte.* » « *Et les diamants ?* », demande une voix venue du fond de la salle. « *Je n'en suis pas encore là !* », répond M. Mitterrand.

Un discours sans cesse oscillant entre le réquisitoire et l'ironie, un meeting au cours duquel il parle des femmes, des vieux, des trente-cinq heures, de la retraite, de l'Europe et de son conseiller — M. Claude Cheysson, « *le seul homme de l'Europe qui a su bâtir l'Europe* ». De la Lorraine, en revanche, il fut peu question, seulement pour dire que l'Etat « *avait distribué des milliards au capital et aux grands possédants et avait laissé détruire des milliers et des milliers d'emplois* ».

M. François Mitterrand a réservé l'essentiel des coups qu'il a portés à M. Valéry Giscard d'Estaing, « *qui a eu cependant de bonnes idées mais qui y a si peu cru qu'il ne les a jamais suivies* ». Puis d'ajouter : « *Les élections ne doivent pas être l'occasion solennelle de tromper son monde.* »

Evoquant le général de Gaulle à la Libération, il déclare : « *Je ne cherche pas à me réclamer d'un message, mais, en 1944 et en 1945, nous étions ensemble. J'avais été membre du premier gouvernement de Gaulle de la France libérée (...) Il y avait là des communistes. (...) C'était le désordre général dans la France déchirée et de Gaulle avait dit : « J'ai besoin de tout le monde. » C'était la guerre. Aujourd'hui, c'est la crise. J'aurai besoin de tout le monde.* »

Puis vient le couplet final sur la certitude de la victoire y compris aux élections législatives qui *suivraient le scrutin présidentiel*, « *le commencement d'une autre politique, d'une autre histoire* ». Tout le monde entonna *l'Internationale*, deux petites filles offrirent chacune une rose au leader socialiste. Quelques responsables locaux du P.S. le rejoignirent sur la scène du Palais des sports. M. François Mitterrand passa ses bras autour de deux d'entre eux en continuant de chanter. Des dizaines de ballons multicolores au sigle du P.S. et marqués du signe de la victoire, « *Mitterrand, président* », furent libérés dans la salle. La foule grimpa sur les chaises pour s'en emparer et les emporter. Souvenir éphémère d'un meeting parmi d'autres.

MICHEL BOLE-RICHARD.

M. Defferre : l'élection du candidat socialiste assurera la stabilité politique

M. Gaston Defferre, membre du conseil politique du candidat socialiste, s'interroge, mardi 7 avril, dans *le Provençal*, qu'il dirige, sur « *la majorité parlementaire de demain* ». Le maire de Marseille écrit notamment que, si M. Giscard d'Estaing est battu, « *l'U.D.F. éclatera, se dispersera, il n'y aura donc plus de majorité parlementaire* ».

Il ajoute : « *Dans l'hypothèse où Chirac serait élu, il aurait à faire face à l'opposition continuelle de Giscard, qui se conduirait à son égard comme il l'a fait à l'égard de Pompidou et du général de Gaulle ; Chirac serait réduit à l'immobilité ou à l'impuissance, ou encore à l'instabilité. (...) Si Giscard d'Estaing était réélu, Chirac et ses troupes, après avoir dénoncé la politique intérieure et la politique extérieure du président sortant, après lui avoir reproché sa faiblesse et ses mauvais choix, ne pourraient certes plus voter pour son gouvernement à l'Assemblée nationale sans se déshonorer et perdre tout crédit face à l'opinion. Giscard vainqueur sera donc condamné à avoir raison de Chirac sans attendre qu'il ait eu raison de lui. Il sera tenu de réduire à rien le R.P.R. pour constituer enfin un grand parti majoritaire.* »

Après s'être interrogé sur la nature de la « stabilité » que l'on peut attendre de « *tous ces règlements de comptes* », M. Defferre rappelle que M. Mitterrand prononcera, s'il est élu, la dissolution de l'Assemblée nationale « *pour que la majorité parlementaire soit à l'image de la majorité présidentielle* ». Il précise : « *Les élections législatives auront lieu dans des conditions et dans une atmosphère qu'il est difficile d'imaginer aujourd'hui. Même si le groupe socialiste n'est pas majoritaire à l'Assemblée nationale, il n'en sera pas loin, et des ralliements venus de toutes parts sont plus que prévisibles. Le gouvernement disposera alors d'une majorité sur laquelle ne pèsera aucun de ces freins que constituent les manœuvres inspirées par l'esprit de revanche ou l'esprit de vengeance, comme cela serait le cas dans l'hypothèse d'une victoire de Chirac ou de Giscard.* »

M. Defferre conclut : « *L'élection de François Mitterrand assurera la stabilité politique par le mouvement.* »

La campagne de M. Chirac

Le comité de soutien dénonce le « manque d'équité et d'objectivité » de la télévision

Le Comité national de soutien à la candidature de M. Jacques Chirac a publié, lundi 6 avril, la répartition des temps d'antenne accordés aux différents candidats par les radios et les télévisions entre le 27 mars et le 4 avril. *Ce tableau s'établit ainsi :*

	France-Inter	R.T.L. (1)	Europe 1
M. CHIRAC	27 m. 2 s.	22 m. 35 s.	19 m. 55 s.
M. MARCHAIS	24 m. 16 s.	12 m. 13 s.	16 m. 21 s.
M. MITTERRAND	35 m. 16 s.	33 m. 32 s.	39 m. 59 s.
M. GISCARD D'ESTAING	62 m. 34 s.	60 m. 46 s.	63 m. 41 s.
	T.F. 1	**Antenne 2**	**FR 3**
M. CHIRAC	13 m. 47 s.	19 m. 52 s.	6 m. 34 s.
M. MARCHAIS	9 m. 23 s.	14 m. 6 s.	3 m. 27 s.
M. MITTERRAND	38 m. 51 s.	37 m. 35 s.	10 m. 2 s.
M. GISCARD D'ESTAING	54 m. 9 s.	54 m. 14 s.	25 m. 39 s.

(1) La direction de R.T.L. conteste formellement les chiffres avancés par le R.P.R. Elle nous prie d'indiquer « *qu'elle exerce une surveillance vigilante pour que les candidats soient traités avec équité, tant en ce qui concerne les temps de parole que les commentaires, qu'il s'agisse ou non d'heures de grande écoute* » et « *qu'elle tiendra ses comptes à la disposition des candidats en fin de campagne* ».

M. Charles Pasqua, sénateur des Hauts-de-Seine, chargé de l'organisation de la campagne de M. Chirac, a déclaré : « *La pénalisation systématique de M. Jacques Chirac laisse supposer que des instructions et des conseils ont été donnés. Les responsables des organes dépendants de l'Etat ont ainsi manqué aux devoirs d'équité et d'objectivité alors que les journalistes eux-mêmes ne sont pas en cause. Tout cela n'ira pas sans conséquences quel que soit le résultat de l'élection.* »

M. Claude Labbé, conseiller politique du R.P.R., a regretté le refus de M. Giscard d'Estaing à l'offre d'un débat télévisé faite par M. Chirac. Il a ajouté : « *Désormais, chaque fois que M. Giscard d'Estaing fera allusion aux propositions de M. Chirac, nous dirons publiquement que nous regrettons qu'un débat n'ait pas été organisé entre eux.* »

« JE NE FERAI RIEN POUR FAIRE ÉCLATER L'U.D.F. »

Hôte de l'Association de la presse étrangère à Paris, M. Jacques Chirac, interrogé sur son attitude au second tour de l'élection, a répété que l'éventuelle réélection de M. Giscard d'Estaing constituait une « *hypothèse d'école* » car il pensait bien « *figurer lui-même au deuxième tour et être élu* ». Il a ajouté qu'après le premier tour il fera connaître sa position « *à titre personnel* » et que « *le R.P.R., avec ses dirigeants et ses instances, auxquelles (il) n'appartient plus, fera ce qu'il voudra* ».

Après avoir rappelé que M. Giscard d'Estaing avait « *à juste titre fait remarquer qu'il ne pouvait pas y avoir de désistement dans ce type d'élection* », M. Chirac a précisé : « *Si je suis élu, je ne ferai rien pour faire éclater l'U.D.F. Je l'accueillerai dans la majorité du même cœur que les autres formations.* » Il a indiqué qu'il publierait à la fin de la campagne « *ses comptes en recettes et dépenses* » et il a souhaité que les autres candidats en fassent autant.

Il a poursuivi : « *Je me prêterai avec moins de diligence aux prétentions du gouvernement britannique. Je ne serai pas disposé à accepter ses diktats. Si la Grande-Bretagne ne veut pas accepter les droits mais aussi les devoirs qu'implique sa présence dans le Marché commun, il faut qu'elle se retire.* »

« FACE A M. GISCARD D'ESTAING M. MITTERRAND SERAIT ÉLU »

Dans une interview accordée, mardi 7 avril, au *Progrès de Lyon*, M. Chirac estime : « *Il y a en France deux catégories d'électeurs : ceux qui souhaitent que M. Mitterrand soit élu. A ceux-là, je dis votez pour lui au premier tour. Il y a ceux qui ne veulent à aucun prix d'une expérience socialo-communiste. A ceux-là, je dis votez pour moi au premier tour, car, si je suis absent au deuxième tour, dans un duel Giscard-Mitterrand, j'ai la certitude que M. Mitterrand serait élu.* »

« *Les Français*, explique le maire de Paris, *sont las de ce septennat et déçus. Si je suis présent au deuxième tour ce sera soit en face de Mitterrand, et je suis sûr d'être élu, car j'incarnerai l'espoir, soit en face de Giscard, et tout danger socialo-communiste sera écarté. L'intérêt bien compris de tous ceux qui veulent éviter le danger que représenterait l'élection de M. Mitterrand est de voter pour moi au premier tour pour éliminer du second le candidat du parti socialiste.* »

LE PARC DES PRINCES CONTRE LE PARC FLORAL

M. Jacques Chirac fera un discours samedi 11 avril, à 17 heures, au Parc des Princes, au cours d'une manifestation *organisée par son comité de soutien*. L'utilisation à des fins électorales du stade parisien choque le ministre de la jeunesse et des sports, qui rappelle que « la convention signée le 13 mai 1972 entre la Ville de Paris et les fédérations du football et du rugby prévoit expressément, dans son article II, que l'organisation des réunions de caractère politique est interdite ». Le ministre observe qu'il a toujours *été convenu de réserver* les stades à des manifestations sportives.

Cette intervention paraîtrait moins intéressée si le ministre *en cause n'était pas M.* Jean-Pierre Soisson, membre éminent de l'U.D.F. Ainsi s'est-elle attiré la réplique de M. Jacques Toubon, secrétaire général du comité national de soutien à la candidature de M. Chirac. Il rappelle que le pape s'est adressé aux jeunes au Parc des Princes lorsqu'il est venu en France en juin 1980 et que la Ville de Paris avait mis à la disposition du ministère de la jeunesse, des *loisirs et des sports* le parc floral de Vincennes pour l'organisation de la dernière semaine de la jeunesse.

Le score est à 1 partout.

En bref

● *Mme Huguette Bouchardeau*, candidate du P.S.U., a notamment estimé, mardi 7 avril, au micro de France-Inter, que « *le modèle social-démocrate que suit François Mitterrand est un échec dans la plupart des pays où il est appliqué (...) parce qu'il reprend l'idée d'une croissance maximale, parce qu'il n'arrive pas à réaliser le plein emploi, parce que la fonction d'assistance donnée à l'Etat n'y est pas remplie correctement* ». Interrogée sur les décisions qu'elle prendrait si elle était élue à la présidence de la République, Mme Bouchardeau a déclaré : « *Nous prendrions immédiatement des mesures pour un mode d'élection qui permettrait la représentation des forces réelles du pays. (...) Nous ferions adopter une loi sur une autre durée du travail : trente heures.* »

● *M. Michel Crépeau* a déposé, lundi 6 avril, au Conseil constitutionnel « *plus de six cents parrainages* » d'élus pour sa candidature à l'élection présidentielle. Ces parrainages proviennent, a ajouté le candidat du Mouvement de radicaux de gauche, « *de 80 % de maires appartenant au M.R.G. et d'un certain nombre de maires de centre gauche* ».

● *M. Santiago Carrillo*, secrétaire général du parti communiste espagnol, a déclaré, mardi 7 avril, à Antenne 2 : « *Je ne veux pas me mêler de la politique française, mais si j'étais en France je voterais, au premier tour, pour le candidat communiste et, au second tour, pour le candidat de gauche le mieux placé.* »

● *L'Amicale des assistants de sénateurs* organise, le jeudi 9 avril à 20 heures, à l'hôtel P.L.M.-Saint-Jacques, un dîner-débat présidé par M. Jacques Pelletier, ancien secrétaire d'Etat et sénateur de l'Aisne, sur le thème « Quel avenir pour la communauté francophone ? », suivi d'une veillée québécoise animée par Françoise Reeves et les Mandzits français.

La campagne de M. Marchais

Le candidat communiste précise ses propositions pour le lendemain de l'élection

M. Georges Marchais a exposé, lundi 6 avril, au cours d'une conférence de presse, les modalités d'application du « plan de lutte » qu'il défend dans la campagne présidentielle (le Monde du 22 novembre 1980). *Le P.C.F. propose de créer en deux ans un million cinq cent mille emplois, grâce à un ensemble de mesures dont il évalue le coût à 450 milliards de francs et qui seront financées par une croissance annuelle de 4,5 % et par des taxes sur les profits et sur le capital.*

Le candidat communiste a précisé, d'autre part, les mesures que le gouvernement devrait prendre dès le lendemain de l'élection présidentielle si M. Giscard d'Estaing est battu. Il se prononce notamment pour l'ouverture d'une négociation tripartite gouvernement-syndicats-patronat « sur les objectifs et les moyens de la politique nouvelle voulue par le pays ».

Les communistes indiquent donc clairement la politique qu'ils veulent appliquer au gouvernement dans le cas d'une victoire de la gauche. A cette politique, M. Marchais a opposé « le manque total de cohérence » *de celle que propose M. François Mitterrand. Le candidat socialiste sait maintenant avec quelles propositions les communistes feront campagne, entre les deux tours, pour battre M. Giscard d'Estaing.*

M. Marchais a déclaré : « *Mes propositions se fondent sur la conviction que, si l'on veut obtenir le changement nécessaire, l'action du président élu et du gouvernement devra être conduite avec rapidité, efficacité et détermination dans tous les domaines. Ce sera la condition du succès, car il s'agira de surmonter sans retard, et même de devancer les difficultés que le patronat essaiera d'accumuler. J'ai trop en mémoire mon expérience de militant et l'expérience historique pour ne pas me soucier à l'avance des moyens dont les travailleurs, le peuple qui aura décidé dans sa majorité, devra se doter pour gagner.*

» *C'est pourquoi je considère qu'un gouvernement d'union de la gauche comprenant des ministres communistes et socialistes doit être tout de suite mis en place au lendemain de l'élection. J'ai déjà dit que c'est ce que je ferai si je suis élu.*

» *Le succès est également lié à la participation active des travailleurs, des citoyens, à la vie sociale et politique, à leur action dans les entreprises, dans les localités, à tous les niveaux du pays. Il n'y a pas de progrès social sans démocratie, sans lutte.*

» *Enfin, je vous prie de constater qu'en exposant ainsi la manière dont devra être, selon moi, conduite la politique nouvelle dont le pays a besoin au lendemain du 10 mai, je ne fais que souligner un peu plus ma volonté, la volonté des communistes, de battre Giscard d'Estaing et d'ouvrir la voie au changement et à l'union. C'est le sens profond de l'initiative d'aujourd'hui.* »

M. Marchais s'est déclaré « *frappé* » par la volonté du *candidat du P.S. d'empiler les propositions pour donner l'impression de satisfaire le plus grand nombre d'électeurs possible et prendre ainsi leurs voix* ». Il a dénoncé le « *manque total de cohérence économique* » des propositions faites par M. Mitterrand et le caractère « *très préoccupant pour les intérêts des travailleurs* » des mesures avancées par le candidat socialiste pour ce qui concerne les bas salaires, les allocations familiales, le SMIC et l'allocation-logement, « *qui ne sont pas chiffrées* ». M. Marchais estime, d'autre part, qu'il existe des « *convergences entre François Mitterrand et Giscard d'Estaing à propos des négociations concernant les trente-cinq heures* ». Il s'agit, selon M. Marchais, de « *casser la loi sur les quarante heures et toute une série de garanties sociales qui en découlent* ». Le candidat communiste estime aussi que les créations de postes dans la fonction publique, proposées par M. Mitterrand, aboutiraient à des emplois « *au rabais* ». M. Marchais a déclaré, enfin, que M. Mitterrand « *ne prévoit pas les moyens d'une politique nouvelle, alors qu'il se montre d'une largesse pour le moins surprenante vis-à-vis des patrons* ».

1,5 million d'emplois en deux ans

Le candidat communiste propose de créer, en deux ans, trois cent mille emplois « *par la croissance de la production nationale* », deux cent mille emplois « *par l'amélioration des services sociaux et publics* » et un million d'emplois « *par la mise en œuvre de la réduction à trente-cinq heures de la semaine de travail, de la cinquième semaine de congés, de la cinquième équipe pour le travail en continu* » et de « *l'abaissement de l'âge ouvrant droit à la retraite* ». L'ensemble de la politique de relance que préconise le P.C.F. sera financé par des « *mesures anticapitalistes* » :

« — *Pas de distribution de dividendes durant deux ans (sauf pour les petits porteurs disposant de ressources modestes) ;*

» *Prélèvement exceptionnel dès la rentrée 1981 sur les très hauts revenus et sur les profits de toutes les activités financières et parasitaires (banques, promoteurs immobiliers, crédit-bail, etc.), ainsi que sur les profits des sociétés pétrolières.*

» — *Pour relancer les investissements productifs et de recherche, établir un impôt exceptionnel à 100 % sur les profits non investis. Dans le cadre de l'impôt sur le capital, une réduction sera consentie aux entreprises qui auront embauché et réalisé des investissements utiles ;*

» — *Mise en place de la réforme fiscale (impôt sur le revenu, impôt sur la fortune, impôt sur le capital) ;*

» — *Blocage des versements d'intérêts pour emprunts spéculatifs (emprunts Giscard 73) ;*

» — *Stricte réglementation contre les cumuls de revenus pour les riches ;*

» — *Mesures pour faire rentrer les capitaux des particuliers français qui sont à l'étranger ;*

» — *Arrêt des exportations spéculatives de capitaux.* »

Le P.C.F. estime que le gouvernement communiste-socialiste formé au lendemain de la défaite de M. Giscard d'Estaing devrait, par décrets, porter le SMIC à 3 300 F par mois, relever les allocations familiales, le minimum vieillesse et l'allocation-chômage, garantir le pouvoir d'achat des agriculteurs, ouvrir des crédits bancaires pour la construction et les entreprises en difficulté. Ce gouvernement devrait prendre également des « *mesures conservatoires* » : « *Blocage des prix ; blocage des licenciements et des mesures de chômage partiel ; blocage de toutes les opérations de restructuration en cours ; contrôle rigoureux des changes ; arrêt de toutes les autorisations de sortie de capitaux et mesures de sanctions rigoureuses concernant toutes les formes d'évasion de ressources à l'étranger ; protection de certains secteurs de production contre les importations abusives ; application stricte et complète des dispositions de l'ordonnance sur les comités d'entreprise.* »

RECTIFICATIF

Dans l'encart publicitaire

« PARTICIPEZ POUR LA LIBERATION ET LA REINTEGRATION PROFESSIONNELLE DE COLETTE MEYNARD »

paru dans notre numéro daté du 31 MARS 1981,

pour : J.-L. Auzin et C. Bartelone, il fallait lire :

J.-L. AUZAN et C. BARTOLONE.

La campagne de M. Chirac

JEUNES DU R.P.R. EN CAMPAGNE

Avec les colleurs d'affiches

A 21 h 30, le soir, le Vélo Bar, un café d'Antony, sur la nationale 20, où se retrouvent habituellement les militants communistes, a déjà baissé son rideau de fer. *« Pédés ! »* : une voiture passe rapidement, et ses occupants enchaînent : *« C'est la lutte finale... »* à l'adresse des quinze jeunes militants R.P.R. qui s'affairent, armés de pots de colle et de balais, autour des grands panneaux publicitaires. Des panneaux déjà alourdis, à trois semaines du premier tour, par les affiches systématiquement recouvertes par le parti communiste, et qu'ils collent trois fois par semaine, depuis le jour où M. Chirac a annoncé sa candidature.

Est-ce l'effet du « pâté-vin rouge » que Geneviève, une militante plus âgée, a préparé dans le modeste local ? A moins que ces militants n'aient été remontés par le « point politique » du plus jeune membre du comité central du R.P.R., Brice Hortefeux, vingt-deux ans ? Les premiers coups de balai sont vigoureux.

« Chirac progresse dans tous les sondages », a déclaré Brice pendant la réunion. Le Quotidien de Paris *lui a donné entre 19 et 21 %.* » Et au deuxième tour, a demandé un élève ingénieur de vingt-quatre ans ? On vote naturellement Chirac. Et si Chirac n'est pas présent ? L'insistance, on le sent, est malvenue. *« On se déterminera en fonction des programmes. »* L'élève ingénieur sourit. *« Je reste sur ma faim »*, dit-il.

On évoque les déclarations de M. Giscard d'Estaing aux jeunes : *« Chirac n'a pas voulu de ce racolage indécent. »* On parle de la peine de mort : *« Chirac est à la fois un grand démocrate et un anti-démagogue. »* Chirac et *« son côté battant »* et encore Chirac pour *« sa clarté »*, *« sa simplicité »*, *« sa fermeté »*. Lui, au moins, *« ne compose pas »*... comme le président. Les jeunes R.P.R. votent d'abord pour l'homme.

Et de Gaulle ? *« Bien... (silence) ça représente quelque chose de grand et de beau »*, dira ce jeune restaurateur, qui suit un stage de l'A.F.P.A. pour être gérant. *« J'avais dix ans à l'époque »*, poursuivra un autre. *« Mes parents... »*, se rappellera un troisième. Beaucoup à ce nom évoqueront — et c'est tout dire — leur passion pour l'histoire. Pour ces jeunes, inscrits pour la plupart au R.P.R. après 1978, même la nomination de M. Chirac comme premier ministre de 1974 à 1976 appartient au passé. Certains, en 1973, se sont d'ailleurs battus contre la « loi Debré ». Seul un représentant de commerce de trente ans date son « déclic » du défilé gaulliste sur les Champs-Elysées en mai 1968.

« Je vois des casques de moto dans la salle, conclura Brice, *toujours les mains sur les* hanches. *Alors, contents de la position de Chirac sur la vignette ? »* Le ton est donné, gentiment paternaliste. Sylvie (quinze ans) et ses deux aînées, deux jumelles âgées de dix-sept ans, n'iront pas coller : elles ont, demain, des contrôles de physique-chimie dans leur institution religieuse. Mère Marie-Madeleine pourrait être mécontente. Ces *grouples* chiraquiennes, badge et costume de jean, voient en M. Chirac *« un président jeune »*, et revendiquent d'abord *« la pilule pour homme »*. Féministes alors ? *« Oui »*, disent-elles en chœur. La mère de l'une d'elles, présente, fait la moue.

« Le même adversaire »

Il ne faudrait pas trop vite assimiler les jeunes R.P.R. à de gentils boy-scouts. Leur lyrisme les sauve de ce travers. Bruno, un étudiant en droit et en économie rurale, s'engouffre dans une des voitures en citant *les Raisins de la colère* : *« Nous sommes là par la volonté du peuple, et nous devons gagner parce que nous sommes le peuple. » « N'est-ce pas magnifique ? »*, demande-t-il.

Deuxième station de collage, à une centaine de mètres de la permanence du P.S. : une rencontre historique a lieu entre les militants du R.P.R. et deux jeunes de la Fédération anarchiste portant barbe et petites lunettes. On se distribue courtoisement les espaces, car on se connaît déjà. *« L'autre jour,* confie dans un gloussement cette fonctionnaire, membre du R.P.R., âgée de vingt-cinq ans, *nous sommes même allés boire un pot : on a bien parlé ensemble. »* Le R.P.R. glisse-t-il à gauche ? *« Nous avons le même adversaire »*, confie un militant. A Antony, la municipalité est communiste.

Troisième station. Devant le marchand de meubles, on renonce à coller sur un panneau publicitaire vierge. A 2 heures du matin, place du Marché, on sera moins vertueux.

Quatrième, cinquième et *sixième station : l'ex-futur candidat* R.P.R. à la mairie, un jeune avocat souriant, M. Patrick Devedjian, n'a toujours pas touché un pot de colle. *« Honnêtement,* confie-t-il, *je ne participe pas à tous les collages. » « Ce qui distingue le R.P.R. de l'U.D.F., c'est la différence sociologique : je suis un fils d'immigré arménien. Je ne suis pas né dans les salons. »* Dans les permanences R.P.R., on ne pratique pas le baise-main.

Seul le pratique peut-être un jeune étudiant en droit âgé de dix-huit ans, venu avec la DS 23 de son père et qui a gardé son pantalon de flanelle, loin des jeans ou des baskets des autres militants. Il repartira le premier, vers 23 heures. Les autres restent certains jours jusqu'à 6 heures du matin. *« Jusqu'à la soupe à l'oignon. »*

**

Une des dernières étapes, la cité H.L.M. Ils y sont allés ce soir-là, *« puisqu'ils sont suffisamment nombreux »*. A nouveau, en colle. Le cuisinier de Ruc, un café du Palais-Royal, apparaît comme le plus acharné. Tous sourient en découvrant, après avoir arraché de vieux lambeaux de papier, l'annonce du désistement, en 1978, en faveur du candidat U.D.F. *« On jouait alors,* dit un militant, *le jeu de la majorité au second tour. »* Faut-il parler au passé ?

NICOLAS BEAU.

● *Deux députés R.P.R.*, membres du comité national de soutien à la candidature de M. Michel Debré (*le Monde* du 24 octobre 1980), apportent leur soutien à M. Chirac : MM. Henri de Gastines (Mayenne) et Jean Hamelin (Ille-et-Vilaine), suppléant de M. Yvon Bourges, ancien ministre, sénateur. Ces deux députés ont accordé leur parrainage à M. Jacques Chirac. M. Jean Guitton, de l'Académie française, a adhéré au comité de soutien à M. Chirac. M. Alain Terrenoire, ancien député R.P.R. de la Loire, appelle à voter pour le maire de Paris.

EN NOUVELLE-CALÉDONIE

A qui le bataillon du Pacifique ?

M. Yvon Bourges, sénateur R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, doit se rendre du 14 au 17 avril en Nouvelle-Calédonie pour y mener campagne pour M. Giscard d'Estaing. L'ancien ministre de la défense se propose notamment de répliquer à la tournée que M. Pierre Messmer, ancien premier ministre, vient d'effectuer dans le territoire au nom de M. Jacques Chirac.

Le Front indépendantiste néo-calédonien estime, pour sa part, que « l'élection présidentielle ne saurait être confondue avec un référendum sur l'indépendance ». Les différentes formations qui le composent ont donné des consignes de vote différentes. L'Union calédonienne appelle à voter pour M. Mitterrand. Le Front uni de libération canaque appelle à l'abstention, tandis que le Palika, l'Union progressiste multiraciale et le parti socialiste calédonien laissent à leurs membres le choix entre l'abstention, M. Mitterrand ou M. Marchais.

De notre envoyé spécial

Nouméa. — Place des Cocotiers, au centre de la ville, le mur de l'urinoir public porte un graffiti proclamant : « *Colons, vous polluez la terre canaque.* » Il se répète en d'autres termes sur le piédestal voisin de la statue IIIe République du gouverneur Olry : « *Vive l'indépendance canaque socialiste : la lutte continue !* »

La lutte continue, assurément, mais ce n'est pas à ceux qui la mènent qu'est venu s'adresser du 2 au 4 avril en Nouvelle-Calédonie M. Messmer, président du comité national de soutien à la candidature de M. Chirac. Les militants du R.P.R. avaient fait merveille, mettant à la disposition de l'envoyé du maire de Paris ce qu'il convenait de voitures, deux avions de tourisme privés et deux hélicoptères pour que puissent être tenues, en trois jours, huit réunions du nord au sud, de la côte ouest à la côte est avec un saut jusqu'à Lifou, l'une des îles Loyauté. Personne ne fut oublié : ni les électeurs de La Foa, ni les « broussards » aux mains calleuses des terres de Touho et de Koumac, fiefs de M. Jacques Lafleur, député R.P.R., ni l'électorat de Bourail dont le maire est pourtant giscardien, ni bien sûr les fervents de Nouméa, ni les anciens combattants, ni la vieille cité minière de Thio, sous les montagnes écorchées par les chercheurs de nickel.

Tournée expresse certes, mais jugée nécessaire dans un territoire de 135 000 habitants, dont 70 000 environ sont électeurs et où le R.P.R. sait depuis longtemps que le mot gaulliste n'a pas trop perdu en signification. Car ce n'était pas seulement, en la personne de M. Messmer, un ancien ministre du général, un ancien premier ministre de Georges Pompidou qui se trouvait en mission ; c'était tout autant, sinon davantage, le combatant de la France libre des années 1940-1944, l'ancien capitaine de la légion qui guerroya à Bir-Hakeim, l'homme qui pouvait parler mieux qu'aucun autre, fût-ce incidemment, du « bataillon du Pacifique » des temps héroïques, sollicité aujourd'hui pour une autre *campagne. Cela ne* saurait suffire pour gagner, mais cela aide.

Sur qui le R.P.R. peut-il compter en Nouvelle-Calédonie ? La réponse est simple ; elle l'est même d'une façon désespérante : sur ceux qui aiment s'entendre dire et redire qu'ils resteront français et pour toujours. Là-dessus l'électorat potentiel chiraquien ne badine pas.

Ramenée à cela, la campagne peut avoir de quoi surprendre. Les Calédoniens qu'elle séduit, comme ceux qui la mènent devant eux, auraient-ils oublié que l'autodétermination fut un mot gaullien ? Sans *doute pas, mais* ils partent du fait que, en Nouvelle-Calédonie, le Front indépendantiste, s'il est majoritaire chez les Mélanésiens, ne l'est pas dans l'ensemble de l'électorat. Dès lors, il s'agit pour eux, à la faveur de l'élection présidentielle, de montrer qu'il doit être possible d'affaiblir encore cette minorité. Question de volonté et de volonté politique, a répété partout M. Messmer. Mais, si la volonté de ceux à qui s'adressait le messager de M. Chirac ne saurait faire de doute, comment imaginer qu'elle puisse être moindre chez les giscardiens qui, avec le R.P.R., représentent dans le territoire la majorité nationale au sein du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (R.C.P.R.).

M. MESSMER : alors, votez pour M. Giscard d'Estaing

Voilà bien l'affaire. Les propos portés par M. Messmer à la « France australe » ont été conçus pour débaucher, au profit du maire de Paris et de sa « continuité gaulliste », tout ce qui pourrait l'être dans les rangs voisins. Ce n'est pas sans irritation que l'on a appris ici que l'un des envoyés de M. Giscard d'Estaing allait être prochainement M. Yvon Bourges, c'est-à-dire un membre du R.P.R. « *Double jeu ! Tricherie !* » ont été les moindres mots.

En attendant, on s'emploie à marquer des points. L'argument majeur est fourni, évidemment, par l'indépendance récente accordée au condominium des Nouvelles-Hébrides et par ses conséquences depuis la constitution, en juillet 1980, de la République du Vanuatu : arrestations, emprisonnements, expulsions des francophones réduits à l'état de réfugiés.

M. Messmer avait beau jeu, sans même élever la voix, de promener de réunion en réunion sa tranquille et ironique proposition : « *A ceux qui trouvent que ce qui s'est passé aux Nouvelles-Hébrides est très bien et voudraient que les mêmes méthodes, la même incapacité, la même façon de régler les affaires en dépit du bon sens continuent et continuent pour la Nouvelle-Calédonie, je dis alors oui, votez pour M. Giscard d'Estaing.* »

M. Messmer devait ajouter un autre argument, de portée plus subtile, au sujet de la loi relative à l'aménagement foncier et à l'établissement rural dans le territoire. Cette loi, il l'a fait voter ainsi que le groupe R.P.R. le 20 décembre 1980. Elle lui apparaît donc « *bonne et nécessaire* » puisqu'il s'agit de redistribuer les terres pour une meilleure exploitation au profit du territoire tout entier.

Mais, ici, cette loi, surtout en milieu rural, sent le soufre. Aux colons européens du Nord en particulier, à ces « broussards » pour lesquels les seuls mots de redistribution des terres ont une âcre odeur de révolution. Ne vont-ils pas se voir spolier au profit de la communauté mélanésienne ? Ne serait-ce pas à celle-ci que le gouvernement a voulu, avec sa loi, faire les yeux doux dans l'espoir d'une ouverture politique qui aurait pu lui gagner tout ou partie de l'Union calédonienne, composante la plus modérée du Front indépendantiste ? Les vieux colons en serrent encore leurs poings noueux. Mieux vaut ne pas leur parler de M. Paul Dijoud, le secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, coupable à leurs yeux d'une trahison et finalement dupé à son propre jeu puisque l'Union calédonienne appelle aujourd'hui les siens à voter pour M. Mitterrand.

Alors que M. Messmer soit venu leur dire que « *la réforme foncière ne doit pas être appliquée dans un esprit de revanche* », c'est-à-dire en somme avec l'arrière-pensée qu'elle devrait réparer tout ce que fit sans vergogne à son profit la colonisation du dix-neuvième siècle, leur a sans doute mis un peu de baume au cœur. Mais ce dont ils veulent être bien assurés, c'est que si M. Chirac est élu ils ne verront plus M. Dijoud au gouvernement. Homme convenable, M. Pierre *Messmer a su éviter ces « questions de personne »* pour répondre seulement qu'il y avait peu de chance que Jacques Chirac, élu bien sûr, constitue une gouvernement avec des ministres actuellement en exercice...

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LES PROJETS DES CANDIDATS SUR PARIS ET L'ILE-DE-FRANCE

M. Jacques Chirac : Une capitale forte, active et diversifiée est indispensable à notre pays

Nous avons interrogé les quatre principaux candidats à l'élection présidentielle sur leurs projets concernant l'avenir de Paris et de l'Ile-de-France. Aujourd'hui, la réponse de M. Jacques Chirac, qui participe ce mardi 7 avril à un déjeuner organisé sur les mêmes thèmes par l'Association des journalistes de la presse parisienne.

« Le nouveau statut de Paris a-t-il permis, selon vous, de régler convenablement les rapports entre la capitale et l'Etat ?

— La réponse est évidente. Sous l'ancien statut, le préfet de Paris était à la fois l'exécutif de la municipalité et le représentant de l'Etat, donc juge et partie. Il était donc impensable, en raison même de cette position, qu'il pût défendre efficacement les intérêts de la Ville. Chacun était bien conscient qu'un certain nombre de problèmes restaient en suspens dans le domaine des relations financières avec l'Etat, mais chacun s'accordait à dire qu'ils ne pourraient être réglés que dans le cadre du nouveau statut.

» C'est pourquoi je me suis saisi de ce dossier dès mon élection à la mairie de Paris et j'ai pu obtenir une importante remise en ordre, d'ailleurs bien nécessaire. En effet, à partir du moment où Paris redevenait une municipalité de droit commun, elle devait être traitée, sur le plan des charges, de la même façon que les autres communes.

» C'est ainsi que, progressivement, les dépenses de police supportées par la Ville de Paris, qui étaient, par habitant, quarante fois supérieures à celles qui pesaient sur des municipalités comme Lyon et Marseille, ont été ramenées aux normes communes. Depuis 1980, la contribution de la Ville de Paris au titre des contingents de police est fixée comme dans les autres villes françaises. En 1980, la somme payée à ce titre par la Ville s'est élevé à 7,8 millions de francs. Si aucune réforme n'était intervenue, elle aurait dû s'élever à 346 millions de francs.

» Les deux autres dossiers importants qui restent en litige sont ceux des transports parisiens et des dépenses d'aide sociale, sur lesquels les discussions continuent. Mais il s'agit de dossiers très complexes. Celui des transports parisiens met en jeu également les autres collectivités de la région Ile-de-France, et toute solution dépend de la prise de position du Parlement sur le futur régime des transports en région parisienne.

» Le problème des contingents d'aide sociale, bien que de moindre ampleur, continue d'être au centre des discussions de la commission Etat-Ville. Là aussi, nous ferons en sorte que Paris soit traité sur le même pied que les autres collectivités locales.

— Les élus parisiens, quelle que soit leur tendance, reprochent au gouvernement de continuer à favoriser l'équipement et l'industrialisation de la province aux dépens de la capitale et de sa région. La crise économique n'oblige-t-elle pas à remettre en cause la politique actuelle de l'aménagement du territoire ?

— La politique d'aménagement du territoire a été une nécessité et a rendu d'immenses services en rééquilibrant l'espace économique de la France. Souvenons-nous qu'il y a vingt ans on pouvait parler, avec fort peu d'exagération de « Paris et du désert français », pour opposer le dynamisme de la capitale au dépeuplement progressif du reste du pays.

» Mais tout cela a bien changé, les entreprises se sont décentralisées, des industries nouvelles sont nées dans nos provinces, et beaucoup d'activités ont quitté Paris. Or cette évolution est néfaste, car une ville n'est vivante et équilibrée que si elle conserve toute sa variété sociale et professionnelle. En vingt ans, les emplois du secteur industriel et artisanal ont diminué de deux cent dix mille. Ils n'ont été compensés que pour un peu plus de la moitié seulement, et cela par des emplois tertiaires, notamment dans le secteur public.

» La nouvelle municipalité cherche à freiner, et si possible à renverser, cette tendance. Pour cela nous avons mis en œuvre un ensemble d'actions dont je ne rappellerai que les principales : création de deux zones industrielles, l'une dans le dix-huitième arrondissement, sur le terrain dit des « gazomètres », l'autre dans le treizième, dans le quartier Tolbiac ; conservation de locaux industriels et artisanaux dans les zones de rénovation ainsi que dans le tissu urbain ancien ; action d'information par la mise en place d'une bourse des locaux industriels.

» Mais tout cela risque d'être insuffisant tant que certains blocages ne seront pas levés par l'Etat qui, jusqu'ici, s'est refusé à réviser la procédure d'agrément concernant les locaux d'activités industrielles et tertiaires, et qui s'est également refusé à alléger la redevance très lourde qui pèse sur toute création nouvelle de ce type de locaux. Cela est d'autant plus anormal que, d'après les enquêtes que nous avons menées avec la chambre de commerce et d'industrie de Paris, bon nombre d'entreprises parisiennes souhaitent s'agrandir ou se moderniser.

Priorité au logement social

— L'augmentation du prix du logement à Paris et dans la proche banlieue oblige de très nombreux Parisiens à habiter de plus en plus loin de leur lieu de travail. Peut-on remédier à cette cause d'inégalité et d'injustice ?

— Vous soulevez là l'un des problèmes auxquels les Parisiens sont les plus sensibles, car il affecte leur vie quotidienne. Pour les mêmes raisons que celles qui m'amènent à défendre l'emploi industriel à Paris, je veux que la capitale reste diversifiée dans sa population, ce qui veut dire que tous ceux qui le souhaitent devraient pouvoir se loger à Paris, quels que soient leur âge ou leurs revenus.

» Je sais que la demande est d'autant plus forte que la crise de l'énergie provoque actuellement un regain d'intérêt pour le centre des villes. La législation foncière, la rareté des terrains, les lourdes taxes qui pèsent sur la construction, font que les constructions neuves à Paris sont rares et très chères. Que peut faire la Ville en ce domaine ? Elle ne peut agir que sur le secteur qui dépend en partie d'elle : celui du logement social.

» En effet, c'est à l'Etat qu'incombe en France l'essentiel des responsabilités liées à l'amélioration des conditions de logement de la population. C'est lui qui détient les principaux moyens, réglementaires ou financiers, propres à mettre en œuvre cette politique.

» Les collectivités locales ne peuvent agir que sous deux formes : par la politique foncière, c'est-à-dire les acquisitions systématiques de terrains destinés à être mis à la disposition des organismes constructeurs, et par les subventions aux offices d'H.L.M. en vue de les aider à acheter eux-mêmes les terrains dont ils ont besoin.

» Dès mon élection à la Mairie de Paris, j'ai affirmé que le logement social devait être une de nos priorités, et nous nous en sommes donné les moyens. Les moyens de notre action foncière en faveur du logement social ont été multipliés par 3,6 depuis 1977, soit une augmentation moyenne annuelle de près de 40 %. Le total des crédits inscrits au budget de 1977 à 1981 pour l'action foncière s'élève à 1 423 millions, soit plus de 142 milliards de centimes, ce qui est tout à fait considérable. Cet effort nous a permis de financer plus de dix mille logements sociaux au cours des années 1977 et 1978 et un rythme de cinq mille logements par an devait être maintenu en 1979 et 1980. J'ai même lu récemment dans un journal que l'on reprochait à la Ville d'intervenir trop sur le marché foncier, en faisant jouer son droit de préemption, pour casser la spéculation. Cela prouve que notre action doit avoir une certaine efficacité !

— Est-il normal, à votre avis, que l'Etat continue à financer 70 % du déficit des transports en commun de la région parisienne, contrairement à ce qui se passe à Marseille ou à Lyon par exemple ?

— Sur cette affaire, notre position est parfaitement claire. L'Etat couvre effectivement 70 % du déficit des transports parisiens, les 30 % restants sont à la charge des collectivités de la région parisienne, mais la Ville de Paris supporte à elle seule plus de 72 % de ces 30 %. Ce qui est anormal. Car si une telle répartition pouvait à la rigueur se concevoir lorsque la population de la capitale représentait à elle seule une fraction essentielle de la population régionale et lorsque le réseau de transports était axé principalement sur la desserte de la Ville même, cela est devenu aujourd'hui totalement inadapté.

» La population parisienne représente sans doute à peine plus du cinquième de la population totale de l'Ile-de-France, et le déficit actuel est imputable essentiellement aux nouvelles lignes intéressant la banlieue et même la grande banlieue.

» Quant au fait de savoir si l'Etat, c'est-à-dire le contribuable, doit continuer de supporter 70 % du déficit total des transports en région parisienne, il faudrait sans doute prendre en compte la part de cette région dans le total des ressources fiscales collectées par l'Etat, ce qui introduirait déjà un élément correcteur important.

» J'ajouterai enfin que, dans la situation actuelle, c'est l'Etat qui détermine seul les tarifs des transports parisiens, et que, de plus, les collectivités locales sont dans l'impossibilité de contrôler les comptes des entreprises publiques de transports en commun, ni d'intervenir dans leur fonctionnement comme dans leurs investissements. Tant que cette situation durera, aucune discussion n'est possible sur une nouvelle répartition des charges.

» En ce qui me concerne, je pense qu'il faut clarifier cette situation en engageant un dialogue entre les principaux intéressés pour parvenir à un consensus et bien préciser les responsabilités de chacun. En tout cas, dans ce domaine comme dans celui de l'aménagement du territoire, il me paraît absurde et néfaste d'opposer Paris et la province. Une capitale forte, active et diversifiée est indispensable à notre pays, tout autant que des métropoles régionales ou que la dissémination de petites industries et d'activités artisanales dans le tissu rural. Tout cela est évidemment complémentaire. En tant qu'élu d'un département de province à forte dominante rurale, et élu de Paris, je puis vous assurer que je ne souffre en moi-même d'aucune contradiction ! »

POLITIQUE

Les autres candidats

M. Brice Lalonde a recueilli cinq cents parrainages d'élus

Aujourd'hui l'écologie, comité de campagne de M. Brice Lalonde, a annoncé, lundi 6 avril, que celui-ci avait réuni les cinq cents signatures d'élus nécessaires au dépôt de sa candidature à la présidence de la République.

Aujourd'hui l'écologie a fait déposer, le 3 avril, au Conseil constitutionnel, trois cent soixante signatures, qui avaient été reçues au siège de la campagne. Une dizaine d'autres signatures sont arrivées, les 4 et 6 avril, et les écologistes ont la quasi-certitude que cent quatre-vingt-dix parrainages ont été adressés directement au Conseil constitutionnel, ce qu'ils ont appris par les signataires eux-mêmes, qui leur ont envoyé les photocopies de ces formulaires remplis.

Le programme des écologistes : partager l'emploi à l'intérieur d'une même masse salariale

Les animateurs d'Aujourd'hui l'écologie, comité de campagne de M. Brice Lalonde, ont choisi comme introduction à leur « projet » (1) un texte de Paul Valéry. « *Notre monde moderne est tout occupé de l'exploitation toujours plus efficace, plus approfondie des énergies naturelles* », écrivait Valéry, qui dénonçait la création de besoins artificiels pour absorber les richesses ainsi produites.

C'est là l'un des thèmes d'inspiration les plus constants des écologistes. L'un des chapitres de leur programme est intitulé : « Vivre mieux avec moins d'énergie », mais cette préoccupation traverse, aussi bien, toutes leurs *propositions économiques*. « *Moins, mais mieux* », ce pourrait être leur devise. Leurs adversaires leur reprochent de négliger les besoins non satisfaits qui relèvent encore du « quantitatif » ; ils répliquent que le productivisme qui règne en Occident aggrave, quand il ne la provoque pas, la pénurie dont souffre le tiers-monde. « Domestiquer l'économie », comme le souhaitent les écologistes, ce n'est pas seulement *éliminer le superflu*, mais assurer le nécessaire à ceux qui en sont dépourvus.

Les écologistes proposent de substituer la notion de « pouvoir de vivre » à celle de pouvoir d'achat. « *On ne peut pas vivre*, disent-ils, *en comptant exclusivement sur des biens et des services marchands.* » Pour ce qui est des conditions de la production et de l'acquisition de ces biens, ils préconisent « *le partage immédiat de l'emploi à l'intérieur d'une même masse globale de salaires et d'allocations, en réduisant les inégalités de revenu* ».

Pour atteindre cet objectif, les écologistes proposent d'abaisser « substantiellement » la durée légale du travail dans les entreprises employant plus d'un nombre — encore indéterminé — de salariés, jusqu'à un seuil tel que ces entreprises soient amenées à embaucher de nouveaux employés. « *Ce seuil*, estiment-ils, *est probablement plus bas que trente-cinq heures en 1981.* » Ils admettent que des dispositions coercitives, de caractère transitoire, pourront se révéler nécessaires pour éviter que les entreprises ne compensent la diminution du temps de travail par des gains de productivité.

Au-delà du partage de l'emploi, des écologistes visent le « partage du travail », qui concerne « *des tâches, des travaux et des rôles qui ne correspondent pas forcément à ce que l'on appelle des « emplois » dans la société actuelle* ». Ils indiquent trois directions dans lesquelles des solutions pourraient être recherchées : la rotation des tâches dans l'entreprise, la répartition des tâches pénibles, dangereuses ou insalubres à l'intérieur de la collectivité et la redistribution du travail non salarié.

Les écologistes veulent développer la production autonome des individus au détriment du marché local, national et mondial. L'économie, qui n'est qu'un « secteur » de l'activité humaine, doit être subordonnée aux désirs individuels et aux activités qui ont pour objet de les satisfaire. En d'autres termes, il faut que la valeur d'usage prenne le pas sur la valeur marchande. Pour y parvenir, les écologistes proposent de donner à chacun les moyens de faire lui-même tout ce qu'il pour quoi le recours à la « production intégrée » n'est pas indispensable. Le premier de ses moyens, c'est le temps. En disposer implique, en premier lieu, d'accepter « *la proportionnalité entre temps de travail et revenu* ».

Le secteur économique lui-même doit être, selon les écologistes, soumis au contrôle des citoyens en tant que producteurs et en tant que consommateurs. Ils préconisent une plus grande transparence dans les entreprises, *ce qui suppose que des informations* soient données au personnel, mais aussi que celui-ci acquière la compétence nécessaire pour utiliser ces informations. Les écologistes considèrent d'autre part les consommateurs comme une « *nouvelle force sociale* », qui doit atteindre un degré d'organisation comparable à celui des syndicats de « producteurs ».

L' « homme écologique » sera un *producteur responsable et un* consommateur avisé.

Les écologistes estiment que la réforme du système économique que nous connaissons libérera le tiers-monde des contraintes qui l'obligent à emprunter un modèle de développement inadapté à ses besoins et à ses ressources. *Ils se* prononcent d'autre part pour l'arrêt progressif des exportations d'armes et, en matière de défense, pour la « *dénucléarisation unilatérale de la France* ». Dénonçant enfin la « *dérive* » qui affecte les institutions du fait du pouvoir acquis par les techniciens et du non-respect de la séparation des pouvoirs, ils proposent de « *moderniser* » le régime démocratique, en instaurant le référendum à initiative populaire et la représentation proportionnelle.

Le projet énoncé par les écologistes est avant tout, disent-ils, « *un essai, une tentative de reformuler les questions de la vie politique, de revenir aux vrais problèmes vécus quotidiennement par chacun de nous* ». Ils ajoutent : « *Il s'agit donc d'un véritable combat que nous engageons et auquel nous appelons tous ceux qui refusent le triste spectacle qui nous est proposé pour tout débat politique.* »

Celui qui mène ce combat en *première ligne*, dans sa phase électorale actuelle, M. Brice Lalonde, explique son itinéraire dans *Sur la vague verte* (2). D'origine britannique par sa mère, française *par son père, M. Lalonde a puisé* dans le mode de vie familial, puis dans les luttes politiques de la Sorbonne des années 60, enfin, dans l'expérience qu'il a faite, après 1968, de la vie active, tant comme ouvrier que comme cadre, les éléments d'une façon de vivre et d'appréhender les réalités qui représente bien cette « nouvelle culture » dont les écologistes sont, selon lui, les promoteurs. A la fois sensualiste et scientiste, *libertaire et attachée aux communautés* électives, subversive mais pratique, voire opportuniste, cette nouvelle société, selon les écologistes, est déjà là, malgré les blocages qui l'empêchent de s'épanouir et que l'écologisme se propose, précisément, de vaincre.

PATRICK JARREAU.

(1) *Le Pouvoir de vivre*, édité par le mensuel *Ecologie*, 294 pages, 25 F. En librairie et à Aujourd'hui l'écologie, 72, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.

(2) *Sur la vague verte*, Robert Laffont Ed., 269 pages, environ 45 F.

M. DEBRÉ : aucune politique agricole commune ne peut faire l'économie d'une politique nationale.

(De notre correspondant.)

Limoges. — M. Michel Debré, qui était à Limoges le 6 avril, a surtout traité de la politique agricole. Face à l'Europe « passoire » il faut, a-t-il dit, généraliser le prélèvement douanier pour l'ensemble des *produits importés*, taxer les importations de produits qui fabriquent artificiellement des excédents européens (matières grasses, aliments du bétail), *renégocier dans un sens* plus restrictif les dérogations plus ou moins transitoires à la préférence européenne, consenties par exemple à la Grande-Bretagne pour le *Commonwealth* et à des pays tiers, négocier s'il le faut des accords d'autolimitation avec certains pays fournisseurs abusifs. Mais il est indispensable, selon lui, de définir une politique à long terme qui conduira à une indépendance alimentaire de l'Europe et *permettra de résoudre* le problème des excédents, en particulier avec les pays en voie de développement.

Aucune politique européenne ne *peut en aucun cas nous* faire faire l'économie d'une politique nationale, a ajouté M. Michel Debré, qui estime que le sort des agriculteurs français dépend *directement* du renforcement de la lutte contre l'inflation. L'aide complémentaire décidée en décembre 1980 réduit, selon lui, notre « pétrole vert » à un secteur d'assistés.

COLUCHE : « Je suis bien content d'être sorti de cette affaire. »

(De notre correspondant.)

Strasbourg. — Coluche a confirmé au cours d'une conférence de presse, mardi 7 avril au Palais de l'Europe à Strasbourg, qu'il n'était plus candidat à l'élection présidentielle, car il n'a pas réussi à obtenir les cinq cents signatures d'élus locaux et nationaux exigées à cette occasion. Il a mis en cause, à cet égard, tant les représentants du pouvoir central, qui auraient fait pression sur les *maires* qui lui avaient promis leur signature (six cent soixante promesses au total d'après lui), que le parti socialiste, qui avait interdit à ses élus de le cautionner.

Fidèle à son personnage et devant un très nombreux auditoire, *le fantaisiste* a déclaré : « *Je suis bien content d'être sorti de cette affaire. Ce n'est pas parce que j'ai mis le nez dans leur merde que je vais l'y laisser.* »

La conférence de presse avait été organisée par le représentant radical italien, M. Pannella, qui voulait faire entendre, par le truchement de Coluche, le « *témoignage des atteintes à la liberté d'expression en France* ».

Les silences du C.N.P.F.

Quiconque interroge le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.) sur son rôle électoral se voit opposer une réponse aussi officielle que laconique : « Le C.N.P.F. n'est pas un parti politique. Il ne donne pas de consignes électorales. » *Faut-il en conclure que l'organisation patronale n'exerce aucune influence, en particulier sur les chefs d'entreprise ? Le patronat, c'est vrai, est un monde plus divers qu'on ne le croit généralement, composé d'individus jaloux de leurs prérogatives et par nature peu réceptifs à des consignes.*

Il n'en reste pas moins que le C.N.P.F., par le biais des unions régionales et des syndicats professionnels, a le contact avec cet ensemble disparate et qu'il est aussi en mesure non seulement de prendre le pouls de la base mais encore d'infléchir certaines attitudes ou décisions.

Le C.N.P.F. ne s'est guère manifesté jusqu'à présent dans la campagne électorale. Cette discrétion tranche sur son engagement lors de la période précédant le scrutin de mars 1978. N'avait-on pas vu alors M. François Ceyrac, en personne, monter en ligne pour dénoncer les dangers que ferait à ses yeux courir à l'économie française le programme commun ?

« *C'est l'existence de ce programme qui, à l'époque, nous a contraint à sortir de la réserve. Or il n'existe plus* », explique-t-on volontiers avenue Pierre-Ier-de-Serbie. Ajoutons que, il y a trois ans, la victoire de l'opposition apparaissait possible, alors que, jusqu'à ces dernières semaines, la réélection du candidat sortant était *considérée comme* une quasi-certitude. M. Ceyrac ne déclarait-il pas au *Monde* le 20 janvier : « *Nous devrions probablement — je dis probablement — avoir à choisir entre les deux candidats qui étaient déjà face à face en 1974 et qui représentent effectivement deux types de sociétés différents. Mais je pense que les Français ne se poseront pas trop de problèmes en ce qui concerne ce choix, et que leur éducation sociale, économique et politique devrait les amener à s'en tenir à la ligne qu'ils ont adoptée en 1974 et en 1978* »

Aujourd'hui, si l'on s'en rapporte aux sondages, il est clair que les Français « se posent des problèmes ». Cette évolution amènera-t-elle le C.N.P.F. à intervenir publiquement ? *A l'évidence, cette éventualité* ne réjouit guère les responsables du patronat. *En premier lieu*, parce que l'on tient beaucoup à donner l'impression d'une neutralité politique... qui, pourtant, ne trompe personne. En second lieu — et étant entendu que M. Mitterrand est l'adversaire, — parce que sur les quatre « grands » *candidats deux se réclament de la* majorité.

Il en était déjà ainsi en 1974, et le C.N.P.F. avait alors fait le mauvais choix en décidant de soutenir, dans tous les sens du terme, M. Chaban-Delmas, ce qui l'avait contraint à *changer précipitamment* ses batteries. M. Giscard d'Estaing l'avait su et, *devenu président*, l'avait pendant un temps fait sentir à l'organisation patronale... On n'aime guère renouveler de telles expériences.

L'idéal, bien sûr, eût été que M. Barre se présentât. C'est peu dire en effet que le premier ministre est *estimé au C.N.P.F. Au-delà des relations* amicales qu'il entretient depuis fort longtemps avec M. Ceyrac, M. Barre est devenu un symbole.

M. Giscard d'Estaing ne soulève pas le même enthousiasme. « *Entre l'Elysée et l'avenue Pierre-Ier-de-Serbie, c'est du courant alternatif qui passe, pas du courant continu. Et dans les deux sens* », commente un patron. Le propos résume assez bien des relations, qui, pour s'être améliorées au fil des années, n'en restent pas moins empreintes de réticences *et d'incompréhensions*. Dans l'entourage du président, on ne cache pas l'agacement, et c'est un euphémisme, que suscite une organisation patronale jugée par trop conservatrice, sinon sclérosée. Au C.N.P.F., on garde en mémoire les deux premières années *du septennat*, « *la période de la réformite* » — Ah ! cette *réforme de l'entreprise* qu'on eut tant de mal à enterrer — et des « atermoiements économiques ». Deux ans perdus, deux ans pendant lesquels les entreprises supportèrent presque exclusivement *le choc pétrolier*. Cela dit, on admet bien volontiers que les *choses ont changé*, que le président s'est « durci », qu'il eut le « flair » de nommer M. Barre premier ministre et le « courage » de le soutenir contre vent et marée, bref que le candidat d'aujourd'hui — qui, de surcroît, bénéficie d'une certaine « *légitimité* » — est plus « sûr » que le président d'avant-hier. De là à s'engager, il y a un pas d'autant plus difficile à franchir que la candidature de M. Chirac gagne du terrain dans les milieux patronaux.

L'autre succession

Nul ne songe à le nier, le démarrage en fanfare de la campagne du maire de Paris a touché bon nombre de « petits patrons ». Ses propos, aussi bien que son attitude « carrée », étaient, il est vrai, de nature à séduire des chefs d'entreprise souvent *déconcertés* ou *choqués par* le style olympien de l'actuel président, les « *affaires* » qui *ont défrayé* la chronique et le néo-libéralisme qu'il professe.

Le C.N.P.F., qui se veut le représentant de l'ensemble du patronat, ne peut pas ne pas tenir compte de ce phénomène, même si certains de ses *dirigeants s'interrogent* — parfois à haute voix — sur le « caractère » de M. Chirac, « *dont on ne sait, au cas où dix mille étudiants manifesteraient sur la place de la Concorde, s'il fe[rait] donner les chars ou s'il prendrait la tête de la manifestation...* ».

Jugée par beaucoup politiquement inopportune *et même dangereuse*, la candidature de M. Chirac a du moins un mérite aux yeux du C.N.P.F. : *celui de poser en termes clairs* ses propres revendications, qu'elles concernent la taxe professionnelle, qu'il faut supprimer, les charges des entreprises, qui ne sauraient être augmentées, ou la législation concernant les licenciements ou les fameux « *seuils* », *qui doivent être revus*. Plus généralement, le fait que l'entreprise ait été au cœur du débat électoral est jugé positif par le C.N.P.F., qui espère des suites post-électorales positives. Encore faudrait-il pour ce faire que le candidat sortant, s'il est réélu — hypothèse encore le plus souvent retenue avenue Pierre-Ier-de-Serbie, — accepte de « chiraquiser » son programme. On s'y emploiera, de même qu'on tentera de conserver le contrôle de la négociation sur le temps de travail, tout en sachant que, dans ce domaine, « *il faudra bien lâcher quelque chose* ».

Dans l'immédiat, on considère avenue Pierre-Ier-de-Serbie que le plus sage est de rester sur une prudente réserve. Il sera bien temps d'intervenir publiquement ou non entre les deux tours pour, par exemple, recoller les morceaux de la majorité, si, comme tout le laisse supposer, M. Mitterrand est présent le 10 mai. Et s'il était élu ? La perspective n'enchante guère. Mais elle ne provoque pas non plus les craintes que suscitait une éventuelle victoire de la gauche aux élections législatives de 1978. « *Quel Mitterrand aurions-nous devant nous ? Celui du programme commun ? Celui du projet socialiste ? Ou le président élu de tous les Français ?* », interroge un patron, avant d'admettre qu'il « *aimerait bien être plus vieux de plusieurs semaines* ».

Si l'on s'interroge beaucoup avenue Pierre-Ier-de-Serbie, il est au moins une chose dont on est sûr : le résultat de l'élection influera largement sur une succession dont on *parle moins*, *mais qui préoccupe* également : celle de M. Ceyrac, qui doit quitter son poste de président du C.N.P.F. à la fin de l'année. Une victoire du candidat sortant faciliterait sans doute l'élection d'un homme d'appareil connu des milieux professionnels. En *revanche*, celle de M. Mitterrand exigerait la désignation d'une personnalité plus publique, ayant la confiance de ses pairs, apte à défendre les thèses du patronat, et volontaire pour ce poste délicat... Rude tâche que celle de trouver cet oiseau rare, à moins que M. Ceyrac...

PHILIPPE LA^ ^RDE.

Le nombre des électeurs inscrits en métropole dépasse pour la première fois les trente-cinq millions

Au 1er mars 1981, 35 482 461 Français étaient inscrits sur les listes électorales de la métropole, soit 5 703 911 de plus que le 5 mai 1974, date du premier tour de la précédente élection présidentielle. Au total avec l'outre-mer, le nombre des inscrits s'élève à 36 333 778 (chiffre que les décès et les ultimes inscriptions de ceux qui atteindront l'âge de dix-huit ans avant le 26 avril sont susceptibles de modifier), au lieu de 30 602 953 il y a sept ans. Le nombre des électeurs d'outre-mer a baissé (824 403 au 5 avril 1974, contre 807 317 au 1er mars 1981), en raison de l'accès à l'indépendance du Territoire français des Afars et des Issas, des Nouvelles-Hébrides et de la plus grande partie des Comores (seul Mayotte reste française).

Selon l'évaluation provisoire de l'INSEE, fondée sur les résultats du recensement de 1975, le nombre des Français âgés de dix-huit ans et plus, c'est-à-dire nés avant le 1er janvier 1963, était en métropole, au 1er janvier 1981, de 38 470 507. Le pourcentage de la population électorale non inscrite sur les listes dépasse les 7 %. Le pourcentage de non-inscrits était de 9,93 % au 1er mars 1980, mais de 6,56 % seulement au 1er mars 1977.

Avec l'entrée en vigueur de la loi du 5 juillet 1974, abaissant de vingt et un à dix-huit ans l'âge de la majorité électorale, le nombre des électeurs inscrits en métropole était de 29 778 550 au 5 mai 1974, à 32 348 836 au 1er mars 1975. Le nombre avait continué de croître jusqu'en 1979 : 32 687 318 en 1976 ; 33 152 779 en 1977 ; 34 402 883 en 1978 ; 34 808 746 en 1979. Il avait, en revanche, diminué en 1980 (34 545 993), année où, il est vrai, aucun scrutin national n'a eu lieu.

LE TAUX DE RÉINSCRIPTION SUR LES LISTES ATTEINT EN MOYENNE 90 %

Ce fut la première polémique *sérieuse de cette campagne électorale* : les municipalités avaient-elles le droit de faire du démarchage chez leurs administrés pour les inscrire sur les listes électorales ? Consulté par M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, le Conseil d'Etat répondit non.

Saisis alors par les préfets, les différents tribunaux administratifs annulèrent les procédures de révision des listes électorales de trente-six communes de la région Ile-de-France (*le Monde* du 27 décembre 1980 et du 5 février 1981).

Le parti communiste qui avait pris l'initiative de cette campagne attaqua violemment cette décision judiciaire. Pour le P.C., les citoyens sont préoccupés par de nombreux problèmes, et d'abord par le chômage, et ils ne pensent pas à venir à la mairie s'inscrire *sur les listes électorales*, démarche pourtant obligatoire mais dont le non-respect n'est pas sanctionné.

Les municipalités ont eu un délai de quinze jours pour procéder à une nouvelle révision de leurs listes électorales, après l'an*nulation des premières révisions* par les tribunaux administratifs, et il semble bien que la campagne du parti communiste ait eu un certain effet : en général, il y a eu plus de nouveaux inscrits dans les villes dirigées par des municipalités à majorité communiste que dans les autres et en moyenne 90 % des électeurs dont l'inscription avait été annulée l'ont confirmée. C'est en tout cas ce qui ressort d'une enquête *menée par nos correspondants* dans les sept départements de la région parisienne.

Il faut constater, ce qui n'est pas surprenant, que l'on s'est plus inscrit sur les listes électorales pour 1981 que pour 1979 et 1980 en Ile-de-France. *Le nombre des* nouveaux inscrits avait été en 1980 légèrement inférieur à ce qu'il avait été en 1977, c'est-à-dire avant *les législatives* de 1978.

C'était alors, il est vrai, la première fois que jouait l'abaissement à dix-huit ans de la majorité électorale pour un scrutin national. Ainsi, en Seine-et-Marne, il y a *eu pour cette année* 2 673 nouveaux électeurs à Melun contre 2 957 il y a trois ans, 829 contre 1 038 à Provins, 1 072 contre 1 377 à Coulommiers. Mais 3 455 contre 3 230 à Meaux. C'est surtout dans les villes communistes que le nombre d'électeurs a *sensiblement augmenté* : 1 483 à Montereau contre 1 193 pour 1978, 4 181 contre 3 340 à Chelles. Dans les Hauts-de-Seine, alors que, globalement, le nombre d'électeurs inscrits n'a augmenté que de 3,23 %, il a crû de 6,48 % à Colombes et de 10,41 % à *Nanterre dont les maires* sont des membres du P.C. Dans l'Essonne, l'augmentation globale est de 4,25 %, alors qu'elle n'est que de 0,48 % à Etampes et qu'il y a même une *diminution* de 1,77 % à Corbeil, deux villes où les révisions des listes ont été annulées. En revanche, à Evry, ville dont le maire est socialiste, le nombre des électeurs a augmenté en trois ans de près de 14 %. C'est dans le Val-d'Oise que *l'effort communiste* semble avoir été le plus payant : à Sarcelles et à Franconville le nombre d'électeurs inscrits est en augmentation de plus de 22 % par *rapport à il y a trois ans* alors qu'il n'a crû que de 12,47 % à l'Isle-Adam, ville dont M. Michel Poniatowski est le maire.

En utilisant parfois des camionnettes-bureaux dans les cités *H.L.M.*, les municipalités communistes ont pu réinscrire la grande majorité des électeurs dont la première inscription avait été annulée. En Seine-Saint-Denis, *sur les 29 045 inscriptions jugées* illégales dans neuf communes, 26 640 (plus de 91 %) ont été confirmées. La perte n'a été que de 8,05 % à Colombes et 10,06 % à Nanterre (Hauts-de-Seine), de 6,89 % à Corbeil et de 7,01 % à Etampes, mais de 12,2 % à Athis-*Mons et de 12,44 % à Grigny*, dans l'Essonne. Montereau et Chelles (Seine-et-Marne) n'ont respectivement perdu que 177 et 102 nouveaux électeurs entre la première inscription *et la seconde*.

THIERRY BRÉHIER.

TRIBUNES ET DÉBATS RADIOTÉLÉVISÉS

MARDI 7 AVRIL

— *M. Georges Marchais*, candidat à l'élection présidentielle, participe à l'émission « Face au public » sur France-Inter, à 19 h. 15.

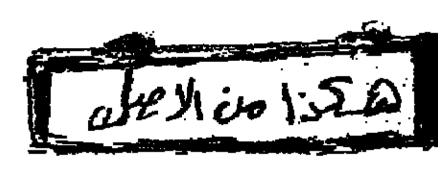
— *Mme Arlette Laguiller*, candidate de Lutte ouvrière à l'élection présidentielle, est reçue à l'émission « Spéciale présidentielle » sur Europe 1, à 19 h. 30

— *Mme Huguette Bouchardeau*, secrétaire national du P.S.U., et *M. Jean-Marie Le Pen*, président du Front national, candidats à l'élection présidentielle, sont les invités du « *Face à face* » sur TF 1, à 20 h. 35.

MERCREDI 8 AVRIL

— *Mme Marie-France Garaud*, candidate à l'élection présidentielle, participe au « Grand Débat » sur TF 1, à 19 h. 15.

— *M. François Mitterrand*, candidat à l'élection présidentielle, est *l'invité de l'émission* « Face au public » sur France-Inter, à 19 h. 20.



PICARDIE

SOMBRES DEMAINS

Soixante mille demandeurs d'emploi et trop de chiffres...

De l'art de manipuler l'information économique

En Picardie comme ailleurs, mais peut-être plus qu'ailleurs, parce que la région est plus touchée que d'autres par le chômage, parce que la capitale de la région, Amiens (Somme), a un maire communiste, de même que Saint-Quentin (Aisne), parce que les municipalités d'union de la gauche sont les plus nombreuses si l'on considère les grandes villes, parce que le conseil régional s'est doté d'un président communiste, les désaccords entre partenaires sociaux, entre patrons et syndicats, entre minorité progouvernementale et majorité antigouvernementale, font l'objet d'incessants communiqués au niveau des états-majors politiques et syndicaux, de polémiques à tous les niveaux, de manifestations. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que la bataille la plus âpre se livre actuellement sur le plan de l'information économique.

Dans ce domaine, il y a seulement quelque mois, la situation était claire : le quotidien *le Courrier*, qui couvre deux des trois départements de la région (Somme et Oise), donnait chaque jour un certain nombre d'informations économiques, réparties tout au long du journal, à travers les différentes rubriques locales, départementales, régionales, nationales et internationales. Pas vraiment de coordination. Au lecteur de s'y retrouver s'il était intéressé par le sujet. En outre, un trimestriel, *Picardie Information*, édité par la chambre régionale de commerce. Et puis, c'était tout pour l'ensemble de la région, mis à part *Picardie la Gazette*, qui est surtout un journal d'annonces légales, bien qu'il publie aussi des articles économiques qui ont leurs lecteurs attentifs.

Cela a commencé à remuer pendant les vacances 1980. Le directeur général du *Courrier*, M. Bernard Roux, a en effet consacré un article à l'économie de la Picardie et assuré en conclusion que le journal allait prochainement sortir chaque jour une page d'informations économiques régionales (un ou deux reportages et une série de petites nouvelles en flash). La réalisation de cette page, qui n'existe pas encore à ce jour, a traîné pour des raisons internes au journal. Un cahier hebdomadaire d'informations économiques et agricoles de quatre pages a été publié le 17 mars. Mais le « la » était donné. On apprenait, peu de temps après, la création de l'Association pour la valorisation économique et culturelle de la Picardie (AVEC), à l'initiative de M. Claude Ferté (majorité), président du Comité économique et social de Picardie (*le Monde* du 21 novembre 1980). Depuis le début de l'année, le torchon brûlait entre l'assemblée consultative de la région et un conseil régional à majorité de gauche, qui avait élu à sa présidence un communiste, M. Raymond Maillet. Depuis janvier, AVEC a son périodique, un mensuel, *Présence*, tandis que le trimestriel édité par la chambre régionale de commerce, *Picardie Information* disparaît, l'un remplaçant l'autre, en quelque sorte.

La panoplie

Du côté de la C.G.T., où l'on accuse « *M. Ferté et ses pairs du patronat* » de ne pas accepter « *les conséquences d'évolutions politiques démocratiquement exprimées au cours des différentes consultations électorales* » et de ne pas hésiter « *à court-circuiter le fonctionnement normal des assemblées* », l'information économique fait partie aussi de la panoplie. C'est ainsi que le comité régional de la centrale syndicale vient de lancer le C.E.R.E.S.P. Centre d'études et de recherches économiques et sociales de Picardie, dont le président est M. Henri Ghedrih. Un universitaire, un mathématicien et un expert-comptable participeront aux travaux de cet organisme qui s'est doté pour 1981 d'un budget d'investissement de 457.000 F et d'un budget de fonctionnement de 100 500 F. Un ordinateur sera acheté en 1983. Le siège provisoire se trouve à la bourse du travail d'Amiens, rue Frédéric-Petit.

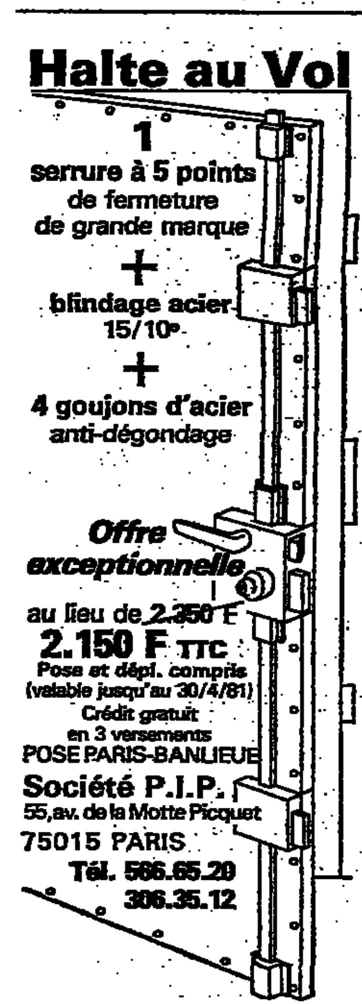
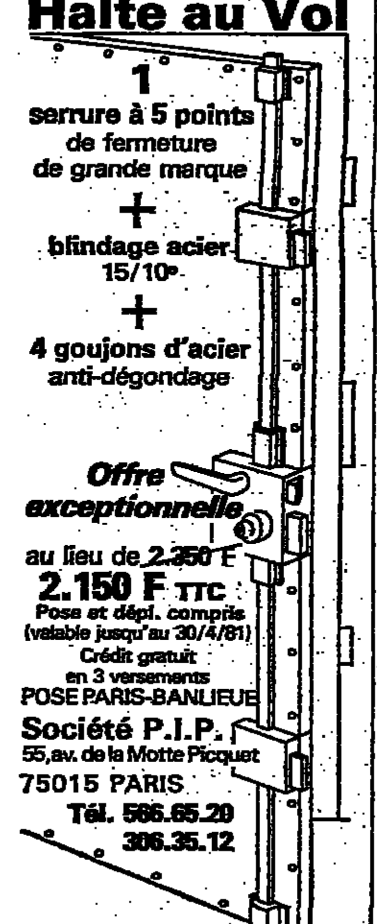
Considérant que toutes les informations économiques et sociales diffusées aujourd'hui par les médias sont inspirées dans une large mesure par le patronat et par le pouvoir, le C.E.R.E.S.P. veut faire entendre dans ce domaine la voix de la C.G.T. Fonctionnant comme une véritable agence de presse, le Centre diffusera un bulletin à toutes les associations et personnes qui lui en feront la demande. Il sera même possible de souscrire des abonnements payants. La C.G.T. ne prétend pas donner par cet intermédiaire des informations prétendues neutres. Elles auront au contraire pour but de venir étayer les positions de la centrale, de même que, selon elle les journaux économiques véhiculent l'idéologie patronale.

Pendant que chefs d'entreprises et professionnels du syndicalisme se battent à coups de chiffres et de statistiques, querelle en fait politique à la veille de l'élection présidentielle, les Picards, eux, ne participent pas à cette petite guerre, ils cherchent du travail : 61 435 demandeurs d'emploi fin janvier (9 % de la population active contre 7,8 % pour l'ensemble de la France). Quant aux cerveaux, faute de pouvoir fonctionner au pays, ils s'expatrient. A quoi bon des diplômes en Picardie ? Le sous-développement engendre le sous-développement, sous toutes ses formes.

Une information économique bien comprise, qui ne soit ni à la remorque des P.M.E. et autres P.M.I. ni au service d'une idéologie de classe, mais qui soit faite par des journalistes conscients de l'enjeu pour une région qui s'enfonce dans la crise, pourrait être un élément positif de déblocage de la situation. Une telle information, qui serait lue par l'ouvrier qui cherche du travail comme par le patron curieux de ce qui se passe autour de lui et... chez lui, reste encore à inventer ou plutôt à mettre en forme, car elle existe potentiellement au *Courrier picard*.

Reste à savoir si un quotidien de province peut se permettre le luxe, car c'en est un, de détacher plusieurs de ses collaborateurs à une tâche dont l'effet ne sera pas visible du jour au lendemain. Un risque à courir et aussi un changement dans les mentalités de ceux pour qui — et ils sont le plus grand nombre — le journal régional ne doit pas dépasser les modestes barrières qu'il s'est fixées lui-même *depuis des décennies* et ne peut que continuer dans une médiocrité de bon aloi...

MICHEL CURIE.

AMIENS

Les bus dans le prétoire

Dans la guerre des bus qui oppose l'administration (l'affaire a été lancée par l'ancien préfet de la région Picardie, préfet de la Somme, M. Jean Rochet) à la Ville d'Amiens, la municipalité est pour le moment perdante, le tribunal administratif lui ayant donné tort.

L'affaire est relativement simple. La Ville utilisait le versement-transport des entreprises (taxe de 1 % sur la masse salariale) pour financer la gratuité dans les bus des déplacements des personnes âgées et des chômeurs alors que les textes, pris à la lettre, prévoient que l'argent provenant de cet impôt doit servir uniquement aux investissements concernant les transports publics. Le préfet de l'époque avait donc annulé huit délibérations du conseil municipal votées en 1975 et 1978 et concernant l'usage du versement-transport. La Ville avait présenté un recours contre cette décision. C'est ce recours que le tribunal administratif de la ville vient d'annuler, donnant raison au préfet dans son argumentation.

Après avoir pris connaissance des attendus, le maire d'Amiens a affirmé : « *Il s'agit là d'un jugement politique de classe, conforme aux souhaits du patronat et du pouvoir, dans la lignée de toutes les décisions de « justice » allant à l'encontre des travailleurs, les expulsant de leur usine, ou leur contestant le droit de vote.* »

M. Lamps ajoute : « *Une fois de plus, c'est une justice au service exclusif du pouvoir et de ses tenants qui s'est exprimée : ce jugement traduit fidèlement la volonté du pouvoir, qui veut faire payer par les contribuables amiénois et non par les patrons tout ce qui a été réalisé en matière de transport. Il remet en cause les mesures prises en faveur des personnes âgées, des chômeurs.* »

La municipalité fera appel devant le Conseil d'État de la décision du tribunal administratif. — M. C.

SAINT-QUENTIN

Comment barrer la route aux motos japonaises ?

Interrogeant le ministre de l'industrie, M. André Giraud, à l'automne dernier, sur l'aggravation de la situation de l'emploi dans la région de Saint-Quentin (Aisne), M. Daniel Le Meur, député communiste, indiquait qu'en un an le nombre de chômeurs y était passé de cinq mille cinq cent douze à cinq mille sept cent quarante-trois. Ses craintes se portaient notamment sur la situation du marché de la motocyclette, dont Saint-Quentin est un des principaux centres de fabrication.

Le ministre de l'industrie, dans le *Journal officiel* du 30 mars, expose au député les raisons de la fragilité du marché français de la moto, qui est occupé à 85 % par des constructeurs japonais : « *Dans ce contexte, la mise sur pied d'une industrie de la moto représente une opération de longue haleine. Les efforts des industriels français sont orientés dans deux directions principales : d'une part, deux créneaux particuliers du marché de la moto sont visés : la moto tout terrain (motos Boudet, Portal, Gauthier) et la très grosse cylindrée. Dans cette dernière catégorie, la société B.F.G. a étudié une moto équipée d'un moteur Citroën GS 1 300 centimètres cubes.*

» *Mais les volumes de production sont limités dans ces catégories de cylindrées. D'autre part, des projets plus ambitieux visent les catégories d'engins les plus vendus ; ils sont menés dans le cadre d'une coopération européenne en vue de faire face à la domination japonaise. C'est ainsi qu'un accord industriel a été conclu entre Cycles Peugeot et la société italienne Piaggio pour la production en commun d'une moto de 125 centimètres cubes puis pour l'étude des motos de faible et moyenne cylindrée (80 à 400 centimètres cubes). Cycles Peugeot, qui produit actuellement une moto de 80 centimètres cubes et a présenté au Salon de l'automobile 1980 un engin de 125 centimètres cubes, cherche par cet accord à développer ses positions sur une gamme de modèles plus étendue* (1).

De son côté, la société Motobécane, qui commercialise les motos italiennes Guzzi et Benelli par l'intermédiaire de sa filiale Seudem, est déjà présente sur le marché de la motocyclette de faible cylindrée. Motobécane a exposé lors de ce même salon une nouvelle moto de 80 centimètres cubes produite en coopération avec le constructeur espagnol Derbi. La société n'a pas indiqué ses intentions pour les motos de plus forte cylindrée. On notera, à cet égard, l'échec commercial subi il y a quelque temps par cette même firme avec ses modèles 125 et 350 centimètres cubes.

En ce qui concerne Motobécane, enfin, il convient de rappeler que cette société a transformé une centaine de contrats temporaires échus en contrats à durée indéterminée, embauche réalisée fin novembre 1980 et justifiée par son programme d'activité pour 1981, qui prévoit la production de sept cent mille bicyclettes. »

(1) Voir *le Monde* du 14 février.

ACTION SANS SUITE

Contrat de pays et constat d'échec

En démissionnant de son poste de président du syndicat de contrat de pays picard, M. Raymond Laffolley, conseiller général (radical valoisien), entendait ainsi souligner l'échec d'une institution créée en 1975, concrétisée deux ans plus tard — le contrat des pays picards a été signé le 1er février 1977, à Amiens — regroupant quatre cantons de l'Oise (Songeons, Formerie, Grandvilliers et Crèvecœur) et dont l'objectif était de revitaliser des secteurs ruraux afin d'enrayer l'exode en portant les efforts sur les activités sociales et sur les créations d'emplois.

Si pour les investissements lourds le Syndicat de contrat de pays a été sollicité par les SIVOM et les chefs-lieux de canton, principalement, pour majorer les subventions pour la construction d'un poste, d'une piscine, d'un centre de secours, et d'un centre social, en revanche, selon le président démissionnaire, le renforcement des services publics ou privés, écoles et postes notamment, est resté au stade des vœux pieux. C'est même le contraire qui s'est produit, car il y a eu des suppressions de classes et des diminutions d'effectifs dans les bureaux de poste. « *Aucune suite dans les actions à moyen et à long terme*, souligne M. Laffolley.

Pour les créations d'emplois, les quatre cantons du contrat de pays picard sont, tout comme le reste du département de l'Oise, situés en « zone blanche », c'est-à-dire exclus des aides que la DATAR peut consentir aux entreprises qui viennent créer des emplois. Pourtant, lors de la conférence nationale de l'aménagement du territoire, le 7 décembre 1978, à Vichy, le président de la République, interpellé à ce sujet, avait promis un redécoupage de la carte des aides. Enfin, dernier échec, un dossier de création d'un Fonds intercommunal d'aménagement et de développement rural (FIDAR) mis au point par le syndicat de contrat de pays picard a récemment été refusé par le ministre de l'intérieur.

MAURICE LUBATTI.



société

UN RAPPORT SUR LA GARDE DES ENFANTS EN CAS DE DIVORCE

Contre les jugements de Salomon

Non aux jugements de Salomon, c'est en substance la conclusion d'un « Rapport sur les modes de garde des enfants mineurs en cas de divorce » rédigé par un groupe de travail que Mme Monique Pelletier, alors ministre de la famille et de la condition féminine, avait réuni en juin 1980.

Ce rapport, rendu public lundi 6 avril, condamne la formule de « garde alternée » surtout en vigueur dans la région parisienne, qui *« attribue la garde de l'enfant successivement à chacun de ses parents suivant un rythme déterminé à l'avance »*. Dans certains cas, il s'agit de confier l'enfant à l'un des parents une année sur deux, parfois une semaine sur deux ou même du lundi au mercredi, ou du jeudi au samedi, les dimanches étant accordés alternativement à l'un ou à l'autre. Où sont dans tout cela les droits et l'intérêt de l'enfant ?, s'interrogent les membres du groupe de travail.

« La garde alternée est une solution séduisante en théorie dans le cabinet du juge. » Elle permet de *« ménager au père et à la mère des droits équivalents à l'égard de leurs enfants (...). Pour que personne ne « perde » l'enfant est « partagé »*. Mais, comme il est souligné dans le rapport, *« les enfants ne font pas partie des « acquêts » du ménage »*.

La « garde conjointe »

Depuis 1963, le nombre des divorces a presque triplé, et l'on évalue à environ six cent mille le nombre d'enfants mineurs dont la garde est confiée actuellement à la mère ou au père. La loi de 1975, en introduisant le divorce par *consentement mutuel*, a permis d'apaiser les conflits déjà nombreux lorsque deux êtres se séparent. Elle a également ouvert la porte à la « garde conjointe ». Celle-ci permet au juge de ne pas statuer par voie d'autorité sur l'exercice de l'autorité parentale ou sur la garde, mais de laisser les parents le faire. Ce sont eux qui décident auprès duquel d'entre eux il vivra, les conditions dans lesquelles l'autre le recevra et contribuera à son entretien... Cette formule recueille bien évidemment les faveurs unanimes du groupe de travail. Mais cette solution de *rêve n'est envisageable qu'une fois* sur trois. La plupart du temps, il appartient au juge de trancher.

A propos de la garde des enfants, les enquêteurs notent que les pères sont devenus plus revendicatifs. Mais ce phénomène est, selon eux, amplifié par les médias : *« Bien qu'aucune enquête ne permette d'établir qu'il y aurait plus de conflits qu'auparavant dans le processus de réalisation des divorces, l'idée semble de plus en plus répandue, en particulier dans les médias, d'une sorte de tension plus grande entre les conjoints : au moment du divorce, à propos de l'attribution du droit de garde, après le divorce, dans l'exercice du droit de visite. »*

Et les enquêteurs vont même jusqu'à dire que si, lors d'un divorce, *« les enfants peuvent éprouver un très fort sentiment de solidarité et puiser dans leur attachement réciproque des forces de résistance à l'angoisse et au changement, il existe cependant des situations où il y a, au contraire, intérêt à confier tel enfant à la mère et tel autre au père... »*

Comme le rappelle le groupe de travail, la loi est là pour *« protéger l'enfant dans sa sécurité, sa santé, sa moralité (...). Les attributs de l'autorité parentale ont pour seul objectif non la satisfaction des désirs des parents, mais la protection, la surveillance et l'éducation de l'enfant mineur »*.

Les rapporteurs avancent un certain nombre de propositions pour aider les juges à mieux discerner l'intérêt de l'enfant et donc mieux exercer leur métier.

Ils demandent tout d'abord que l'enfant soit entendu chaque fois qu'il est possible et, *notamment*, lorsqu'il a atteint dix-douze ans. Qu'il ne vive plus seul et tenu à l'écart de ce divorce qu'il doit subir.

Les magistrats doivent pouvoir demander une enquête sociale, effectuée, en principe, par une assistante sociale diplômée et, s'il le faut, solliciter les services d'un psychiatre : *« Il s'agit d'une approche multidisciplinaire en équipe. La situation de famille de l'enfant est étudiée par au moins deux personnes : l'assistante sociale et le psychiatre. L'objectif est double : d'une part, fournir aux magistrats des éléments d'appréciation, d'autre part, tenter une dédramatisation et un aménagement de la situation pour permettre à l'enfant de la vivre plus librement. »*

Il y a un risque, bien sûr, et il est dénoncé dans le rapport, c'est celui de sombrer dans une « psychiatrisation » du divorce. Pour l'éviter, les rapporteurs demandent une formation des juges aux affaires matrimoniales *« dans le domaine des sciences humaines »*. Ils souhaitent que ceux-ci soient désignés en fonction de leur personnalité, *« leur capacité de dialogue et d'écoute (...) et qu'ils restent en charge de leurs fonctions pendant au moins trois ans, de manière à procurer à cette « juridiction » une stabilité qui la rende à la fois plus opérationnelle et plus crédible encore »*.

C'est sur l'information des parents que les membres du groupe de travail terminent leur rapport en leur rappelant qu'ils doivent *tout tenter pour éviter* de faire subir à leurs enfants des situations traumatisantes.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Le fichage des opinions politiques et syndicales

Petite annonce

Le ministère de l'intérieur recrute. Le candidat sélectionné sera chargé de veiller sur des fichiers relatifs à *« l'origine ethnique ou raciale, aux opinions politiques, religieuses ou syndicales »*. Il devra, en outre, traiter *« les questions relatives aux fichiers informatisés concernant la défense, la sûreté ou la sécurité »*.

Cette offre d'emploi a été présentée en ces termes par le ministère de l'intérieur aux élèves *de l'Ecole nationale d'administration* qui termineront leur scolarité en mai. La promotion a été baptisée « Droits de l'homme ». M. Bonnet ne pouvait plus mal choisir ses interlocuteurs.

L'affaire a provoqué quelques remous. M. Bonnet a dû écrire personnellement à M. Edmond Maire pour lui fournir les explications qu'il demandait au nom de la section C.F.D.T. de l'ENA. Une délégation d'élèves a été reçue au ministère de l'intérieur par un haut fonctionnaire qui a *tenté d'apaiser les esprits*.

Il résulte de ces mises au point que la personne recrutée, *si toutefois il y a un candidat*, ne sera pas chargée du fichage proprement dit mais des aspects *réglementaires de ce fichage*. Cela peut paraître étonnant, mais la loi « informatique et libertés » *autorise*, *« pour des motifs d'intérêt public »*, la mise en mémoire informatisée de données *faisant apparaître les origines* raciales, les opinions politiques, philosophiques, religieuses et *les appartenances syndicales des* Français.

De sorte que les ministères de *l'intérieur et de la défense*, ainsi que n'importe quelle administration invoquant l'intérêt public, peuvent procéder légalement à de tels fichages. Il faut cependant un décret en Conseil d'Etat, pris après avis conforme de la commission nationale de l'informatique et des libertés. Une procédure assez lourde que sera notamment chargé de mettre en œuvre, pour le compte du ministère de l'intérieur, l'élève de l'ENA que M. Bonnet veut recruter.

Le ministère de l'intérieur n'a pas attendu la loi « informatique et libertés » pour constituer des *fichiers et les informatiser (le Monde Dimanche* du 22 mars). Mais ces fichiers, s'ils mentionnent *la race, les opinions* politiques, syndicales ou religieuses, sont illégaux tant que le décret en *Conseil d'Etat qui les autorise* n'aura pas été pris. Et l'examen préalable de ce décret par la commission nationale de l'informatique et des libertés tarde...

Que contiennent ces fichiers et que contiendront-ils ? Au dire du ministère de l'intérieur, des *renseignements* anodins. La couleur noire d'un malfaiteur dans le fichier des personnes *recherchées*, le nom des délégués syndicaux dans celui des personnels de la police, etc. On *sait pourtant, grâce à* la Ligue des droits de l'homme, que le ministère de la défense a constitué *des fichiers d'appelés* où figurent des mentions telles que *« a assisté au cinquante-septième congrès de l'UNEF » ou « a participé à une manifestation »*. Le ministère de l'intérieur ne se *livrerait-il pas à de tels fichages ?* Ce serait étonnant. Voilà pourquoi M. Bonnet recrute : pour *rendre juridiquement présentable* un fichage qui devient envahissant. — B. L. G.

CORRESPONDANCE

L'activité de la maison des jeunes du quartier de Mireuil à La Rochelle

Le conseil d'administration de la maison des jeunes et de la culture du quartier de Mireuil à La Rochelle regrette la manière dont le Monde *du 11 mars a rendu compte de ses activités. Dans un article sur les jeunes de ce quartier intitulé « Les bagarres de La Rochelle », nous écrivions que toutes les portes s'étaient fermées devant eux, y compris celles de la maison de quartier,* « vouée aux « jeudis-femmes », aux expositions de B.D. et à la poterie ».

Invoquant le droit de réponse, nos correspondants regrettent « le parti pris défavorable et le peu de cas fait, dans cet article, de l'action réelle de la maison des jeunes et de la culture-maison de quartier de Mireuil, sur ce grand quartier populaire de vingt-cinq mille habitants, où résident trois mille adolescents, dont cinq cents sont adhérents à la maison de quartier. Comme tout équipement de ce type, dans une grande ZUP, la M.J.C.-maison de quartier est confrontée, depuis son origine, aux différents problèmes posés par les bandes de jeunes plus ou moins en rupture par rapport à la vie sociale. Son action, durant ces cinq années, atteste de l'attitude responsable qu'elle adopte, face à ces difficultés et son bilan d'action exprime des résultats non négligeables.

» Quant aux femmes, aux enfants, au troisième âge, aux familles, qui constituent aussi un ensemble important d'adhérents actifs, ils représentent largement la population dans toutes ses composantes sociales : élargissement auquel nous travaillons tous les jours. Notre situation est loin de la caricature décrite dans l'article incriminé.

» Quant à la subvention de la ville qui représenterait 50 % du *budget animation, disons seulement* que la ville de La Rochelle a un budget subvention de près de 2 milliards de centimes, sur lesquels la maison des jeunes et de la culture-maison de quartier de Mireuil perçoit 100 millions. »

ARRESTATION DE TROIS PERSONNES SOUPÇONNÉES D'AVOIR VOULU COMMETTRE DES ATTENTATS CONTRE UN CONSULAT ALGÉRIEN

Soupçonné de préparer des *attentats à l'explosif contre des* consulats algériens en France, M. Mohammed Yanmaine, quarante-cinq ans, président d'un prétendu « rassemblement national des travailleurs algériens en France », a été arrêté, le jeudi 2 avril, à son domicile d'Orléans (Loiret) par des policiers du S.R.P.J. de cette ville. Peu après, *des inspecteurs de la brigade criminelle* interpellaient M. Arsène Briquet, cinquante-quatre ans, et sa compagne, Mme Louis Hardillot, cinquante-cinq ans, au domicile desquels, à Maisons-Alfort (Val-de-Marne), devaient être découverts des explosifs. Ces trois personnes ont été présentées au parquet de Créteil.

Les policiers de la brigade criminelle se refusent, pour l'heure, à donner des précisions sur cette affaire. *Toutefois, on sait que* M. Yanmaine avait rencontré M. Briquet, le 9 mars dernier, à la gare du Nord, et qu'il lui avait remis à cette occasion des bâtons de *dynamite*, destinés, semble-t-il, à un attentat visant le consulat d'Algérie de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne).

A l'ambassade d'Algérie, on se borne à dire que le mouvement, dont se réclame M. Yanmaine, est *« purement imaginaire »*.

JUSTICE

LA SÉCURITÉ DANS LES PRISONS

Les portiques de Fresnes (suite)

L'affaire des portiques de détection n'est pas close. Après la tentative d'évasion de *Philippe* Maurice du quartier des condamnés à mort de la prison de Fresnes, l'administration pénitentiaire avait admis que l'installation d'un tel *portique aurait permis* de déceler l'arme apportée à Philippe Maurice par Mᵉ Brigitte Hemmerlin. Cette négligence avait été imputée quelques jours plus tard par la *fédération* F.O. de la justice aux services de l'équipement de la *chancellerie*, autrement dit par un syndicat de l'administration pénitentiaire, à une autre direction du ministère, celle de l'administration générale (*le Monde* du 28 mars).

Cette querelle interne connaît aujourd'hui un nouvel épisode. Il est établi que vingt-cinq portiques ont été livrés au cours de l'année 1980 à l'administration pénitentiaire par celle de l'équipement, dont l'un destiné à Fresnes, mais que la *direction des prisons*, jugeant le modèle peu fiable, a décidé de l'installer à la maison d'arrêt de Besançon, où les risques sont jugés moins grands.

Auparavant, en janvier 1980, deux portiques d'un modèle plus sûr avaient été installés à Fresnes, *mais pas au grand quartier*, celui qui abrite notamment Philippe Maurice. Ce *secteur de la prison* en était dépourvu jusqu'à l'affaire Hemmerlin. Ce n'est que depuis que l'administration pénitentiaire en a installé un. Ces précisions minimisent la responsabilité que F.O. attribue aux services de *l'équipement*.

Cette affaire intervient alors que l'administration pénitentiaire a retrouvé par décret du 31 mars la maîtrise de l'entretien et de la *construction* des prisons dont avait la charge depuis 1964 la *direction de l'administration générale* de l'équipement. Ce transfert de responsabilité n'est évidemment pas du goût de cette dernière et est, notamment, à *l'origine du mot d'ordre de grève* lancé, pour ce mardi 7 avril, par le syndicat C.F.D.T. de l'administration centrale du ministère de la justice (*le Monde* du 7 avril).

Au-delà du mécontentement de certains agents, mutés à la suite de cette *réforme*, de la direction de l'administration générale et de l'équipement à la « pénitentiaire », il faut voir dans cette querelle le dénouement d'un *conflit qui a opposé*, jusqu'à ces dernières semaines, ces deux directions. Le renforcement de la sécurité dans les prisons n'a pas toujours eu la même priorité aux *yeux des services de l'équipement*, et ceux de l'administration pénitentiaire. A la faveur de l'affaire Hemmerlin, le directeur des prisons, M. Christian Dablanc, a obtenu *gain de cause*. C'est ce que signifie la parution rapide, après la *tentative d'évasion de Philippe* Maurice, du décret redonnant à l'administration pénitentiaire la maîtrise totale de la sécurité dans les prisons. — B. L. G.

Deux anciens détenus de la maison d'arrêt de Sarreguemines portent plainte contre un « caïd »

Deux anciens détenus de la maison d'arrêt de Sarreguemines (Moselle) viennent de porter plainte pour détournement, extorsion de *fonds* et *violences contre un* autre ancien détenu, M. Albert Winterstein, qu'ils accusent d'avoir *fait subir* sa loi aux autres prisonniers.

M. Winterstein, libéré il y a environ un mois, qui avait été *condamné* à trois ans *d'emprisonnement* pour vol, avait bénéficié d'une réduction de peine. Contremaître des deux ateliers de rempaillage de chaises, il jouait, selon les plaignants, le rôle de « caïd ». L'un d'entre eux (le second préférant garder l'anonymat), M. Abdelkader Noura, *âgé de vingt ans, libéré il y a un* mois après avoir purgé une peine d'emprisonnement de quatre mois pour vol, accuse M. Winterstein de s'être fait remettre de l'argent *sous la contrainte en disposant « de la passivité protectrice des surveillants de prison ». « Il disposait d'une véritable chambre d'hôtel pour lui seul*, dénonce M. Noura, *et contraignait les autres prisonniers entassés à trois ou quatre dans leurs cellules à venir faire son ménage chaque matin. »*

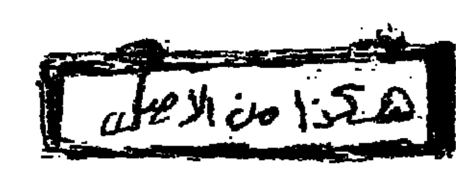
La maison d'arrêt, dont l'effectif théorique est d'environ quatre-vingts détenus, est actuellement *surpeuplée*, puisqu'il y a près de cent soixante prisonniers. Que se passait-il dans cet établissement pénitentiaire ? Les violences dont font état les deux *plaignants ont-elles effectivement* eu lieu ? La chancellerie a ordonné une enquête administrative, et M. Maurice Couteau, procureur de la République au *tribunal* de Sarreguemines, a, de son côté, confié l'enquête judiciaire au S.R.P.J. de Metz. M. Couteau a, d'autre part, entendu un témoin et a demandé un rapport au *surveillant-chef*, qui réfute les accusations de connivence du personnel pénitentiaire avec M. Winterstein. M. Couteau, qui estime que la *maison d'arrêt « est bien tenue et qu'il y règne apparemment une bonne atmosphère »*, n'exclut pas que *« M. Winterstein ait abusé du pouvoir dont il disposait et que certains abus aient pu être commis ». « En revanche*, poursuit M. Couteau, *les accusations portées contre le personnel pénitentiaire ne sont, semble-t-il, pas fondées. »*

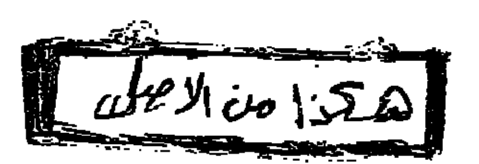
Le directeur de la maison d'arrêt, quant à lui, se refuse à *tout commentaire*.

QUERELLE D'ENFANTS A COUP DE FUSIL

Pays de pêche et de chasse. Ce lundi 6 avril, le soleil brille sur le village de Caderousse, non loin d'Orange (Vaucluse). Georges, quatorze ans, Lionel, c) ans, et d'autres camarades s'en vont pêcher dans le Rhône. Ils connaissent bien le pays qu'ils parcourent en tous sens pour leurs jeux d'enfants. Sur le chemin du retour, une querelle éclate, violente, idiote.

Dans la maison de Georges, la dispute s'envenime ; ils se jettent a.. visage tout le vocabulaire des insultes *qu'on peut* connaître à cet âge. Pour apaiser leur colère, ils en seraient venus *aux mains sans le fusil du père* que Georges va décrocher. Il tire alors sur son ami du matin *et tue Lionel devant ses camarades*. Puis Georges s'affole, il enferme tous les enfants dans l'*appartement* et s'enfuit. Les autres crient au secours, les voisins interviennent et découvrent le corps ensanglanté et sans vie de Lionel. Georges, emmené par les gendarmes, est présenté au juge pour enfants du tribunal d'Avignon. *« Lionel avait insulté la mère de Georges »*, expliquent les garçons témoins du drame, mais cette explication reste évidemment insuffisante.





Le Monde

SCIENCES ET TECHNIQUES

IL Y A VINGT ANS, GAGARINE, PIONNIER DE L'ESPACE

Le 12 avril 1961

QUATRE ans et demi après avoir fait entrer le monde dans l'ère spatiale en mettant le premier engin en orbite autour de la Terre (Spoutnik-I, le 4 octobre 1957), l'Union soviétique fait de nouveau parler d'elle en lançant le premier homme dans l'espace, Youri Gagarine, à bord de Vostok-I. L'engin est lancé le 12 avril 1961 et effectue une orbite autour de la Terre pendant quatre-vingt-neuf minutes. La mission dure cent huit minutes. Premier cosmonaute, Gagarine ne participera plus jamais à la conquête de l'espace : il se tuera le 26 mars 1968 en avion, lors d'un banal vol d'entraînement.

Ce premier vol historique d'un être humain autour de la Terre fut court : on ignorait jusqu'à quel point un organisme humain pouvait s'adapter, survivre en état d'apesanteur, et supporter les conditions d'accélération et de décélaration du vol. Des expériences avaient été faites avec des animaux, des chiennes notamment, qui avaient montré que l'animal pouvait vivre dans l'espace. Mais les séjours étaient brefs, le lancement et la récupération se faisant dans la même journée. Et on ne peut jamais totalement extrapoler de l'animal à l'homme.

Le succès soviétique suscita un grand enthousiasme dans le monde entier, aussi bien chez l'homme de la rue que chez le scientifique, qui imaginait déjà les perspectives offertes par l'exploration du cosmos. Mais il fut ressenti comme un échec cuisant par l'opinion américaine, ce premier vol humain succédant, en effet, à d'autres succès soviétiques : d'abord Spoutnik-I, premier satellite artificiel de la Terre ; puis en 1959, l'envoi de deux sondes vers la Lune ; l'une sera le premier engin à s'écraser sur la Lune (Luna-2, le 13 septembre), et l'autre (Luna-3, le 7 octobre) le premier à transmettre des photos de la face cachée de notre satellite, depuis une altitude de 60 000 kilomètres. Le 12 février 1961 est lancée la première sonde vers Vénus, mais le contact radio est perdu à 7,5 millions de kilomètres de la Terre.

La diplomatie du Spoutnik

Entre-temps, le 20 janvier 1960, a lieu un essai réussi d'une fusée balistique soviétique, qui parcourt une distance de 12 500 kilomètres et tombe dans l'océan Pacifique à 2 kilomètres de l'endroit prévu.

L'Union soviétique était donc capable de menacer le territoire américain et disposait d'un lanceur puissant pouvant satelliser des charges de 5 tonnes — les Vostok avaient un poids moyen de 4,7 tonnes, et les deux Voskhod qui suivirent, en 1964 et 1965, respectivement 5,3 tonnes et 5,6 tonnes. Alors que, en 1961, le satellite le plus lourd lancé par les Etats-Unis, Samos-2, ne pesait que 1 860 kilos.

L'Union soviétique saura jouer savamment de ces succès, laissant entendre que sa suprématie spatiale pouvait sans difficulté s'étendre au domaine militaire. Ce sera l'époque de la « diplomatie du Spoutnik », en pleine guerre froide.

Piqués au vif, les Américains réagiront en lançant le programme Apollo, annoncé dans un discours historique de John Kennedy devant le Congrès, le 25 mai 1961, proposant à son pays une « *nouvelle frontière* ». L'aboutissement de cette décision sera, huit ans plus tard, le premier pas de Neil Armstrong sur la Lune.

De nos jours, la compétition spatiale entre les Etats-Unis et l'Union soviétique n'est plus aussi acharnée. Le vol conjoint américano-soviétique A.S.T.P (Apollo-Soyouz Test Project), en juillet 1975, fut ainsi plus un succès diplomatique que technique et scientifique. Et depuis, en attendant la navette spatiale américaine, seule l'Union soviétique réalise des expériences de vols habités.

CHRISTIANE GALUS.

De l'outil politique aux ouvriers du cosmos

DEPUIS la première apparition de l'homme dans l'espace extra-atmosphérique (il y a vingt ans), l'Union soviétique a poursuivi, avec ténacité, un programme de vols habités. Il totalise actuellement quarante-sept lancements de cinquante-huit cosmonautes, qui ont, au total, accumulé deux mille hommes/jours de vie en orbite. Et si l'évolution détaillée du programme est gardée secrète, les grandes lignes et les objectifs généraux sont clairement affichés. Observation de la Terre et des astres, observation du comportement d'êtres vivants — dont l'homme, — élaboration de matériaux, essai de très nombreux appareils... Il s'agit toujours d'activités soigneusement orientées pour fournir d'utiles informations, qui sont parfois de science pure, mais qui ont généralement d'immédiates ou de plus lointaines retombées pratiques.

La compétition

A l'époque de Khrouchtchev, la conquête spatiale était, avant tout, un outil politique, un moyen pour l'U.R.S.S. d'affirmer un rang de Super-Grand et une vocation au rôle de leader mondial. D'une certaine manière, les exploits spatiaux venaient relayer le grand espoir soulevé dans le cœur de beaucoup d'hommes par la révolution de 1917, et fâcheusement mis à mal par le stalinisme. Le petit pas d'Armstrong sur la Lune, en juillet 1969, vint montrer que les Etats-Unis, battus lors des deux grandes premières qu'avaient été le Spoutnik d'octobre 1957 et le vol de Gagarine, avaient su relever le défi. Le rendez-vous Apollo-Soyouz a manifesté ensuite que les deux grandes puissances avaient, dans l'espace comme dans d'autres domaines, établi une parité qu'ils jugeaient satisfaisante. L'espace politique allait s'effacer derrière l'espace économique, voire commercial.

Les aspects politiques de l'aventure spatiale n'ont pas complètement disparu. Au retour de leurs missions, les cosmonautes reçoivent traditionnellement un titre de héros de l'Union soviétique, pour bien rappeler, à la population soviétique comme au reste du monde, les succès du régime. Il y a aussi le programme Intercosmos, qui a permis d'emmener dans l'espace des ressortissants de tous les pays de l'Est — à l'exception encore de la Roumanie, mais son tour doit bientôt venir. Il est clair que les motivations de ce programme sont politiques avant d'être scientifiques, comme l'ont été, plus tard, les invitations à la France et à l'Inde de participer aussi aux vols habités.

Mais il est clair que les raisons principales de la plupart des missions sont ailleurs. Les Soviétiques envoient des hommes dans l'espace pour qu'ils restent longtemps, s'adaptent aux conditions spatiales, et fassent un travail productif. Les cosmonautes sont, malgré l'étymologie, bien plus des ouvriers que des voyageurs du cosmos. Ils ont été soigneusement sélectionnés pour leur adaptation aux tâches à remplir

Les responsables du programme ont parfois rappelé que s'il n'y eût qu'une femme cosmonaute, ce n'est pas sexisme délibéré, mais conviction que les femmes supportent moins bien que les hommes les éprouvantes conditions de vol spatial — l'apesanteur, mais surtout les fortes accélérations de l'envol et de la rentrée dans l'atmosphère, — et qu'à tout le moins il faudrait étudier pour elles un processus de sélection et d'entraînement différent. Or ce processus n'a été mis au point qu'à la lumière de l'expérience : ainsi les troubles de l'oreille interne dont souffrit le deuxième homme de l'espace, Guerman Titov, après son vol, ont fait modifier le processus de sélection pour écarter d'éventuels candidats ayant le même genre de sensibilité.

Que vont donc faire ces hommes dans l'espace ? Ils vont travailler dans les stations Saliout. Depuis le lancement de Saliout-3 en 1974, tous les équipages mis en orbite à bord de vaisseaux Soyouz ont eu pour mission de rejoindre une station Saliout, à l'exception du vol conjoint américano-soviétique (Soyouz-19), du vol de Soyouz-16, qui préparait cette mission, et de celui de Soyouz-22, qui en fut une conséquence : Soyouz-22 était l'exemplaire de réserve construit pour le vol Apollo-Soyouz, et avait donc un collier d'amarrage différent des autres Soyouz. Il fut utilisé pour essayer la grande caméra MFK-6 d'observation de la Terre, caméra qui fut ensuite installée dans la station de Saliout-6.

Cette station fut lancée le 29 septembre 1977. C'est une date importante du programme soviétique. Disposant de deux colliers d'amarrage, la station Saliout peut être ravitaillée pendant qu'elle est occupée par un équipage. Elle a permis, à quatre reprises, de battre des records de durée de séjour en orbite, et un cosmonaute, Valeri Rioumine, aura finalement passé près d'un an de sa vie dans son étroite enceinte. Aux yeux de l'académicien soviétique Roald Sagdeev, directeur de l'Institut de la recherche spatiale, le principal résultat de vingt ans de missions spatiales est d'ailleurs cette démonstration que l'homme, convenablement sélectionné et entraîné, peut séjourner très lontemps dans l'espace, condition essentielle d'un travail fructueux. Il juge, au demeurant, que la durée des vols futurs de la navette spatiale américaine — une semaine, plus tard étendue à un mois — sera trop courte pour l'expérimentation spatiale.

Retombées économiques

Les cosmonautes travaillent donc, et beaucoup. Les contrôleurs de vol ont parfois du mal à les convaincre de prendre leurs heures de repos. Si leurs activités étaient limitées, lors des premiers vols, par la quantité de matériels qu'ils pouvaient emmener, les stations spatiales ont changé tout cela, et plus encore les vaisseaux de ravitaillement Progress, qui, à douze reprises, ont ravitaillé Saliout-6 en carburant, et ont apporté à son équipage des vivres et une multitude d'appareils divers. Et des résultats concrets ont été obtenus. Plus de cent cinquante échantillons de matériaux ont sub. un traitement dans les fours Splav et Cristall qui équipent Saliout-6. Les observations spatiales ont restreint les zones où il y a de bonnes chances de trouver des hydrocarbures et évité des sondages inutiles. Elles ont aussi été mises à profit par l'industrie de la pêche.

D'après Vladimir Chatalov, qui dirige le centre de formation des cosmonautes, l'effet économique des seules photographies du territoire soviétiques prises lors de la mission Soyouz-18-Saliout-4, en 1975 a été évalué à plus de 50 millions de roubles (environ 300 millions de francs). Il y a aussi des retombées indirectes, parfois inattendues : ainsi un capteur destiné à compter les micrométéorites qui frappent un satellite a servi de base à un appareil diagnostiquant la maladie de Parkinston. De même le scaphandre des cosmonautes est à l'origine de vêtements industriels de protection.

Civil ou militaire ?

L'état actuel du développement de leur programme de vols habités satisfait les Soviétiques, et devrait donc prendre, dans les prochaines années, un caractère encore plus routinier. La station Saliout-7, qui relaiera dans quelques mois une Saliout-6 à bout de souffle, ne sera pas significativement différente de cette dernière. Bien que les nouveaux vaisseaux Soyouz-T puissent transporter trois cosmonautes, les missions resteront organisées autour d'un équipage de deux hommes séjournant plusieurs mois dans la station. D'après l'académicien Sagdéev, la différence principale portera sur le remplacement des appareils de bord. Pour Saliout-6, il s'est fait de manière un peu anarchique ; il sera beaucoup plus strictement organisé maintenant que douze vaisseaux camions Progress ont appris aux cosmonautes les techniques du déménagement spatial.

Pour la suite... L'objectif demeure de grandes stations spatiales, dont les Saliout, convenablement modifiées, pourraient être les « briques » élémentaires. Mais c'est pour une « *prochaine génération* » et la construction de ces grandes stations n'est pas « *economiquement justifiée* ». On est loin des héros de l'espace.

Dernier point, dont les Soviétiques ne parlent jamais, et que certains analystes exagèrent peut-être : l'aspect militaire des missions humaines dans l'espace. Certains pensent que cet aspect est déterminant et oriente tout le programme ; cela semble excessif. Mais il y a de bonnes raisons de penser que deux stations Saliout, les numéros 3 et 5, étaient plus spécialement conçues pour satisfaire des besoins militaires d'observation photographique. Ces deux stations ont largué, pendant la période où elles fonctionnaient en régime automatique, des capsules qui sont revenues sur le territoire soviétique. Au contraire, Saliout-4 et Saliout-6 seraient des stations « scientifiques ». Mais comment distinguer, quand des cosmonautes photographient la Terre, entre ce qui est objectif civil et ce qui est à vocation militaire ?

M. A.

Après le studio, le trois-pièces

Quel astronaute américain, quel cosmonaute soviétique accepterait, aujourd'hui, sans appréhension de s'installer, pour un vol de plusieurs heures dans l'espace, aux commandes d'une capsule spatiale analogue à celle qui emporta Youri Gagarine le 12 avril 1961 ? Nul doute qu'il trouverait l'espace exigu, le confort austère et les équipements désuets. Nul doute qu'il aurait une réaction semblable à celle d'un commandant de bord de long-courrier invité à piloter l'*Eole* de Clément Ader ou le premier avion des frères Wright. Tout parait dépassé à bord de la capsule de Gagarine, alors que, voici vingt ans seulement, la technologie utilisée pour la réalisation de ce vaisseau spatial était, sans doute, pour les Soviétiques, du dernier cri.

Tel est le lot de l'astronautique qui a ceci de commun avec l'aviation qu'elle évolue très rapidement. Certes, les vols spatiaux commerciaux ne sont pas encore pour demain, même si certaines officines américaines n'hésitent pas à prendre des engagements auprès d'une clientèle optimiste. Pourtant, sans atteindre aux conditions de confort que ces vols proposeront peut-être dans quelques dizaines d'années, force est de constater que les vols humains dans l'espace n'ont, aujourd'hui, plus rien d'un enfer.

Que l'on en juge. Hier encore, Gagarine, solidement sanglé sur son siège éjectable, gêné dans ses mouvements par les différentes épaisseurs de son scaphandre et de sa combinaison antigravité, n'avait pour tout univers que les quelques mètres cubes de sa capsule Vostok-1 et la vue de la Terre que lui offraient les maigres hublots de sa cabine. Et, pourtant, c'est dans cet environnement spartiate que le Soviétique Valeri Bykovsky passera cent dix-neuf heures la visière de son casque pratiquement collée à la paroi de la cabine, avec pour toute alimentation, le contenu un peu fade de quelques tubes de nourriture dont il suçotera l'embout.

Dans cette course à la conquête spatiale que mènent alors l'Union soviétique et les Etats-Unis, les astronautes américains ne sont pas mieux lotis, recroquevillés qu'ils sont dans les capsules monoplaces Mercury, dont le volume habitable dépasse à peine le mètre cube. Il faut attendre les Voskhod multiplaces soviétiques — le premier était triplace — pour noter un semblant de progrès. Avec une rigueur presque mathématique, les techniciens améiricains, quant à eux, multiplient par deux le volume habitable des capsules biplaces Gemini qui demeure quand même restreint.

Avec les Soyouz soviétiques et les capsules Apollo du programme lunaire américain, on pressent, à la fin des années 60, ce que seront les premières stations orbitales ou, à tout le moins, ce que seront les premiers systèmes de transport spatiaux à présenter un confort minimal et un certain nombre de commodités. Dans Soyouz, les Soviétiques offrent, en effet, à leurs cosmonautes un vaisseau spatial composé d'un compartiment de pilotage de 3,8 mètres cubes et d'un compartiment orbital de 4,7 mètres cubes de volume utile où les cosmonautes peuvent travailler et se reposer. Au début des essais de ce vaisseau, les cosmonautes soviétiques seront seuls à bord, puis ils seront deux et enfin trois jusqu'à l'accident de décompression brutale qui entraînera la mort de l'équipage de Soyouz-11. A dater de ce jour, les équipages des Soyouz se limiteront à deux cosmonautes, chacun d'entre eux portant, par mesure de sécurité, son scaphandre pendant les phases critiques du vol (1). Les Américains, pour leur part, connaissent également un mieux, mais, même si la capsule Apollo leur permet de se tenir debout, elle n'offre que 5,6 mètres cubes de volumes habitable aux astronautes contre 8,5 mètres cubes aux occupants des Soyouz.

Une certaine routine

Il faut attendre les stations orbitales Saliout et Skylab pour franchir une étape, accéder enfin au confort du trois-pièces, abandonnant, celui, précaire, du studio ou de la chambre de bonne. Lorsque les Soviétiques décident de lancer leur Saliout, ils envisagent déjà de longs séjours dans l'espace. Aussi, Saliout se présente-t-il comme un vaste ensemble de 100 mètres cubes, de 14 mètres de long, auquel vient s'amarrer le vaisseau de transport Soyouz. Rien ne manque à bord. Pas même la douche — que les cosmonautes utilisent une fois par semaine, — le vélo ergonométrique et le tapis roulant dévolus aux exercices physiques.

Et voilà ! Avec ces nouveaux véhicules, les pionniers disparaissent pour entamer une vie, qui, mis à part le fait qu'ils sont des cosmonautes, en fait des hommes comme les autres, dont l'horaire est calqué sur celui de leurs compatriotes terrestres. Dix à douze heures de travail par jour, quatre repas quotidiens aux plats variés — la cuisine spatiale est une réalité, — neuf heures de sommeil et une journée de repos par semaine pendant laquelle ils peuvent à loisir lire, ou voir les films qui leur ont été transmis.

Avec le Skylab, dans lequel les astronautes américains ont effectué trois missions de longue durée, la NESA n'est pas en reste : 340 mètres cubes habitables. Trois fois le volume offert par le train spatial Soyouz-Saliout. Là aussi, les astronautes vont découvrir, au prix d'une certaine routine, les bienfaits d'un espace vital important où sont habilement agencées des salles de travail, mais aussi des chambres à coucher, une douche, des toilettes et une salle à manger où chacun prépare et déguste à loisir les repas chauds qu'il a composés. Là encore, l'aventure a cédé le pas à une vie bien réglée — lever 6 heures ; coucher 22 heures — entrecoupée de quelques périodes de loisir partagées entre les exercices physiques, les films sur magnéto-cassettes, les jeux de cartes et les fléchettes.

Une page se tourne et il ne manque rien, ou presque rien, pour que fleurissent dans quelques années ces énormes stations spatiales que Soviétiques et Américains décrivent abondamment et dans lesquelles la vie — toutes conditions d'apesanteur mises à part — ne sera rien moins que bassement terrestre. Déjà, la navette, dont le premier vol doit avoir lieu le 10 avril, se propose d'emmener des passagers non astronautes travailler en bras de chemise dans l'espace pendant des périodes de sept à trente jours. Alors, pourquoi ne pas aller plus loin et imaginer le spectacle anachronique du costume-cravate dans les stations spatiales de demain.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Avec le nouveau Soyouz, qui a reçu le sigle T, l'équipage peut être composé de trois cosmonautes.

Hommes ou machines ?

(Suite de la première page.)

L'homme se plaçant aisément en orbite, l'homme occupant ensuite cette orbite de manière permanente, l'homme enfin coupant en partie le lien ombilical, devenant de moins en moins dépendant de la Terre, utilisant l'énergie solaire pour régénérer la « biosphère » qu'il se sera constituée dans l'espace. C'est ainsi qu'un responsable des programmes de pointe de la NASA décrit le futur.

A l'Est aussi l'homme de l'espace est jugé indispensable. On admet qu'il cède peu à peu la place au robot dans les domaines qu'il aura explorés, mais non qu'il devienne inutile. Pour observer la Terre et étudier ses ressources, il a d'abord fallu l'œil humain. Il sera de plus en plus supplanté par la caméra électronique et ses dérivés. De même, des expériences biologiques ont été réalisées, d'abord, par des cosmonautes, ensuite, à bord de vaisseaux automatiques. Même les activités de servitude — réparations, remplacements d'appareils, remplissages de réservoirs — pourront être progressivement confiées à des robots. Il en sera de même de l'élaboration des matériaux en apesanteur — ou plus exactement en microgravité. Mais construire de grandes stations, ou assembler en orbite un miroir de télescope fait de plusieurs éléments transportés indépendamment, semble exiger, pour longtemps, la présence de l'homme.

C'est actuellement en France, et bien qu'un cosmonaute français doive voler l'an prochain que l'homme est le plus remis en question. Le programme Solaris, que le CNES (Centre national d'études spatiales) étudie à l'horizon 1990, est une station automatique d'élaboration de matériaux en microgravité, alimentée, ravitaillée, voire réparée, par des systèmes automatiques qu'un engin habité transportera et ramènera au sol. L'homme est proscrit : il coûte trop cher — ses systèmes de survie et de retour sur Terre pèsent plusieurs tonnes par individu, et sa sécurité exige des niveaux décourageants de fiabilité. De plus, il est plutôt une nuisance pour tous les processus qui tablent sur l'absence de pesanteur, cultures cellulaires ou élaboration de matériaux : les mouvements de l'homme impriment au véhicule qui l'abrite des accélérations qui peuvent annuler les effets escomptés de l'absence de pesanteur. Donc, vive le robot !

Ce programme français a un objet limité, modeste par rapport à ce qu'envisagent Américains et Soviétiques. Mais il est sous-tendu par une philosophie qui énonce que l'homme verra peu à peu son « utilité spatiale » se restreindre, et qu'il vaut mieux apprendre dès le début à se passer de lui. Le « syllogisme » : le robot remplace l'homme, le robot progresse plus vite que l'homme, donc le robot éliminera l'homme, est séduisant pour un esprit cartésien. Et il n'est pas exclu qu'il soit juste.

MAURICE ARVONNY.

IL Y A VINGT ANS, GAGARINE, PIONNIER DE L'ESPACE

Les principales missions habitées

Dans la liste ci-dessous nous n'avons retenu que les « premières » et les missions les plus importantes, les plus originales ou les plus dramatiques.

19 août 1960. — Première récupération de deux chiennes, Belka et Streika, envoyées à bord de Spoutnik-5. Elles sont accompagnées de deux rats, quatre souris, de mouches, de champignons, d'algues microscopiques, de semences.

12 avril 1961. — Premier vol humain dans l'espace : Youri Gagarine à bord de Vostok-1.

5 mai 1961. — Premier vol balistique d'un Américain, Alan B. Shepard, à bord d'une capsule Mercury.

6 août 1961. — Deuxième vol soviétique habité : Guerman S. Titov effectue dix-sept orbites autour de la Terre à bord de Vostok-2.

20 février 1962. — John Glenn est le premier Américain à faire un vol orbital autour de la Terre à bord d'une capsule Mercury.

14 juin 1963. — A bord de Vostok-5, Valery Bykovsky fera quatre-vingt-deux fois le tour de la Terre, au cours d'une mission qui durera près de cinq jours. Vostok-5 passera à 5 kilomètres de Vostok-6, lancé le 16 juin (U.R.S.S.).

16 juin 1963. — Vostok-6 emporte la première — et la seule — femme cosmonaute, Valentina Terechkova. Elle demeure soixante et onze heures dans l'espace, et parcourt quarante-huit orbites terrestres.

12 octobre 1964. — Envol de la première équipe de trois cosmonautes à bord de Voskhod-1 : Vladimir Komarov, Constantin Feoktistov et Boris Yegorov.

18 mars 1965. — Alexis Leonov, effectuant une mission à bord de Voskhod-2, accompagné de Pavel Belaiev, fait une sortie de vingt minutes hors de l'engin.

3 juin 1965. — Première sortie d'un astronaute américain, Edouard White, dans l'espace, à partir de Gemini-4, pendant vingt minutes.

11 novembre 1966. — Fin du programme américain Gemini, avec le lancement de Gemini-12. Aldrin effectue une « marche » dans le vide de quatre heures et quarante-deux minutes.

27 janvier 1967. — Trois astronautes américains, Virgil Grissom, Edward White et Roger Chaffee, meurent dans l'incendie de leur cabine au cours d'un entraînement au sol.

23 avril 1967. — Lancement de Soyouz-1, qui se termine par la mort du pilote soviétique Vladimir Komarov.

16 janvier 1969. — Soyouz-4 et Soyouz-5 (U.R.S.S.), avec des cosmonautes à bord, forment la première station orbitale expérimentale.

21 juillet 1969. — Pour la première fois, l'homme marche sur la Lune. Neil Armstrong, chef de la mission Apollo-11, bientôt rejoint par Edwin Aldrin, fait quelques pas sur le sol de la mer de la Tranquillité. Le pilote Michael Collins, reste sur orbite lunaire.

13 avril 1970. — Une fuite importante dans l'un des deux réservoirs d'oxygène cryogénique du compartiment moteur de Apollo-13 en route vers la Lune empêche la mission de se réaliser. Les trois occupants, réfugiés dans le compartiment lunaire, font un retour en catastrophe vers la Terre.

19 avril 1971. — L'Union soviétique amorce la mise en orbite du premier laboratoire habité en lançant la station Saliout-1, dans laquelle séjourneront trois cosmonautes, Gheorghui Dobrovolski, Viktor Patsalev et Vladislav Volkov venus à bord de Soyouz-11. Ils périront avant l'atterrissage de leur cabine, à la suite d'une brusque dépressurisation.

26 juillet 1971. — Mission Apollo-15. David Scott et James Irwin séjournent trois jours sur la Lune et circulent à bord d'un véhicule d'exploration lunaire.

7 décembre 1972. — Départ d'Apollo-17, dernier vol du programme Apollo.

8 février 1974. — Le troisième équipage de la station orbitale américaine Skylab amerrit dans le Pacifique après un séjour de quatre-vingt-quatre jours — près de trois mois — dans l'espace. Le premier équipage, Charles Conrad, Joseph Kerwin et Paul-J. Weitz, avait battu, le 18 juin 1973, le record de durée des vols spatiaux, détenu précédemment par les occupants de Soyouz-11.

15 juillet 1975. — Début du vol conjoint américano-soviétique A.S.T.P. (Apollo-Soyouz Test Project). Lancement d'une cabine Soyouz avec deux hommes à bord, et d'un vaisseau Apollo emportant trois astronautes. Ils s'amarrent le 17 juillet 1975.

12 août 1977. — L'orbiter, élément principal de la navette spatiale américaine, est largué depuis le dos d'un Boeing-747 a 6 700 mètres d'altitude, avec à son bord Fraid Halse et Gordon Fullerton. L'engin atterrit ensuite sans encombre.

29 septembre 1977. — Lancement de Saliout-6, station orbitale soviétique encore en fonctionnement à l'heure actuelle, et qui a déjà accueilli quinze équipages.

11 décembre 1977. — Soyouz-26 s'amarre à Saliout-6, et les cosmonautes Youri Romanenko et Georgui Gretchko pénètrent dans la station. Gretchko effectue une sortie de une heure vingt-huit minutes dans l'espace, dans la nuit du 19 au 20 décembre.

2 mars 1978. — Lancement de Soyouz-28, occupé par un cosmonaute soviétique, Alexei Goubarev, et un cosmonante tchèque, Vladimir Remek. Premier cosmonaute étranger — et d'un pays de l'Est — à prendre part à une mission habitée soviétique. Vladimir Remek sera suivi par toute une série d'autres cosmonautes étrangers qui participeront aux vols Soyouz suivants.

3 mars 1978. — Romanenko et Gretchko, à bord de Saliout-6, battent le record de durée dans l'espace, détenu précédemment par les Américains à bord de Skylab. Ils regagnent la Terre le 18 mars 1978, après un séjour de quatre-vingt-seize jours dans l'espace.

2 novembre 1978. — Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov reviennent sur Terre après avoir passé cent trente-neuf jours, quatorze heures et quarante-huit minutes dans l'espace (environ quatre mois et demi).

11 octobre 1980. — Valeri Rioumine et Leonid Popov détiennent le record du plus long séjour dans l'espace : cent quatre-vingt-quatre jours, vingt heures et dix-huit minutes (plus de six mois en apesanteur).

10 avril 1981. — Date prévue pour le début de la première mission orbitale de la navette spatiale américaine.

Une sélection médico-psychologique draconienne

DEPUIS le vol historique de Gagarine — qui dura environ deux heures, — cent un cosmonautes et astronautes ont vécu dans l'espace, pour certains durant plus de six mois, totalisant ainsi plus de dix années de vol. L'étroite surveillance médicale dont ils ont tous été l'objet, tant au cours du vol qu'au retour sur Terre, et la confrontation internationale des données ainsi recueillies montrent que les capacités d'adaptation de l'organisme humain à des conditions d'environnement particulièrement éprouvantes sont exceptionnelles. Tout au moins pour ceux qui disposent, d'emblée, de ces capacités... En effet, le vol spatial implique des contraintes physiologiques importantes, concernant essentiellement trois grands systèmes.

● *Le système cardio-vasculaire* doit faire face aux variations extrêmes de la pesanteur. Au départ, l'accélération de la fusée multiplie apparemment par huit le poids du corps ; l'absence de pesanteur qui règne dans l'espace modifie ensuite la répartition des masses sanguines : le sang reflue des membres inférieurs vers la tête, provoquant des maux de tête et une sensation de gonflement du crâne et de la face. Au retour sur la Terre, le rétablissement de l'équilibre cardio-vasculaire est lent et difficile, et le cosmonaute souffre pendant plusieurs jours d'hypotension avec vertiges et, parfois, pertes de conscience.

● *Le système vestibulaire*, situé dans l'oreille interne et qui perçoit et contrôle les modifications de l'équilibre, est perturbé par l'absence de pesanteur, et les dificultés de coordination des mouvements; d'où le « mal de l'espace » — nausées, vertiges et vomissements — dont ont souffert, à un degré plus ou moins important, tous les cosmonautes.

● *Le système ostéo-musculaire* pâtit de l'immobilité imposée dans les cabines spatiales (atrophie musculaire), et de la diminution du calcium dans le squelette qui s'ensuit (ostéoporose).

Un certain nombre de palliatifs permettent d'atténuer ces troubles et notamment l'obligation de procéder en vol à des exercices musculaires, le port de vêtements spéciaux pour compenser le déséquilibre des volumes sanguins et l'utilisation de petits « caissons à dépression » enserrant la partie inférieure du corps.

Une sélection médicale rigoureuse est donc nécessaire pour le choix des cosmonautes les plus aptes aux épreuves du vol spatial, et ses critères sont codifiés par la communauté scientifique internationale. Cette sélection d'ordre professionnel, médical et psychologique se termine toujours par une batterie de cinq tests dits spéciaux, qui ont pour objet d'explorer les fonctions cardio-vasculaire, respiratoires, vestibulaires et les facultés d'adaptation des candidats dans des conditions aussi proches que possible de celles du vol.

Le professeur R. Auffret, président de la Société française de physiologie et de médecine aéronautique et spatiale, a présenté, récemment, le déroulement et les résultats du véritable parcours du combattant qu'ont dû subir les candidats français au vol Spacelab de la navette spatiale américaine qui partira en 1983, puis ceux du vol franco-soviétique prévu pour 1982.

Pour ce dernier vol, sur cent soixante-seize aspirants astronautes, soixante-douze franchirent avec succès les épreuves de compétence technique, trente-deux les premiers examens médico-psychologiques, et dix-neuf seulement furent admis à l'épreuve des « tests spéciaux ». Cinq (dont une femme) furent retenus à l'issue de ces tests. Une blessure encourue lors des épreuves de parachutisme et de chute libre élimina malencontreusement l'unique femme, et deux de ses collègues ont été, en fin de compte, retenus pour le vol soviétique Saliout, et cela pour l'ensemble de leurs qualités physiques, psychologiques, professionnelles et humaines.

Français moyen s'abstenir

● *Les tests d'accélération*, qui servent à explorer l'adaptation cardio-vasculaire et respiratoire des candidats aux accélérations de départ de la fusée et de la rentrée dans l'atmosphère, éliminèrent douze candidats qui n'avaient pu résister de façon satisfaisante à des accélérations transverses de 8 Gx (1) pendant soixante secondes, puis de 10 Gx pendant vingt secondes, alors qu'ils étaient couchés dans la nacelle d'une énorme centrifugeuse. L'épreuve était suivie d'un test d'accélération longitudinale de 5 Gx subi pendant trente secondes dans un siège éjectable placé dans la nacelle de la centrifugeuse.

● *Les tests vestibulaires*, qui consistent en une rotation dans un fauteuil tournant à 30 tours minute, le sujet devant incliner la tête, à une fréquence donnée, alternativement sur chaque épaule, a permis d'écarter cinq autres candidats. Ce test élimine 50 % de la population tout venant...

● *Les tests d'orthostatisme*, qui permettent d'apprécier les capacités d'adaptation cardiovasculaire aux changements de pression et de posture sont subis sur une table basculante, la partie inférieure de corps prise dans un caisson où l'on établit une pression négative. Quatre autres candidats n'ont pas franchi cette épreuve, qui se pratique debout, couché, puis, tête en bas...

● *Le test d'altitude*, qui consiste en une « montée » fictive à 5 000 mètres (avec faible pression d'oxygène) suivie d'une descente rapide, puis en un séjour de trente minutes à 5 500 mètres (caisson de stimulation d'altitude), a conduit à l'élimination d'un seul candidat. Son but est de déterminer la tolérance aux variations brutales de la pression barométrique et à l'hypoxie (diminution de la quantité d'oxygène dans le sang).

● *Les tests d'exercice musculaire*, enfin, destinés à connaître l'adaptation des systèmes respiratoire et cardiovasculaire au travail physique dans l'espace, où l'apesanteur exige un niveau métabolique extrêmement élevé, ont éliminé également un candidat. Ces tests se pratiquent sur bicyclette ergométrique.

De multiples paramètres sont enregistrés de manière continue durant ces épreuves, et notamment l'électrocardiogramme, la fréquence cardiaque, la pression sanguine, le champ visuel périphérique, le volume sanguin et sa répartition (en pléthysmographie par impédance électrique), la saturation du sang en oxygène, la ventilation pulmonaire, le rendement énergétique, la consommation respiratoire d'oxygène et le rejet de gaz carbonique.

Tous ces paramètres sont recueillis à distance dans une salle de contrôle, où se trouvent les médecins qui les visualisent instantanément sur papier. Ils sont entourés d'écrans de télévision avec enregistrement sur magnétoscope, qui leur permettent de suivre en permanance les réactions — impressionnantes — des sujets sanglés sur des sièges éjectables, sur leurs coquilles de centrifugeuse, sur les « fauteuils tournants », où il subissent des rotations accélérées, yeux bandés, tête et buste penchés en avant, sur les tables basculantes qui les conduisent tantôt la tête en bas, et tantôt à la verticale, soutenus par des harnais, ou dans les grands caissons de dépression où ils doivent, toutes les cinq minutes, changer de position avant de subir une « descente rapide fictive »...

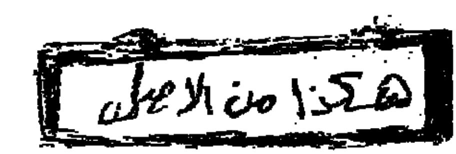
De telles épreuves sont, sans aucun doute, hors de la portée du commun des mortels. Ceux qui les ont subies avec succès sont tous des pilotes d'avion professionnels, âgés en moyenne de trente-cinq ans. Les deux candidats français sélectionnés sont des pilotes d'essais militaires.

Q'une femme française (Françoise Varnier, trente-cinq ans, pilote, assistante à la faculté des sciences de Marseille) ait pu les franchir laisse pantois ceux qui ont pu en observer la rigueur et la vigueur (2), et qui, dès lors, ne pourront plus douter du caractère hautement utopique des « vols touristiques sur la Lune », promis pour demain, ou presque, à leurs clients blasés, par un certain nombre d'agences de voyages américaines...

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) Un « G » est l'unité de pesanteur à laquelle nous sommes tous soumis sur la Terre. Une fusée pour sortir de l'attraction terrestre peut être soumise à une accélération de 8 G (d'où le poids du corps apparemment multiplié par 8). L'axe selon lequel sont supportées les accélérations est défini par les lettres « x » s'il est perpendiculaire à celui du corps humain : l'astronaute allongé au sommet de la fusée, sera plaqué sur le matelas sur lequel il repose ; ou « z » si cet axe est parallèle à celui du corps : l'astronaute assis sur un siège est, au moment de l'envol, tassé sur ce siège.

(2) Les médecins français auront le privilège de voir les images extraordinaires de ces épreuves, dans le film réalisé par le laboratoire de médecine aérospatiale du centre d'essais en vol, qui sera présenté dans le cadre des émissions télévisées d'enseignement post-universitaire réservées au corps médical.



EXPÉRIMENTÉE DEPUIS DIX-HUIT MOIS A BORDEAUX

Une méthode d'analgésie électrique facilite le sevrage des toxicomanes

Une technique de traitement des toxicomanes en période de sevrage est expérimentée depuis dix-huit mois à Bordeaux dans le service de psychiatrie d'adultes de l'hôpital Charles-Perrens, a-t-on révélé, le 4 avril, lors d'un colloque sur la drogue organisé par la Ligue de la santé (1).

Il s'agit d'une méthode d'analgésie électrique, utilisée depuis dix ans pour les interventions chirurgicales et mise au point par le docteur Aimé Limoge, professeur de physiologie à la faculté de chirurgie dentaire de Paris. Son application au traitement des toxicomanes repose sur la stimulation des endorphines, substances naturellement produites par le cerveau et antagonistes de la douleur. Lorsque des substances morphiniques exogènes sont introduites dans l'organisme, ce qui est le cas des toxicomanies, la production de ces endorphines naturelles est fortement ralentie, voire bloquée, ce qui explique, notamment, les grands syndromes douloureux du sevrage. Car la *reprise* de la production spontanée d'endorphines n'est pas immédiate lorsque l'intoxication a cessé.

La stimulation électrique de cette production d'endorphines, à laquelle se prêtent à Bordeaux, depuis dix-huit mois, cent quatre-vingts toxicomanes volontaires, semble efficace à 90 %. Cette méthode, indiquent les médecins qui l'utilisent, ne prétend à l'efficacité que sur le sevrage lui-même. « En supprimant les douleurs du manque, elle diminue l'angoisse de nos malades, leur permet de bien dormir, et sauvegarde l'utilité du contact entre soignant et soigné. Quand ils rechutent, ils n'hésitent pas à revenir. C'est une bonne ouverture à la psychotérapie qui doit suivre et un support d'espérance. » Le plus difficile reste à faire ensuite.

Les participants au colloque ont, d'autre part, décidé de créer dans toute la France des « Conseils départementaux d'aide aux drogués et de lutte contre la drogue ».

C'est aussi sur la drogue qu'étaient centrés, cette année, les dixièmes Entretiens de Rueil : les toxicomanies et les délabrements physiques et psychiques qu'elles provoquent ; les drogues comme équivalents suicidaires...

Comment prendre en charge une détresse insurmontable ?

Les questions que soulèvent les toxicomanies sont d'autant plus graves, a déclaré devant les congressistes réunis à Rueil (2) Mme Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, qui assure l'intérim de Mme Monique Pelletier, ministre chargée de la condition féminine et responsable des problèmes de la drogue, que l'on a dû déplorer l'an dernier en France 172 décès par surdosage (3), malgré l'ampleur de l'effort policier (11 000 arrestations qui ont permis d'appréhender 800 trafiquants), et médical : les dépenses de soins des toxicomanies sont passées de 1,5 à 45 millions de francs entre 1974 et 1980.

De plus en plus, il est possible d'identifier l'importance des délabrements physiques et de la dégradation psychique qui résultent de la toxicomanie. Ainsi, a déclaré le professeur Gabriel Nahas, sait-on aujourd'hui que *« la cocaïne* (dont l'usage est en pleine expansion), *le cannabis et le tabac entraînent des altérations biochimiques dans le cerveau ». « D'une manière générale,* a-t-il ajouté, *les drogues toxicomagènes dans leur ensemble agissent aussi bien au niveau de la cellule neuronale qu'au niveau des structures spécialisées de l'encéphale. »*

D'où l'importance des réactions observées lors des cures de sevrage, qui doivent être menées, a noté le professeur Henry Cuche (hôpital Sainte-Anne) en milieu hospitalier, et non pas en traitement ambulatoire. Ce dernier, a-t-il déclaré, *« qui associe une contrainte morale excessive à une trop grande liberté d'action est la négation de la compulsion toxicomaniaque ».* Le syndrome de sevrage (grands états d'agitation, frissons, tremblements, hypersudation, vomissements, etc.) s'ajoute, en effet, aux complications somatiques des toxicomanies, bien connues des internistes et des réanimateurs. Ainsi, estime le professeur Cuche, l'hépatite virale affecte-t-elle 30 à 60 % des drogués, la plupart d'entre eux présentant à tout le moins des signes d'insuffisance hépatique, des abcès cutanés et, chez les filles, une aménorrhée quasi constante.

Ces complications somatiques alourdissent évidemment le poids des accidents psychiatriques proprement dits qui jalonnent la vie du toxicomane, et dont les crises d'angoisse, de confusion mentale et les tentatives de suicide sont les manifestations les plus fréquentes.

« Un suicide chronique »

C'est sur le suicide des toxicomanes que s'est précisément interrogé le docteur Jean-Pierre Soubrier, médecin-chef de l'infirmerie psychiatrique de la préfecture de Paris. Tout comportement toxicomaniaque est-il, dans son essence, un équivalent suicidaire ? Les morts par surdosage sont-elles réellement toutes des « accidents », comme le pensent beaucoup de réanimateurs, ou bien des morts « subintentionnelles », comme l'estiment certains psychiatres ? Pour nous, a déclaré le docteur Soubrier, il s'agit bien souvent *« d'un comportement destructeur indirect qui aboutit à la mort toxique ».*

La tentative de suicide se retrouve à tous moments du trajet du drogué, a ajouté le docteur Soubrier, que ce soit avant même l'installation de la dépendance, au détour d'une phase mélancolique ou lors d'un accident de sevrage, accompagné de dépression aiguë. Ainsi, déclarait Karl Menninger en 1938, *« la toxicomanie est-elle un suicide chronique qui ne peut aboutir qu'à la mort »,* sauf si un traitement long, patient et attentif peut être entrepris, comme l'a souligné le docteur Claude Olievenstein, médecin-chef du Centre Marmottan, à Paris. Une telle prise en charge, qui demande quatre ans en moyenne, n'est concevable que si elle prend en compte ce qui s'est passé dans l'enfance du toxicomane : *« Les hommes de terrain savent que, dans 99 % des cas, quelque chose a eu lieu dès ce moment, et qu'il existe un ensemble de faisceaux qui témoignent d'une fragilité et d'une prédisposition. Ce sont ces jeunes qu'il faut « vacciner » contre les drogues en renforçant leur rapport avec la loi, loi imaginaire et loi réelle, en les éloignant des lieux de contamination, en renforçant leur moi par une approche psychothérapique, prophylactique et institutionnelle. »*

Un tel travail, a conclu le docteur Olievenstein, est véritablement épuisant ; il devrait donc être réservé à ceux que la drogue a plongés dans une détresse insurmontable et non à ceux qu'il désigne comme les *« usagers récréatifs »,* pour qui l'expérience d'un toxique fugitif n'a été qu'un accident de parcours.

CLAIRE BRISSET.

(1) Place d'Iéna, 75016 Paris, tél. 982-14 60.

(2) Colloque sur « Les drogues toxicomagènes : refus ou acceptation ? », organisé par les laboratoires Sandoz, Rueil-Malmaison (92).

(3) Source : Office central de répression du trafic des stupéfiants (*le Monde* du 10 mars 1981).

ÉDUCATION

La carte scolaire et les mouvements d'enseignants et de parents

Au cours de la période comprise entre les vacances du mois de février et celles de Pâques, le deuxième trimestre de l'année scolaire est traditionnellement marqué par des mouvements de parents et d'enseignants. C'est, en effet, *d'une part, l'époque durant laquelle se prépare* la prochaine rentrée du mois de septembre et *la réorganisation de la carte scolaire*, avec son cortège d'ouvertures et de fermetures de classes, et, d'autre part, celle où les absences d'enseignants — congés de maternité, maladie, fatigue accumulée... — sont les plus nombreuses, sans, pour autant, que les remplacements soient assurés.

Ces diverses luttes d'enseignants et de parents, marquées par des grèves, délégations, occupations de locaux, tentent de peser par avance sur les *conditions matérielles de la prochaine* année scolaire. Elles sont toutefois, ce *printemps, beaucoup moins nombreuses et plus* limitées que l'année dernière, qui a été marquée, tant dans le premier que dans le second degré, par des grèves nationales d'enseignants.

Il faut préciser que les mesures annoncées pour la rentrée de septembre sont actuellement étudiées par les organisations paritaires, et qu'elles ne sont pas encore définitivement arrêtées.

● Contre les fermetures de classes à la rentrée de septembre.

La préparation de la carte scolaire pour 1981-1982 provoque *des réactions défavorables* d'associations de parents d'élèves et *de syndicats d'enseignants*. Ainsi, dans le département des Alpes-de-Haute-Provence, le Syndicat national des instituteurs et professeurs d'enseignement général de collège (SNI-P.E.G.) s'oppose-t-il à neuf suppressions de postes d'instituteurs, compensés par quatre créations : la balance déficitaire de cinq postes serait répartie en deux ouvertures *conditionnelles* et *trois* postes « taxés », c'est-à-dire rendus par l'*académie au ministère* de l'éducation. Le SNI affirme que dans ce *département rural* où *« une école qui ferme est un village qu'on assassine »*, deux villages sont ainsi menacés *« de désertification et d'asphyxie totale »*.

Dans l'Est, quelques mouvements ont été provoqués par des prévisions de fermeture. Ainsi à Saint-Max (Meurthe-et-Moselle) où les parents ont occupé, sans perturber les cours, les locaux des écoles primaires. Dans l'*académie de Strasbourg*, plusieurs *établissements ont fait grève*, en particulier au lycée Pasteur où les enseignants *réclament le rétablissement* de deux postes supprimés. Enfin, à l'école *primaire* d'Ennery (Moselle) les parents s'opposent depuis le 23 mars à la fermeture d'une huitième classe.

Dans la région parisienne, les personnels du collège Paul-Eluard de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise), se sont mis en grève pour protester contre trois suppressions de postes. Dans l'Essonne, des parents occupent les locaux du collège Emile-Zola d'Igny pour obtenir le rétablissement de quatre classes et de quatre postes d'enseignants supprimés. Depuis le 16 mars, des parents d'élèves de l'école maternelle des Joncherolles à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis) *occupent leur école pour réclamer* l'ouverture de deux classes *ainsi qu'une classe d'adaptation*. A l'école André Marsault à la Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine), des parents n'ont pas envoyé leurs enfants à l'école le 30 mars pour protester contre la fermeture d'une classe. Enfin, dans le Val-de-Marne, des enseignants ont fait grève au collège Paul-Klee à Thiais pour réclamer l'ouverture de deux classes, ainsi qu'au collège Joliot-Curie de Fontenay-sous-Bois.

● Contre le non-remplacement des maîtres absents.

A Paris et dans plusieurs départements de la région parisienne, des écoles ont été occupées, parfois des « classes sauvages » ont été organisées au cours des dernières semaines du trimestre.

Dans le Val-d'Oise, à Sarcelles, des parents qui ont occupé des locaux des groupes scolaires Anatole-France et Saint-Exupéry, ont précisé que, dans le département, 139 maîtres absents n'étaient pas remplacés à la fin du mois de mars. A Argenteuil, les parents d'élèves de l'école Paul-Langevin ont protesté contre le non-remplacement de sept institutrices absentes au même moment. Dans les Hauts-de-Seine, à Colombes, l'école Léon-Bourgeois a été occupée par des parents mécontents qu'une institutrice absente depuis fin février ne soit toujours pas remplacée un mois plus tard.

A Asnières, au groupe scolaire Flachat, il a fallu attendre le *27 mars pour qu'un remplaçant* soit affecté dans un cours élémentaire dont l'institutrice était absente depuis douze jours ; des parents ont occupé plusieurs jours l'école avant d'obtenir gain de cause pour cette classe, mais une section de « grands » de l'école maternelle du même groupe scolaire est restée pendant près de deux mois sans institutrice. Mêmes protestations à Paris à l'école maternelle de la rue d'Alésia et à l'école du 105 bis, rue de l'Ourcq (19e).

Samedi 4 avril, des parents de la fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E., présidée par M. Jean Andrieu) du lycée Hélène-Boucher à Paris (20e), ont manifesté contre le remplacement d'un professeur de mathématiques en classes de première C et de terminale C en congé de maternité, par des collègues de l'établissement qui donnent des cours en heures *supplémentaires* entre midi et quatorze heures, et contre le non-*remplacement d'un professeur* de français malade depuis la *mi-février*.

Le concours « l'informatique à l'école »

LA COURSE A PIED ET L'ORDINATEUR

Simulation d'une course à pied : pour un individu dont l'âge, le poids et la taille sont déterminés, quel est le temps minimum de l'effort permis, sur une distance donnée, en fonction de l'oxygène nécessaire et disponible ? C'est le calcul qu'a imaginé Eric Muraine, élève au lycée Montaigne de Bordeaux. Agé de seize ans, M. Muraine a obtenu le premier prix du concours national de programmes « L'informatique à l'école », dont les résultats ont été proclamés, le lundi 6 avril, au ministère de l'éducation.

Ouvert aux jeunes d'âge scolaire, ce concours était organisé par l'Association française pour la cybernétique économique et technique (AFCET) à l'occasion de la troisième conférence internationale de l'IFIP (International Federation for Information Processing) qui aura lieu du 27 au 31 juillet à Lausanne sur le thème « L'informatique et l'enseignement ».

Les candidats devaient réaliser, à l'aide des micro-processeurs ou des ordinateurs implantés dans les lycées et collèges, un programme sur un « phénomène relevant des disciplines de l'enseignement secondaire général et technique ». Cent douze dossiers ont été envoyés et cent trois retenus. Parmi les seize lauréats, ne figurent qu'un Parisien et trois filles. L'âge moyen des lycéens primés est de dix-sept ans. Eric Muraine représentera la France à la conférence de Lausanne.

UN COLLOQUE DU COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ESPACE POUR LE JEU

« Changer les cours d'école »

« Les cours d'école sont, dans l'ensemble, lamentables : exiguës, tristes, exagérément macadamisées ; elles sont, à la ville comme à la campagne, peu propices à la variété des jeux... pour des raisons qui n'ont rien à voir avec la pédagogie. » *C'est pourquoi le Comité pour le développement de l'espace de* jeu (CODEJ) (1) s'est fixé pour objectif d'étudier, en 1981, comment on peut « changer les cours d'école », considérées, selon l'expression de M. Jean Ader, pédagogue, comme « un espace de vie dont la finalité devrait être la même que celle de tout espace éducatif ». Un colloque organisé à l'initiative du CODEJ a récemment rassemblé des témoignages sur ce thème.

La cour de récréation est souvent pour les enseignants synonyme de « danger » et d'« accidents », ce qui n'est pas sans *« conséquence sur leurs relations avec les enfants »*, a expliqué M. Jacques Fortin, pédiatre, directeur des services de santé municipaux de Grenoble.

Certes, un cinquième des accidents dont sont victimes les enfants de deux à quinze ans ont lieu à l'école. Une course, une bousculade en sont plus souvent à cause qu'un défaut de surveillance ou d'un équipement de jeu. Ces derniers, au contraire, permettent d'utiliser l'énergie de l'enfant, de *« changer l'ambiance »*.

En fait, l'école et sa cour de récréation sont le *« lieu privilégié de vie de l'enfant »*. La cour ne doit pas renforcer son agressivité (ce qui est le cas dans une cour « plane ») ; il doit y trouver les moyens de son développement moteur, psychologique et affectif. Or, remarque M. Fortin, les caractéristiques familiales et sociales interviennent *parmi* les critères de détermination des enfants victimes d'accidents. *« L'accident est un mode d'expression de l'enfant, un signal d'alarme même chez les plus grands »*. La prévention ne réside pas, selon lui, dans des normes ou des interdictions qui tendraient à supprimer les risques, mais dans le respect de l'autonomie de l'enfant : *« Sa sécurité est directement proportionnelle à sa liberté. »* Il convient de l'éduquer au risque, tout en *sachant* que la cour, *comme* la pédagogie, comporte des risques.

L'exemple belge

Il semble possible de changer radicalement et à peu de frais les cours d'école... *Du moins en* Belgique. La Fédération des *associations* de parents d'élèves a eu l'idée, à l'occasion de l'Année *de l'enfant, de lancer une campagne* destinée à convaincre l'*opinion que la « cour traditionnelle a vécu »*. La presse écrite, la radio, la *télévision y ont* largement fait écho. Une compagnie d'assurances a *joué* les mécènes en dégageant une subvention équivalente à 700 000 francs français pour l'ensemble du pays. Et, depuis deux ans et demi, les cours se transforment avec la participation des enfants, des parents et des enseignants, qui n'hésitent pas à y consacrer des dimanches. Pour les aider, la Fédération des associations de parents a rassemblé des suggestions dans des expositions de documents qu'elle a élaborés.

A la cour grise et monotone, qui est le lot courant, doit se substi*tuer un espace présentant* une variété de couleurs, de reliefs, de recouvrements de *sol* (sable, eau, gazon, arbres, jardins potagers...). L'enfant doit pouvoir, au *gré de* son humeur, se reposer sur un banc (de préférence environné d'arbres), construire et défaire (coin-cabane, coin « fourre-tout », voire petit « terrain d'aventure »). Une proposition de loi est même actuellement en discussion pour permettre aux écoles d'ouvrir les cours à tous en dehors des heures scolaires sans se heurter au problème de responsabilité.

Chaque projet de transformation a d'autant plus de chance de réussir remarque M. Van Kempen, responsable de la Fédération des associations de parents, qu'il fait appel au plus grand nombre de personnes, tant pour les idées que pour la main-d'œuvre ou pour certains matériels de récupération notamment.

Autonomie et créativité

Déjà, il *apparaît qu'au-delà* de la plus grande diversité de jeux offerts aux élèves, l'opération « cours d'école » entraîne de profonds changements *dans la vie* scolaire et pédagogique : renforcement de l'autonomie *et* de la créativité de l'enfant, diminution de l'agressivité et des risques d'accidents, valorisation des enfants confrontés à des difficultés scolaires, amélioration des relations entre enfants et enseignants, d'une part, enseignants et parents, d'autre part, surtout ceux des milieux ouvriers plus à l'aise dans une telle action que dans une réunion.

En France, quelques tentatives ont été faites sur l'initiative de municipalités ou d'enseignants. Non sans difficultés. Les bonnes volontés se contenteront-elles de savoir que *« le ministre de l'éducation a demandé une réflexion globale de l'ensemble de ses directions sur le cadre de vie scolaire »*, ainsi que l'a annoncé M. Claude Bozon, directeur des équipements ? Non sans ajouter que *« ce sont les communes qui sont maîtres d'œuvre des travaux. Les programmes devront donc être préparés par un travail concerté entre les élus, les pédagogues, les parents d'élèves... voire les enfants »*. Comme s'ils n'étaient qu'accessoires à l'école...

CATHERINE ARDITTI.

(1) CODEJ, 85, rue Saint-Charles, 75015 Paris. Tél. 578-27-45.

— Libres opinions —

Service minimum ou service public ?

par PATRICE BEGHAIN (*)

LE ministre de l'éducation dormait mal. En quatre années de mandat, il n'était pas parvenu à régler la question considérable de l'accueil des élèves dans les écoles, *« dans les circonstances exceptionnelles où les activités prévues normalement durant le temps scolaire ne sont pas assurées »*. Il se décida donc, pour retrouver un sommeil paisible en ce printemps pluvieux de l'an 81, à mettre un terme à cette situation : *« Les parents ont raison, les enfants doivent être accueillis à l'école. »*

Chacun se prit à respirer : les maîtresses et les maîtres absents pour des raisons professionnelles, de congés de maternité ou de *maladie, seraient désormais remplacés*. Le ministère de l'éducation s'attaquait enfin à ce grave problème. Les parents de Haute-Savoie, *qui avaient souffert de cent dix congés non remplacés* en mars ; ceux de Paris, qui en avaient connu cent cinquante dans *la même période et ceux de Moselle, où un congé sur deux n'était* pas remplacé, furent les premiers à manifester leur joie. Enfin un ministre de l'éducation se souciait de satisfaire un « réel besoin social » ! Las ! Il leur fallut bien vite déchanter. Le vrai tourment du ministre n'était pas celui-là : son seul souci, c'était d'assurer l'accueil des élèves les jours de grève et de mettre un terme à des décennies d'abus syndicaux, qui avaient jeté dans la rue au fil des jours des *millions d'enfants*.

Chacun alors se mit à faire le compte des jours de grève et, en conclusion, se prit à penser que, *vraiment, le ministre avait* le sommeil léger pour que cela l'empêche de dormir. Il fallait donc trouver d'autres raisons et, brusquement, ce fut la révélation. Chacun comprit que la précipitation du ministre était liée à l'approche de la date fatidique du 26 avril. C'était la modeste contribution du citoyen-ministre à la corbeille électorale du candidat-citoyen.

Pour ce faire, le ministre avait trouvé les femmes et les hommes *qu'il fallait : les directeurs et les directrices d'école. Ils devraient* en toute circonstance être présents pour exercer leurs fonctions *spécifiques. Mais en aucune façon il ne s'agissait de mettre* en cause leur droit de grève. D'ailleurs n'en allait-il pas ainsi pour les chefs d'établissement du second degré ? Du coup, ce fut plus clair : le premier degré était l'un des rares secteurs où existait encore, malgré tout, une sorte de collégialité entre directeurs et instituteurs. Désormais, il fallait que, là aussi, règnent l'ordre et la discipline. Fini le temps des collègues ! Il fallait désormais des chefs et des responsables, ultimes maillons de la chaîne hiérarchique.

Ici s'arrête notre *récit*. Chacun aura compris que le ministre de *l'éducation se livre aujourd'hui à une opération de diversion, lourde* de conséquences, et que la question ne concerne pas seulement les *directeurs, ni même les instituteurs, mais la totalité des usagers de* l'école publique, parents et travailleurs. Agir ensemble, et vite, contre les décisions qui viennent d'être prises, c'est d'abord marquer une volonté commune de s'opposer à une nouvelle atteinte au droit de grève des directeurs et des instituteurs, et prévenir son extension à d'autres secteurs de l'éducation. C'est aussi, et surtout, refuser que le ministre de l'éducation tente de faire oublier ses carences en matière de remplacement, et les fermetures de classes et d'écoles qu'il a engagées, en dressant l'opinion publique contre celles et ceux qui sont au premier rang des luttes pour le développement et la transformation du service public d'éducation : les directrices et les *directeurs d'école, les institutrices et les instituteurs*.

Agir ensemble, enfin, pour poser une autre question : au-delà des jours de grève, quelles mesures sont prises pour accueillir les enfants en dehors des heures et des jours de classe ? Quels équipements sont mis en place dans les villes et villages, dans les quartiers, pour une prise en charge des jeunes ? Quelles mesures le gouvernement entend-il prendre pour satisfaire ce besoin social-là, qui n'est pas de *la responsabilité de l'école et de ses maîtres ? Mais est-ce vraiment* son souci ?

(*) Secrétaire général du Syndicat général de l'éducation nationale (*SGEN-C.F.D.T.*).

SPORTS

AÉROSTATION

Les ballons à la conquête de demain

***Le championnat de France de montgolfières*, qui a eu lieu à Saint-Gengoux-le-National (Saône-et-Loire), s'est achevé, le 6 avril, par la victoire du tenant du titre, Christian Stiesf, devant François Moizard, Patrice Terrin, Patrick Verneuil et Luc Fonteneau, au terme des sept épreuves disputées par quarante ballons.**

Quelque cinq mille personnes ont assisté à ce championnat, en dépit des conditions atmosphériques défavorables. Cette épreuve était sélective pour les championnats du monde, qui auront lieu en juin prochain aux Etats-Unis.

De notre envoyé spécial

Saint-Gengoux-le-National (Saône-et-Loire). — Une 2 CV, une deux pattes comme on l'appelle, quelques copains, une remorque bricolée. Jean-Marie Huttois, vingt-deux ans, tapissier-décorateur à Reims, s'apprête à prendre part au championnat de France de montgolfière, commencé le 2 avril à Saint-Gengoux-le-National et qui a pris fin le 6 avril. Depuis deux ans qu'il vole *« à l'air chaud »* dans sa montgolfière, Jean-Marie Huttois a dépensé 40 000 F. C'est son métier de tapissier-décorateur qui lui a donné l'idée des ballons et même celle d'en fabriquer un de ses propres mains. *Il sourit dans son* collier de barbe. Personne à coup *sûr n'est plus heureux à l'instant* précis où, allumant son chalumeau *pour réchauffer l'air de* l'enveloppe, il décolle du mauvais pré, aux *abords du château de* Saint-Gengoux, dans le superbe désordre des quarante *ballons* multicolores qui participent à la compétition.

Le vol en montgolfière est peu connu à la *Fédération française* d'aérostation (F.F.A.), créée il y a seulement *quatre ans. Le parc* de ballons à air chaud ou à gaz est fort de cent trente-quatre unités, pas une de plus. C'est le choc pétrolier de 1973 et la crise de l'énergie qui ont remis à la mode les ballons, sans que l'on sache encore vraiment s'il s'agit d'une redécouverte intéressante pour l'économie ou plus simplement d'une utopie. A quoi en fait pourraient bien servir les ballons et, partant, les montgolfières, pour que, *comme le prétendent* ceux qui ont en charge la Fédération *française d'aérostation*, leur *hobby* retrouve un deuxième souffle *et un réel avenir ?*

Claude Laburthe, apparemment le plus sérieux de tous, croit dur comme fer que deux grands types de missions pourraient être dévolues aux ballons. Missions de surveillance, civiles ou militaires, par exemple poser un œil permanent sur les rails marins, la recherche anti-sous-marine, la circulation autoroutière, la météorologie, entrent dans *le premier type*; le deuxième touche le transport aérien, essen*tiellement du fret, le grutage* d'objets lourds et encombrants *sur de courtes distances*.

Pour l'heure, force est de reconnaître, quels que soient la beauté et le pouvoir de séduction des montgolfières, que le petit monde des aérostiers est surtout une micro-société apparemment assez fermée sur elle-même et heureuse qu'il en soit ainsi. N'entre pas qui veut dans tous les clubs — ils sont trente-trois — de la F.F.A. L'aérostation, dans beaucoup de cas, se veut être d'origine aristocratique et considère que son « histoire » et ses « origines » imposent de prendre des précautions. Gilles de Mareuil, le secrétaire général de la Fédération, avoue tout de go qu'il n'aime pas le *mot* de « démocratisation », que son club est plus fermé qu'ouvert et qu'on y joue la cooptation. Sans doute veut-il mieux *aller ailleurs, dans un petit club* de province, comme celui, par *exemple, de Jean-Marie Huttois*, en Champagne, où le plaisir de *voler n'est pas lié à la naissance* et aux arrogances que l'on a heureusement chassées *en* 1789.

C'est précisément six ans avant la Révolution française que les frères de Montgolfier, Etienne et Joseph, inventèrent le ballon à air chaud dont le petit frère, le ballon à gaz, permit à Gambetta, en 1870, de sortir de Paris assiégé, par les airs, au nez et à la barbe des Prussiens. Tombée dans l'oubli, la tradition des ballons n'a été entretenue, c'est vrai, que par *quelques inconditionnels*, la plupart issus de l'aristocratie. D'où *ce conflit, aujourd'hui, entre ceux* qui souhaitent vulgariser l'aéro*station et ceux qui redoutent une* nouvelle conquête de la roture, alléchée depuis plus d'un siècle par les récits de Jules Verne.

Le vol en montgolfière, en rassemblement ou en compétition, *n'est pas un loisir de toute quiétude*. Le transport de la nacelle, de l'*enveloppe, du ventilateur* pour la gonfler, du chalumeau pour la chauffer, des bouteilles de gaz, ressemble à chaque fois à une expédition et sa pratique n'est concevable, sauf exception, que dans les clubs, dont les effectifs augmentent d'ailleurs régulièrement. C'est, au demeurant, dans les clubs que sont offertes les meilleures conditions financières. Pour passer le brevet d'aérostier il en coûte de 5 000 F à 10 000 F, selon la débrouillardise du candidat et son habileté à voler sans bourse délier pour remplir les conditions requises — douze heures de vol dont deux heures en solo pour les plus doués — et acquérir les connaissances météorologiques et aérologiques nécessaires. Sinon l'heure de vol se paie de 500 à 750 F et l'achat en toute propriété de l'équipement complet — ballon, remorque, ventilateur, chalumeau et boîte d'instruments de mesures — revient à environ 60 000 F.

La vie moderne a commis une autre agression contre les ballons. *Le sponsoring*, ou plutôt les commanditaires ont trouvé, fort jus*tement semble-t-il, que ces enve*loppes de grande surface, peu rapides, *offraient de formidables* emplacements publicitaires. C'est ainsi qu'à Saint-Gengoux-le-National on a pu lire dans le ciel, du moins lorsque le brouillard l'a bien voulu, les messages les plus divers concernant les chaînes d'hôtels, les pétroliers, les firmes d'habillement, les vins de Champagne, les distributeurs de gaz, les fabricants de mobilier, le tourisme et même caricatures *« des plus lourds que l'air »* mais qui montent aussi : les ascenseurs. Pendant une semaine de compétitions — poursuites, précisions, etc., — les quarante montgolfières *françaises* ont ainsi piqueté de leurs couleurs le ciel de Bourgo*gne. Les meilleurs d'entre leurs* pilotes iront peut-être aux prochains championnats *du monde*, qui auront lieu à Albuquerque, aux Etats-Unis, pays de cocagne de la discipline avec ses trois mille pilotes et ses deux mille ballons.

FRANÇOIS JANIN.

TENNIS

LA FÉDÉRATION ITALIENNE INTERDIT LES « EXHIBITIONS »

La Fédération italienne de tennis a décidé le 6 avril d'interdire l'*organisation* de tournois-« exhibitions » par les clubs qui lui sont affiliés. La violation de cette interdiction entraînera la suspension des clubs et de leurs dirigeants pendant un an. Les « exhibitions » *sont définies* comme *« toutes manifestations auxquelles prennent part moins de seize joueurs sélectionnés arbitrairement, dont la durée est inférieure à quatre jours et où les primes attribuées ne correspondent pas au classement officiel »*.

Cette décision fait suite à la défaite de l'Italie *face* à la Grande-Bretagne en Coupe Davis. Adriano Panatta *et* ses coéquipiers ont été accusés de s'être mal préparés en jouant des matches de démonstration — Björn Borg les appelle des entraînements publics — plus lucratifs que les tournois *officiels*.

Le Monde

culture

THÉATRE

« LA CHAMBRE DE MARGUERITE » ET « TELL ME »

Femmes entre elles

Dans sa chambre, Marguerite Gauthier se meurt... La légende de la vénalité rachetée par l'amour renaît régulièrement. Le courant qui aujourd'hui la porte n'est plus romantisme d'absolu et de larmes, mais une lutte des sexes. Contrairement à Jean-Louis Martin-Barbaz, qui utilise la pièce d'Alexandre Dumas fils (le Monde *du 21 février*), *c'est le roman qui a inspiré Isabelle Ehni pour son spectacle* la Chambre de Marguerite. *Et, contrairement à Bolognini, elle ne rêve pas sur l'hypothétique Alphonsine Plessis ni — on s'en doute — sur le dégoût du corps féminin. Elle écoute la présence de la maladie dans ce corps, la souffrance imposée comme un châtiment qui traverse la conscience de Marguerite et dont elle s'évade en idéalisant Armand Duval, absent — et que la maladie aurait remplacé.*

Marguerite, qui se nourrit de cette absence, s'est arrachée au monde masculin qu'elle n'a plus la force d'affronter. Elle agonise, veillée par une domestique-nounou et par l'amie de toujours qui vient de se marier. Isabelle Ehni a ajouté un personnage extérieur, la femme du monde que son mari délaisse pour les courtisanes. Le contrepoint aurait pu être intéressant si la comédienne n'adoptait un ton uniformément artificiel et sec. L'intérêt se porte sur le huis clos qui enferme trois femmes et que déchirent par instants des voix d'huissiers inventoriant les vestiges luxueux d'un passé immédiat, pourtant rejeté déjà dans un autre monde. La mort réunit ces femmes et leur donne la conscience vague de leur existence bloquée. Par leur intermédiaire, Isabelle Ehni pose sur le temps que nous vivons des questions qui voudraient aller au-delà des apparences de liberté. Et aujourd'hui, demande-t-elle, où en sommes-nous au fond de nous ?

Sur la scène du Théâtre Marie-Stuart, on peut voir trois femmes d'aujourd'hui, belles, sophistiquées, manifestement des privilégiées, dans une pièce de Guy de Cointet, Tell me. *Trois femmes seules qui passeraient ensemble une soirée de douce défonce, en inventant qu'un homme va venir, qu'un homme les attend. Leurs dialogues cassés sont construits selon une sorte de mathématique burlesque à la Tardieu. Comme si elles possédaient un code qui leur permettrait de prendre un mot pour un autre, d'en faire des fantaisistes, d'y coller des gestes illogiques, de jongler pour le simple plaisir de jouer et de passer le temps, pour ne pas voir le vide autour duquel le temps passe.*

C'est donné avec de l'humour et un dandysme distancié par Chantal Darget — électrique, — Violetta Sanchez — irrésistible, — Marie-Christine Robert — rigolote. Toutes les trois sont drôles, élégantes et leur ton très comédie américaine fofolle ne dissipe pas le goût amer du désarroi.

COLETTE GODARD.

★ *La Chambre de Marguerite*, Lucernaire, 22 h. 15.
★ *Tell me*, Théâtre Marie-Stuart, 21 heures.

Le SYNDEAC insiste sur la nécessité de préserver les outils de création

Le SYNDEAC, Syndicat national des directeurs d'établissements d'action culturelle, devait présenter, ce mardi 7 avril, au cours d'une conférence de presse, son point de vue sur la politique théâtrale menée pendant trois ans par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication.

Le SYNDEAC, dont le nombre d'adhérents est passé de soixante-dix en 1978 à cent vingt aujourd'hui (trente-deux responsables de compagnies l'ont rejoint), rappelle que cent vingt-cinq troupes bénéficient des subventions proposées par la commission d'aide aux compagnies dramatiques, mais qu'il y a environ cinq cents demandes, en augmentation chaque année. D'autre part, signale le syndicat, le budget affecté aux compagnies, qui finalement reçoivent l'aide, est insuffisant en regard des chiffres soumis par la compagnie au ministère.

Pour le SYNDEAC, « *en trois ans, le ministère a instauré la séparation de l'action culturelle et du théâtre, organisé son action par année : l'Année du patrimoine — qui fait du passé la valeur sûre — complétée par un régionalisme tenant davantage du folklore et de l'écologie culturelle que de la mise en place des conditions nécessaires à la création. Il implique en outre la participation accrue des élus locaux et justifie le désengagement de l'Etat.*

« L'année de la création » a été marquée par la concertation de professionnels séparés en quatre commissions : amorce d'un travail intéressant, mais dont les conclusions ont été trop rapides. Le bilan effectif se réduit au relogement de la compagnie Renaud-Barrault et à la nomination d'Antoine Vitez à la direction du Théâtre national de Chaillot, dont les promesses budgétaires pour 1982 sont menacées.

» *L'année 1981 doit être celle des centres dramatiques. Les chiffres montrent une augmentation globale de 8,58 % face à un taux d'inflation de 13,5 % si l'on se base sur celui de 1980.* »

Le SYNDEAC propose la révision des modes de financement tant pour les centres que pour les compagnies, et insiste sur la nécessité de préserver les outils de création liés aux organismes d'action culturelle. Selon lui, la situation précaire est aggravée par les obstacles qui s'opposent à une relève : « *Pourtant des dizaines d'hommes et de femmes de théâtre ont fait leurs preuves et attendent. Même quand ils parviennent à monter leur spectacle, le montrer, le diffuser devient un miracle.* »

CINÉMA

CONFRONTATION XVII A PERPIGNAN

D'Hemingway à l'île aux Coudres

Le Festival de Perpignan, baptisé Confrontation, qu'animent depuis dix-sept ans Raymond Borde et Marcel Oms, garde le charme de ces parties de pétanque assaisonnées d'accent méridional avec, en prime, le sérieux des colloques et séminaires qui ont proliféré à travers l'Hexagone depuis 1945. La cinéphilie, cette hydre à mille têtes, y est au poste de commande, et Raymond Borde, conservateur de la Cinémathèque de Toulouse, rappelait, en guise de discours d'ouverture, la nécessité de sauvegarder tous les films, sans distinction de qualité.

Pari en partie tenu, avec le thème choisi cette année, « Les aventures maritimes », qui mobilise un large public de jeunes et même de très jeunes, accompagnés de leurs parents. L'inauguration, en guise de poisson d'avril, avec *l'Ile des adieux*, film américain de Franklin Schaffner, confirmait le métier de ce cinéaste, mais aussi mettait en évidence la perspective un peu courte de cette adaptation, pourtant intelligente, d'une nouvelle posthume d'Hemingway. Revu par Hollywood, Hemingway devient plus hollywoodien que nature, le Hollywood qu'il a bien connu, celui des années 30-40.

Le lendemain matin, un autre beau livre d'images, mais aussi de paroles, succédait à *l'Ile des adieux* : le classique *Pour la suite du monde* des Québécois Brault et Perrault, dont nous eûmes la primeur au Festival de Cannes 1963. Il semble inconcevable en 1981, dans notre ère de marketing accéléré, qu'un tel film ait pu même participer à la compétition : ça ne se fait plus ! Le travail de Pierre Perrault a aujourd'hui atteint un tel raffinement, un tel sens de la nuance, que ce numéro un date légèrement. Il inaugure pourtant un chapitre d'une autre histoire du cinéma, que le *Farrebique* de notre compatriote Georges Rouquier, quinze ans plus tôt, toujours à Cannes et en compétition, n'avait fait qu'esquisser.

L'après-midi du même jour, un jeune cinéaste français, Dominique Pipat, projetait sur grand écran le film de la traversée ouest-est de l'océan Atlantique par Eric Tabarly en 1980, *Histoire d'un record*. Son direc. magnifique, images de la monotonie et de l'infini : quatre hommes, dont le cinéaste, sur une embarcation de 17 mètres de long. Un poète manquait derrière la caméra, pour dépasser la vision littérale, restituer quelque part le risque. Cette journée allait s'achever sur un récital de chanteurs catalans en chair et en os, venus de l'autre côté de la frontière, que suivit une bande « maritime » d'un genre un peu spécial : *Follow the Fleet* (Suivons la flotte), 1936, avec Fred Astaire et Ginger Rogers.

Nous touchons ici à la gratuité de l'entreprise comme aux limites évidentes du refus d'une véritable sélection. Tout vaut un peu tout, mais le cinéphile y trouve largement son compte, même si l'accent reste mis presque exclusivement sur le cinéma hollywoodien.

LOUIS MARCORELLES.

★ Palais des congrès de Perpignan. Jusqu'au 8 avril. Tél. (68) 61-33-54.

■ La clôture des candidatures au dix-septième concours international de piano et de violon Long-Thibaud, est repoussée jusqu'au 15 avril.

■ RECTIFICATIF. — A propos du documentaire « Si c'est ça le destin » (« le Monde » du 7 avril), nous aurions dû imprimer qu'« il n'y avait pas beaucoup de distributeurs prêts à assumer les risques de la sortie commerciale d'un tel film » et non qu'« il y en avait beaucoup », comme une erreur d'impression nous l'a fait écrire.

JAZZ

DANIEL HUMAIR, LEADER

Le plus grand batteur européen, Daniel Humair, va diriger le 9 avril au TEP les plus grands musiciens européens. Quelques observations : cela ne veut pas dire que ce soir-là, à 20 h. 30, Daniel Humair n'aura qu'une baguette, au lieu des deux qu'on lui connaît. Cela ne *signifie* pas davantage que les autres jours de l'année, Daniel Humair ne dirige pas : si l'on y réfléchit bien, un batteur, ça dirige toujours peu ou prou la musique. Cela n'implique enfin pas que les plus grand Européens sont moins grands (ou plus, comme on dit aujourd'hui) que d'autres : les Américains, par exemple. Cela implique essentiellement qu'ils sont Européens comme Ornette Coleman est Texan, ou Ed Blackwell Louisiannais, ce qui se reconnaît d'abord à leur façon de souffler ou de battre.

Que Daniel Humair, qui a accompagné tous les musiciens des mondes habités, se retrouve en position de leader, cela signifie simplement (si l'on veut bien oublier un instant l'inoubliable question du cachet et de la tête d'affiche) ceci : c'est lui qui prend l'initiative, qui invite, qui crée des liens, qui provoque les relations amicales ou musicales entre des musiciens qui ne se connaissent pas forcément : Eje Thelin, venu du Nord, et Eddy Louiss, l'incomparable organiste antillais ; Céléa et Jenny-Clark ou l'art accompli de la basse moderne ; et « les mousquetaires français du Quatuor de saxophones », comme les appelle un autre musicien suisse, Michel Contat.

Cela signifie encore que c'est Daniel Humair qui se porte responsable de l'entente du groupe et de sa créativité, sans forcément se mettre en avant. Bref, on pourrait multiplier les gloses : cela signifie la promesse d'une musique forte rigoureuse et explosive. Parce qu'il s'agit précisément de Daniel Humair, « leader ».

FRANCIS MARMANDE.

★ T.E.P., 15-17, rue Malte-Brun, 75020 Paris. Le 9 avril, à 20 h. 30, et du 14 au 18 avril, à la chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, à 20 h. 30.

EXPOSITION

L'histoire commence à Sumer

(Suite de la première page.)

Il va sans dire que l'on est en droit d'attendre beaucoup d'une exploration entre le Tigre et l'Euphrate, vue à travers les deux plus riches ensembles d'art mésopotamien : le Louvre a beaucoup prêté et l'Iraq Museum est célèbre.

Une certaine déception était sans doute inévitable en l'absence d'envois inédits de grande dimension, et nous ne sommes pas d'emblée accordés au lyrisme de Malraux évoquant un monde de « temples écroulés », « d'escaliers épiques » et les « masses trapézoïdales des civilisations d'astrologues ». A défaut du « continent sombré dont affleure un archipel que nous découvrons île par île », nous avons un excellent ensemble archéologique de plus de deux cents pièces, dont les plus intéressantes sont généralement les plus anciennes. Dans de petites dimensions, plusieurs de ces pièces savent être révélatrices — entre autres la statue en gypse d'un orant de Tell-Asmar (vers 2750 avant J.-C.) reproduite par l'affiche — dont les yeux démesurés « d'hypnose ou de fourmi avec leur cornée d'os ou leurs paupières de bitume » réalisent une formule esthétique aussi originale que saisissante.

Le nom à retenir à l'époque Hassuna (6000-5500 avant J.-C.), dans la culture de Samarra, est désormais Tell es-Sawwan. Ce village, exploré par les Irakiens, a révélé de très nombreuses statuettes de femmes de 5 à 10 cm, le plus souvent en albâtre. La très brillante série ici proposée en aligne presque une vingtaine, auxquelles le matériau employé confère une facture spéciale — un peu molle, avec quelques décisions fermes d'entailles. On notera quelques pièces figuratives. Des figurines féminines en argile, trouvées également dans les tombes creusées sous le sol des grandes maisons, sont au contraires traitées en pastillage, dans un style confus. Les édifices au-dessus des tombes semblent être des habitats normaux et non des temples.

La pratique de vivre au-dessus des morts a été du reste conservée ici presque indéfiniment. Une vaisselle de pierre, toujours l'albâtre, nette et soignée (avec coupe, pot, gobelet, cuillère et bol) surprendra, alors que la céramique avait déjà paru dans des sites voisins pour les mêmes usages. La revanche du pot de terre va être d'un grand raffinement quelque cinq cents ans plus tard : avec une coupe Tell es-Sawwan, réalisée sans le secours du tour, dont le décor léger et dynamique est un chef-d'œuvre de composition. Vers 5000 avant J.-C., les coupes de Tell Halaf sont plus lourdes, mais agréablement décorées de figures géométriques ou de lignes de points bien contrastées. C'est un double développement (albâtre et céramique) particulièrement poussé à une date aussi haute.

Les yeux des orants les juges de Dudu

Peut-être parce que « tout reposait dans Ur », l'exposition ne fait pas un sort à la culture correspondante vers la fin du cinquième millénaire (site d'El-Obeid). Mais la civilisation urbaine suivante fait naître les jetons de comptabilité et les sceaux-cylindres (Uruk vers 3200 avant J.-C.). La plastique de cette fin du quatrième millénaire évoque parfois l'art précolombien le plus modeste dans des bas-reliefs et des statuettes pleins de virtuosité mais sans beauté ni originalité. Ce sont des représentations parce qu'il en faut.

Bien entendu, tout change à l'époque des dynasties archaïques où nous trouvons nos orants aux grands yeux (Tell-Asmar, vers 2750 avant J.-C.) foulant aux pieds le nuage d'orage comme ailleurs saint Georges et le dragon. Vers 2400, la statue du scribe assis Dudu de Lagash, en diorite, fait un sort à une masse juponnante, non sans un humour tranquille. Joufflu et détendu, ce prêtre de haut rang n'a rien de l'anxiété des orants.

Ces belles villes s'écrasaient entre elles, nous racontent les documents de Lagash, et d'autres capitales surgissaient, comme Agadé. Des temples englobent les fameuses tours à étages, modèles de la future tour de Babel. Bien que le matériau royal par excellence soit la diorite (stèle du Louvre), la superbe « Tête royale » (Ninive, apogée de l'empire d'Agadé, vers 2250 avant J.-C.) de Naramsin est en bronze. Elle respire l'autorité. C'est une des grandes pièces du musée de Bagdad qui n'écrase pas les mérites des sceaux-cylindres à décor mythologiques, certains du Louvre, comme l'admirable tête princière voisine (époque de Gudea).

Ces sceaux-cylindres offrent des récits tellement accomplis que « cela est peint », et même qu'il n'était peut-être pas si nécessaire d'inventer l'écriture — il est vrai que dans la préface du catalogue M. Daniel Arnaud nous explique, très savamment, que l'écriture s'imposait pour réunir les bergers des temples. Quoi qu'il en soit, c'est une belle section qu'enrichit encore un « Vase à libation de Gudea » (vers 2150 avant J.-C., en stéatite), ou même tel agréable poids en forme de canard (diorite, 2100-2000 avant J.-C.).

Le deuxième millénaire serait bien plus faible si la tradition de la grande statuaire de Gudea ne s'y perpétuait pas (statue d'un roi de Larsa). Les riches ont alors de belles boucles d'oreille en or ornées de granulations et les pauvres un art populaire (modelages de terre cuite). Les textes triomphent, des tablettes d'inventaire au contrat d'adoption. Signalons une charte sur calcaire noir, qui est illustrée.

Aux bouleversements du premier millénaire survivent avec plus ou moins de profit d'importants ivoires, une petite sculpture, souvent, semble-t-il, importée d'Egypte, et surtout le relief en briques émaillées ayant décoré la porte d'Ishtar à Babylone. Enfin la monumentalité attendue !

Le beau prisme hexagonal, annales d'Assar Haddon (680-669 avant J.-C., Ninive), devrait bien terminer le parcours. Il est vrai que la sculpture d'Hatra (albâtre, milieu du troisième siècle), amusante quand elle n'est pas trop Saint-Sulpice, manquerait à notre musée imaginaire. Il faudrait alors allégrement s'en consoler.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Petit Palais, jusqu'au 14 juin.

NOTES

Cinéma

« Fais gaffe à la gaffe ! » de Paul Boujenah

Voilà encore un personnage de bande dessinée qui devient un personnage de cinéma « en chair et en os ». Le Gaston Lagaffe d'André Franquin se prête bien à cette transposition. Il relève d'un graphisme qu'on peut dire réaliste ou figuratif, il appartient à la tradition burlesque des farfelus, des touche-à-tout qui font exploser les lampes électriques, détraquent l'univers quotidien, font tourner les gens en bourrique sans, d'ailleurs, la moindre méchanceté.

Paul Boujenah a réalisé un film amusant ; on y sent le plaisir qu'il a eu à mettre en scène des gags, traditionnels sans doute, mais bien réglés, ni trop trépidants ni « téléphonés ». Le scénario tient debout, on ne voit pas le temps passer. Roger Mirmont est « G. », le gaffeur. Il a une bonne tête sympathique, joue avec une fantaisie nonchalante, un peu ahurie. Marie-Anne Chazel, Daniel Prevost, François Maistre et tous les interprètes ont l'air d'une bande de copains qui ont travaillé ensemble dans la bonne humeur.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

« Comment se débarrasser de son patron » de Colin Higgins

« Nine to Five » (« De neuf à cinq »), le titre original de « Comment se débarrasser de son patron », c'est l'horaire des employées de bureau américaines et le nom de l'association qui défend leurs intérêts. C'est d'abord un film voulu, conçu et produit par Jane Fonda qui continue à Hollywood, par d'autres moyens, l'entreprise de démystification commencée il y a une douzaine d'années.

Jane Fonda et ses collaborateurs, Patricia Resnik au scénario, Colin Higgins à la mise en scène et Bruce Gilbert à la production, ont décidé d'en rire pour n'avoir pas à en pleurer : rire du paternalisme odieux et satisfait du patron à qui tout est dû, surtout par ses collaboratrices féminines. Rire aussi de l'imagination fertile des trois femmes qui mènent la vengeance, outre Jane Fonda, Lily Tomlin et Dolly Parton.

L'aspect militant de l'affaire, même dans un studio d'Hollywood, se traduit par un grossissement des situations et des personnages. La volonté démonstrative l'emporte sur le sens de la nuance.

Des trouvailles isolées, quelques moments d'humour, le rapport évident au quotidien ne suffisent pourtant pas à faire décoller cette pesante leçon de choses. Mânes de Frank Capra et Leo McCarey !

L. M.

★ Voir les films nouveaux.

Variétés

Jacques Debronckart

Auteur - compositeur - interprète échappé de la défunte tradition de la « rive gauche », se produisant depuis quinze ans dans les cabarets de Paris et de province, Jacques Debronckart, qui présentait un unique récital lundi 6 avril à l'Olympia, s'est signalé par quelques comédies musicales françaises (« Tom Jones ») dont il a écrit la musique et les lyrics en sachant prolonger ou développer l'action dans les chansons.

L'écriture de Debronckart appartient au style le plus classique de la chanson française. Elle est soignée, est servie par une voix forte et une ironie joyeuse.

Un public fidèle appréciait, lundi soir, ses chansons-histoires, ses chansons-dialogues et d'autres textes qui se rattachaient curieusement à une tradition chansonnière. — C. F.

Deux disparitions

KREMÈGNE...

Nous apprenons la mort du peintre d'origine russe Krémègne, l'un des derniers témoins des grandes heures de Montparnasse, au début du siècle. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans.

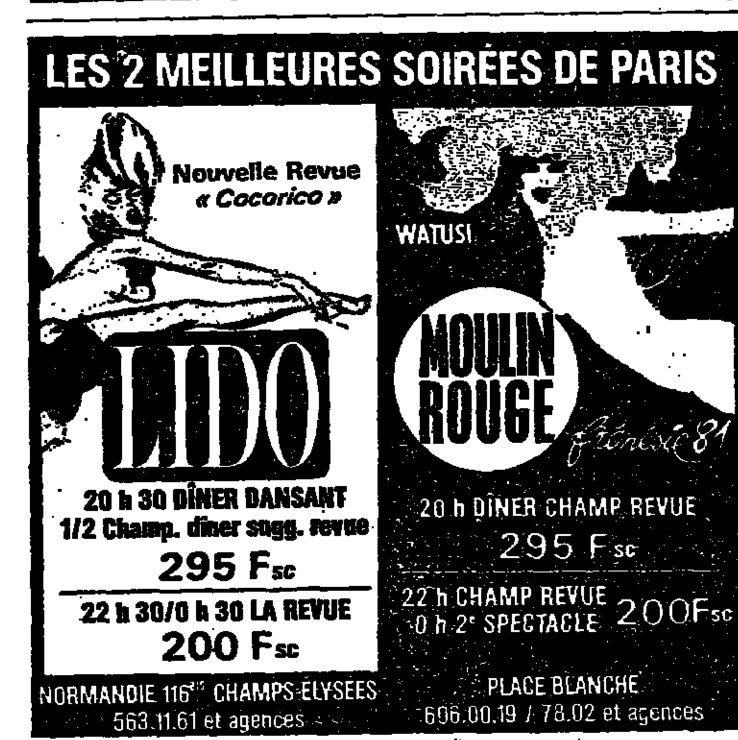
Krémègne, né en 1890 à Vilna, en Russie, est venu se fixer à Paris en 1912. A la Ruche, où il vivra jusqu'en 1925, il arrive après Archipenko, Lipchitz, Zadkine, Chagall, et six mois avant Soutine, qui deviendra son ami. Il s'essaya d'abord au modelage de la terre et expose ses premières sculptures aux Indépendants en 1913. Mais, très vite, il se voue uniquement à la peinture de nus féminins — les nus rouges de 1916, — de paysages, de natures mortes. Marqué par le fauvisme, son expressionnisme en pâtes richement travaillées, en couleurs pures, barbares, est moins pessimiste, moins déchiqueté que celui de Soutine. Maximilien Gauthier, son principal exégète, qui reconnaîtra le « désenchantement judaïque » de l'artiste, dira de lui à propos d'une présentation d'un ensemble de ses œuvres — quarante ans de peinture — *chez Durand-Ruel, en 1959 :* « C'est un admirable talent, et de plus en plus rare (...). Un peintre qui ne prétend pas inventer tous les matins un nouveau système du monde (...). Les plus humbles natures mortes de Krémègne, ce sont des mosaïques de matière et de couleurs très précieuses avec énormément de poésie et de nature en plus ». — G.-B.

...et F. GENTILINI

Le peintre surréaliste italien Franco Gentilini est mort, le 5 avril, à Rome. Il était âgé de soixante et onze ans.

[Né à Faenza en 1909, il étudie aux Beaux-Arts de Bologne et vient à Rome en 1929. Franco Gentilini avait été influencé par Gino Bonichi et Mario Mafai.]





SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Tu as bien fait de venir, Paul : Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30.
Va-t-en, je t'aime : Coupe Chou (272-01-73), 21 h. 45.
Anatole : Poissy, la Grange (074-70-18), 20 h. 30.
La Locandiera : Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30.
Le Chant du bouc : Galerie-55 (326-53-61), 20 h. 30.
Il en est un de la police : Dix-Heures (606-07-48), 21 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

Salle Favart (296-12-20), 19 h. 30 : Spectacle de l'école de danse.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : les Frères Jacques.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Peter Waschinsky.
Carré Silvia-Monfort (531-28-34), 21 h. : Petite déjeuner chez Desdemone.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Ballet Opéra de Paris ; 20 h. 30 : le Canard sauvage.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : Ballet Roland Petit l'Arlésienne, Carmen).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), I. 20 h. 30 : Elle lui dirait dans l'île; II. 22 h. : Une heure avec F.G. Lorca.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 : la Cerisaie.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'esprit (633-48-65), 20 h. 30, les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire. — Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Alarmes.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. : la Voiture.
Cinq Diamants (588-01-00), 20 h. 30 : Metropolitan Opéra.
Comédie Caumartin (742-43-11), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Croq'Diamants (272-20-06), 20 h. 30 : Séance de bronzage ; 22 h. 15 : Passage Jouffroy.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Gaîté (327-95-94), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Glaces par Greta ; 22 h. : les Bonnes.
Essaïon (278-46-22), 21 h. : la Vie en douce.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit les nains partout.
Huchette (326-22-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : Œdipe roi.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle ma lumière ? ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Pardon M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h. : le Garçon d'appartement.
Mathurins (265-90-90), 21 h. : Huis Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : le Président.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30: Pierrot d'Asnières.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
T.A.I. Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h. 45 : l'Ecume des jours ; 22 h. : Journal d'un fou ; 19 h. : Saison en enfer.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
Théâtre en Rond (387-88-14), 20 h. 30 : Douze hommes en colère.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 21 h. : Tell me.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 21 h. : Ode maritime.
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Et cric et crac.
Théâtre de Paris (281-25-10), 20 h. 30 : Vu du pont.
Théâtre du Rond - Point (256-70-80), 20 h. 30 : L'amour de l'amour.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Théâtre 18 (226-47-47), 20 h. 30 : Richard II.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 45 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : la Jacassière.
Café de la Gare (278-52-11), 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : F. Valmore ; 23 h. : Kassagi.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : C. Sauvolle.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : les Jumelles ; 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.

Mardi 7 avril

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept Ans de bail... bye bye.
Deux-Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Théâtre Plaisance (320-00-06), 20 h. 30 : Groupe Malambo Latino.

Les comédies musicales

Cirque d'hiver (806-63-30), 20 h. 30 : Barnum.
Mogador (874-33-74), 20 h. 30 : Magic Story.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h. 30 : Rose-Marie.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Pierre Péchin.
Le Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : F. Marten, D. Val.
Essaïon (278-46-42), 20 h. 30 : Jacinta.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : Riou-Pouchain.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : F. Lamarque.
Lucernaire (544-57-34), 21 h. 30 : Sylvie Joly.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Dalida.
Palais des Glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Bidon K.
Palais des sports (828-40-48), 21 h. : Holiday on ice.
Point Virgule (278-67-03), 21 h. 30 : Trio Rolandis.
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.
Théâtre des Champs-Elysées (723-47-77), 20 h. 30 : Nicole Croisille.

Les concerts

Radio-France, grand auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de R.-F., dir. H. Soudant (Rossini, Mozart, Stravinsky).
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : F. Bourdin, Ph. Le Roy (Bach, Baron, Haendel, Hasse, Debussy).
Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h. : G. Fumet, M. Gellot (Haendel, Bach, Mozart, Debussy, Donizetti, Fumet).
Eglise Saint-Séverin, 21 h. : F. Cambreling, M. Cantin, R. Poulain (Devienne, Bach, Mozart).
Centre culturel suédois (272-87-50), 20 h. 30 : Trio Garcia, G. (Ben Haim, Mendelssohn, Tchaïkovski).

Jazz, pop, rock, folk

Cardinal Paf (272-62-05), 21 h. : J. Lacroix.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : M. Saury.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : J.-F. Canope, F. Mechali, M. Nissim.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 23 h. : Salsa.
Dreher (233-48-44), 20 h. : P. Caratini, M. Fosset.
Dunois (534-72-00), 21 h. : G. Leich, C. McClure, J. Valster, L. Van Sans, G.V. Seters.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Night Club.
Patio (758-12-30), 22 h. : Eddie Clehead Winson.
Petit Journal (326-28-59), 21 h. 30 : Eddy Boyd.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : R. Urtreger Trio.
Show Club (233-84-30), 21 h. 30 : Cl. Luter Sextet.

Dans la région parisienne

Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 19 h. 45 : l'Illusion comique.
Corbeil-Essonnes, M.J.C. F.-Léger (496-28-69), 21 h. : Molocanstum ou le Borgne.
Nanterre, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h. 30 : Le Bal.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

BASILIQUE STE-CLOTILDE, 23 bis, rue Las Cases. Mardi 14 avril à 20 heures. Entrée libre. (p.a. Valmalète)	J.-S. BACH — LA PASSION SELON SAINT MATTHIEU. Chœurs de Chambre de ROTTERDAM et LA HAYE. ORCH. NEERLANDAIS BACH. Paul ELLIOTT l'Evangéliste. Ruud VAN DER MEER le Christ. Dir. : Gérard AKKERHUIS
SALLE GAVEAU. Mercredi 22 avril à 21 heures. (Valmalète)	Récital de piano — Anne QUEFFELEC. MOZART, SCHUBERT, BARTOK, DEBUSSY



NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE	
RADIO FRANCE Grand Auditorium. Mardi 7 avril à 20 h. 30.	Dir. Hubert SOUDANT. Sol. B. FLAVIGNY. S. Nigoghossian, A. Thompson, L. Polgar, B. FLAVIGNY. ROSSINI - MOZART - STRAVINSKY
ORCH. NATIONAL DE FRANCE	
THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES. Mercredi 8 avril à 20 h. 30.	Dir. N. MARRINER. Sol. Margaret PRICE. STRAVINSKY - R. STRAUSS - CHOSTAKOVITCH. Concert enregistré par TF 1
SAISON LYRIQUE	
RADIO FRANCE Grand Auditorium. Jeudi 9 avril à 20 heures.	Chabrier — l'ETOILE. A.M. Blanzat, I. Garcisanz, S. Nigoghossian, M. Sénéchal, H. Gui, J. Brun, P.-M. Fégand. Chœurs de Radio France. NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE. Dir. Jacques MERCIER
PERSPECTIVES DU XXe SIÈCLE	
EGLISE SAINT-MERRI. Samedi 11 avril à 14 h. 30. Entrée libre.	« Les Avatars d'un mysticisme ». Scriabine, Obouhov, Wyschnegradsky. W. Chedack. Nouveau Trio Pasquier. F. Laurent, S. Billier, M. Joste, J. Koerner, T. Murail, M. Tranchant, F. Pollié. Groupe vocal de France. Dir. Alexandre MYRAT
MUSIQUE DE CHAMBRE	
RADIO FRANCE Grand Auditorium. Lundi 13 avril à 20 h. 30.	QUATUOR de MOSCOU. HAYDN - PROKOFIEV - SCHUBERT
PRESTIGE DE LA MUSIQUE	
SALLE PLEYEL. Mardi 14 avril à 20 h. 30.	BEETHOVEN, RACHMANINOV. Sol. : F. Robinson, K. Skram, A. Rolfe-Johnson. Chœurs de Radio France. ORCH. NATIONAL DE FRANCE. Dir. Jacek KASPRZYK
NOUV. ORCH. PHILHARMONIQUE	
RADIO FRANCE Grand Auditorium. Mercredi 15 avril à 20 h. 30.	Dir. Hubert SOUDANT. Sol. Jacques Prat. JANACEK - DVORAK - SZYMANOWSKI

Loc. : RADIO FRANCE, salles et agences

SPECTACLES

cinémas

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

Chaillot (704-24-24), 15 h. : la Femme sur la lune, de F. Lang ; 19 h. : Othello, de D. Buchovetzky.

Beaubourg (278-35-57), relâche.

Les exclusivités

ALICE DANS L'ESPAGNE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
L'AMOUR HANDICAPE (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).
ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LA BIDASSE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
BLUES BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
BRUBAKER (A., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
ÇA VA COGNER (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétans, 19e (206-71-33).
CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.
CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE CHENE D'ALLOUVILLE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Montparnos, 14e (327-52-37), Mistral, 14e (539-52-43), Tourelles, 20e (364-51-98).
LE CHINOIS (A., v.o./v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).
LE CONCOURS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LE CONTRAT (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), St-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It.) (*), v.f. : Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
LE DERNIER METRO (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Ambassade, 8e (359-19-08), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
DIVA (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Quintette, 5e (354-35-40), Berlitz, 2e (742-60-33), Concorde, 8e (359-92-82), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
DIVINE MADNESS (A.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LE DOS AU MUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).
EST-CE BIEN RAISONNABLE ? (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-00-65), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (522-46-01), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
EUGENIO (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nation, 12e (343-04-67), Passy, 16e (288-62-34).
FAME (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-14e (542-67-42).
LA FILLE PRODIGUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23), Forum-Halles, 1er (297-53-74), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FLASH GORDON (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Athéna, 12e (343-00-65), H. Sp. Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
GLORIA (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) (mat.).
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).
LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).
PALERMO (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), soirée.
LES PARENTS DU DIMANCHE (Hong., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74), Studio Cujas, 5e (354-89-22), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60), Olympic, 14e (542-67-42).
POINT FINAL A LA LIGNE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
PSYCHOTRONIC MAN (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LA PUCE ET LE PRIVE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
RAGING BULL (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Montparnos, 14e (327-52-37), v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LE ROI DES CONS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
RUDE BOY (Ang., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suiss.) (XX), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
SUPERMAN II (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).
LA TERRASSE (It.), v.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
THE ROSE (A.), v.o. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE TROUPEAU (Turc), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UN ETRANGE VOYAGE (Fr.), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
UNE ROSE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44).
UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
UN PETIT CERCLE D'AMIS (A.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-City, 8e (562-45-76).
UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
VENDREDI 13 (A.) (XX), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnos, 14e (327-52-37).
LA VIE DE BRIAN (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
VIVRE VITE (Esp.) (XX), v.o. : Forum-Halles, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A.), v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LES FILMS NOUVEAUX

C'EST MA CHANCE, film américain de Claudia Weill. — V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), St-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.F. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA CHAMPIONNE DU COLLEGE, film italien de G. Carmino. — V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON, film américain de Colin Higgins. — V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz-Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
FAIS GAFFE A LA GAFFE, film français de Paul Boujenah. — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).
FEMME, film américain de John Derek. — V.O. : George-V, 8e (562-41-46). — V.F. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
FIFTY-FIFTY, film français de Pascal Vidal. — St-Germain-Studio, 5e (634-13-26) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
JUSTE UN GIGOLO, film italien de L. Salce. — V.O. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
LES MALHEURS DE SOPHIE, film français de Jean-Claude Brialy. — ABC, 2e (236-55-54) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), mat.
NASHVILLE LADY, film américain de Michaël Apted. — V.O. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52).
ON N'EST PAS DES ANGES… ELLES NON PLUS, film français de Michel Lang. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
QUELQUES JOURS DANS LA VIE D'OBLOMOV, film soviétique de Nikita Mikhalkov. — V.O. : Cosmos, 6e (544-28-80).
SIGNE FURAX, film français de Marc Simenon. — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les séances spéciales

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) ; 18 h. (sauf sam., dim.).
L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
BERNARD FRANK EST INSUPPORTABLE (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), 18 h. 15.
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o., **) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22), 13 h.
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Tourelles, 20e (364-51-98).
GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 12 h.
NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
PROFESSION ? COMEDIENNE (Fr., vidéo) : Studio 43, 9e (770-63-40), 12 heures.
ROME, VILLE OUVERTE (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
SALONIQUE NID D'ESPIONS (All., muet) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 heures.

Les festivals

FILMS DU TIERS-MONDE (v.o.), Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
BRANDO THE KING, v.o., Olympic, 4e (542-67-42) : le Dernier Tango à Paris.
PASOLINI, v.o., Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : Médée ; Orestie africaines.
A.-CHRISTIE, v.o., Ranelagh, 16e (288-64-44) : Mort sur le Nil. Tueurs de dames.
STUDIO 43, 9e (770-63-40) : la France de Pétain et son cinéma : Falbalas (18 h.) ; Adieu Léonard (20 h.) ; Carmen (22 h.).

SPECTACLES POUR ENFANTS

(Du 7 au 14 avril)

SALLES SUBVENTIONNEES

Carré Silvia Monfort (531-28-34), les 8, 9, 10, 11, 12 et 13 avril à 11 et 12 à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.

MARIONNETTES

Marionnettes des Champs-Elysées, square Marigny, les mer., sam. et dim., à partir de 15 h. : Théâtre du Vrai Guignolet.
Marionnettes du Luxembourg, les 8, 9, 10, 11, 12 et 13 avril à 15 h. et 16 h. : le Petit Chaperon Rouge. — Le 14, à 15 h. et 16 h. : les Trois Petits Cochons.
Théâtre d'animation, Vincennes, le 8 à 14 h. 30 et 16 h. 30 : les Mille et Une Fables.
Cartoucherie, Vincennes (328-97-04), les mer. et dim., à 15 h. : le Chien magique.
Centre de loisirs Valeyre (878-20-12), les 9, 10 et 14 à 15 h. 30 : Petite Graine.

CIRQUE

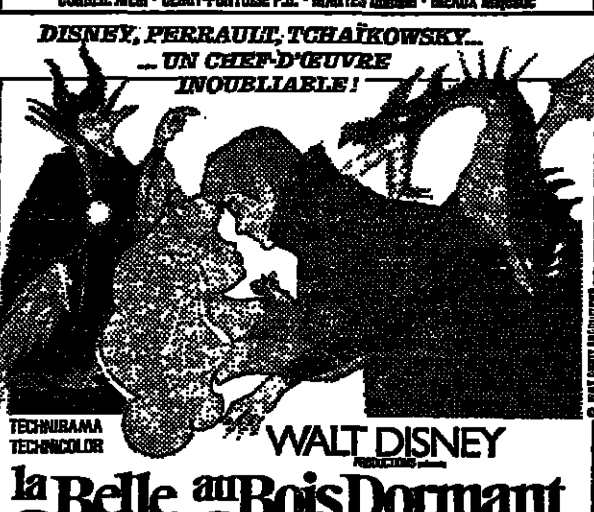
Cirque d'Hiver-Bouglione (700-12-25), sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 14 h. et 17 h.
Cirque de Paris, porte de Champerret (756-80-04), mer., sam. et dim., à 15 h.
Stars Circus (543-81-87), ts les mer., sam. et dim., à 15 h.

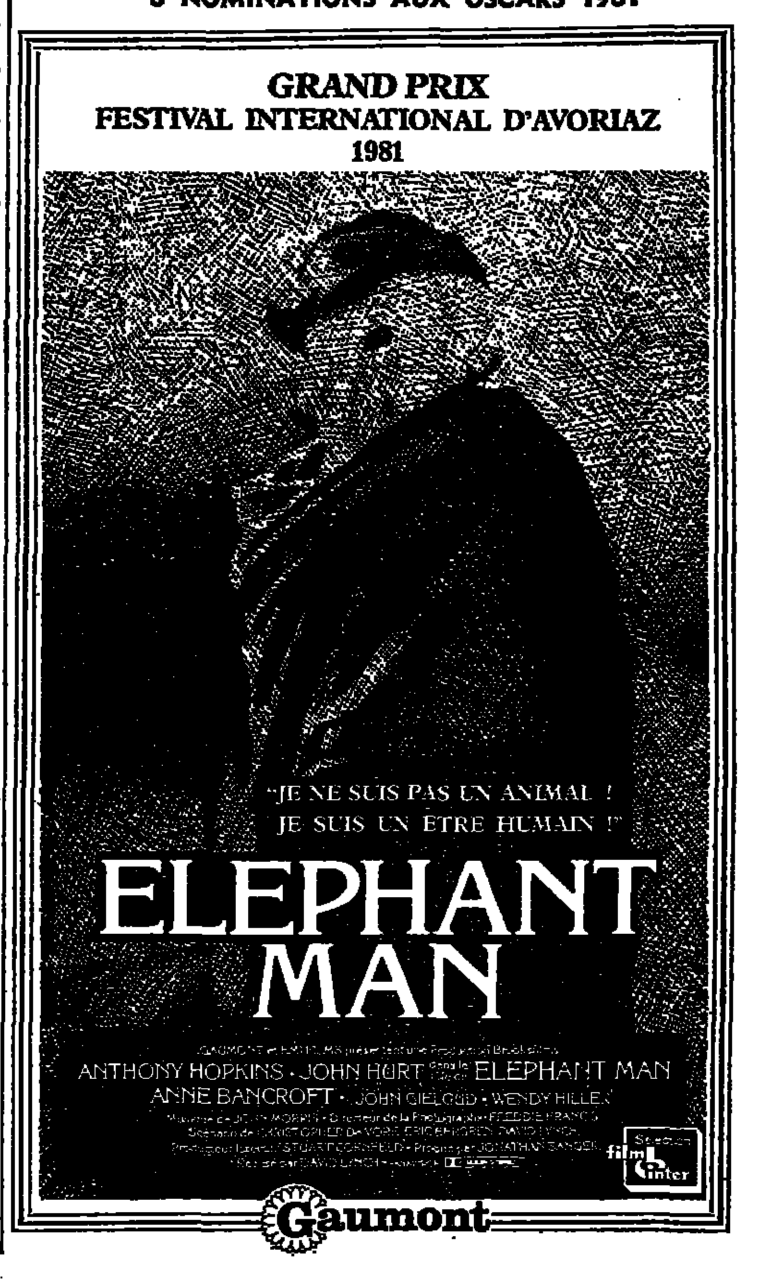
THEATRE

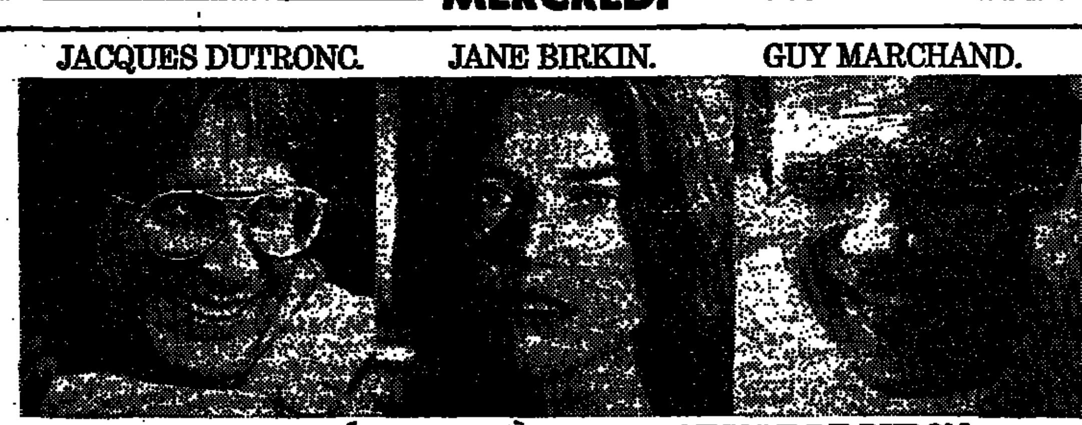
Blancs-Manteaux (363-51-37), sam. et dim., 15 h. ; mer., à 14 h. 15 et 15 h. : Monsieur Gabilolo Shérif. — II : Gabilolo et le bonhomme de neige.
Café d'Edgar (320-85-11), mer., à 14 h. et 16 h. ; sam., à 15 h. et 16 h. 30 : Maschera.
Coupe-Chou (272-01-73), mer. et sam., à 15 h. : Magie.
Comédie de Paris (281-00-11), ts les mer., à 14 h. 30 : Henri des ; à 15 h. 30 : le Journal intime de Caroline Petard.
Croq' Diamants (363-51-37), ts les mer., jeudis, ven., à 14 h. 15, et 13 h. 30 ; sam. et dim., 16 h. : Monsieur Gabilolo se met au vert.
Dix-Heures (520-36-81), ts les mer. et sam., à 15 h. : le Sicilien ou l'Amour peintre.
Fontaine (950-13-42), ts les jeudis, ven., mar., à 14 h. 30 : le Malade imaginaire.
Palais des Glaces (607-49-93), ts les jours, sauf dim. et lun., à 14 h. 30 : Page à page.
Palais des Sports (828-40-90) D. soir, L.), 21 h. ; mer., 15 h. ; sam. et dim., 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.
Salle A.S.C.A. (707-94-56), ts les mer., sam. et dim., à 15 h. : l'Acrobate-pâtissier et sa brioche magique.
Studio Bertrand (783-64-66), mer. à 15 h. : Un soir Mac Tralala, Mac Tralalère.
Théâtre Astral (583-94-13), mer., à 14 h. 30 et 15 h. 30 ; dim., à 15 h. 30 : Nez vert.
Théâtre de la Gaîté-Montparnasse (533-42-21), mer., sam. et dim., à 14 h. 30 : le Palais du fond des mers ; le sam., à 17 h. 30 : Jacques le Fataliste.
Théâtre de Paris (281-48-40), ts les jours à 14 h. 20, sauf mer., sam. et dim. : la Farce de Maître Pathelin ; ts les jours, à 14 h. 15, sauf sam. et dim. : le Malade imaginaire.
Théâtre Présent (203-02-55), les mer., à 14 h. 30 : Un jeu d'enfants.
Théâtre le Point-Virgule (278-67-03), les mer., à 14 h. 15 ; sam., à 15 h. : Bonnes Vacances Mr. Petoche ; les mer. et dim., à 15 h. 30 ; le sam., à 16 h. 30 : Pissenlit cherche un ami.
Théâtre Roquette (805-78-51), les 8, 10 et 14 14 h. 30 : Je t'envoie un nuage. — Les 9, 11 à 14 h. 30 : Chansons en l'air, de Claude Fonfrède.

DANS LA REGION PARISIENNE

Vincennes, Atelier du Chaudron (328-97-04), sam., à 16 h. ; dim., à 14 h. 30 : l'Arbre fleuri.







RADIO-TÉLÉVISION

VU

La violence aux États-Unis sur Antenne 2

Le revolver et les libertés

« Quand on pense à la France, on pense au vin. Pour les Etats-Unis on pense aux revolvers et aux cow-boys. » Il n'avait pas vraiment tort, même s'il vantait par trop complaisamment sa marchandise, cet armurier américain interviewé au cours du magazine « Question de temps », consacré lundi soir sur Antenne 2 à « La violence aux Etats-Unis ». Les Français n'apprécient guère qu'on tienne des propos de bonne compagnie sur les vertus du bourgogne ou du bordeaux pour leur rappeler les méfaits de l'alcoolisme. Plus libéraux ou plus masochistes, les Américains s'interrogent au contraire interminablement sur la violence de leur société et sur son aspect le plus voyant : la prolifération des armes à feu.

Il serait absurde de ne pas voir qu'une valeur essentielle de la société américaine — la liberté individuelle prise au sens le plus absolu — est en jeu dans l'étrange laxisme qui prévaut outre-Atlantique quand il s'agit de vendre un 22 long rifle ou une Winchester.

C'est pourtant dans ce travers que sont tombés spontanément les auteurs des reportages rassemblés par Antenne 2. Tout commençait par une image coup de poing : M. Brady, porte-parole de la Maison Blanche, gisant à plat ventre, une balle au milieu du front. Puis le sourire brusquement figé de M. Reagan, frappé d'un projectile au poumon. Suivaient des flash-back : John Kennedy le 22 novembre 1963 à Dallas, Martin Luther King le 4 avril 1968 à Memphis, Robert Kennedy le 5 juin de la même année à Los Angeles.

Les images se succédaient rapidement : stands de tir, « foires aux armes », armuriers satisfaits, « honnêtes citoyens » aux visages déformés par la peur... Le commentaire un peu telement assenées accentuaient talement assénées accentuaient cette impression d'une société au bord du chaos. Que n'a-t-on recours à des images aussi fortes quand on veut évoquer les fléaux français ? Décidément les Etats-Unis sont une cible facile pour les moralistes européens (1).

Un philosophe qui a vécu trente ans aux Etats-Unis, René Girard, auteur de la Violence et le Sacré, *redressait heureusement la balance. Le cœur des grandes métropoles américaines est souvent dangereux, mais les banlieues résidentielles sont paisibles avec leurs jardins dépourvus de barrière, leurs maisons aux portes et fenêtres ouvertes. Ce qui est nouveau dans la civilisation américaine, ce n'est pas la présence des armes à feu, mais la transformation du crime en spectacle due à l'œil électronique des caméras de télévision.*

On aurait aimé que les auteurs de l'émission, au lieu de s'en tenir aux banalités sur les revolvers bon marché (49 dollars), de fait quasiment en vente libre dans de nombreux Etats, essaient de replacer ce « fait de société » dans son contexte. Pourquoi M. Reagan, victime d'une telle arme, demeure-t-il opposé, s'il faut en croire un porte-parole de la Maison Blanche, à la création d'un permis fédéral de port d'arme ? Pourquoi les Américains sont-ils si attachés à leur liberté qu'ils préfèrent subir des troubles graves dans leur vie quotidienne plutôt que de remettre en cause certains principes traditionnels ? Au lieu de condamner vertueusement, ou de verser dans l'exotisme, ne pourrait-on essayer de comprendre, voire d'expliquer, ce phénomène ?

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Voir le film par ailleurs passionnant de François Reichenbach, *Houston Texas*, qui passe à Paris au cinéma Quartier Latin.

Mardi 7 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Grand débat :
Avec Mme Huguette Bouchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., et M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, candidats à l'élection présidentielle.

21 h 35 Caméra Une Première : Dans quelques instants.
De M. Parbot. Avec D. Mesguich, Ch. Ludot.
L'histoire d'un amour impossible entre un ancien correspondant de guerre devenu metteur en scène et sa femme qui est danseuse.

22 h 30 Questionnaire.
De J.-L. Servan-Schreiber.
Avec Alain Lancelot, professeur de sociologie politique à l'I.E.P. : Psychanalyse de l'électeur français.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 30 D'accord pas d'accord.
(I.N.C.).

20 h 40 Les dossiers de l'écran : Autopsie d'un sacrifice.
Une enquête de A. Bougrain-Dubourg. Réal. : B. Cappa.

La télévision française aborde enfin l'épineuse question de l'expérimentation sur l'animal. Sans détours ni atermoiements. Plus de cinq millions d'animaux sont sacrifiés chaque année dans les laboratoires français lors des travaux de recherche fondamentale appliqués ou pour tester l'innocuité des substances pharmaceutiques avant leur mise sur le marché.

22 h Débat : La science pourrait-elle s'en passer ?
Avec Mme Cornec, chirurgienne, les docteurs J. Benveniste, P. Tambourin et Kalmar, et M. A. Bougrain-Dubourg, journaliste, J.-J. Barloy, ancien chercheur et docteur ès sciences, le professeur J. Bernard, membre de l'académie de médecine, et Mme Brigitte Bardot.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : David et Bethsabée.
Film américain de H. King (1951), avec G. Peck, S. Hayward, R. Massey, K. Moore, J. Robertson Justice, J. Meadows.
David, roi d'Israël, devient l'amant de la femme d'un de ses officiers, qu'il fait tuer dans une opération militaire pour éviter la lapidation à l'épouse adultère, enceinte de lui. Drame sentimental et psychologique dans une époque biblique reconstituée avec soin, vraisemblance. Belle interprétation de Gregory Peck et Susan Hayward.

22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : Mariage et relation du couple, avec J.-L. Flandrin et A. Barbara.
21 h 15, Musique de notre temps : Stravinski toujours, dix ans après.
22 h 30, Nuits magnétiques : D'un ghetto l'autre.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (échanges internationaux) : « Concerto pour violon et orchestre n° 5 en la majeur K 219 » de Mozart, « Symphonie n° 5 en mi mineur opus 64 » de Tchaïkovski, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. H. Stein, avec S. Mintz, violon (Journée des Nations unies, Genève, 24-10-80).
22 h 30, Ouvert la Nuit : Intermezzo ; 23 h, La revue de presse et de l'édition musicale internationale (Bartok, Penderecki, Stockhausen).

● La Société des réalisateurs de films, la Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (F.N.S.A.C.-C.G.T.) ont exa-examiné les problèmes posés par la *« fuite de la production nationale de télévision à l'étranger »* à propos de l'affaire de *la Chartreuse de Parme*, dont l'adaptation écrite par Claude Autant-Lara doit être maintenant réalisée en Italie (*le Monde* du 29 mars 1981). M. Claude Quemy, secrétaire général adjoint de la F.N.S.A.C., a souligné les dangers que font courir aux techniciens et acteurs français souffrant déjà du chômage cette *politique de coproduction.*

Mercredi 8 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
Agées, citadines et seules...
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Portes ouvertes.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi.
Spécial six-dix ans : 14 h 15, Heidi ; 14 h 45, Feuilleton : Le Petit Vic ; 15 h 10, Spécial dix-quinze ans ; 15 h 35, Les Poï poï ; 16 h 25, Les infos ; 16 h 40, La super-parade des dessins animés ; 17 h 25, Studio 3.
18 h Automag.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 15 Le grand débat : Mme Marie-France Garaud.
19 h 50 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Football : Demi-finale, coupe U.E.F.A.
Sochaux-Adkraar, en direct de Sochaux.
22 h 15 Magazine : La rage de lire.
De Georges Suffert.
Guerre et paix. Avec G. Challand pour la collection « Stratégies », F. Valentin (Une politique de défense pour la France), *L. Ribadeau-Dumas pour le livre de D. Kahn* la Guerre des codes secrets, *Ch. Schmidt, membre de l'Institut de polémologie, Ph. Simonnot* (Mémoire adressé à M. le premier ministre sur la guerre, l'économie et autres passions qu'il s'agit de gouverner).
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h Document : Les chrétiens.
3. — Naissance de l'Europe, de B. Gascoigne. Réal. : G. Bobrinl.
16 h 10 Récré A2.
En direct de l'Olympia.
18 h 10 Cours d'anglais.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 81.
Avec Roland Magdane, Jeane Manson, le Grand Orchestre du Splendid, Dalida, Sheila, Michel Sardou.
21 h 50 Grand stade.
Un « spécial » au féminin.
22 h 50 Histoires courtes : Débarquement.
Réalisation : J.-L. Miesch.
23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Coup double.
18 h 55 Tribune libre.
Parti radical socialiste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Par l'amour possédé ».
Film américain de J. Sturges (1961), avec L. Turner, E. Zimbalist, J. Robarts, G. Hamilton, S. Kohner, B. Bel Geddes.
Les passions, les problèmes, les fautes d'un clan bourgeois dans une petite ville de la Nouvelle-Angleterre.
Mise à nu des aspects secrets de la vie sociale d'une société fermée. Etude de mœurs menée avec vigueur par John Sturges avec une distribution homogène.
22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

12 h 5, Agora : Le bricolage idéologique, avec F. Bourricaud.
12 h 45, Panorama : La Syrie.
13 h 30, Solistes : B. Strelecka, virginal (Lubin, Podbielski).
14 h, Sons : En Normandie.
14 h 5 : *Un livre, des voix : Correspondances 1932-1960*, A. Camus et Grenier.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Politique familiale et éducation.
15 h 2, Points d'interrogation : Les grandes inventions au dix-huitième siècle ; les encyclopédies.
16 h 20, Actualités : Les stratégies de l'innovation scientifique dans les années 80.
16 h 50, Départementale : A Martigny (Suisse).
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche : Les civilisations extraterrestres.
20 h, La musique et les hommes : La recherche de l'énergie divine dans la musique populaire de l'Inde.
22 h 30, Nuits magnétiques : D'un ghetto à l'autre.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 2, Midi-Deux : Magazine de la vie musicale : 12 h 30, Jazz classique ; 14 h, Musique légère (Roger-Roger, Gérard Donjon).
14 h 30, Microcosmos : *Les études à l'étude* (F. Liszt) ; 14 h 50, Kaléidoscope (Tartini, Henry, Evans) ; 15 h 25, Jeu des énigmes ; 16 h, Galerie de portraits (Sibelius, Strauss) ; 16 h 30, Chant de village ; 17 h 5, Feuilleton (Satie) ; 17 h 15, Haute fidélité.
18 h, Le Club du Jazz : Les irréfutables artistes (Gillespie, Paparelli, Nelson).
18 h 30 Quotidien-Concert : Festival estival de Paris 1978 (Brahms, Dvorak, Mozart, Schubert) ; 20 h 5, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert : Orchestre national de France, dir. : L. Maazel. Symphonie « Inachevée », de F. Schubert, « Symphonie en sol majeur », de G. Mahler.
22 h 30, Ouvert la Nuit : Intermezzo ; 23 h, Les musiques du spectacle (Dutilleux, Honegger, Jarre, Joubert, Ohana, Auric).

RELIGION

Une conférence internationale de sociologie

Comment mesurer la vitalité des religions ?

La réunion, tous les deux ans, de la *Conférence internationale de sociologie religieuse* constitue toujours un événement scientifique. Sous l'impulsion de son animateur Jacques Verscheure cette organisation a pris, au cours des dernières années, des dimensions vraiment « œcuméniques » : deux cent cinquante à trois cents chercheurs s'y retrouvent, venus de tous les continents, et y confrontent les résultats de leurs travaux. *Le christianisme*, le judaïsme, l'islam, tiennent le plus souvent l'affiche de la conférence, mais *il n'y a pas d'exclusive.*

Le thème retenu pour la prochaine *conférence de Lausanne* (30 août au 3 septembre 1981), *Religion, valeurs, vie quotidienne*, permettra une approche de ce secteur de la sociologie des religions auquel Gabriel Lebras attachait tant de prix : la mesure objective de la vitalité des religions. Dans quelle mesure celles-ci sont-elles encore productrices de valeurs qui agissent effectivement sur les conduites de la vie quotidienne ? Dans quelle mesure reçoivent-elles ces valeurs d'autres sources, et, dans cette hypothèse, comment les intègrent-elles à leur vision du monde, quel traitement *leur font-elles subir* ? La principale difficulté dans cette entreprise consiste à cerner avec précision *le champ de la vie quotidienne.* On ne saurait réduire celle-ci à la vie privée, car notre quotidienneté est structurée par les diverses institutions et contraintes sociales et dynamisée par les grandes idéologies de l'époque.

Mais, entre les valeurs *proclamées* et la réalité de la vie quotidienne il peut y avoir une certaine distance, sans que pour autant cette proclamation puisse être tenue pour purement rhétorique. En un temps où se dessine un lien très fort entre impératif religieux et engagement politico-social, où par conséquent les valeurs proprement religieuses se *trouvent confrontées* avec des valeurs ayant une tout autre origine, la vie quotidienne devient *le lieu où s'élaborent toutes* sortes de stratégies d'adaptation, d'adoption et de refus. La vie quotidienne n'est sûrement pas synonyme de banalité.

La structure de la conférence ne manque pas d'originalité : à côté des exposés présentés en *séance plénière* et qui sont des synthèses élaborées à partir de plusieurs rapports envoyés à *l'avance sont prévues* des « communications diverses » — plus d'une cinquantaine cette année — dont les auteurs ont toute liberté pour aborder les thèmes latéraux et annexes qui n'auront pu être pris en compte dans les rapports généraux. La conférence de Lausanne présentera en outre une nouveauté : un petit nombre d'équipes de recherche permanentes viendront soumettre leurs projets en cours de réalisation. Ainsi la conférence *pourra* prendre l'allure non seulement d'un marché des travaux de sociologie religieuse, mais aussi *celle d'une université critique.*

ROGER MEHL.

★ Le programme détaillé de la conférence de Lausanne est actuellement disponible. Il peut être demandé au secrétaire général, Jacques Verscheure, 20, avenue d'Ivry, résidence Tokyo, 75645 Paris Cedex 13. *Les Actes de la conférence* seront distribués ou mis en vente dès l'ouverture de celle-ci.

● *Le cardinal Maurice Roy*, archevêque de Québec, ayant démissionné *pour raisons de santé*, le pape a désigné pour lui succéder un de ses auxiliaires, Mgr Louis-Albert Vachon. Agé de soixante-neuf ans, Mgr Vachon est né à Saint-Frédéric dans le diocèse de Québec. Il a été nommé évêque en 1977.

● *Le comte de Paris* a été reçu, le samedi 4 avril, en audience *privée par Jean-Paul II.*

CARNET

Naissances

— M. Michel LO CASTO et Mme, née Magda TABET, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Frédérique,

le 10 mars 1981.
Hôtel-Dieu de France,
Beyrouth, Liban.

— M. et Mme Olivier KIENER sont heureux de vous annoncer la naissance de leurs huitième, neuvième et dixième petits-enfants :

Etienne,

14 novembre 1980, chez Agnès et Benoît ROUX ;

Myriam,

21 novembre 1980, chez Guillaume et Laurence KIENER ;

Clémence,

4 mars 1981, chez Laurence et Alain PIOCHE.
15, rue des Papillons, Brunstatt, 68200 Mulhouse.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

M. Pascal CHAINE,

fils de Mme Jacques Chaine, avec

Mlle Sonia de ROBIEN.

Décès

— Mme Pierre Arnal,
M. et Mme Jean-Louis Arnal et leur fils,
M. et Mme Claude Arnal et leurs enfants,
M. Michel Cavrel,
M. et Mme Marcel Kenec'hdu et leurs enfants,
Mme Abel Leroy,
Et toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre ARNAL,

survenu le 2 avril 1981 dans sa soixante-dix-septième année.
Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité.
61, rue Lauriston, 75116 Paris.

— Les membres du conseil de surveillance,
Les membres du directoire,
Et tout le personnel du groupe Sucres et Denrées en France et à l'étranger,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre ARNAL,

membre du conseil de surveillance, de la compagnie financière Sucres et Denrées, administrateur de la compagnie commerciale Sucres et Denrées, survenu en son domicile le 2 avril 1981.
Les obsèques ont eu lieu le 6 avril 1981 dans l'intimité. Tous ceux qui désirent lui apporter un dernier témoignage de sympathie peuvent faire un don à la Ligue nationale française contre le cancer.

— Le conseil d'administration de la société ARTIM à la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre ARNAL,

administrateur,
survenu le 2 avril 1981.
147, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Les descendants des familles Braun et Knab ont la douleur de faire part du décès du

R.P. Roger BRAUN s.j.,

survenu le 1er avril 1981.
Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, 75006 Paris, le mercredi 8 avril, à 10 h. 30.
« Le Monde » du 3 avril.

— Annie et Virginie Delamarre,
Raymond Delamarre et Mariel J. Brunhes Delamarre,
Béatrice et Yves Levard et leurs enfants,
Jean-François et Nicole Delamarre et leurs enfants,
Jean-Noël Delamarre,
Juliette Y. Brunhes et ses enfants,
Epouse, fille, parents, sœur, frères, beau-frère, belle-sœur, neveux, nièces, tante et cousins,
Tous les autres membres de sa famille et ses très nombreux amis, ont l'immense douleur de faire part de la mort *subite* de

Jean-Philippe DELAMARRE,

artiste dramatique,
dans sa cinquantième année, le 19 mars 1981.
Ses obsèques ont été célébrées dans l'intimité, à Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle. Il a été inhumé dans l'ancien cimetière de Boulogne-sur-Seine, auprès de son grand-père, Jean Brunhes.

« Ce qui fait finalement la vie pleine c'est d'avoir eu la chance de pouvoir donner beaucoup de soi aux autres. »
P. TEILHARD DE CHARDIN.

34, rue *Mathurin-Régnier*,
75015 Paris.

— *M. Moïse Grajew*,
M. et Mme Igor Grajew,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté fils et frère,

Gérard GRAJEW,

survenu le 1er avril 1981 à l'âge de vingt-sept ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 8 avril 1981. On se réunira à la porte du cimetière nouveau de Neuilly (rue de Vimy à Nanterre).
Cet avis tient lieu de faire-part. Ni fleurs ni couronnes.
20 bis, rue de Chartres,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— Pham Gia Hien,
Pham Gia Trung,
ont la douleur de faire part du *décès de leur père*,

M. PHAM GIA HUYNH,

docteur en pharmacie,
survenu le 2 avril 1981 à l'âge de soixante-dix ans.
L'inhumation aura lieu le vendredi 10 avril 1981, à 11 heures, au cimetière parisien de Bagneux.

— *Le patriarcat grec-catholique de* Jérusalem et l'association Les amis de Jérusalem,
font part à tous ceux qui l'ont connue et aimée du décès de

Marguerite MAURICE,

survenu le 2 avril 1981.
« Auprès du Père elle demeure à jamais présente à tous ceux qu'elle aime. »
Les obsèques ont eu lieu à Allauch le 4 avril.
87, rue de Rome, 75017 Paris.
La Lézardière, chemin du Trou-au-Loup, 13190 Allauch.

— M. Jean *Normand*, son fils,
Mme Jean Normand,
Mme Pierre Normand,
ses belles-filles,
Olivier, Isabelle et Catherine Normand, ses petits-enfants,
Mme Victor Vidal, sa sœur,
M. et Mme Jean Vidal et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Vidal et leurs enfants,
Sœur Marie-France Vidal,
Ses neveux et petits-neveux,
Et toute leur famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Hector NORMAND,

née Madeleine Vallette,
pieusement endormie dans la paix du Seigneur dans sa quatre-vingt-troisième année le 4 avril 1981.
La messe d'enterrement aura lieu en l'église Saint-Philippe-du-Roule, le mercredi 8 avril 1981, à 8 h. 30.
L'inhumation se fera le jeudi 9 avril, à 9 heures, à Combloux (Haute-Savoie).
Ils rappellent à votre souvenir son époux le

général Hector NORMAND,

grand officier de la Légion d'honneur,
décédé en 1979.
Ses fils

Bernard,

décédé en 1945,
et

Pierre,

décédé en 1970.
« Heureux les affligés car ils seront consolés. »
(Matthieu, V-5).
52, rue de Courcelles, 75008 Paris.
2, rue des Bergers, 75015 Paris.

— Lyon (69), Chateauneuf-de-Galaure (26).
Mme Louis Revol,
Mlles Hélène et Claire Revol,
M. et Mme André Revol et leurs enfants,
M. et Mme Michel Revol et leurs enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. Louis REVOL,

professeur honoraire
à la faculté de pharmacie de Lyon,
pharmacien honoraire
de l'hôpital du Vinatier,
rappelé à Dieu dans sa soixante-seizième année, le 3 avril 1981.
Ses obsèques ont eu lieu à Saint-Germain-d'Hauterives (Drôme).

— L'Institut de civilisation indienne a *le regret de faire part* du décès du professeur

Ludwik STERNBACH,

secrétaire général de l'Association internationale des études sanskrites, survenu le 25 mars 1981, à Paris.
22, avenue du Président-Wilson,
75116 Paris.

— M. Daniel Weill,
M. et Mme Pierre Weill et leurs enfants,
M. et Mme Bertrand Levy et leur fille,
M. et Mme Gilles Luisetti et leur fils,
M. et Mme *Michel Emeyriat*,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Alice WEILL,

dans sa soixante-seizième année le samedi 4 avril à la suite d'un accident.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité familiale.
90, avenue Parmentier, 75011 Paris.
9, avenue Saint-Mandé, 75012 Paris.

— On nous prie d'annoncer le *décès, survenu le 31 mars 1981* au domicile de ses enfants, à Paris, de

Mme veuve Joseph XAVIER,

née Marie-Antoinette Reynier.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité le 3 avril 1981, à Salon-de-Provence.
De la part de :
M. et Mme Eugène Xavier et leurs enfants,
M. et Mme Marcel Xavier, leurs enfants et petits-enfants,
Et de ses parents, alliés et toute sa famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
1, chemin des Tourbières,
13270 Fos-sur-Mer.
11, avenue Constant-Coquelin,
75007 Paris.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37.00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10.00	11,76
IMMOBILIER	28.00	32,93
AUTOMOBILES	28.00	32,93
AGENDA	28.00	32,93

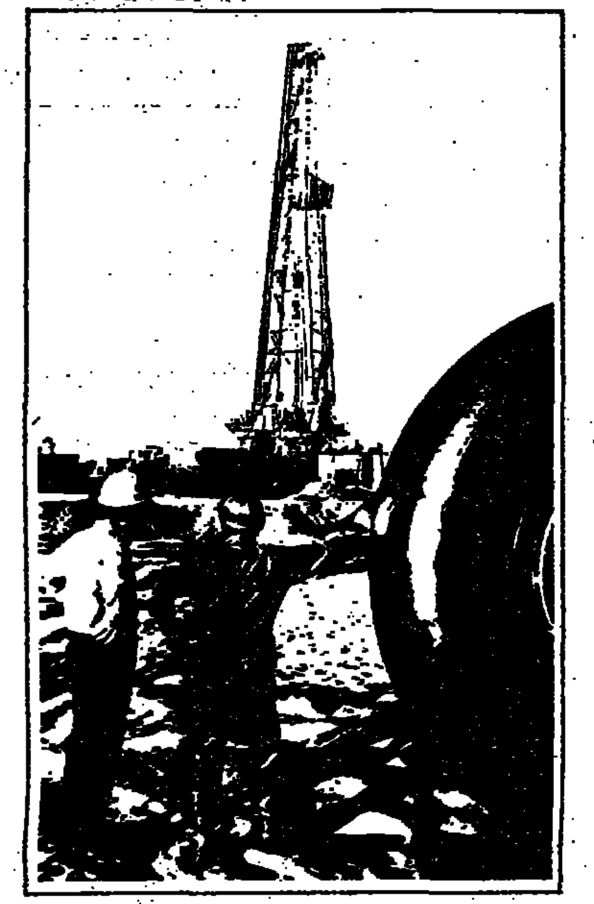


emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)
emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

FOREX NEPTUNE
une société du Groupe Schlumberger

sait intervenir avec un niveau de compétence technique inégalé partout où dans le monde on recherche du pétrole. Notre réussite est exceptionnelle. Les hommes que nous employons ont une personnalité hors du commun : hommes de terrain, appelés à travailler aux quatre coins du Monde, *dans des conditions rigoureuses, dont la valeur humaine doit être à la* hauteur de la compétence technique. Une carrière, un métier où il ne faut pas avoir besoin d'être sécurisé par l'extérieur.
Nous recrutons pour notre DEPARTEMENT TECHNIQUE :



INGENIEUR CHEF DE TASK FORCE
CENTRALE, AM, OU EQUIVALENT (Réf. 01)

Possédant une expérience d'au moins 3 ans en technologie du forage et des connaissances en construction navale (soudage, assemblage de l'acier). Il aura pour mission le maintien des standards de qualité, le respect des délais et des budgets. *Animant son équipe, il saura mettre en œuvre sa capa*cité à résoudre les problèmes techniques liés aux installations qui lui seront confiées : mécanique (moteurs, compresseurs), tuyautage (basse et haute pression), électricité, respect des normes.

INGENIEUR ELECTRICIEN DE TASK FORCE
ECOLE NATIONALE D'INGENIEUR (Réf. 02)

Possédant une première expérience pratique et une bonne connaissance de l'électronique théorique. Il sera chargé du développement de projets d'engineering électrique (mise en œuvre du matériel, contrôle de conformité aux normes en vigueur et à nos standards, test de matériels).

TECHNICIEN DE TASK FORCE
BTS OU EQUIVALENT (Réf. 03)

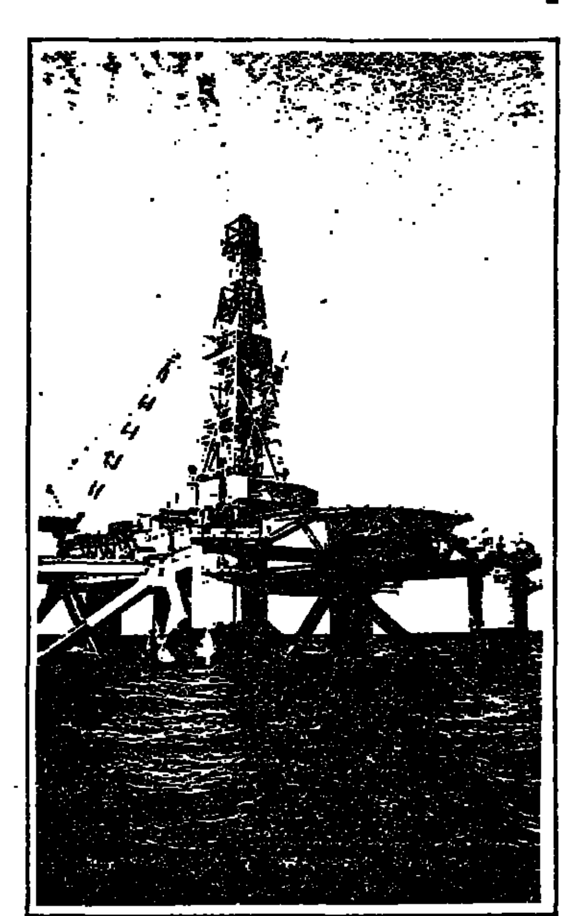
Possédant 2 à 3 ans d'expérience du chantier de construction, et de bonnes connaissances pratiques en construction métallique, tuyautage et mécanique. Travaillant sur descriptifs techniques, il saura vérifier et contrôler sur le site la conformité des réalisations.

INGENIEUR DE PROJET
CENTRALE, AM, OU EQUIVALENT (Réf. 04)

Il aura 5 à 8 ans d'expérience acquise en bureau d'engineering et sera familiarisé avec les méthodes de développement d'un projet et la constitution de dossiers d'appel d'offres. La connaissance des techniques et équipements de forage sera appréciée. *Ses missions : établissement de dossiers, définition de* budgets, consultations de chantier, etc . . . Basé à Montrouge, il interviendra régulièrement sur les sites. Sa fonction pourra évoluer vers des responsabilités élargies : direction de construction ou responsabilité d'un département Etudes.

INGENIEUR ARCHITECTURE NAVALE
ENSTA OU EQUIVALENT (Réf. 05)

2 à 3 ans d'expérience en "B.E. Chantier Naval" lui permettront de prendre la responsabilité de l'ensemble des problèmes d'architecture navale liés aux plateformes de forage : environnement, comportement, stabilité, ancrage, propulsion, réglementation. Il sera familiarisé avec le traitement informatique de petits programmes de calcul. Basé à Montrouge, ses interventions sur le site seront régulières.



FOREX NEPTUNE

Si vous avez le goût du challenge, une attirance marquée pour le terrain, Forex Neptune vous propose le cadre d'une entreprise qui réussit, grâce aux hommes, dans un secteur très prometteur. Vos compétences seront mises en valeur au sein d'une entreprise qui a toujours privilégié le facteur humain.

CES POSTES IMPLIQUENT UNE BONNE CONNAISSANCE DE LA LANGUE ANGLAISE.

Pour un premier contact,
adressez votre candidature en nous faisant part de vos aspirations et motivations à :
FOREX-NEPTUNE - Service du Personnel
20, avenue Rapp - 75007 PARIS

NIGER

Importante Société minière et de traitement de minerais, employant environ 1.600 personnes (personnel local et expatrié) recherche pour sa Direction Générale à NIAMEY.

CHEF de DEPARTEMENT FINANCIER et COMPTABLE

Il sera chargé de l'ensemble de la gestion financière de la Société et de l'harmonisation et du contrôle des procédures comptables. Rattaché au Secrétaire Général, il sera assisté d'unChef Comptable et d'un Trésorier.

Ce poste conviendrait à un cadre de formation supérieure (H.E.C. - E.S.C. - D.E.C.S.) possédant 10 ans d'expérience industrielle dans les domaines financier et comptable.

Avantages liés à l'expatriation (logement de fonction, voiture de service, congés 2mois/10 mois, transfert d'épargne sans limite).

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous No 93672,
CONTESSE & CIE
20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

GROUPE INTERNATIONAL DE SERVICES
Recherche
pour l'ARABIE SAOUDITE

DIRECTEUR DE FILIALE

responsable de l'implantation de la filiale comportant plusieurs unités d'exploitation.
- le titulaire du poste diplômé d'études supérieures (HEC, ESSEC, SUP. de CO.), devra avoir une solide expérience du marketing et de l'organisation et avoir exercé un rôle complet de gestionnaire pendant plusieurs années; il assurera l'expansion de la société.
- une excellente pratique de l'anglais est indispensable.
- la rémunération sera fonction de l'expérience du candidat et se situera entre 250.000 et 300.000F an.
- logement et véhicule de fonction fournis par la société.
- évolution de carrière certaine au sein du groupe pour un candidat de valeur.

Ecrire 1ère lettre manuscrite avec C.V., copie des diplômes et certificats professionnels, photographie sous référence 1266 à :

PIERRE LICHAU SA-BP220 75063 PARIS Cédex 02

qui transmettra.

Sofitel
HOTELS
UTH

recherche pour
HOTEL DE LUXE
AFRIQUE
FRANCOPHONE

UN CHEF COMPTABLE

Le candidat devra :
- posséder une formation comptable supérieure (niveau DECS exigé) ;
- avoir plusieurs années d'expérience professionnelle dans un poste à responsabilités.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à Mme FAGET, personnel expatrié, *6, rue Louis-Armand,* 75738 PARIS Cedex 15.

ANNONCES CLASSÉES
TÉLÉPHONÉES
296-15-01



emplois régionaux

emplois régionaux



elf aquitaine

recherche pour ses Laboratoires du Sud-Ouest

1 INGENIEUR de recherche
PHYSICIEN OU PHYSICO-CHIMISTE
DOCTEUR D'ETAT
OU INGENIEUR DOCTEUR

pour participer à la mise au point de capteurs dans le domaine de la mesure physico-chimique.

Ecrire avec CV et prétentions sous No 93436 - SNEAP
DC Recrutement - 26, avenue des Lilas
64018 PAU Cedex

IMPORTANT ORGANISME
du
SECTEUR TERTIAIRE
Région NICE

recherche un

CADRE

Capable de s'intégrer dans une équipe ayant la charge d'un système de gestion administrative très informatisé.

Première expérience de 3 ans minimum en organisation et gestion nécessaire.

Formation supérieure, de préférence scientifique.

Rémunération en fonction valeur et expérience.

Envoyer CV et photo à No 93.187
CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra
75040 Paris Cedex 01, qui transmettra

Ingénieur Electronicien

Région Bordelaise

Un important groupe industriel, fabriquant et commercialisant des équipements destinés aux industries aérospatiale, électronique, automobile... recherche pour la région Bordelaise un **INGENIEUR ELECTRONICIEN.**

Il participera à la coordination de travaux de mise au point de matériel avionique.

Diplômé d'une **Grande Ecole**, il sera débutant ou possèdera une première expérience. Il aura de bonnes connaissances dans le domaine des calculateurs numériques, avioniques et radars embarqués.

Pour un élément de valeur sont prévues de réelles perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 694 LM à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens. 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

IMPT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
recherche
pour renforcer son équipe actuelle
d'études informatiques

UN ANALYSTE

qui participera à la mise en œuvre
d'un nouveau matériel (ICL et ME 29)

Le candidat, de formation MIAGE ou équivalent, aura une première expérience acquise si possible dans la distribution.

Le poste est à pourvoir dans un cadre agréable et permet une évolution de carrière intéressante à un candidat de valeur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre, C.V., photo, rémunération actuelle et souhaitée s/référ. 11020, à P. LICHAU S.A., B.P. 220
75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93




emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer) emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

SOBEA RECRUTE

Entreprise de B.T.P. du Groupe S.G.P.M., nous réalisons un chiffre d'affaires consolidé voisin de 4 milliards de francs, dont un tiers hors de France. Nous cherchons à renforcer l'encadrement de notre **division internationale.**

direction commerciale

2 ingénieurs diplômés,
cadres supérieurs, experts :
- l'un en pose de canalisations, résidence à Paris.
- l'autre en génie civil, résidence à Paris ou à l'étranger.

Ils doivent avoir une connaissance approfondie des marchés publics à l'étranger, l'habitude des négociations internationales, parler couramment l'anglais et si possible l'espagnol. Voyages fréquents.

direction opérationnelle

1 ingénieur diplômé, cadre supérieur, ayant une expérience confirmée de la gestion des gros chantiers de travaux publics,
apte à superviser les affaires réalisées dans les pays étrangers francophones, mais les connaissances d'anglais seront appréciées.
Résidence à Paris. Voyages fréquents.

Rémunération annuelle pour ces postes non inférieure à 200 000 F.
Adresser candidature et C.V., en précisant le poste visé, à
Sobea
direction des affaires sociales
280, avenue Napoléon-Bonaparte
92500 Rueil-Malmaison



Vous êtes directeur de travaux G.O. et T.C.E.,

ce qui veut dire que vous savez mener à bien un chantier ou un ensemble de chantiers de BATIMENT de 200 à 300 millions de francs.
Vous êtes un entrepreneur, c'est à dire un bâtisseur, un meneur d'hommes et un gestionnaire.
Vous voulez vous réaliser à l'ETRANGER et vous maîtrisez l'Anglais.
Vous souhaitez pourtant appartenir à un Groupe dans lequel vous pourrez vivre vos ambitions.

Bernard Malagié se propose de vous rencontrer. Ecrivez-lui sous référence 3409/BM. Il vous garantit une totale discrétion. BOUYGUES - Direction du Personnel Bâtiment-Etranger - B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX.



Un homme de valeur a sa place chez Bouygues.

Sur les plus grands chantiers T.P. du monde.

Quand vous avez décidé d'être INGENIEUR, vous pensiez certainement diriger un jour d'immenses chantiers, comme ceux qui ont changé le visage de la France, il y a quelques années. Et puis la crise est passée, et l'Etat a freiné les grands équipements. Vous avez alors décidé de partir pour l'Etranger, car c'est là aujourd'hui, dans les pays neufs, que s'ouvrent les plus grands chantiers de travaux publics. Nous y sommes aussi.

Nous avons besoin d'hommes comme vous dans différentes régions du monde :

MOYEN-ORIENT / AFRIQUE / AMERIQUE DU SUD

Diplômé d'une Grande Ecole, expérimenté - 5 années nous paraissent un minimum - vous parlez ANGLAIS et avez déjà eu des responsabilités sur un chantier à l'Etranger. Vous savez que les qualités humaines sont aussi importantes que la compétence technique. Nous vous proposons de diriger d'importants travaux d'ouvrages d'art ou de génie civil, dans le cadre d'un Groupe qui vous fera évoluer. Les conditions de salaire et d'expatriation de l'entreprise sont motivantes et la promotion des hommes de valeur est un de nos objectifs prioritaires.

François Potier se propose de vous rencontrer. Ecrivez-lui sous référence 3401 FP. Il vous garantit une totale discrétion. BOUYGUES - Direction du Personnel Travaux Publics-Etranger - B.P. 204 - 92142 CLAMART CEDEX.



Un homme de valeur a sa place chez Bouygues.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Notre entreprise (5000 personnes) conçoit et réalise de très grands ensembles industriels. La rapide croissance de ses activités en France et à l'étranger, *dans un domaine technologique avancé (électronucléaire) l'amène à réaliser de nouveaux outillages à base d'automatismes.*

Elle souhaite pour cela renforcer une de ses Divisions, basée à LYON et recrute des

ingénieurs mécaniciens
(Centrale, A & M, INSA...)

Spécialiste matériel Réf. 71329/1

Sa formation et son expérience dans les domaines touchant au matériel (mécanique, automatisme, électromécanique) lui permettront *de prendre en charge des études d'amélioration de l'exploitation* d'équipements lourds. Il assurera en outre l'interface avec les départements d'études internes et des interlocuteurs *extérieurs* (administration...).

Des déplacements sur sites sont à prévoir pour des opérations spécifiques d'expertise ou d'assistance technique.

Développement Réf. 71329/2

Cet ingénieur doit avoir une bonne expérience de bureau d'études et si possible des compétences en électronique. Il participera à la conception de machines (du type robots), d'usinage ou de soudage à base d'automatismes et mènera des actions de recherche, d'étude *et de mise au point portant sur* les méthodes, les procédés et les outillages utilisés.
Ces fonctions peuvent déboucher sur des responsabilités d'encadrement d'équipes internes ou de sous-traitants.
Quelques déplacements sur sites.

Un dossier de candidature est à adresser sous la référence correspondant au poste à HAVAS CONTACT - 156, boulevard Haussmann, 75008 PARIS, *qui transmettra.*

HAVAS CONTACT

marketing scientifique

Biologie - Immunologie **Rhône - Alpes**

La filiale française d'un groupe mondial de la chimie - *pharmacie développe et diversifie ses activités sur le marché* français de la biologie, de l'immunologie et de l'appareillage médical.

Elle crée le poste de **Directeur Marketing Scientifique.** Le *titulaire assurera les relations au plus haut niveau avec le* monde scientifique et avec les services de recherche du groupe. Il coordonnera l'activité des chefs de groupe produits.

Ce poste requiert une personnalité scientifique d'envergure *et une expérience du marketing en milieu médical ou* pharmaceutique.

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite, sous la référence 2217/M à M. Laperche, Sema-Sélection: **29, Cours Vitton 69006 LYON.**

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris · Lille · Lyon · Marseille · Toulouse

Jeune juriste

STRASBOURG **65.000+**

Nous sommes un des grands français de la distribution moderne.
Notre entreprise emploie plus de 300 personnes et pour faire face aux impératifs juridiques de la fonction personnel, nous recherchons UN JEUNE JURISTE spécialisé en Droit Social, maîtrise minimum ou, mieux D.E.S.S. ou D.E.A. de Droit Social, afin qu'il prenne en charge la fonction personnel.
Doué d'une forte personnalité, ce collaborateur sera chargé:
- De la préparation et du traitement des dossiers du Comité d'Entreprise et des délégués du personnel.
- Du traitement des dossiers «formation» et «recrutement».
- Du conseil de la Direction en matière juridique.
- De l'administration du service paie.

Il lui sera offert:
- *L'intégration dans une entreprise importante et solide.*
- Une formation «maison» sérieuse.
- Un salaire motivant et de nombreux avantages sociaux.
- De réelles possibilités d'évolution.

Lieu de travail: STRASBOURG

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, salaire actuel et photo (retournée) s.réf. 304 RS
32, allée de la Robertsau 67000 STRASBOURG

RC RATIO CONSEILS

BAHLSEN Production S.A.
Snacks-Biscuits

Bahlsen

recherche pour NOYON

JEUNE INGÉNIEUR
Grandes Écoles Agro-Alimentaires.

Il seconde le responsable
Recherche et développement
- contrôle qualité
et prend en charge des projets de réalisation de produits nouveaux depuis le concept initial jusqu'aux tests industriels.
Il a déjà développé son goût de l'application pratique au cours d'une première expérience industrielle.
Connaissance de l'allemand appréciée.

Écrire avec CV détaillé, en précisant rémunération actuelle sous référence 71341 M à Denis JOUSSET,

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en ressources humaines depuis 1959.

SECIM
Filiale du groupe CREUSOT-LOIRE

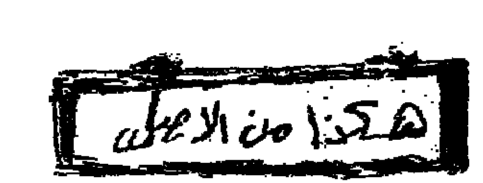
Notre activité est la conception, la fabrication, l'installation de laminoirs pour aciers et non-ferreux et de grosses presses hydrauliques. *Nous réalisons près de 80 % de notre CA à l'exportation dans le monde entier.*
Nous souhaitons développer un de nos bureaux d'études spécialisé dans les gros engrenages et les réducteurs en y intégrant:

DEUX INGÉNIEURS MÉCANICIENS
(A & M, IDN, etc.)

ayant acquis quelques années d'expérience dans cette technologie. Éventuellement l'un des deux pourrait être débutant.
Après une période de formation, leur sera confiée la responsabilité de l'animation d'un groupe de dessinateurs *chargé d'établir des projets puis de les réaliser en respectant des impératifs de coût et de délai.*
En outre, ils participeront à un groupe de travail pluridisciplinaire ayant pour objectif le perfectionnement de la conception et de la fabrication.
Le bureau d'études « Engrenages » est implanté dans un de nos établissements situé dans le Nord.
L'anglais, et si possible l'allemand, seront nécessaires non seulement dans le cadre de cette activité mais aussi pour faciliter l'évolution dans la Société.

Envoyer lettre manuscrite et CV sous réf. MEC à l'attention de Jean-Michel GRIAU - Service du Personnel - SECIM - 107, bd de la Mission Marchand - 92400 COURBEVOIE.

HAVAS CONTACT



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

---

Le Conseil de l'Europe, Strasbourg
recherche

traducteur juriste

Qualifications requises :
- Diplômes universitaires du niveau de la licence en droit (au minimum) et en langue anglaise.
- Expérience de la traduction de textes juridiques
- Langue maternelle française, très bonne connaissance de l'anglais, connaissance de l'allemand ou de l'italien, souhaitable et éventuellement d'autres langues européennes.
- Ressortissant d'un Etat membre du Conseil de l'Europe.
- Age limite : 35 ans.

Fonctions :
Traduction en français de textes juridiques relevant notamment du domaine des droits de l'homme.

Conditions d'emploi :
- Poste permanent, grade LT2, après période de stage de deux ans.
Traitement de base mensuel brut : 10.807 FF (exonéré d'impôts), plus indemnité de résidence ou d'expatriation et indemnités à caractère familial le cas échéant.

Les personnes dont la candidature aura été retenue seront invitées à participer à un concours.
Les demandes de formulaires de candidatures doivent être expédiées à l'adresse suivante au plus tard le 10 mai : Monsieur le Chef de la Division du Personnel
CONSEIL DE L'EUROPE - B.P. 431 R6
67006 STRASBOURG Cedex.

IBM

USINE DE BORDEAUX
recherche, pour les activités d'homologation de son CENTRE EUROPEEN D'APPROVISIONNEMENT DE COMPOSANTS, des

ingénieurs grandes écoles
ELECTRONICIENS
ou PHYSICO-CHIMISTES

débutants ou ayant 3-4 ans d'expérience dans les domaines suivants :
- MICRO-ELECTRONIQUE.
- TECHNOLOGIE DES SEMI-CONDUCTEURS.
- CIRCUITS INTEGRES.

Bon Anglais indispensable.
Ces postes impliquent de nombreux contacts internationaux.

Ecrire avec C.V. détaillé à :
J.J. SEGAL - Service Emploi - IBM France
B.P. 27 - 33170 GRADIGNAN

IMPT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

recherche
pour son UNITÉ DE PRODUCTION
située à 100 km ouest de Paris, son

RESPONSABLE « SERVICE GESTION ADMINISTRATIVE »

Le candidat de formation supérieure ou de niveau équivalent, aura acquis dans la production une expérience réussie dans ce domaine.

Sous la responsabilité du Directeur de l'usine, il devra :
- conduire le planning de production en relation avec le service informatique ;
- diriger le bureau des méthodes ;
- concevoir et mettre en place les circuits administratifs de l'usine en liaison avec la direction administrative de la société.

Ce poste requiert un candidat motivé par la vie en unité de production souhaitant mettre à profit son ouverture d'esprit et son dynamisme.

Merci d'adresser votre C.V. avec photo et rémunération souhaitée sous la référence n° 11017, à
P. LICHAU S.A. - B.P. 220
75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

NEYRPIC - GRENOBLE
FILIALE DU GROUPE CREUSOT-LOIRE
recherche

2 INGENIEURS
pour son

Laboratoire de turbomachines

• CARACTERISTIQUES COMMUNES AUX POSTES
- travail de préparation, de réalisation et d'exploitation des résultats des essais effectués sur les matériels.
- Aptitude à concevoir, sélectionner et mettre en œuvre l'instrumentation nécessaire.
- Formation de base type **E.C.L., A et M, INSA et ENSI** - hydraulique et turbomachines.
- Connaissance de l'anglais et/ou du portugais souhaitée.

• 1er **POSTE** : *orienté vers les* **ESSAIS MECANIQUES EXTERIEURS** (comportement des structures, vibrations, contraintes, déformations) il convient à un ingénieur ayant un début d'expérience dans un emploi similaire ; déplacements de moyenne durée sur chantiers en *FRANCE ou à l'Etranger, nécessaires.*

• 2ème **POSTE** : Ingénieur chargé des **ESSAIS DE PERFORMANCES SUR MODELES REDUITS**, nécessitant des connaissances fondamentales en hydraulique mais aussi de bonnes notions en instrumentation et composants mécaniques. Pour ce poste la candidature d'un ingénieur débutant de valeur peut être envisagée.

Envoyer C.V. en précisant l'orientation souhaitée, au
SERVICE GESTION DES CADRES - 75, rue Gl Mangin
B.P. 75 - 38041 GRENOBLE CEDEX.

PREZIOSO

1ère entreprise française de préparation de surfaces et d'application de revêtements (peintures, étanchéité, anti-corrosion, etc.), travaillant pour de nombreux secteurs industriels : nucléaire, chimie et pétrochimie, agro-alimentaire, sidérurgie, cimenterie, etc., avec un effectif de 1.000 personnes réparties en France et à *l'étranger, recherche pour son siège à SAINT-CLAIR-DU-RHONE* (50 km sud de LYON) un

ingénieur assurance qualité spécialisé peinture

Il peut être aujourd'hui le "technicien peinture" d'une société d'ingenierie ou de grandes sociétés des secteurs cités plus haut ou encore dans les services techniques d'assureurs ou de bureau de contrôle.
Il dépendra du D.G. et prendra en charge "l'assurance de la qualité" au niveau des procédés et des produits. Basé au siège, il fera occasionnellement de courts déplacements sur les chantiers tant en France qu'à l'étranger (*anglais souhaité*).
C'est un fonctionnel qui par sa compétence, sa compréhension des problèmes, sa diplomatie, son ouverture, doit développer "l'esprit qualité" en étant bien admis par tous. Son âge, environ 35 ans. Sa rémunération sera fonction de son aptitude à être rapidement opérationnel.
Merci de nous écrire avec CV bien détaillé + appointements actuels (réf. ETM) à

SCHNEIDER RECRUTEMENT
55 montée de choulans - 69323 lyon cedex 1
tél. 7/842.29.53

CANDIDATS DÉBUTANTS : 70.000 F +
AVEC 2 A 3 ANS DEXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE :
90.000 F +

Si vous êtes **ambitieux et efficace**, capable de vous donner à fond pour un métier passionnant, **une grande chaîne d'hypermarchés française** vous propose de faire carrière et de jouer un rôle important dans la distribution moderne en étant **RESPONSABLE COMMERCIAL** (formation assurée dans ses magasins du Nord).

PROFIL DU CANDIDAT:
Formation supérieure.
Commerciale: ESC, etc.
Universitaire: Sciences Eco, Droit, etc.
Ecole d'ingénieurs: AM, ISA, etc.

QUALITÉS ESSENTIELLES POUR RÉUSSIR:
- enthousiasme et combativité,
- goût du commerce,
- *sens des responsabilités,*
- aptitudes à former et à animer du personnel,
- gestionnaire consciencieux et méthodique.

Nous recherchons immédiatement
10 CANDIDATS DE VALEUR

qui, *après avoir fait leurs preuves dans cette fonction*, se verront confier rapidement des responsabilités importantes.
Réelles perspectives d'avenir.
Rémunération élevée liée à l'évolution des résultats.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à:

Téléformation
52, RUE DE DOUAI - 59000 LILLE
DISCRÉTION ABSOLUE

100.000 + LYON et NANCY/METZ
Une des plus importantes marques de café françaises
recherche

2 RESPONSABLES DE VENTE
pour les regions lyonnaise et de l'Est.

Profil du poste: 30 ans minimum.
- Cadre de vente ayant une formation commerciale supérieure: ESC, IUT ou équivalent.
- Homme de terrain ayant fait ses premières armes auprès de la grande distribution pour une marque alimentaire.
- *Excellent négociateur. Par une action directe,* il participe activement au référencement des produits et à leur promotion.
- A même de diriger et d'animer une équipe de vendeurs-merchandisers.
- Homme de marketing, il gère la part de marché et la pénétration des produits dans sa zone d'intervention.
- Responsable régional, il est ouvert au travail en équipe.

Formation produit assurée. Statut cadre.
Poste évolutif.
Rémunération stimulante + voiture de fonction.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à:

promonor
52, RUE DE DOUAI - 59000 LILLE
DISCRÉTION ABSOLUE

RESPONSABLE de la COMPTABILITE et de la GESTION

PMI leader sur son marché, en pleine expansion, située région LIMOGES.

- âge 35 ans minimum
- titulaire du DECS complet ou expérience confirmée et dominée

Le candidat retenu aura la responsabilité de la comptabilité générale, analytique, gestion de trésorerie ainsi que du contrôle de gestion.

Il a acquis une connaissance de l'informatique suffisante pour superviser l'utilisation d'un ordinateur. Il sera responsable d'une équipe de 5 personnes.

Il aura une expérience acquise en grande entreprise et PME dans un poste similaire.

Poste très évolutif pour élément capable de s'imposer par son métier et sa souplesse d'adaptation.

Envoyer C.V.+ photo + prétentions à
SODAE Recrutement
Réf. 1405 R
62 bis, boulevard
du Maréchal Joffre
92340 BOURG-LA-REINE

SODAE

STRAFOR

leader européen de l'aménagement des espaces de bureaux

recherche pour STRASBOURG, un

ingénieur chef de projet

études nouveaux produits pour le marché européen.

Il sera l'un des moteurs de notre développement et appliquera sa créativité à la recherche de solutions originales. Il travaillera avec des designers extérieurs et aura de fréquents contacts avec notre partenaire américain.

Ce poste conviendrait à INGÉNIEUR type A & M, âgé de 28 ans au moins et possédant une première expérience de 3 à 5 ans passée dans un Bureau d'Études industriel. Anglais courant; autre langue souhaitée.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2165 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.



CROUZET - Valence
Division Aérospatiale

recherche
pour son Service Études Générales

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

Cinq ans d'expérience des systèmes aéronautiques embarqués pour travaux de définition et conception de systèmes inertiels et animation de groupe de travail *multidisciplinaire.*

Connaissances nécessaires :
- Conditions opérationnelles de vol ;
- Équipements numériques embarqués ;
- Transmission de l'information ;
- Systèmes d'armes.

Adresser C.V., photo, références et prétentions à CROUZET, Service du Personnel, 26027 Valence Cedex, s/réf. 194.

IMPORTANT
GROUPE FINANCIER
et IMMOBILIER
recherche
pour sa direction
régionale DE NANTES

UN PROSPECTEUR FONCIER
pour la RÉGION
PAYS DE LOIRE

Rattaché au responsable du montage des opérations, il sera chargé :
— de l'établissement et du suivi des contacts avec les personnes susceptibles de nous procurer des terrains ;
— de la négociation des prix dans les limites fixées ;
— des régularisations foncières.

Une formation et une expérience commerciales et juridiques sont souhaitées.

Adr. C.V., photo et prét. s/n° T026453M à R.-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

LE CENTRE NATIONAL
POUR L'EXPLOITATION DES OCÉANS
recruta pour son CENTRE OCÉANOLOGIQUE DE BRETAGNE

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Débutant ou 1 à 2 années d'expérience acquise dans un bureau d'études en Génie civil ou dans un Centre de Recherches Expérimentales.
- Motivé par les problèmes de traitement du signal.
- Pratique de la programmation FORTRAN + anglais.
- Il participera à un programme de recherches appliquées s'appuyant largement *sur l'expérimentation* à la mer au sein d'une équipe « Calcul » orientée vers l'industrie OFFSHORE et la recherche océanographique.

Adresser C.V. + photo au
CENTRE OCÉANOLOGIQUE DE BRETAGNE
B.P. 337
29273 BREST CEDEX

La Maison pour tous, MAISON JACQUES PREVERT, rue Montigny, 76200 DIEPPE (*quartier de Janval de 15 000 habitants*), recrute un animateur plein temps à compter du mois de mai 1981.
Pour impulsion, développement et coordination d'animation en direction de pré-adolescents et adolescents ; ce travail se faisant au sein d'une équipe professionnelle dans le cadre d'une maison de quartier.
Qualification professionnelle et expérience exigées (B.A.F.A. ; B.A.F.D. ; D.U.T., etc.).
Dimension sportive et culturelle souhaitée.
Pour faire acte de candidature sur le poste, s'adresser à Monsieur le directeur de la Maison Jacques-Prévert, et envoyer un curriculum vitae avant le 20 avril 1981 (date impérative).

BUREAU D'ÉTUDES - RÉGION EST
recrute

INFORMATICIEN-CHEF DE PROJET

Pour :
- gestion et exploitation d'une importante banque de données urbaine ;
- analyse et programmation dans le domaine statistique.

Formation de base d'ingénieur ou d'économiste appréciée.

Envoyer C.V. et prétentions s/réf. n° T 026508 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

ECP - ESE - ENSIMAG - MIAGE
renforcer notre potentiel en informatique de pointe

Notre entreprise, intervenant en France et à l'étranger, dans un domaine technique avancé (électronucléaire), développe rapidement ses activités.

Elle compte actuellement 5000 personnes, et dispose d'un Département Informatique important.

Nous proposons à de jeunes ingénieurs diplômés, formés ou non à l'informatique, débutants ou ayant *jusqu'à 2-3 ans d'expérience professionnelle, une intégration rapide à des équipes de haut niveau*, et une évolution de carrière ouverte au sein de l'entreprise.

Suivant leur formation de base, leur expérience et leurs affinités ils pourront être affecté à des postes de réalisation de projets informatiques (réalisation de programmes, analyse, formation et assistance aux utilisateurs ...), de développement d'équipements (*micro-informatique et réseaux*) ou de méthode et planification (choix de logiciel, assistance aux études informatiques, plannings des projets, etc.).

Une candidature, accompagnée d'un CV est à adresser, sous la référence 71347 à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 Paris, qui transmettra directement.

HAVAS CONTACT



emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE DU SUD DE LA FRANCE

recherche

PROMOTEUR

Le candidat retenu, placé sous l'autorité du Directeur des programmes, participera à la définition d'opérations nouvelles en résidences secondaires, notamment à la mise au point des plans avec les architectes et à l'élaboration de nouveaux produits financiers. Il sera en outre entièrement responsable de la vente de ses programmes ainsi que de leur suivi sur les plans administratif, financier, fiscal...

Pour prétendre à ce poste, il faut :
- Une grande disponibilité et un sens aigu de ses responsabilités ;
- Une expérience d'au moins 5 ans du secteur immobilier, de préférence dans le domaine des loisirs ;
- Une formation supérieure H.E.C. - ESSEC - I.E.P. ... ou ingénieur.

Rémunération motivante comportant fixe + prime fonction des résultats.

Adresser lettre manuscrite + C.V. s/N° 8.228 à « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

GRETAG-CX France, filiale française d'un groupe suisse de première importance, crée dans le cadre de son expansion une antenne de service technique à Lyon.

Elle recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

qui devra assurer la maintenance et les réparations d'un matériel de pointe auprès d'une clientèle de laboratoires photographiques.

Le candidat devra posséder des connaissances en mécanique (*micromécanique*), logique-digitale-commande numérique et microprocessor. Des connaissances en photofinishing sont souhaitées. Il est demandé une expérience d'au moins 3 ans.

Ce poste étant à pourvoir (rapidement) dans la région de Lyon, il est demandé : esprit d'initiative et sens des *responsabilités*.

Adresser curriculum vitae, rémunération à :

S.A. GRETAG - CX
Att. : Mr COULON,
8, rue Lionel-Terray,
92500, RUEIL-MALMAISON.

CLINIQUE MUTUALISTE DE GRENOBLE, participant à l'exécution du service public hospitalier désire recruter un ou une

GYNÉCOLOGUE-OBSTÉTRICIEN (NE)

à compétence chirurgicale, ancien assistant chef de clinique, pour diriger son service de gynécologie obstétrique (plein temps).

Prière d'adresser les candidatures avec curriculum vitae, titres et travaux au directeur de la clinique, (76) 49-82-49, clinique mutualiste de Grenoble, 8 à 12, rue du Docteur-Calmette, 38028 Grenoble Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PÉTROCHIMIE
recherche
POUR HAUTE-NORMANDIE

JEUNES INGÉNIEURS

- Formation chimie, physique, génie chimique.
- Anglais écrit et parlé.

Postes à pourvoir en fabrication et en laboratoire.

Adr. curriculum vitae photo et prétent. à Régie-Presse s/n° T 026.504 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS recherche pour son usine de Saint-Nazaire CHEF D'ÉQUIPE MÉCANIQUE

Expérience en mécanique de précision et commande numérique appréciée.
Envoyer c.v., photo et prétentions à C.G.T.I., 44750 Trignac.

A.E.P. recherche ANIMATEUR (TRICE) SOCIO-ÉDUCATIF
Références exigées
SAGAZAN, 37, rue Chaises
28000 CHARTRES

DIRECTEUR COMPTABLE/ CONTROLLER

PARIS-OUEST — FF 180 000 +

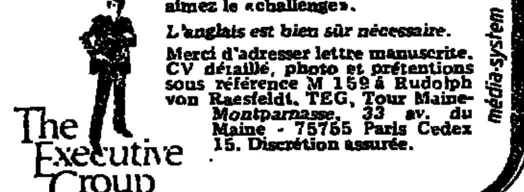
1981 est une année importante pour nous. Filiale française d'un grand groupe international de produits dentaires, la restructuration de nos opérations nous amène à rechercher notre Directeur comptable/ controller pour la division Ventes aux Professionnels.

Sa mission sera double : d'une part, mettre en place une organisation comptable plus forte et *mieux adaptée aux nouveaux besoins* ; d'autre part, assumer le contrôle de gestion et le contrôle budgétaire.

Il nous faut un professionnel de la comptabilité, un organisateur capable d'animer et d'entraîner avec lui son équipe d'une quinzaine de personnes. De formation supérieure, type Sup de Co plus DECS, vous avez déjà abordé au cours de vos 10 années d'expérience les problèmes de gestion, de budget, de *reporting* mensuel, si possible au sein d'une société anglo-saxonne. Une responsabilité à votre taille ? Homme de terrain, capable de relever les défis, vous aimez le « challenge ».

L'anglais est bien sûr nécessaire.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence M 159 à Rudolph von Raesfeldt, TEG, Tour Maine-*Montparnasse, 33* av. du Maine - 75755 Paris Cedex 15. Discrétion assurée.



média-system



THOMSON-CSF

Groupe ACTIVITÉS MÉDICALES
Département Etudes et Développement
Imagerie Nouvelle
offre plusieurs postes d'

ingénieurs électroniciens

à des candidats diplômés
(E.S.E. - INSA - ENSI - etc ...)

1 poste - implantation des structures Hard et micro-soft de test en liaison avec équipe Soft.
1 poste - Développement de test et industrialisation (structure Hard) d'un ensemble ou sous-ensemble électronique *complexe en* TTL moderne, microprogrammé ou non, généralement couplé à un host computer NOVA ou PDP.
1 poste - définition de configurations micro-informatiques pour traitement d'images.
- homologation et intégration de systèmes digitaux de visualisation *numérique* en liaison avec industrialisation.
- connaissance *en programmation* et périphérique de stockage.

Envoyer CV, photo et prétentions sous réf. 30229M à THOMSON - CSF Département EDIN - 48 rue Camille Desmoulins Service du Personnel 92130 ISSY LES MOULINEAUX.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE

recherche

pour sa Direction financière proche Banlieue Ouest de Paris

LE RESPONSABLE DE LA TRÉSORERIE

Ce poste conviendrait à un candidat (e) ayant :

- 2 ans minimum d'expérience en trésorerie ou en comptabilité générale
- Titulaire au moins du certificat comptable DECS ou BSEC ou BAC G2 ou BTS.
- Rigueur et méthode, dynamisme capacité d'adaptation esprit d'équipe

Adresser C.V., photo et prétentions sous ref. 15561 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES



Le Groupe ELF AQUITAINE

recherche pour ses Services Techniques à PARIS

UN INGENIEUR ESTIMATEUR

ARTS ET METIERS, CENTRALE + IFP (RAFFINAGE)
ou expérience dans Société d'Ingéniérie Pétrolière ou Compagnie Pétrolière.

Pour évaluation coûts des projets industriels aux différentes phases, et analyse des *investissements* (*constitution* Banque d'Informations - Utilisation des moyens informatiques).

Adresser lettre, C.V., photo et prétentions à ELF FRANCE - *Service Recrutements* 137, rue de l'Université - 75007 PARIS.
sous référence M5 — Discrétion assurée

Nous sommes un des tout premiers groupes industriels français d'implantation mondiale

NOUS RECHERCHONS :

5 jeunes diplômés
de Grande Ecole commerciale option finance-comptabilité
Réf LM 01

6 jeunes ingénieurs
double formation, possédant soit une première expérience d'informatique de gestion, soit une expérience acquise dans un cabinet d'organisation.
Réf. LM 03

5 jeunes cadres
ayant une première expérience acquise dans un cabinet d'audit ou dans la direction financière ou *comptable d'une grande entreprise.*
Réf LM 02

2 experts comptables
de haut niveau...
Réf. LM 04

- Ces cadres se verront confier des responsabilités d'organisation touchant les structures de gestion dans les différentes divisions du groupe.
- La pratique d'une langue étrangère sera particulièrement appréciée.
- De larges perspectives de carrière sont envisageables en France et dans le monde.

Les candidatures précisant la référence du poste choisi sont à adresser à :

Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Emplois et Carrières



Division Electronique de la SNECMA située à SURESNES

recherche

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

(ESE, SUP'AERO, ISEP, ENSEEIHT)

Débutant ou ayant déjà une première expérience, il sera intégré dans une équipe de spécialistes utilisant des technologies de pointe et prendra rapidement en charge l'étude et *le développement de matériels embarqués complexes. Il participera également à la définition* des moyens d'essais et de contrôle correspondants.

INGENIEUR ELECTRONICIEN EXPERIMENTE

Ingénieur diplômé Grandes Ecoles, ayant une expérience d'une dizaine d'années en bureau d'études ou laboratoire électronique, il prendra en charge l'animation d'une équipe de techniciens de l'unité *télémesures-télécommande. Il participera à l'étude et au développement* de sous-ensembles mettant en œuvre des circuits numériques et analogiques ainsi que des techniques HF, VHF et UHF.

Merci d'adresser lettre et C.V. en précisant le poste à SNECMA, Département Encadrement 2, boulevard Victor 75724 PARIS Cedex 15.



SOCIETE DE SERVICES ET CONSEIL EN INFORMATIQUE
(480 personnes, C. A. 100 MF)
partenaire d'un groupe industriel de taille internationale.

Dans le cadre de notre stratégie d'expansion, nous offrons des postes :

d'INGENIEURS INFORMATICIENS

Formation : Grandes Ecoles, Doctorat, DEA, Maîtrise...
De 0 à 5 ans d'expérience,
désirant exercer leur activité dans les domaines *suivants* :
- SYSTÈMES TEMPS REEL
- INFORMATIQUE INDUSTRIELLE
- *LOGICIEL DE BASE*
- SYSTEMES DE GESTION
- SYSTEMES DE COMMUNICATION
- SYSTEMES DE GESTION DE BASE DE DONNEES

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à ERIA ECA AUTOMATION
Service du Personnel
315 Bureaux de la Colline
92213 SAINT CLOUD Cedex

Publicités Hélénie



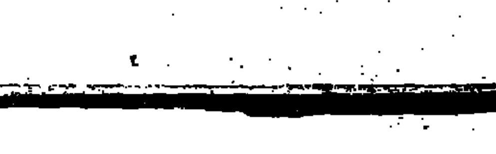
SOUTIENS-GORGE - GAINES - SLIPS
(la 1re Sté Française dans son domaine)
1 200 PERSONNES - IMPLANTATION EUROPEENNE
rech. pour son Siège à PARIS (2e)

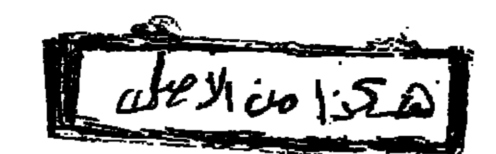
RESPONSABLE(F) ÉTUDES MARKETING

directement rattachée au Directeur Commercial Général et en collaboration étroite avec les Chefs de Produits, elle réalise et/ou fait réaliser des ÉTUDES QUALITATIVES et quantitatives.
Panels consommateurs - Statistiques.

« TRÈS PROFESSIONNELLE »
- Psycho-sociologue ou autre formation si expérience requise.
  ALLEMAND et Anglais souhaitables
- EXPÉRIENCE INDISPENSABLE DES ÉTUDES (surtout qualitatives) chez Fabricant G.C. ou Sté d'Études ou Agence de Publicité.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite.
C.V. détaillé, rémunération et photo ss réf. 4653 à





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

Christofle
Orfèvre à Paris
recherche son

Directeur des ventes France

Rattaché directement à la Direction Générale, il participera à l'élaboration de la politique commerciale, aura la responsabilité de la réalisation des objectifs de vente, de la direction et du contrôle de la force de vente. Il coordonnera et animera le réseau de distribution.

Ce poste conviendrait à un cadre de 35 ans ou plus, de formation supérieure, justifiant d'une expérience réussie de la distribution, si possible dans les produits de luxe.

Adresser lettre manuscrite et CV sous réf. 1177M à :

SOURCES
16 Rue Jean-Jacques Rousseau — 75001 Paris
(qui transmettra)

Filiale informatique d'un très important groupe d'assurances recherche

analystes confirmés

pour participer, avec l'aide de petites équipes qu'ils auront à encadrer, au développement de projets informatiques utilisant les techniques de base de données et de télétraitement.

Formation supérieure (ingénieur, MIAGE ou équivalent) complétée par une expérience de 2 à 3 ans dans un poste similaire indispensable.
Connaissance Assembleur, IMS, DL1 appréciée.
Formation complémentaire assurée.
Lieu de travail : La Défense.

Envoyer CV, photo et prétentions sous référence 4032
à GIE, Service du Personnel
Tour Franklin, cédex 11
92081 Paris La Défense.

média-system



THOMSON-CSF
propose, au sein de son Laboratoire Central de RECHERCHE
un poste d'

Ingénieur Physico-Chimiste
SPECIALISE EN MICROELECTRONIQUE

Responsable de la réalisation de circuits intégrés spéciaux sur semiconducteurs composés.

Le candidat retenu aura une formation ESPCI, ENSC, Doctorat de spécialité, ou équivalent. Il possédera des connaissances approfondies en physique du solide et en technologie des semiconducteurs : microlithographie, technique du vide, physico-chimie des couches minces. Sa compétence sera fondée sur une expérience acquise par plusieurs années d'activité en microélectronique intégrée.

Si ce profil est le vôtre, et si une carrière dans la recherche industrielle vous intéresse, adressez votre candidature (C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo) au Service Recrutement - Domaine de Corbeville - 91401 ORSAY CEDEX.

---

etap
4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

Directeurs filiales
référence LB 473 AM

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE BIENS D'ÉQUIPEMENT GRAND PUBLIC, marque de haute renommée recherche Directeurs pour ses Sociétés Filiales Régionales d'assistance technique et après vente Paris et grandes villes province.

Il s'agit de postes impliquant une large autonomie, un dynamisme et un sens marqué du commerce et de la gestion. Ces postes peuvent convenir à cadres ayant assumé en petite ou moyenne entreprise des fonctions de direction, capables d'être les "Patrons" de petites sociétés 30 à 60 personnes sur les plans : commercial, technique et gestion.

Responsable analyse de gestion
référence ZG 471 AM

LAFARGE FONDU INTERNATIONAL
principale société d'un ensemble de 500 personnes à vocation internationale marquée, recherche pour son siège social :
un RESPONSABLE ANALYSE DE GESTION.
Son activité s'exercera à deux niveaux :
- OPÉRATIONS FRANCE
- COORDINATION ET CONSEIL DES 5 FILIALES ÉTRANGÈRES.

La fonction implique : élaboration des procédures budgétaires, préparation du budget, suivi des réalisations, études économiques. Ce poste conviendrait à un(e) diplômé(e) ESSEC, ESCP ou équivalent, environ 30 ans, ayant une expérience du contrôle de gestion au niveau des opérations d'une unité industrielle ou commerciale. Connaissances en anglais très souhaitables.

Perspective de carrière intéressante dans Groupe **Lafarge Coppee.**
Lieu de travail : Neuilly-sur-Seine.

Responsable département administratif de production
référence KA 472 AM

UNE DES PREMIÈRES MUTUELLES D'ASSURANCES FRANÇAISES, performante et dynamique, offre au sein de son Centre administratif et technique, un poste important de Responsable du Département Administratif de Production.

Ce poste de premier plan, rattaché au Directeur du Centre implique :
- l'animation, l'organisation et le contrôle d'une unité de 400 personnes utilisant des moyens informatiques très développés,
- d'assurer avec la Direction de la Production les liaisons nécessaires à la bonne coordination des procédures,
- de développer au sein du département toutes les techniques apportant des facilités nouvelles aux tâches administratives.

Le titulaire du poste devra disposer :
- d'un diplôme grande école (de préférence ingénieur) et être familiarisé avec les techniques informatiques,
- d'une expérience professionnelle réussie de 10 ans environ impliquant la direction d'une unité opérationnelle étoffée (grande unité industrielle ou administrative).

Lieu de travail : Orléans.
Rémunération élevée en rapport avec l'importance du poste.

Responsable logistique transports et douanes
référence WG 469 AM

Lee Cooper LEADER EUROPÉEN DU "JEAN", recherche le Responsable de son Service Logistique Transports et Douanes.

Ce cadre devra assurer en liaison directe avec la direction :
- l'organisation des transports de matières premières ou marchandises entre les différents établissements et fournisseurs du groupe situés en France ou à l'étranger.
- la détermination et le respect de toutes les procédures de réception et d'expédition de marchandises
- la valorisation des opérations de transports assurées par des moyens internes (50 véhicules) ou externes (transporteurs)
- le suivi des formalités douanières qui s'effectuent par l'intermédiaire de transitaires
- la gestion des contrats d'assurances véhicules et marchandises.

Ce poste peut convenir à diplômé ESC, licencié en droit ou équivalent ayant acquis quelques années d'expérience pratique dans ce domaine et disposant de qualités marquées d'animateur et de gestionnaire.
Lieu de travail : Amiens.

Ingénieur responsable de production
référence OE 474 AM

UNE SOCIÉTÉ LEADER DANS SON DOMAINE (matériels électroniques) filiale d'un groupe européen, renforce ses structures dans le cadre d'une expansion constante et planifiée et crée le poste de Responsable de Production.

Nous recherchons un ingénieur ayant 5 à 10 ans d'expérience en fabrication (et si possible en méthodes) dans la réalisation de biens d'équipements (la connaissance de l'électronique serait appréciée). Il aura tout d'abord la responsabilité de la fabrication et du contrôle (C.A. correspondant doublé en 3 ans). Rapidement, il devra assumer la totalité de la gestion de cette production (ordonnancement, achats, méthodes...). Poste évolutif pour candidat ayant qualités d'animateur, organisateur et gestionnaire.
Lieu de travail : banlieue Sud-Ouest Paris.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE
DANS LA SONORISATION TÉLÉPHONIQUE ET LA VIDÉO
recherche pour Paris

DIRECTEUR TECHNIQUE ADJOINT

FONCTION :
Assister le directeur technique dans ses missions en France et à l'étranger : études techniques, contrôle des chantiers, responsabilité d'équipes.

PROFIL :
- Age minimum 30 ans ;
- Ingénieur électronicien ;
- Homme de terrain ;
- Expérience d'encadrement d'équipes techniques ;
- Connaissance des télécom. indispensable.

Libre rapidement.
Envoyer C.V. + prétent. + photo s/réf. n° T 026.481 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

UNION DES GROUPEMENTS D'ACHATS PUBLICS
(U.G.A.P.) service de l'Etat
recherche POUR PARIS

- **SOUS-DIRECTEUR** DE L'ORGANISATION COMMERCIALE ET TECHNIQUE
Le candidat retenu, diplômé de l'enseignement supérieur et âgé de plus de 34 ans, aura la responsabilité des secteurs : études de marchés, études prévisionn. de ventes, catalogue, contrôle de qualité et service après-vente.
- **DIPLOMÉS** D'ÉTUDES COMMERCIALES
Pour études de marchés, définition de cibles, études prévisionnelles de ventes.
- **RESPONSABLE** DE LA MISE EN ŒUVRE DE MÉTHODES MODERNES d'entreposage et de manutention dans un entrepôt à concevoir et à construire.

POUR MONTPELLIER
(sous-direction de l'organisation de l'informatique)
- **CHEF DES ÉTUDES ADJOINT** (le service comprend 30 personnes)
- **CHEFS DE PROJET**
- **ANALYSTES PROGRAMMEURS** DÉBUTANTS

Les candidats seront diplômés de l'enseignement supérieur. Après une période d'adaptation d'un an environ à Paris, ils résideront à MONTPELLIER.
Rémunération en fonction de la qualification.

Ecr. avec C.V. et photo à U.G.A.P., Division du Personnel 209, rue de Bercy, 75585 Paris Cedex 12.

EUROSOFT SYSTEMES
FILIALE DU GROUPE EUROSOFT recherche

INGENIEURS D'ETUDES
CHEF DE PROJETS

Dans les domaines :
- robotique et processus
- bases de données et logiciels de base
- réseaux et télématique
- micro-informatique
- téléphonie

POUR REALISER DES SYSTEMES INFORMATIQUES DE HAUT NIVEAU (expérience MINI 6, SOLAR ou DEC appréciée).

Envoyer C.V. à EUROSOFT SYSTEMES Monsieur Christian PERONNE - 38, Bd Henri Sellier - 92150 SURESNES

Société recherche pour son département
TUYAUTERIE INDUSTRIELLE

1 INGÉNIEUR

placé sous les ordres du Directeur du Département sera chargé :
- de la planification des activités ;
- de la coordination des différents chantiers.

Ce poste basé en banlieue Est conviendrait à un ingénieur de formation A.M. ou équivalente ayant une expérience de 5 ans dans le domaine de la tuyauterie industrielle.

Adresser C.V. détaillé et prétentions sous référence n° 93.479, Contesse Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Esso
TELECOM, SUPELEC...
Débutant ou première expérience

Nous recherchons pour notre siège social de Paris - la Défense, un jeune ingénieur en Télécommunications, (formation TELECOM, SUPELEC ou équivalent).
Il peut être débutant ou posséder une première expérience (2 - 3 ans) en téléinformatique mais, quel que soit son cas, parler couramment anglais.

Il assurera le développement de notre réseau de Télécommunications.

Pour ce poste, qui ouvre de larges possibilités de carrière, nous vous remercions d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, prétentions sous réf. ITM à Monsieur Reynaud - Paligot - ESSO SAF - 6, avenue André Prothin - 92080 - PARIS - LA DEFENSE.

BANQUE PRIVÉE - 8e
recherche :

COLLABORATEUR
CLASSE IV ou V

Pour seconder Directeur du DÉPARTEMENT ENGAGEMENTS
Expérience exigée

Envoyer lettre manuscrite, C.V., prét. et photo à OCBP, 66, rue de la Chaussée-d'Antin, 75009 PARIS qui transmettra sous référence : 5600 M

SOCIETE ELECTRO-MECANIQUE
proche banlieue Ouest
travaillant dans secteur militaire
recherche

CHEFS DE PROJETS

ingénieur E.S.E. et A.M. ou équivalent ayant expérience micro-informatique, automatisme pour poste de responsabilité comportant :
- études d'appareils nouveaux,
- coordination labo études, bureau de dessin, atelier prototypes,
- expérimentation,
- définition en vue fabrication de série.

Envoyer C.V. manuscrit et prétentions à N. 976 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

Nous sommes une importante Société de prestations de services implantée sur l'ensemble du territoire national.
Nous recherchons pour notre Siège :

UN RESPONSABLE DE FORMATION

Il proposera et mettra en place la politique de formation : conception des plans et des programmes, élaboration des outils pédagogiques, organisation et suivi des séminaires, évaluation des résultats, gestion et administration.

Rattaché au Directeur des Ressources Humaines, il sera assisté dans ses fonctions par une petite équipe. Basé à Neuilly, le responsable de formation sera amené à se déplacer en Régions et à animer lui-même certains séminaires.

Ce poste conviendrait à un candidat d'au moins 30 ans, ayant acquis une expérience de la formation, si possible dans le secteur tertiaire et connaissant bien les problèmes d'animation d'une force de vente. Une formation supérieure (École de Commerce ou Sciences Humaines) est indispensable.
De bonnes connaissances du marketing et de la formation à la communication seraient appréciées.

Adresser CV et prétentions à HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, sous réf. 37339.

HAVAS CONTACT

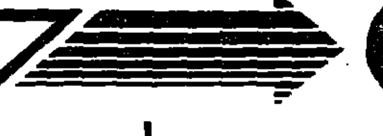
ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GROUPEMENT FRANÇAIS DE CONSEILS



350, RUE DE VAUGIRARD 75015 PARIS
TEL. 828.92.20

chef de projet hard informatique
185.000 F an+

Important constructeur péri-informatique, nous recherchons un ingénieur confirmé pour prendre en main la conception et l'étude de projets de pointe dans le domaine des terminaux intelligents.
Son activité, à la tête d'une équipe d'importance moyenne, ira de l'écriture des spécifications techniques jusqu'au début de l'industrialisation en pré-série.
Ce poste rendu particulièrement intéressant par la qualité des produits à élaborer, nécessite la pratique des microprocesseurs et micrologiciels, des connaissances digitales et analogiques sont également utiles. Siège : *Paris Banlieue Sud.* **réf M 914 AK**

2 responsables grands comptes
constructeur informatique
160/240.000 F an+

Grand constructeur français, nos matériels péri-informatiques sont utilisés par l'industrie, les banques, les administrations.
Le développement de notre action commerciale suivant celui de nos gammes de produits, nous amène à rechercher 2 « Ingénieurs grands comptes » capables de prendre en main des secteurs de notre activité et de diriger des équipes.
Vendeurs, dotés d'un solide sens de l'organisation, leur succès commercial sera le gage d'une rapide promotion hiérarchique. La rémunération associera un intéressement extrêmement motivant à un fixe substantiel. Siège : *Paris Ouest.* **réf M 912 AK**

penser les réseaux informatiques de demain
constructeur
200.000 F an+

Nous sommes l'un des plus importants constructeurs français dans le domaine de la péri-informatique : c'est donc autour des réseaux et des télécommunications que se poursuivra notre développement dans les années à venir. Vous êtes un ingénieur confirmé, ayant plusieurs années d'expérience en architecture de réseaux (SNA, DSA, Transpac). Vous viendrez chez nous préparer notre évolution à moyen terme en définissant des architectures, en préparant les avant-projets des spécifications techniques pour les générations à venir de nos terminaux intelligents. Ce faisant, vous participerez à notre expansion, extrêmement forte, au sein d'un des principaux groupes industriels français.
Siège : *Paris ou Banlieue Sud.* **réf M 911 AK**

2 adjoints pour nos chefs de départements méthodes et fabrications
150/170.000 F an

Equipements, petite mécanique, électriques, hydrauliques

Importante société, filiale d'un grand groupe, nous recherchons les adjoints de nos deux chefs de nos départements Méthodes et Fabrications. Dans un premier temps, ils seront chargés de missions ponctuelles qui concerneront la réduction des coûts, l'amélioration des outillages et le lancement des fabrications de produits nouveaux.
Les candidats retenus seront des ingénieurs ayant la trentaine, et dont la première expérience a été acquise dans un secteur de pointe faisant appel à la mécanique fine et à l'hydraulique.
L'anglais est nécessaire pour ces deux postes pouvant déboucher, pour des hommes à fort potentiel, vers des carrières de direction intéressantes et variées, principalement dans le domaine industriel.
Envoyez votre CV sous référence M 906 RS (F) pour le poste Fabrications - réf. M 907 RS (M) pour le poste Méthodes.

ingénieurs projets
constructeur péri-informatique
150.000 F an±

La péri-informatique est notre domaine. Nous y occupons une place enviable parmi les constructeurs français.
Dans le cadre de notre développement, nous recherchons des ingénieurs ayant quelques années d'expérience en logiciels de base et/ou en firmware. Ils devront pouvoir programmer des systèmes de contrôleurs intelligents à base de micro-processeurs ou des utilitaires et programmes de diagnostics en langage d'assembleur. Une activité de chef de projet les attend par la suite dans le cadre de notre importante expansion.
Siège : *Banlieue Sud de Paris.* **réf M 913 AK**

Envoyez votre CV en précisant la référence du poste aux consultants de GFC chargés de cette recherche. Discrétion absolue et réponse assurée.
Membre de la Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION

Établissement de VERNON recherche pour renforcer la fonction

Planification-Gestion de la Direction Technique

collaborateur de haut niveau

dynamique et fortement motivé pour les tâches de gestion.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur ou Contrôleur de Gestion *ayant une dizaine d'années d'expérience en milieu* industriel.

SEP Energie Propulsion Industrie

Adresser lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé sous réf. 289/M à Société Européenne de Propulsion B.P. 802 - 27207 VERNON.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION

Établissement de VERNON, recherche pour son **Bureau de Synthèse** un

ingénieur ou cadre commercial

ayant quelques années d'expérience en gestion financière pour animer au sein d'un Département technique, le groupe chargé de l'élaboration, de la mise à jour permanente des plans à long terme et du suivi financier des programmes correspondants.

Une expérience dans l'informatique de gestion serait appréciée de même que la connaissance de l'anglais.

SEP Energie Propulsion Industrie

Adresser lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé sous réf. 290/M à Société Européenne de Propulsion - B.P. 802 - 27207 VERNON.

HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ DE PROMOTION IMMOBILIÈRE
recherche

COORDONNATEUR DE PROGRAMMES

VOUS AVEZ :
- Une formation supérieure (Sciences Po, Droit, Sup. de Co. etc.) ;
- 2 ans minimum d'expérience dans le secteur mobilier ;
- Le sens des contacts, un grand dynamisme et beaucoup de rigueur.

NOUS OFFRONS :
- Un poste d'adjoint à un Directeur de programmes, chargé du suivi administratif, financier et commercial de plusieurs opérations à Paris et en province (voiture nécessaire) ;
- Réelles perspectives pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, C.V. avec photo à Sté VINCI tour d'Asnières 92606 ASNIÈRES Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
Spécialisée en Electronique de pointe
recherche
pour un de ses établissements en région parisienne

DES ANALYSTES PROGRAMMEURS

qui, dans le cadre d'une affaire importante, auront à élaborer des programmes temps réel écrits en assembleur.

Connaissance de la gamme MITRA souhaitée.
A *terme, déplacements sur un site à l'étranger.*
Formation BTS - DUT ou niveau équivalent.

DES INGÉNIEURS
ou
COLLABORATEURS
Niveau CADRE

Spécialisés en informatique temps réel qui, sur une affaire de haute technicité au Moyen-Orient auront pour tâches d'assurer :
- la mise en route du matériel
- l'assistance technique
- la formation et l'instruction du client.

- Connaissance de la gamme MITRA souhaitée.
- Anglais exigé.

Détachement d'une durée de 1 à 2 ans sur le site après formation sur le matériel en France. Conditions avantageuses.

Envoyer C.V. et photo à nº 93.821 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Filiale important Groupe international fabriquant et commercialisant des
BIENS D'EQUIPEMENTS
crée le poste d'

adjoint au directeur administratif et financier

Le candidat de formation E.S.C. (option Finances Comptabilité) ou équivalent, devra avoir une expérience de quelques années, acquise en P.M.E. Des connaissances en INFORMATIQUE seraient un atout complémentaire.
Il sera plus particulièrement chargé : • de la mise en place sur informatique et de la tenue de la comptabilité générale • de la gestion du personnel.
Ce poste basé en BANLIEUE SUD-EST de Paris est à pourvoir très rapidement.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 3349 à :



SERITA

Société d'Études et de Réalisations en Informatique, Télécommunications et Automatique.

Vous êtes ou voulez devenir un

PROFESSIONNEL DU LOGICIEL

Vous souhaitez faire du travail de QUALITÉ.
Vous savez être AUTONOME.
Vous souhaitez être RESPONSABLE.

Nous sommes une jeune SSCI au service de clients exigeants. Chez nous chacun des salariés peut devenir actionnaire.

Nous recherchons des

INGÉNIEURS

ayant de 0 à 8 années d'expérience, pour développer des logiciels de QUALITÉ dans le domaine des Télécommunications, des Réseaux, de la Télématique.

Contactez-nous par lettre, avec curriculum vitae à :
SERITA (Michel GASNIER) 7, rue des Daims,
LE-PLESSIS-PATÉ. 91220 BRÉTIGNY-SUR-ORGE.

RECHERCHE MÉDICALE

CENTRE DE TRAITEMENT DE L'INFORMATION SPÉCIALISÉ DANS LE DOMAINE MÉDICAL
recherche

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Débutants ou 1 à 2 ans d'expérience, pour développement d'applications transactionnelles sur bases de données.

Envoyer curriculum vitae à
CITI 2, 45, rue des Saints-Pères, 75270 PARIS.

THOMSON-CSF
DIVISION TELECOMMUNICATIONS
propose à des

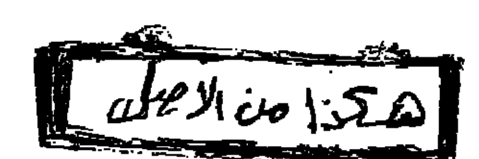
INGENIEURS grandes écoles

Débutants ou quelques années d'expérience d'intégrer ses EQUIPES de jeunes *ingénieurs d'études* et de concevoir avec eux les systèmes de TELECOMMUNICATIONS, de TRAITEMENT DU SIGNAL et de TELEMATIQUE futurs.

Les postes à pourvoir s'articulent autour d'études SYSTEME ou de projets LABORATOIRE.

Par leur nombre et leur variété, ils recouvrent l'ensemble des profils que peuvent souhaiter des ingénieurs électroniciens désireux de se confronter à un domaine de HAUTE TECHNICITÉ et en forte EXPANSION.

Adresser CV et photo à Mr. POTUS - B.P. 156 - 92231 GENNEVILLIERS.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ORGANISATION PROFESSIONNELLE NATIONALE
recherche pour renforcer son
SERVICE JURIDIQUE ET FISCAL

un(e) juriste fiscaliste

- Sa mission consistera à informer et à conseiller les entreprises adhérentes en matière juridique et fiscale et à assurer de nombreuses relations avec des organismes officiels et privés et les pouvoirs publics.
- Il (elle) étudiera les applications et les conséquences des dispositions réglementaires, suggérera des mesures de sauvegarde et constituera des dossiers de défense.
- Minimum 5 années d'expérience au service de grandes entreprises industrielles ou de cabinets de conseil juridique et fiscal.

— Lieu de travail : PARIS 9ème —

Adresser curriculum-vitae détaillé sous référence : 121 à Jacques GENEVAY, 11, square Jasmin, 75016 Paris.

P.R.B.

BANQUE DE DEPOTS
en fort développement
importante clientèle industrielle
recherche pour sa DIRECTION FRANCE

exploitant commercial

- de formation commerciale supérieure
- d'expérience en banque ou trésorerie d'entreprise de 2 à 3 ans
- ayant de fortes aptitudes aux contacts.

Le candidat se verra rapidement confier la responsabilité du suivi d'une clientèle de grandes entreprises. *(Référence EC 93.673)*

responsable de service

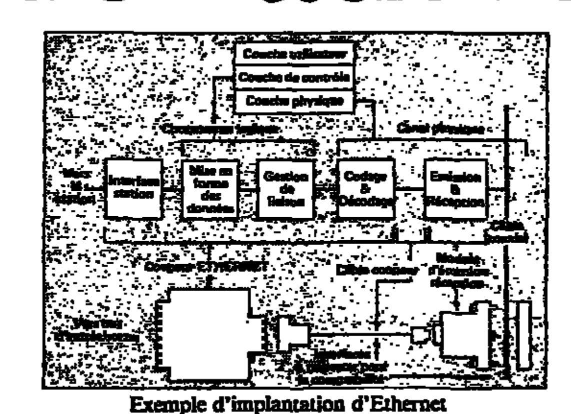
- de formation économique supérieure
- d'expérience en trésorerie d'entreprise souhaitée (2 à 3 ans)
- ayant de fortes aptitudes pour l'encadrement des hommes et pour l'organisation.

Le candidat sera chargé dans un premier temps d'animer une équipe de 8 personnes environ dans le cadre du traitement des opérations domestiques. *(Référence RS 93.673)*

De nombreuses perspectives d'avenir pourront être offertes à des candidats de valeur.

Adresser C.V. manuscrit + photo à
SOCIETE INDUSTRIELLE DE BANQUE,
Charlotte FARCOT, 79, rue de Monceau PARIS 8ème.

Informaticiens de haut niveau



Exemple d'implantation d'Ethernet

«Tout ce qui est nouveau nous est familier».

Pour **RANK XEROX**, la recherche est fondamentale. Les 5 500 chercheurs à son service dans le Monde font de **XEROX** une société résolument tournée vers l'avenir **(imprimante à laser XEROX 9 700, transmission de données à très haute vitesse «ETHERNET»...).**

Leader de la reprographie, **RANK XEROX** fait partie des 100 premières entreprises françaises (5 100 personnes, moyenne d'âge 32 ans, volume d'activités 1980 : 2,3 milliards de francs).

Le centre de calcul emploie 140 personnes et est équipé de 2 IBM 370/158. Le doublement en cours de cette capacité, l'implantation de minis, la mise à jour des systèmes existants, les projets européens pour lesquels la France est leader offrent plusieurs opportunités pour des **INFORMATICIENS DE HAUT NIVEAU.**

Chef de Service Projets

De formation **INGENIEUR GRANDE ECOLE ou UNIVERSITAIRE**, cet homme âgé d'au moins 32 ans a **un sens inné de l'organisation et des contacts.**

Son expérience de 5 ans minimum dans la conduite des hommes comme dans celle de grands projets, sa dimension intellectuelle lui permettent de s'adapter rapidement à des situations très différentes, d'en tirer la synthèse et de faire accepter ses conclusions.

Il assure, après identification des besoins auprès des directions utilisatrices, **la conception, l'adaptation et la réalisation des projets.**

Il négocie avec elles les priorités quant à leur développement pour permettre la mise en place de systèmes informatiques nécessaires à la gestion administrative. **(Réf. M 500)**

Chef de Projets

De formation supérieure **(GRANDE ECOLE d'INGENIEUR ou UNIVERSITAIRE ou de GESTION avec option informatique)**, le candidat, homme ou femme que nous recherchons, a acquis une expérience d'au moins 3 ans en entreprise.

En contact avec les utilisateurs, il sera chargé de la **réalisation complète de différents projets** (finance, personnel, marketing...).

Excellent technicien, la maîtrise de son métier ne devra pas lui laisser échapper l'un des aspects essentiels de sa fonction : **l'animation d'une équipe** d'analystes et analystes-programmeurs.

(Réf. M 502)

****

Le dynamisme et l'importance de la société autorisent, pour des candidats *performants*, **des possibilités de promotion** au sein du groupe.

Ces fonctions exigent en outre la pratique de la langue anglaise.

Les candidats intéressés par ces postes sont priés d'adresser leur dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et rémunération actuelle) en précisant bien référence du poste à Mireille DIAZ -RANK XEROX - 4, rue Nicolas Robert 93607 AULNAY-SOUS-BOIS cedex.

MEDIA PA

RANK XEROX
L'AVANCE TECHNOLOGIQUE

SODERN

SOCIETE D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT DE MATERIELS DE HAUTE TECHNICITE NUCLEAIRE-ESPACE-AUTOMATISME

Banlieue SUD-EST, recherche

ingénieurs mécaniciens
(ENSAM - ECAM - ENSM - ICAM)
pour conception mécanique, thermique et études technologiques de matériels embarqués.

ingénieurs systèmes
ayant solides connaissances en optique instrumentale
ou
ingénieurs opticiens
pour conception équipements embarqués.

ingénieurs systèmes
(Télécom., ESE, Sup Aéro)
pour conception équipements embarqués.

ingénieurs électroniciens
ayant de solides connaissances en circuits électriques HT pour mesures physiques.

La pratique courante de la langue Anglaise est indispensable.
Adresser C.V. manuscrit et photo au Service du Personnel - 1, avenue Descartes 94450 LIMEIL BREVANNES.

Nos clients nous ont confié le recrutement de plusieurs

INGENIEURS

1 SECTEUR PUBLIC..............................175 000

Deux ingénieurs-concepteurs de formation grande école ou université - *32/35* ans environ.

- **PARIS** : réalisation de cahier des charges d'applications à sous-traiter. Implantation et promotion des produits dans les centres régionaux équipés de HB-64 DPS.
- **LYON** : Chef de centre, constitution d'équipes de réalisation (paie - compta) et d'exploitation (CII-HB Mini 6) relation avec les *utilisateurs* et *les clients.*

2 SECTEUR BANCAIRE (PARIS).......180/200 000

Ingénieur système de formation supérieure ayant 4/5 ans dans la fonction. Spécialisé sur IBM OS/MVS, possédant une expérience réelle du système de base de données *DL/1* (conception, implantation, mesure, optimisation), pouvant assurer en outre une formation et une assistance technique et méthode au service des études.

3 SECTEUR INDUSTRIEL (LYON)......140/160 000

Spécialiste système maîtrisant parfaitement les techniques IBM DOS, CICS, DL1 pour assurer à terme l'évolution vers l'OS/MVS.

Envoyer lettre *manuscrite* avec CV, photo et prétentions à

APSIDE 6, rue Paul Baudry 75008 PARIS

amp

IMPORTANTE ENTREPRISE ÉLECTRIQUE

recherche

pour son siège à
MONTESSON (78)

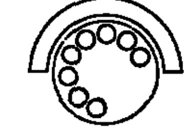
ANALYSTE-PROGRAMMEUR

3 ans d'expérience, bonne connaissance SOLAR et système exploitation RTES-D pour applications industrielles « Temps Réel »

Envoyer C.V. et prétentions à
Société MJB

280, rue du 8-Mai-1945
78360 MONTESSON

cnet



Centre National d'Études des Télécommunications

Recherche

Un ingénieur grande école scientifique

ou formation équivalente, ayant une solide expérience en informatique. Il participera à la conception et au développement de systèmes de gestion de bases de données comportant des applications en mode intéractif sur ordinateurs. Des contacts fréquents avec les utilisateurs exigent un sens marqué des relations humaines. *L'anglais lu, écrit, parlé* est indispensable. Adressez CV, photo et prétentions sous réf. 521 à notre Conseil Joëlle DUJOUR.

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

Importante Société de Construction
de gros Matériel Thermique et Nucléaire
située à VELIZY (78)
recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

(E.C.P., ENSTA, MINES, I.D.N., ENSIM)
pour son service « Conception Calculs Nucléaires »

Ils seront chargés dans un premier temps de calculs scientifiques de haut niveau en résistance des matériaux thermique et hydraulique, pour assumer ensuite la responsabilité de la conception d'appareils complexes.

- ANGLAIS INDISPENSABLE.
- Première expérience dans calculs de structure par informatique appréciée.

Adresser C.V. détaillé et prétentions s/réf. 2701 M, à SWEERTS - B.P. 269 - 75424 PARIS Cedex 09.

Cadres Comptables

Une **importante banque (Paris 2ème)** recherche des **CADRES** pour renforcer le service comptable de ses sociétés financières (S.C.P.I., S.C.I., S.I.C.A.V., F.C.P., etc...).

Le candidat, âgé de 30 ans minimum, possèdera le D.E.C.S. (ou équivalent), ainsi que de solides connaissances comptables et fiscales. Il justifiera de plusieurs années d'expérience dans une activité similaire.

Merci d'adresser curriculum vitae, photo et prétentions en précisant sur l'enveloppe la référence 701 à

MEDIA PA
9, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées)

MEDIA PA

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SODETEG



ingénieurs, dépassez l'hexagone!

SODETEG développe rapidement ses activités d'ingénierie générale à l'étranger et doit renforcer ses structures d'encadrement. Elle recrute pour cela des

ingénieurs confirmés

qui prendront en charge les responsabilités suivantes:

DIRECTION DE TRAVAUX

Vous avez réussi dans la direction de Travaux en France ou à l'étranger. Vous y avez acquis l'imagination, la ténacité et l'autonomie nécessaires aux exigences de la vie d'expatrié. Vous parlez naturellement l'anglais et/ou l'espagnol.
Nous vous proposons de prendre la direction de grands chantiers extérieurs, c'est-à-dire de coordonner les travaux, contrôler l'exécution des marchés, assurer la liaison avec les ingénieurs du siége *et résoudre les multiples problèmes* pouvant intervenir sur le terrain.
réf. DM1-71352.

PLANIFICATION

Diplômé d'une grande école (T.P ou équivalent), vous avez une solide expérience de la planification PERT et de l'informatique.
Vous serez responsable de la planification (ordonnancement, pilotage et coordination) pour des projets de construction d'ensembles de bâtiments de grande envergure. L'anglais est indispensable.
Des déplacements à l'étranger sont à prévoir.
La dimension de la Sodeteg et son développement dans de nombreux domaines offrent toutes garanties d'évolution de carrière.
réf. PM1-71352.

Un dossier de candidature est à adresser sous la référence correspondante au poste à H. De Divonne - SODETEG
9, avenue Réaumur - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

HAVAS CONTACT

La filiale française (1.300 personnes) d'un des plus puissants groupes multinationaux d'équipements de télécommunications recherche pour son siège (Paris - Sud) :

Chef du Service Contrôle Budgétaire et Reporting

Rattaché au Directeur Financier, ce professionnel aura une excellente connaissance de l'Anglais, un diplôme supérieur de comptabilité ou de gestion et au minimum 5 ans d'expérience dans un poste de cadre de gestion et/ou contrôle financier dans une société anglo-saxonne.

Chef du Service Crédit-Recouvrement

Rattaché à la Direction Financière, le titulaire animera une équipe basée à Paris et en province. Ce spécialiste "Crédit" aura au moins 5 ans d'expérience dans un poste similaire, une bonne maitrise de l'Anglais, une connaissance des problèmes export et une formation supérieure de gestion.

Ecrire avec CV., photo et prétentions à No 16220 - COFAP
40, rue de Chabrol - 75010 Paris, qui transmettra.

NON!

NOUS N'AVONS PAS DIT NOTRE DERNIER MOT!

Aujourd'hui affrontée à la crise mondiale, la SIDERURGIE déjà engagée dans la voie du PROGRES, a intensifié ses efforts.

Depuis peu en tête sur le plan européen, elle est en marche vers les premières places mondiales :

- Productivité et économies d'énergie
- Qualité et fiabilité des alliages
- *Performances accrues de produits nouveaux.*

OUI!



L'ACIER FRANCAIS PEUT RELEVER ENCORE BIEN DES DEFIS!

Ecrire (lettre manuscrite, C.V., photo) à : l'IRSID, 185, rue du Président Roosevelt,
78105 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE Cedex.

Institut de Recherches de la Sidérurgie Française

jeunes ingénieurs

GRANDES ECOLES

(X, MINES, ECP, AM, ESE, ENSEEG,...)

intéressés en début de carrière par la recherche appliquée

pour contribuer à la réalisation de ces objectifs.

NOUS VOUS PROPOSONS :
après une courte période d'adaptation de vous intégrer dans des équipes pluridisciplinaires (physiciens, métallurgistes, électroniciens, électro-mécaniciens) disposant de moyens puissants d'investigation et de traitement de l'information.

VOUS SEREZ APPELES A PARTICIPER A :
- la conception, la réalisation et l'exploitation de pilotes semi-industriels ou industriels,
- la mise au point de moyens de mesure et à l'automatisation de procédés métallurgiques,
- aux études relatives aux propriétés et à l'utilisation des matériaux et à la mise au point de procédés de contrôle.

Bien entendu, les économies d'énergie et de matières premières, le respect de l'environnement et *l'amélioration des conditions de travail qui revêtent pour notre profession une importance particulière* rentrent dans le cadre de ces activités.

Le jeune ingénieur jouira d'une liberté considérable laissant libre cours à l'initiative, l'imagination et la création. Il devra être apte à travailler en équipe, à comprendre et à convaincre les hommes.

Nous sommes *la Division d'un* GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS de renommée mondiale, spécialisé dans l'étude et le développement et la réalisation de MATERIELS ELECTRONIQUES et RADIOELECTRIQUES D'AVANT GARDE.

Nous recherchons plusieurs

ingénieurs électroniciens

DIPLOMES GRANDES ECOLES

Ils participeront à l'étude et au développement de matériels électroniques ainsi qu'à la définition des moyens de production et de contrôle de ces matériels.

Suivant leur formation(ou leur première expérience) ils seront *intégrés dans divers secteurs d'activité :*
- études technologiques : choix et évaluations technologiques *en matière de composants électroniques et de capteurs de* mesure,
- *étude, intégration et installation de systèmes numériques* d'acquisition de données
- *développement et réalisation de systèmes complets de tests* en temps réel d'équipements radioélectriques et électroniques.

La pratique de l'anglais sera appréciée. Ces postes sont à pourvoir en proche banlieue de Paris et s'adressent à des ingénieurs débutants ou présentant une première expérience industrielle. Rémunération et évolution de carrière attractives.

Adresser lettre et C.V. sous No 93307 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DE GESTION IMMOBILIÈRE
Quartier Opéra, C.A. 300 millions de francs
recherche

CADRE DE GESTION LOCATIVE

Il assumera les responsabilités globales de gérance d'un domaine locatif diversifié.

Le candidat retenu devra avoir :
- Une formation supérieure (de type maîtrise en droit/sciences éco.) ou une format. bac minim.
- Une expérience similaire de 2 ans minimum.
- Une personnalité dynamique avec d'excellentes aptitudes à l'encadrement et à la négociation et de réelles qualités de « gestionnaire ».

Adresser curriculum vitae détaillé + prétentions sous le nº 8.226 « le Monde » Publicité,
5, rue des Italiens - 75427 PARIS CEDEX 09.

Jeune technicien électronicien

73 000 F

Le Groupement Industriel des Armements Terrestres recherche *pour son Etablissement de la région de Versailles,* un jeune technicien électronicien (BTS ou DUT) ayant une première expérience ou débutant dégagé des O.M.
Intégré dans une section d'industrialisation et de mise au point, sa mission sera d'assister un ingénieur chargé du développement de systèmes électroniques.
Poste stable, comportant des initiatives et un travail varié, dans une ambiance jeune et dynamique. Une très grande disponibilité *est nécessaire pour des déplacements* en France auprès de divers sous-traitants et dans des centres d'expérimentation.
Merci d'adresser lettre manuscrite et C.V. détaillé mentionnant niveau actuel de *rémunération ss réf.* 11609/M à *D. de* LARIVIERE qui étudiera votre dossier en toute discrétion.

sélé CEGOS
Tour Chenonceaux,
204, rond-point du Pont-de-Sèvres,
92516 BOULOGNE.

Abidjan, Barcelone, Bruxelles, Dusseldorf, Lisbonne, Londres, Lyon, Madrid, Milan, Munich, New York, Sao Paulo, Séville, Tunis.

Membre de SYNTEC

ORGANISME PUBLIC
recherche

INGENIEUR-CHIMISTE

2 ou 3 ans expérience professionnelle, pour *travail de relations entre industriels* et laboratoires de recherche du secteur public.
Lieu de travail : *Paris*
Déplacements fréquents Paris et Province.

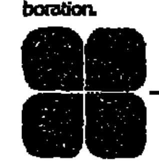
Ecrire avec C.V. et prétentions s/réf. 2661 à
P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 PARIS
Cédex 02 qui transmettra.

Nous sommes une importante société française de distribution de produits pétroliers filiale d'un puissant groupe. Notre implantation nationale et l'importance de notre clientèle (90 000 comptes clients) nous fait rechercher dans le cadre de l'évolution de nos structures un

CHEF DU SERVICE JURIDIQUE

Votre formation juridique supérieure alliée à une expérience d'une dizaine d'années du droit commercial acquise dans un cabinet d'avocats, de conseil juridique ou en entreprise vous permettra de prendre en charge à très court terme notre service juridique. Sous l'autorité du secrétaire général, vous aurez pour mission d'engager et mener le contentieux de notre société devant les juridictions compétentes, d'aider les opérationnels en particulier dans le domaine des contrats, de procéder à des études et de rédiger des consultations dans les principaux domaines du droit des affaires français, de gérer les assurances, les garanties et l'immobilier. Il serait souhaitable que vous ayez des connaissances suffisantes en gestion financière et fiscalité afin de faciliter votre évolution à l'intérieur de la société.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez sous réf. 6478 M à Jean-Loup Parichon; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
38, RUE DE LISBONNE — 75008 PARIS
TELEPHONE : 563-03-10

MEMBRE DE SYNTEC

Plein Champs

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER
situé à PARIS 17è (Mº Malesherbes) recherche

Chargé(e) d'Etudes

réf. 51 RH

Dans le cadre d'une équipe chargée de gérer et de développer les produits financiers, assure l'étude *et le suivi de certains dossiers. Une formation supérieure est souhaitée.*

Assistant(e) de Gestion

réf. 52 RH

Dans le cadre d'une cellule de contrôle de gestion, assurer le suivi des dossiers d'analyse et contribuer à la qualité du système d'informations. Une formation BP ou niveau DECS et une expérience de cabinet d'expertise ou de contrôle de gestion sont souhaitées.

Pour les deux postes, les candidatures de débutants seront examinées.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant la référence du poste à

ADIAN VALVAN 35 rue du Rocher 75008 Paris
qui transmettra

Les Thierry

---

l'Air Liquide

recherche pour Région Parisienne

Agent Commercial

chargé de la vente et de la promotion de ses produits et services.
Ce poste ne peut convenir qu'à un candidat âgé au min. de 28 ans, de formation DUT chimie ou équivalent, ayant une expérience de quelques années de vente et de négociation commerciale dans les industries chimiques.

Adresser CV à l'AIR LIQUIDE
Service du Personnel
18, av. Galilée 92350 Le Plessis Robinson

Les Thierry A.G.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DÉMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Vous êtes jeune Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole.

Vous avez l'esprit sportif et aimez le travail en équipe. Vous recherchez une Société faisant preuve de dynamisme et d'organisation. Vous souhaitez une carrière diversifiée et motivante. Vous recherchez la prise de responsabilités.

Venez nous rencontrer et construisez avec nous votre carrière dans le Bâtiment en devenant :

- INGENIEURS TRAVAUX
- INGENIEURS COMMERCIAUX
- INGENIEURS D'ETUDES
- INGENIEURS METHODES
- CADRES FINANCIERS OU DE GESTION

Lieu de travail : REGION PARISIENNE ou PROVINCE.

François Jacquel se propose de vous rencontrer. Ecrivez-lui sous référence 3406/FJ. BOUYGUES - Direction du Personnel Bâtiment-France - B.P. 204 92142 CLAMART CEDEX.

Construisez avec nous votre carrière.



MDS
MDS FRANCE S.A

EN MINI INFORMATIQUE,
Nos résultats sont très bons.
Nous les voulons meilleurs.
Nos objectifs commerciaux sont précis.

Nous recherchons :

DIRECTEUR DES VENTES

chargé d'encadrer une équipe de vente, d'harmoniser et rentabiliser ses actions, de suivre ses performances.

Adresser C.V. manuscrit et photo à :
La Direction du Marketing
MDS FRANCE S.A. 197, rue de Bercy - 75582 PARIS CEDEX 12

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION

Établissement de VERNON recherche

deux chargés d'affaires responsables des aspects comptable et financier des contrats de vente.

Les candidats, diplômés de l'Enseignement Supérieur, auront une formation économique ou technique complétée par des connaissances en gestion et en comptabilité.

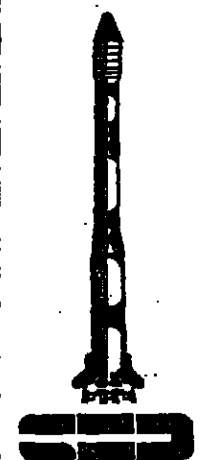
Expérience de 5 à 10 ans souhaitée.

Adresser lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un CV détaillé sous réf. 283/M à Société Européenne de Propulsion - BP 802 27207 VERNON.

SEP Energie Propulsion Industrie — HAVAS CONTACT

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION

Établissement de VERNON, recherche



un ingénieur

de formation ARTS et MÉTIERS, ICAM ou équivalent.

POSITION II OU III A SUIVANT L'EXPÉRIENCE.

Il aura une expérience industrielle de 5 ans minimum dans l'industrie mécanique ou aéronautique avec assemblage et montage d'ensembles complexes.

Le candidat sera responsable du groupe Inspection Montage et Recette du matériel de la fusée ARIANE (dont l'effectif est de 50 personnes environ).

Adresser lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un C.V. détaillé sous réf. 288/M à Société Européenne de Propulsion - B.P. 802 - 27207 VERNON.

SEP Energie Propulsion Industrie — HAVAS CONTACT

Vous êtes
- Diplômé (e) d'une école supérieure de commerce
- Licencié (e) en sciences éco.

Notre banque recherche pour la région Nord Parisienne des

Chargés d'études

à la direction des crédits et vous offre de :

- *débuter ou poursuivre une carrière dans un secteur en expansion,*
- *vous intégrer dans un groupe national connu pour son dynamisme.*
- *vous orienter ultérieurement vers des fonctions comportant des contacts avec les entreprises.*

Envoyer lettre manuscrite avec photo, prétent. et C.V., sous référence 16225 à *COFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris, qui transm.*



SODETEG

Sodeteg réalise en France et à l'Étranger d'importants contrats clé-en-mains.
Dans le cadre de la forte croissance de ses activités à l'étranger, elle souhaite recruter des

INGÉNIEURS ÉTUDES DE PRIX

Au sein du Département Estimation et en liaison avec les ingénieurs Chargés d'Affaires, ils participeront à la *mise au point* des spécifications techniques, des coûts prévisionnels des ouvrages et au montage des offres d'Entreprise Générale dans les spécialités suivantes:

- Génie civil: *gros œuvre, second œuvre,* VRD.
- Électricité: production, distribution, installation.
- *Fluides et génie climatique.*

Ces postes, basés au siège, exigent une expérience de la fonction études de prix en entreprise spécialisée, et *si possible, de BET ou chantier.*

L'anglais technique est indispensable.

Les dossiers de candidature, accompagnés d'un CV détaillé et d'une photo, sont à adresser sous la réf. MEP, à H. De Divonne - SODETEG 9, avenue Réaumur - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

HAVAS CONTACT

BERTIN & Cie

Dans le cadre de l'expansion de notre DIVISION ENERGETIQUE, nous recrutons plusieurs

INGENIEURS de haut niveau

(X, MINES, ECP, PONTS, ESE...)
débutants ou ayant quelques années d'expérience et passionnés par les problèmes de :
- THERMIQUE, COMBUSTION THERMODYNAMIQUE
- MACHINES TOURNANTES

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée à Mr. C. LEMAIGNAN - BERTIN & Cie B.P. 3 - 78370 PLAISIR

IMPORTANTE SOCIÉTÉ TEXTILE
recherche

UN CHEF DE VENTES EXPORTATION

Connaissant les produits textiles destinés à l'habillement.
- Possédant parfaitement l'Anglais, (Espagnol ou Italien appréciés).
- Agé d'environ 35 ans.

Sur les marchés dont il aura la responsabilité, il sera chargé de l'animation et de l'assistance sur le terrain aux représentants ou agents.

Par son envergure personnelle, il établira avec les leaders de chaque marché des contacts privilégiés qui lui permettront de développer le chiffre d'affaires.

La rémunération sera liée à l'expérience.

Dossier de candidature à :

R.M.H. THOMPSON, 131, RUE DU BAC. 75340 PARIS CEDEX 07.

IMPORTANTE
SOCIETE ALIMENTAIRE
leader sur son marché
recherche

DIRECTEURS D'ENTREPOTS et COMMERCIAUX

Expérimentés dans la distribution de produits de grande consommation.

Adresser C.V. et prétentions sous No 93.570, CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.



UNION CARBIDE FRANCE
gaz industriels

Nous sommes l'une des plus grandes Sociétés mondiales spécialisées dans les gaz industriels, grâce à notre technologie extrêmement avancée. Nous exerçons cette activité dans le monde entier depuis plus d'un demi-siècle et en France depuis 12 ans. Décidés à la développer, nous avons démarré l'année dernière une usine de production de gaz de l'air en région parisienne. Nous recherchons aujourd'hui :

DES INGÉNIEURS D'APPLICATION

(Métallurgistes, mécaniciens, froid industriel...) de formation supérieure, Mines, Centrale, Arts et Métiers, I.N.S.A. ou équivalent, âgés de 28 ans minimum et ayant acquis une *première expérience* industrielle si possible en fabrication, méthodes, moyens généraux, vente. Après une formation complémentaire à notre technologie, ils seront chargés de promouvoir auprès d'importants industriels français les nouvelles applications des gaz industriels : tels que Oxygène, Azote, Argon... (*recherches de marchés,* rédaction de propositions technico-économiques, démonstrations, négociations à très haut niveau).

DES INGÉNIEURS DE VENTE

De formation supérieure et ayant une solide expérience de la vente de produits industriels.
Après une formation complémentaire technique et commerciale, ils seront chargés de développer de nouveaux marchés de gaz industriels : Oxygène, Azote, *Argon...,* auprès d'importants industriels français. Cela implique la maîtrise des contacts et des négociations à très haut niveau.

Ces postes évolutifs ne pourront être confiés qu'à des personnalités affirmées, mobiles, combatives, douées d'une très grande initiative et parlant couramment l'anglais.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à :
M. le Directeur du Personnel - UNION CARBIDE FRANCE
4, place des États-Unis - Silic 214 94518 RUNGIS CEDEX

Emplois et Entreprises

un ingénieur
pour une équipe d'organisation - méthodes technique et administrative.

Vous êtes diplômé d'une grande école et vous avez une expérience de *5 à 10 années acquise dans une entreprise industrielle en tant que responsable de projet,* par exemple.

Vous souhaitez *valoriser votre formation* (*École Ingénieur type Arts et Métiers* plus formation complémentaire en gestion) et votre acquis professionnel dans le domaine d'Organisation. Notre Société intervient dans un secteur technologique de pointe pour la livraison d'importantes unités clés en main.

Nous vous proposons d'y mettre en avant vos capacités de création au profit du *développement* de projets et de systèmes d'organisation. Vous serez ainsi amené à développer des méthodes de cohérence de projets *décentralisés au sein de différents services, et à réaliser des actions* d'organisation.

Un dossier de candidature, accompagné d'un CV détaillé, sont à adresser sous référence 71328 LM, à HAVAS CONTACT - 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Etudiants, étudiantes, prévoyez votre rentrée 81.

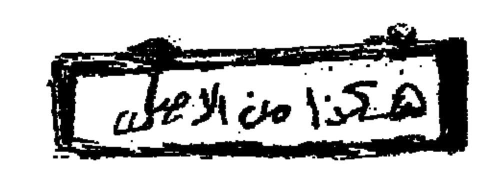
L'Office Universitaire de Presse recrute

50 CHEFS DE CENTRE

Leur mission : Etre responsable d'une équipe de vente étudiante chargée de promouvoir 200 offres d'abonnement à tarif étudiant.

Les conditions :
- Statut étudiant/19-25 ans/**20 h. libres par** *semaine/si possible voiture et téléphone.*
- Lieu de travail : la faculté.
- *Fixe* + **commission.** Formation assurée.

OFUP — Adressez CV + photo avant le 15 avril à Thierry PRUD'HOMME – OFUP – 70, rue Mouffetard, 75255 Paris Cedex 05.



هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.	La mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Compagnie de réassurances
quartier Saint-Lazare
filiale important groupe américain
recherche

CHEF COMPTABLE

Expérience comptabilité générale

Niveau D.E.C.S.
Connaissance de la réassurance et de l'anglais souhaitée.

Envoyer curric. vitae au n° 8.187
le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

export territory sales manager computer graphics peripherals

To advise and motivate distributors. Negociate directly with prospects in some countries. Develop markets with computer manufacturers: have complete marketing responsibility for the development of an international territory.
If you have experience in this type of work or have suitable knowledge and experience selling data processing products, there may be a carrier for you with one of the world's two largest computer graphics manufacturers, a french company expanding at 50% per year.



Write to Benson
ZI Les Petites Haies -
1, rue Jean-Lemoine,
94015 CRÉTEIL.

HAVAS CONTACT

ORGANISME FINANCIER
PARIS 8è
(800 personnes)
recherche

un ou une documentaliste expérimenté(ée)

Poste à responsabilités.
Possédant une bonne connaissance des domaines économiques et financiers, et attiré(e) par les techniques modernes de documentation.
Langue : anglais.
Envoyer C.V., photo et prétentions à
N. 981 - PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

GRANDE BANQUE
installée à Paris
recherche

le responsable de son département «titres»

Le poste à pourvoir nécessite :
- une expérience approfondie des divers marchés financiers (français, étrangers et euro-obligataires) et des opérations en devises,
un grand sens de l'organisation et de l'utilisation des outils informatiques,
anglais lu et parlé très souhaitable.

Envoyer C.V. photo et prétentions à N. 969
PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Ingénieur
Ponts, Mines, ECP...
directeur
d'un ensemble de filiales

UN GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS DE PREMIER PLAN, *recherche un Cadre Supérieur* pour diriger, animer, coordonner plusieurs de ses filiales qui réalisent un C.A. supérieur à 500 millions.
Poste important qui conviendrait à un candidat diplômé d'une grande école d'ingénieur ayant une solide expérience professionnelle et de réelles compétences dans la gestion, le développement commercial, l'animation d'une équipe de directeurs.
Situation de premier plan pour un manager de grande qualité.
Poste à Paris.
Ecrire sous référ. UJ 416 AM.






4, rue Massenet 75015 Paris

Adjoint au Secrétaire Général
Syndicat Professionnel 130 000 F/an ±

Diplômé des Facultés de Droit et/ou Institut d'Etudes Politiques, vous avez, à environ 35 ans, déjà affirmé en entreprise des qualités indéniables de réalisateur, de négociateur et d'animateur. Vous recherchez un poste évolutif.
Dans ce cas, vous pouvez, à Paris, participer au développement d'un important syndicat professionnel (branche équipement de la maison).
Rattaché au Secrétaire Général, vous serez progressivement et directement responsable d'activités d'études, d'animation, et d'assistance pour les PMI adhérentes. Les résultats obtenus doivent normalement vous conduire, à moyen terme, à assumer l'intégralité des responsabilités d'un Secrétariat Général.
Merci d'adresser votre candidature sous référence 81308 M à François CORNEVIN qui traite confidentiellement cette recherche.

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS
Tél : 285.15.53

REOSC
OPTIQUE
RECHERCHE

1. INGÉNIEUR MÉCANICIEN
débutant ou ayant quelques années de pratique, formation arts et métiers ou équivalente pour conception et suivi de la réalisation mécanique d'instruments d'optique.

2. TECHNICIEN SUPÉRIEUR en instruments d'optique ayant quelques années d'expérience dans le domaine du montage réglage et mise au point d'instruments d'optique.

Adresser C.V. à : R.E.O.S.C., 10, rue des Ecoles, à Ballainvilliers, 91160 LONGJUMEAU. T. (6) 448-88-75.

SERLOG
recherche
dans le cadre de ses activités de Conseil

DES INFORMATICIENS

Paris : CHEFS DE PROJET ;
INGÉNIEURS grandes écoles.
Expérience de 5 à 7 ans dans la fonction.

Orléans : ANALYSTES PROGRAMMEURS.
Expérience de 1 à 2 ans
CII HB 66 - TDS - IDS 2.
PROGRAMMEURS.
Bonnes connaissances COBOL - HB 66.

Adresser curriculum vitae et prétentions,
1, rue de la Concorde, 92600 Asnières. Tél. 793-71-66.

Notre prochain centre : BRETIGNY (91)

LE RESPONSABLE AGENCE

Pense et agit en chef d'entreprise. Rien ne lui est étranger
Pas plus la gestion que la fonction personnel ou la politique commerciale.
A BRETIGNY, il y a tout à créer, tout à démarrer.
Au niveau commercial d'abord. Etude du marché, recherche d'entreprises clientes, mise en place d'actions promotionnelles et commerciales.
Au niveau de la gestion du personnel intérimaire ensuite. Et cela englobe tout autant l'aspect humain qu'administratif (relations avec les organismes sociaux, légaux, etc...).
Pour réussir dans ce métier difficile, vous savez - comme nous - que la volonté de convaincre, le sens commercial et le goût du challenge sont indispensables.
JF GUITTON étudiera avec vous les possibilités de collaboration. Adressez - lui votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) :
9, rue Jacques Bingen - 75017 PARIS.

MANPOWER

reog carrières

Bi-mensuel économique spécialisé recherche journaliste motivé. Anglais indisp. Ecrire : SOPRAL, *BP 322, 75122 Paris Cedex 03.*

Transitaire Paris
recherche
EMPLOYÉ de TRANSIT QUALIFIÉ
Bilingue allemand
Adr. C.V. et prétent. n° 14725 M
BLEU, 17, rue Lebel
94300 VINCENNES.

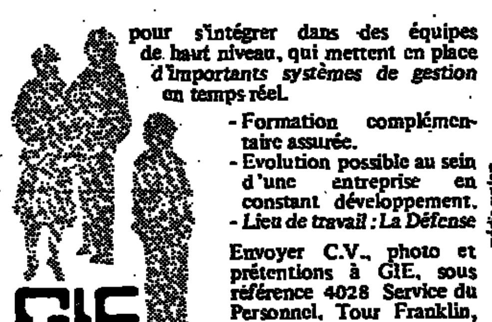
Société d'expertise comptable
PORTE DE BAGNOLET
recherche

ASSISTANT (TE)

BTS - DECS, ou équivalent, diplôme d'études supérieures et connaissances de l'anglais, *appréciés*. Expérience cabinet souhaitée, mais non indispensable. Formation complémentaire assurée. Poste évolutif. Adresser C.V. manuscrit, photo et prétention à : A.M.P. sous référence n° 2652/AL, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, qui transmettra.

Filiale informatique d'un groupe d'assurances recherche

ingénieurs informaticiens
(Grandes Ecoles, DEA, maîtrise...)



pour s'intégrer dans des équipes de haut niveau, qui mettent en place d'importants systèmes de gestion en temps réel.
- Formation complémentaire assurée.
- Evolution possible au sein d'une entreprise en constant développement.
- *Lieu de travail : La Défense*

Envoyer C.V., photo et prétentions à GIE, sous référence 4028 Service du Personnel, Tour Franklin, Cédex 11, 92081 PARIS La Défense.

GIE — média-system

AGF ASSURANCES GENERALES DE FRANCE
recherchent

ingénieur mécanique électricité

pour un poste de technicien gestionnaire au sein de sa Direction Om-étranger à Paris (2 ou 3 missions hors de France chaque année d'une durée maximum de 1 mois). Anglais courant. 1 ou 2 ans d'expérience.

Envoyer lettre manuscrite et CV, Département Recrutement, 33 rue Lafayette, 75009 Paris.

média-system

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES
recrute

1 SENIOR COST ENGINEER

Il assurera la consolidation, la critique des différents éléments de contrôle et la projection des coûts. Il vérifiera la bonne application des procédures et l'évolution du planning, anglais courant. Poste à Abou Dhabi.

Service et Développement informatiques,
Tour Gallieni I,
93174 BAGNOLET Cedex.
Téléphone 360-13-54.

Un INGÉNIEUR ou DOCTEUR pour hydrodynamique, pilote, hydrométallurgie et plusieurs INGÉNIEURS pour thèses en thermodynamique, mécanique des fluides, réacteurs chimiques.
Envoyer C.V. à M. RENON,
École des Mines,
60, bd St-Michel, 75006 Paris.

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES
recrute

1 ENGINEER COST CONTROL

De formation technique plus gestion organisation, expérience en contrôle des coûts et si possible en informatique, anglais courant.
Poste à Paris.

Service et Développement informatiques
Tour Gallieni I
93174 BAGNOLET Cedex
Téléphone : 360-13-54.

IMPORTANTE SOCIETE
SECTEUR TERTIAIRE
recherche pour son Siège Social (Paris 9e)

JEUNE JURISTE

Cette personne aura pour mission :
- Conseil pour tous les problèmes contentieux
- *Etudes juridiques et fiscales*
- Rédaction des contrats
- Gestion de la formation continue

Ce poste requiert une Maîtrise en Droit complétée par un diplôme de l'Institut d'Etudes Politiques.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo (retournée) sous réf. 8104.02 à :
A.D.R. - 67 bd Blanqui - 75013 Paris - qui transmettra.

Importante société produits de luxe
recherche

RESPONSABLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS
de ses magasins de détail parisiens

C'est un homme de 30 ans minimum, ayant fait de bonnes études secondaires, possédant si possible un D.U.T. de gestion des entreprises et une expérience minimum de 5 ans en gestion et en informatique.

Rémunération annuelle : 100.000 F environ

Envoyer curriculum vitae, photo et références à S.A.P., 10, rue Royale, 75008 Paris (sous la référence 27).

COMPLEXE MINIER-NIGER
recherche

PROFESS. de LANGUES
chargé de l'application des programmes CNTE (1er cycle sec.)

- Maîtrise allemand ou anglais.
- Très bonne connaissance de l'autre langue impérative.
- Quelques années d'expér. de l'enseignement en secondaire.
- Avantages expatriés.
- Contrat à durée indéterm.
- *Trois mois de congés pour neuf mois de séjour.*

Ecr. avec C.V. explicite sous réf. CK/PL à CET AGEP, 30, av. Amiral-Lemonnier, 78160 MARLY-le-ROI.

IMPTE ENTREPRISE
recherche

INGÉNIEUR
A.M. ou équivalent

Début. ou qq. années d'exp.
pour études et réalisations d'infrastructures de stations de TÉLÉCOMMUNICATIONS

- disponible pour déplacements France, étranger.
- *bonne connaissance de l'anglais.*

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétent. à THOMSON C.S.F., Division Faisceaux Hertziens liaisons spatiales, Service recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

INGÉNIEURS ÉTUDES
DIPLOMÉS
pour circuits sodium.
Expér. nucléaire souhaitée.
C.V. à ESSAIR,
129, rue du Fg-Poissonnière,
75009 PARIS - Tél. 285-24-88.



INDUSTRIE
Branche des activités médicales de THOMSON CSF
recherche pour son Etablissement de STAINS

A.T. électroniciens

DUT DEST AUTOMATISME
Pour réception de scannographes
Adresser C.V. et prétentions à
CGR INDUSTRIE
Service du Personnel
3, rue d'Amiens 93240 STAINS

LA FÉDÉRATION NATIONALE
D'UNE INDUSTRIE ALIMENTAIRE
PARIS
recrute pour seconder son Directeur

UN CADRE SUPÉRIEUR
(ENSA, ENSIA ...)

Le candidat souhaité aura 4 à 5 années d'expérience professionnelle et si possible une connaissance pratique des domaines économiques, juridiques et administratifs.
La rémunération de départ et les possibilités d'évolution pourront satisfaire un Ingénieur à fort potentiel.
Adresser dossier de candidature sous référence 65960 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann - 75008 Paris.

HAVAS CONTACT

Organisme de Conseil en Entreprises
basé à Paris
intervenant en France et à l'Etranger
recherche

Ingénieur Conseil

Sa mission sera celle d'un généraliste intervenant en P.M.I. dans le domaine du conseil en gestion.
Il devra avoir une expérience d'organisation et de gestion de la production et une bonne pratique de l'utilisation de l'informatique.
- 30 ans minimum.
- Expérience acquise soit en entreprise, soit dans un Organisme de Conseil.

Anglais ou Espagnol apprécié.
Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle) sous réf. CK 114 au :
22, rue de l'Assomption 75016 PARIS



IMPORTANTE
BANQUE PRIVEE
recherche

EXPLOITANT

ayant une solide expérience des relations avec des SOCIETES DE MOYENNE IMPORTANCE, pour développer et gérer une CLIENTELE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE en REGION PARISIENNE.
Le candidat devra posséder :
- le goût de l'initiative,
- le sens du risque.

Nombreux avantages sociaux.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo sous référence 3441 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANS.

Vous êtes attiré par la fonction de

CONSULTANT

au sein d'une petite équipe.

En milieu commercial ou industriel, vous vous êtes familiarisé avec le conseil ou les études.
Vous avez au moins 30 ans.
Avec nous, vous participerez à la mise en place de moyens capables d'améliorer la gestion des rapports entre **INDUSTRIELS** et **COMMERÇANTS**.
Vous aurez à **ADAPTER** nos systèmes, vous en **FORMEREZ** les utilisateurs.
Vos qualités d'**ECOUTE** et d'homme de **DIALOGUE** seront fréquemment sollicitées.
Avec nous, vous apprécierez un métier dans lequel **RESPONSABILITE** personnelle et **POLYVALENCE** sont les points forts.
Envoyez-nous rapidement votre CV et une lettre manuscrite à n° 4000
EMPLOIS ET ENTREPRISES 18, rue Volney 75002 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS

ING. RADARISTE
Electronicien. Tél. 733-20-46

ING. Arts et Métiers
Exp. automatisme 790-40-30

INGÉNIEURS ET AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
Pour rédaction de notices techniques ou instruction. Postes PARIS-PROVINCE-ÉTRANGER. Envoyer C.V. détaillé à SATELEC, 22, R. Boursault, PARIS-17e.

Niveau PUBLIC RELATION standing. Ecrire M. VOISIN 149, r. St-Honoré, Paris-1er q. tr.

Lycée technique privé rech. pour enseignement de 20 h. de dessin industriel en classe BEP et CAP électromécanicien PROFESSEUR titulaire du BTn F3 + B.T.S. électrotechnique ou B.T.S. : F.M. ou B.E. Tél. 222-83-60.

COLLABORATEUR haut niveau, standing. Ecrire M. SIMON 149, r. St-Honoré, Paris-1er q. tr.

Ch. femme nourrie, logée, pour seconder aux tâches ménagères, papa abandonné avec jumeaux de 9 ans et fille de 4 ans. Pavillon près Ermenonville. M. BERTIN 12, rue Mauriemprès, 77210 OTHIS, tél. (après 19 h.) 003-21-40.

MAITRE GRANGERAT HUISSIER de JUSTICE 140, rue de Paris 91120 PALAISEAU Téléphone : 014-00-66 recherche
CLERC
au courant de la procédure et du suivi des dossiers.

ECOLE DE L'IMAGE D'ÉPINAL recrute
UN ENSEIGNANT
multi media
Concours 29 avril
Tél. (29) 82-98-81 (poste 183).

Organisme inter-ministériel recherche pour Paris Recrutement urgent Candidat(e) capable effectivement de gérer un planning de tâches de type administratif et de tenir des délais, animer une petite équipe de 5 personnes de haut niveau. Expérience de direction d'équipe analogue souhaitée. Connaissance souhaitée de l'administration. 35 ans minimum. Ecr. s/nº 8.229 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX
DYNAMIQUES
Recherchés par grand organisme de séjours linguistiques à l'étranger.
– excellent plan de rémunération ;
– expérience similaire et sens aigu de l'organisation indispensables.
Envoyer C.V. et niveau de rémunération sous référence 6.803.
L.T.P. 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS CEDEX 02.

Impte Société sud de Paris recherche
CHEF DE CHANTIER ÉLECTROMÉCANICIEN
ayant une solide expérience tenue de chantier d'électricité industrielle et mises en route. Déplacements FRANCE ET ÉTRANGER.
Adr. C.V. dét. et prétentions à SIETAM (réf. nº 1171) 44/48, av. du Pdt-Kennedy, 91170 VIRY-CHATILLON.

secrétaires secrétaires

secrétaire-assistante
secrétariat général
75 000 +

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de la société holding d'un important groupe industriel et financier recherche sa secrétaire-assistante qui sera chargée de suivre l'ensemble de ses dossiers, spécialement dans le domaine du droit des Affaires.
Agée de 25 ans minimum, elle devra avoir une formation BTS SECRÉTARIAT DE DIRECTION, une excellente technique du secrétariat (sténo et dactylo) et une expérience pratique de la fonction acquise de préférence dans un Cabinet Conseil ou dans les services juridiques d'une Société importante.
Lieu de travail : CHAMPS-ELYSÉES.
Les dossiers de candidatures (CV + photo) sous réf. 2163 M, seront traités confidentiellement par
DÉVELOPPEMENT
10, rue de la Paix - 75002 Paris.

Imp. Cabinet Intern. de Gestion de Ressources Humaines recherche pour l'un de ses Associés :
Secrétaire bilingue 1ère classe
Vous avez au moins 5 ans d'expérience réussie comme secrétaire de direction, vous envisagez votre nouvelle fonction comme une véritable assistante pouvant faire preuve d'initiatives, votre anglais est à la hauteur de votre français et vous pratiquez la sténo-dactylo avec autant d'aisance dans les deux langues. C'est vous qu'il nous faut.
Merci d'adresser par retour CV+ photo et prétentions sous référence 1178M à :
SOURCES
16 rue Jean-Jacques Rousseau – 75001 Paris (qui nous transmettra)

GROUPEMENT D'ARCHITECTES
recherche
pour une OPÉRATION PONCTUELLE, DIFFICILE et PASSIONNANTE de 10 MOIS à MARRAKECH
UNE SUPER SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Sténodactylo, libre de suite, ayant
COMPÉTENCE ET DYNAMISME EXCEPTIONNELS
(logement et salaire en rapport)
Adresser dossier de candidature à :
M.S.A., 54, rue Vauvenargues, 75018 PARIS.

Transitaire Paris recherche SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO parfaite bilingue allemand, expérience transit souhaitée. Adr. C.V. et prét. nº 14.724 M, BLEU, 17, rue Label, 94300 Vincennes qui transmettra.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

formation professionnelle

Formation
d'ANALYSTE CONSEIL
pour l'informatisation de la gestion d'une P.M.E.
Pour demandeurs d'emploi, gestionnaires d'entreprise
Durée : fin avril/fin septembre
Rémunération par l'Etat ; Coût du stage : 5.000 F.
A.F.C.E.P., 55, rue François-Arago, 93100 Montreuil. Tél. : 859-05-70.

information divers

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS, chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spécial. MIGRATIONS (LM). 3, rue Montyon 75429 Paris Cedex 09.

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES, chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux peint., menuis., décor., coordination ts corps d'état. Devis grat. Tél. 388-47-84 et 893-30-02.

travail à domicile

J.F. dactylographie THESES d'Etat 3e cycle, Sciences Humaines, Droit, etc.., s/IBM. Téléphone : 535-28-85.

représentation offres

SOCIETE FRANCAISE FILIALE GROUPE INTERNATIONAL recherche
2 V.R.P. EXCLUSIFS
SECTEURS : PARIS 27, 28, 75, 78, 91, 95. EST 55, 54, 57, 67, 68, 88, 90.

PROFIL :
- 30 ans environ,
- expérience vente nécessaire,
- aptitudes aux problèmes techniques,
- introduction en clientèle industrielle serait un +

MISSION :
- vendre des produits et outillages à technologie de pointe dans clientèle très diversifiée,
- suivi et développement clientèle.

Résidence secteur exigée.
Rémunération : fixe + % + prime.
Formation technique assurée.

Ecrire C.V., lettre manuscrite + prétentions et photo sous référence 2658 à :
PIERRE LICHAU SA BP 220 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

Maison édition presse 35 ans d'existence, bons supports, recherche COURTIERS ou REPRÉSENTANTS en PUBLICITÉ. Fixe et commissions. Ecrire s/nº 8.215 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

APIA leader enseignes lum. et P.L.V. rech. pour lancement programme de présentoirs REPRÉSENTANT - E. exclusif ou V.R.P., si motivé par vente d'un système nouveau et original. Région parisienne. Env. C.V. à APIA, service P.L.V. 14, passage Dubail, 75010 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE et SPÉCIALISTES DU RECRUTEMENT
L'association des anciens élèves de
l'I. A. E.
Dispose d'un potentiel de cadres expérimentés :
DOUBLE FORMATION
I
- ingénieurs toutes spécialités,
- informaticiens,
- pharmaciens,
- juristes,
- spécialistes : sciences humaines, sciences économiques...

+

II
- Diplômés en gestion moderne des entreprises.

Adresser vos offres d'emploi au service placement
Association des Anciens Elèves de L'INSTITUT D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES
162, rue Saint-Charles, 75740 Paris Cedex 15.

J.H. 27 ans possédant voiture ch. emploi. Respons. adm. ou commerc. 7 ans expérience, notions dact.-compt. Relations clientèle. Ecrire s/nº 6.102 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL Radio-télévision, capacité en droit, diplômé de l'Institut de promotion commerciale gestion-organisation, recherche contrat à durée déterminée dans les pays francophones. Ecrire s/nº 6.103 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. couple, trent., lui, chef cuisinier, elle, secrét. direct. compt., étudierait ttes prop. étranger, préf. Amér. latine, postes à resp. Ecrire s/nº 8.182 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., trent., lic. lettres, bil., cher. trav. de correct. dactylo à domicile ou free lance, 727-91-90.

J. F. 29 ans, docteur (d'Etat) en droit privé cherche emploi dans une banque, conseil juridique, immobilier, édition, étudie toutes propositions. Ecrire s/nº 3.324 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F. 38 ans, formation CNAM administration du personnel, option psychologie + ergonomie. Rech. poste en rapport fonction personnel. Ecr. nº 92.976 Contesse, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Homme, 38 ans, classe V, 10 ans d'expérience, actuellement chef adjoint service titres dans banque moyenne, spécialiste plus-values Monory, cherche emploi. Ecrire s/nº 8.043 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Hme 36 a., goût des contacts humains ssm. comm. anglais cour. étud. ttes propos. sérieuses. Tél. : 325-71-23.

Vous ch. dir. capable créer dév. agence, dép., serv. b. études, trav., comm., sav., inst. équip. élec. HT, BT, TBT ou TCE, ind. et bât., basé près donneurs d'ordres que je conn. : Paris, 78, 92, 91. Alors rencontrons-nous, car : j'ai 38 ans ; potentiel adapté en exp. et form. tech. + comm. + gestion ; tril. angl., ital. Remercie groupes et PME d'envoyer leurs propositions. Ecrire s/nº 6.106 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Risk-manager, étudie toutes propositions, collaboration entreprises ou groupes industriels. Ecrire s/nº 3.338 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

J. H. 22 ans, CAP dessinateur d'exécution en construct. mécanique, ch. place stable région gare de l'Est, dég. O.M. 880-32-69.

J. H., 25 ans, ESSEC 78, italien, anglais, étud. ttes propos. originales, création, animation, gest., France, étranger. 883-52-28.

J.F. 29 ans, 5 ans expérience documentation scientifique dans la recherche, diplômée 3e cycle sciences humaines. Étudie toutes propositions. Ecrire s/nº 3317 le Monde Pub. 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

ARCHITECTE ITALIEN, 33 ans, maître assistant faculté d'architecture de Florence, secteur urbanisme et restauration. Activités privées depuis 8 ans avec réalisation de plusieurs projets. Transféré dans la région parisienne pour raison familiale, examinerait toutes propositions. Ecr. s/nº T026416M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F. 24 ans AIDE-COMPTABLE 5 ans expérience, C.A.P. et B.E.P., cherche emploi région indiffér. Ecr. s/nº T 026.430 M R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. anglophone licencié math. sciences écon. stag. en inform. ch. emploi moniteur conversation anglaise. Ecrire Kennedy chez Mlle Chaussé, 14, rue Rabelais 92-Vanves.

J.F. 26 ans, allemande, M.A. en linguistique, connaissant anglais, français, italien, espagnol, cherche emploi mi-temps ou temps complet en France. Christine HITZE, Markelstr. 16, D – 1 BERLIN 41.

CADRE EXPORT, 34 ans, diplômé E.D.C., spécialisé dans vente de produits industriels recherche poste chef de service exportation, anglais, italien lus, écrits et parlés couramment. Téléphone : 969-48-76.

BIOLOGISTE NATURALISTE 34 ans exp. recherche, formation : rédaction traduction technique, chronique médicale, anglais et italien courants, étudie toutes propositions France ou étranger. Tél. le soir 379-08-21.

Jeune dame, 31 ans, cherche EMPLOI DE BUREAU (classement, hôtesse) Tél. 671-52-58 à partir de 20 h.

J.F. 32 ans, licence d'urbanisme, 9 ans d'expér. de bureau d'études d'aménagement et architecture. Etudierait ttes propos. pour poste stable s/référ. nº T 026487 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

H. 37 ans, trésorier adjoint, en poste actuellement, recherche poste trésorier. Formation bancaire, commerciale, comptable, niveau international et D.E.C.S. français, spécialiste en crédit clientèle, trilingue anglais, italien, espagnol, notions allemand. Toutes offres étudiées. Ecr. s/nº T026410M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR DU PERSONNEL
Femme, 45 ans, formation E.N.O.E.S. 20 ans expérience professionnel tous aspects de la fonction, y compris paie, charges sociales et gestion personnel informatisées cherche situation en
DIRECTION DU PERSONNEL
ou
CHEF DU PERSONNEL
De préférence Banlieue Sud-Est Ecr. s/nº T026460M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

504, et BREAK FAMILIALE 1980/81, peu roulé, garantie, Auto paris XV, tél. 533-89-95, 63, rue Desnouettes, Paris-15e.

plus de 16 C.V.

Vends Rolls Royce Sylver Shadow, brun métallisé modèle 1976, 88.000 km, très bonne présentation, exc. état. Prix : 220.000 F. Tél. : M. Verdoux, route de Narbonne à Béziers (67) 28-86-04.

divers

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT
PRIX SPÉCIAL ! SUR VÉHICULES D'EXPOSITION, 0 KM
Téléphonez à M. Rolland au 766-02-44.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

MARAIS. Prox. square Temple
50 m² TRAVAUX
A SAISIR. – 354-95-10.

Près **PL. DES VOSGES**
4 pièces, 100 m², cuis. équipée 2 bains très bon état. Téléphone : 572-19-79.

4e arrdt

QUAI D'ORLÉANS
Merveill. appart. 105 m². Gd salon, balc./Seine. 1 chambre, grand cft+studio 4e, sans asc. BURON 296-58-98.

ILE-SAINT-LOUIS
Imm. classé, restauré, poutres, GD LIVING, alcôve, entrée, cuisine, bains. Prix intéressant 38, RUE ST-LOUIS-EN-L'ILE Mardi, mercredi, 15 à 18 h.

BEAUBOURG Quincampoix dans belle rénovation, pptaire vend 3 pièc., entrée, cuis., S. de bains, WC, 67 m², terrasse 22 m², très luxueux. Tél. : 757-84-50.

5e arrdt

CENSIER 3 pièces, cuisine 61 m², 3e étage asc., bs, r./jdin, 336-17-38.

6e arrdt

Rue Mons.-le-Prince. Bel imm.
3 P. cft, asc. 590.000 F. Pptaire – 766-49-94.

7e arrdt

INVALIDES
4 P. 105 m² ENSOLEILLE Immeuble récent, vue dégagée
ANJOU 266-27-55.

TOUR EIFFEL, Imm. p. de taille avec asc., 4 pièces tout conft. Prix 1.020.000 F. URGENT Tél. : 322-31-75 et 322-31-20.

38, RUE VANEAU
restent à vendre 2 et 3 pièces s/place, 14-18 h. 550-48-83.

8e arrdt

A L'ETOILE
Un hôtel particulier divisé en somptueux appartements et grands studios, restauré et modernisé : 24 parkings, concierge, T.V. intérieure. A vendre en totalité.
Ecrire à B.B.C. – 59, avenue de la Bourdonnais, 75007 Paris, qui transmettra.

Près **PARC MONCEAU**
6 p., 2 bns, 165 m², 2e étage. MICHEL & REYL. 265-90-05.

9e arrdt

EXCEPTION. 6.000 F. LE M2 36, RUE PIERRE-SEMARD
210 m² 5 pièces, 2 entrées. Profession libérale. Les 8/14, 14-17 h. 633-29-17.

12e arrdt

12e Pr. PLACE ALLIGRE Possib. duplex 110 m² à aménager, clair s/cour, jardin. Tél. 272-40-19

Mº NATION, ét. élevé, asc., hall d'entrée, séj., salon, loggia, 2 chbres, cuis., w.-c., s. de bains, soleil. 990.000 F. 345-82-72.

MICHEL BIZOT, bel air, s/jard., soleil, calme, beau séj. + salon, 1 chbre, cuis., tt cft, boxe. 660.000 F. 307-70-27.

13e arrdt

GOBELINS/S/PARC
Imm. récent, gd liv. sur terrasse 80 m² + 3 chbres, Cuis. équipée, 2 s. d'eau, bains, garage. JODELE. 336-37-30.

15e arrdt

15e RECENT, 9e ET., VUE stand. Séj. + 3 chambres 2 sanitaires, gde cuisin. loggias, park. 1.100.000 F. - 577-74-38.

15e, 39, rue MADEMOISELLE, je vends libre 2 pièces au 2e étage à moderniser. Prix : 95.000 F. Téléphone : 557-70-06.

CH.-MICHELS IMMEUBLE RÉCENT terrasse en partie couverte de 60 m² EST + très beau 2 pièces PARFAIT ÉTAT + PARKING + cave. 729.000 F. 577-96-85.

16e arrdt

R. MICHEL-ANGE GRAND 5/6 P. ét. élevé, bon stand. 1.580.000. 567-23-31

AV. FOCH TRÈS BEL APPART. 180 m² PLEIN SUD Dernier étage, TERRASSE.
A.13 296-59-59.

17e arrdt

ADMINISTR. BIENS vend pour placement 2 P., cuis., entr., w.-c., s. d'eau, débarras. Bonne rentabilité. - 627-91-41.

18e arrdt

Bel imm. pierre de taille. Bd **ORNANO** petit Studio, kitchenette équip., w.-c., bains, refait neuf. Px 110.000 F. tr. bon placement, 322-69-10.

19e arrdt

Métro BOTZARIS
Double séj. + 3 chambres, 3e ét., asc. - 750.000 F - 281-33-01.

20e arrdt

GAMBETTA, récent, standing, 2 pièces, 64 m², 8e étage, sud, balcon, 500.000 F. 360-53-20.

78 - Yvelines

VERSAILLES Résidentiel bon standing Appt 84 m², 2 park., terrasse. Px 800.000 F. Tél. : 260-68-55.

BOIS-D'ARCY, au calme, prox. ts comm., beau 4/5 pces, compr. : séj. dble avec chem., cuisine éq., 3 chambres, s. de bns, w.-c., rangements, cave, gren., park. 410.000 F. – LN. 046-29-09.

92 Hauts-de-Seine

LEVALLOIS Louise-Michel. de bel imm., asc. STUDIO tt cft. 110.000 F. 788-60-45.

ST-CLOUD (Belle Rive) Duplex 110 m² Terrasse + Jardin 90 m². 1.200.000 F - Tél. : 260-69-55.

NEUILLY-PASTEUR
s/verdure, très beau 200 m² living double, s. à m., office, cuisine équipée, 4 chbres, 3 bns, chbre serv., box. T. 204-07-96.

93 Seine-Saint-Denis

ST-DENIS. Beau 3 p. s/rue. w.-c., bns, cuis., dressing, refait luxe, soleil, imm. ravalé, près métro. Crédit pptaire : 280-76-25.

94 Val-de-Marne

VILLEJUIF près futur métro appart. 4 p., rénové, 300.000 F. Appart. 2 p., rénové, 190.000 F. Exclusif. CAILLET - 359-83-04.

VINCENNES Métro Château, près R.E.R. Bon imm. 3e étage, LIVING, CHAMBRE, entrée, CUIS., bains, w.-c., chauffage refait à neuf. Prix intéressant. Téléphoner pptaire, 873-57-80.

JOINVILLE - Bord de Marne, dans résidence standing, magnifique 2 pièces 50 m², 2 balcons. Soleil. Calme sur verdure. Px 350.000 F – Tél. 565-00-75.

Province

MANDELIEU
près CANNES – Vends grand STUDIO (35 m² + terrasse) + cuisine indépendante. Près MER dans petite résidence, port privé. Prix : 310.000 F. Téléphone : 382-37-89 et/ou 382-21-43 (le soir).

ST-TROPEZ. Bon imm., studio, terrasse, park. 185.000 F. Tél. 250-59-53.

appartements achats

ACHETE comptant chez notaire 3-4 pièces. Paris. Bon quartier. Mme LEULIER – 261-39-78 ou le soir 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement comptant.

RECHERCHE appts 2 à 4 Pièces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou ss trvx. Paiem. compt. chez Notaire. Tél. : 873-23-55, même le soir.

URGENT RECHERCHE 5/7 p. tt cft, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly MICHEL & REYL, 265.90.05

locations non meublées offres

Paris

RUE CAULAINCOURT
3e ét., triple réception, 2 chbres, chem., cuis. éq., stdg. 4.500 F + cc. Tél. 566-52-11.

Région parisienne

92, maison-réc., SÈVRES
6 pièces, 4.000 F. par mois. Téléphone : 950-18-81.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris (8e) recherche pour sa clientèle étrangère et diplomates, appts, hôtels particuliers et villas. Paris ou Ouest résident. **562-78-99**

J. F. ch. 2 pièces, bains, quartier Montmartre de préférence. Tél. : 724-01-55 (h. bureau).

Région parisienne

Pour stés européennes cherc. villas, pavillons pour cadres. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

INTERNATIONAL HOUSE LOYERS GARANTIS rech. 1 à 6 p. pour banques et ambassades. Tél. : 705-54-76.

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appartements de standing. 4 pièces et plus - 285-11-08.

bureaux

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél, télex, TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES.
ACTE S.A. 261-80-88 +

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS-8e 293-60-50 +
votre SIÈGE SOCIAL délais rapides - prix compétitifs

MONTPELLIER, BUREAU, Siège social, permanence. Téléphone, télex, secrét. (67) 60-72-89.

DOMICILIATION 8e
RC. RM. 150 à 300/MOIS TÉLEX-SECRÉTARIAT AGECO - 294-95-28

3e 670 m², à usages de bureaux et réserves etc., tr. bon stand. TREVAL, tél. 277-82-23.

Prox. PLACE DE LA CONCORDE à céder, bureaux 110 m², 5 pièces, calme, libre de suite. Tél. 562-26-38 et 563-41-30.

fonds de commerce

A VENDRE : Fonds de commerce : situation exceptionnelle. Surface commerciale : 200 m² plus les dépendances. Ville moyenne. PHOTO HUGUES 19, rue du Maréchal-Foch, 65000 Tarbes.

Vend magasin
d'aquariophilie
eau douce, eau de mer.
En pleine expansion dans le 92. Tél. : 008-88-86, après 20 h.

immeubles

MURS A CÉDER
VIDAL - 563-53-89

URGENT PARIS. Recherche Bel Immeuble loué 15 à 20 millions - 563-83-33.

hôtels particuliers

VERSAILLES Centre Hôtel particulier 310 m² habitables, 3 niveaux, jardin 100 m², prof. libérale pos. Santandrée-France. Tél. : 260-67-36 ou 260-87-66.

pavillons

GENTILLY
près RER, pavillon 3 pièces, cuisine, salle de bains, w.-c., garage, cave, petit jardin dans rue calme. Tél. : 253-75-90 après 19 h.

villas

10 km Versailles, villa récente 200 m² habit., impecc., vue. Séj. 54 m², chemin. 5 ch. 3 bns. Gar. 2 voit., jard. 1.500 m² 1.050.000 F. Tél. : 955-00-60

maisons de campagne

A VDRE MAIS. RURALE
dans un petit village en parfait état, comprenant : 4 grandes pièces, entrée, salle d'eau, W.-C., garage, grand grenier, petit jardin. Région Ardenne vallée de la Semois. Prix : 150.000 F.

propriétés

Près Beaumont-le-Roger (Eure), 130 km, autor., train St-Lazare, belle mais. norm. meub. rich., 5 p. p., gd cft. terr. 5.500 m², clôt. + pte mais. Px 1.500.000 F créd. poss. T. 742-32-95, w.-e. (16) 32-45-00-34.

LOIRET
135 kilomètres de Paris. Agréable demeure 12 pièces, tout confort, dépendances sur 4 ha 40. Beau parc. Écr. Havas Gien nº 200.887.

LOIRET
Luxueuse ferme aménag. sur 25 ha, possibilité augmenter, superficie jusqu'à 40 ha. Étang, possibilités location de chasse, 160 ha attenants. Écr. HAVAS MONTARGIS nº 200.888.

PROPRIÉTAIRE VEND
90 km PARIS SUD
Maison de campagne tout cft, séj. avec cheminée, 2 chambres, poutres, bains, cuis. équipée + annexe 2 chambres, bains gar., cellier, sur 1.700 m, jardin bordé par rivière, 600.000 F. Tél. : 575-75-08 ap. 20 h. ou h. de bureaux : 306-98-27, poste 27.

TARN entre MONTAUBAN (82) et GAILLAC (81), propriété de 28 ha en partie boisée, libre. Prix demandé 500.000 F. S'adresser à maître CAMINADE, notaire, B.P. 69 - 81600 GAILLAC Téléphone : (63) 57-00-41.

YONNE 15 KM COURTENAY MAIS. CAMPAGNE RÉCENTE Séjour, cheminée, 3 ch., chauff. Piscine. 5.500 m² avec bois. RARE. 450.000 F. - 532-68-10.

BOURDONNE, près Gambais SPLENDIDE MAISON Vaste réception poutres, cheminée, salle à manger, bibliothèque, 5/6 ch., tt cft. 4.000 m² jardin. Maison gardien. 2.200.000 F. GARBI au 567-22-88

HONFLEUR-DEAUVILLE Fermette, 4 bât., colombages à restaurer, 5 ha, belle vue. 637-14-40 ou (31) 88-84-98.

domaines

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, préférence départements : 45-41-18-89-58. Écr. HAVAS NEUILLY nº 200.895, 136, av. Ch.-de-Gaulle, 92522 Neuilly-S/Seine.

terrains

COMMUNE DE CHANTELOUP (Seine-et-Marne) crée une
ZONE ARTISANALE
Lots de 400 à 2.000.
CONDITIONS ATTRACTIVES :
– Taxe professionnelle faible ;
– Proximité R.E.R. et A 4.
Pour tous renseignements :
MAIRIE DE CHANTELOUP - Place Antoinette-Chocq, Chanteloup, 77400 LAGNY.
Tél 430-32-82 (lundis, mercredis, samedis après-midi).

Terrain à bâtir viable, 1.431 m², 24,50 m de façade, près Valençay (Indre) à Varennes-sur-Fouzon, rue des Maisons-Neuves. Pour achat tél. Mº Villerette (16 - 54) 40-01-19.

Particulier vend Gard, région Uzès, grand terrain à bâtir, 6.500 m² (C.U.) dans hameau. Ecrire Vincent, 21, rue de Dammarie, 77240 Cesson ou tél. le soir : (6) 063-21-24.

Pr. Montpellier (34). Magnif. pinèdes viab. s/coll. 1.350 à 5.000 m², à part. de 150.000 F. Rambier, 9, bd Jeu-de-Paume, Montpellier – (67) 60-56-33.

viagers

Couple fonctionnaire achète viager libre ou occupé. Ecrire : Leroy, 11, r. Primatice, Paris-13e.

LE MARAIS BEAU 2 PIÈCES TT CONFORT 4e ét., asc. 145.000 F cpt + 1.400 F, occupé femme 75 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie, 266-19-00.

Etude Lodel, 35, bd Voltaire, Paris-11e. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viager. Expérience, discrétion, conseils.

immeubles immeubles



A VENDRE OU A LOUER A BRUXELLES
Nouvel
IMMEUBLE COMMERCIAL
Situé tout près d'une sortie de l'autoroute au milieu d'un centre commercial.
– Au rez-de-chaussée et au premier étage en entier 5.000 m² de salles d'expositions.
– Sur le toit : 2.000 m² de parking.
– Au sous-sol : 2.300 m² ateliers et magasin.
Immédiatement disponible.
Pour renseignements écrivez au propriétaire :
W. TANS, Kempische Steenweg 374, B. 2500 HASSELT - Belgique.

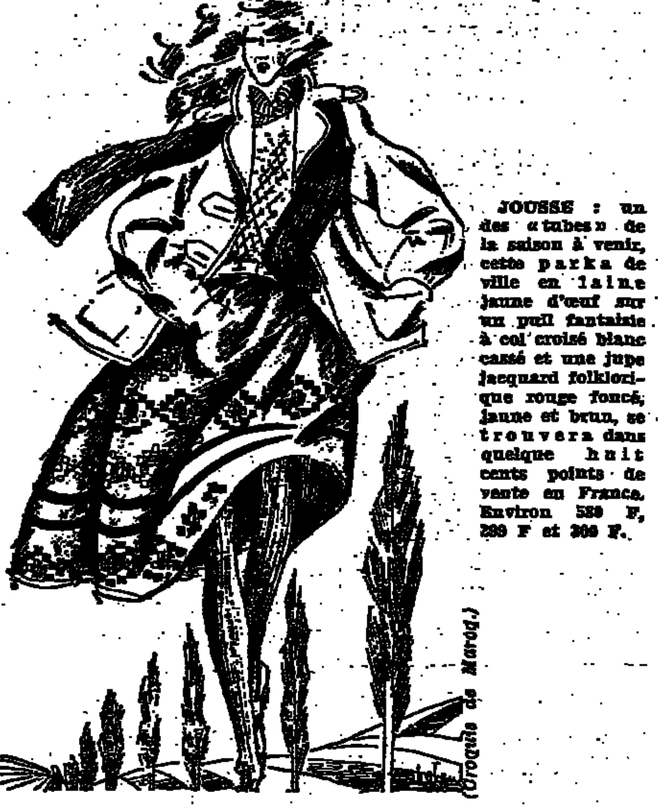
les annonces classées du **Le Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 à 12 h. 30, de 13 h. 30 à 18 heures au **296-15-01**

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Couturiers et fabricants

Médiaphone a réalisé pour la revue « Dépêche-Mode » un sondage auprès de trois cents femmes, dont 40 % travaillent, et leur a posé cette question : « Citez spontanément trois marques de vêtements féminins. » Premiers cités dans l'ordre : Chanel, Christian Dior et Pierre Cardin (dont le budget de publicité est le plus fort). Viennent ensuite : Cacharel (premier fabricant cité), Yves Saint-Laurent, Ted Lapidus, Daniel Hechter, Weill, Rodier et André Courrèges, pour ne citer que les dix premiers. Ces réponses appellent deux réflexions : les couturiers parisiens, dont les produits sont pourtant — financièrement — inaccessibles, apportent aux consommatrices la part de rêve *qui leur fait oublier* la monotonie de leurs vêtements quotidiens. Les fabricants « grand public », quant à eux, n'ont pas su se faire connaître et désirer, se montrant ainsi en partie responsables de la crise qu'ils subissent.



JOUSSE : un des « tubes » de la saison à venir, cette parka de ville en laine jaune d'œuf sur un pull fantaisie à col croisé blanc cassé et une jupe jacquard folklorique rouge foncé, jaune et brun, se trouvera dans quelque huit cents points de vente en France. Environ 580 F, 289 F et 309 F.

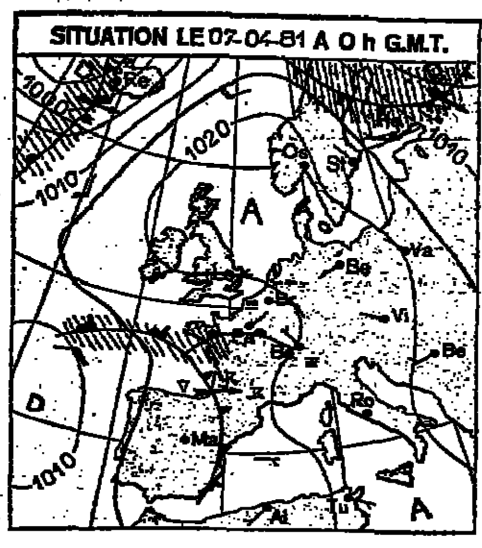
Pourtant, leur apport est loin d'être négligeable. Au Salon du prêt-à-porter, les tendances pour l'hiver 1981-1982 se veulent sécurisantes pour ne point se démoder trop vite. Ces classiques ne sont pas ennuyeux pour autant et reprennent les thèmes des créateurs des dernières saisons, mais en formes atténuées. Le sport et le folklore sont parmi les influences les plus fortes, mais traités de façon raisonnable. Ainsi, les shorts-bermudas deviennent-ils des jupes-culottes alors que les matelassages se détachent sans fin des imperméables et que les parkas perdent leur agressivité militaire. Les vestes restent strictes dans l'ensemble.

Les carrures restent volumineuses, mais arrondies et sans rembourrages agressifs. Les emmanchures sont confortables et les longueurs tournent autour du genou en jupes et robes. Les pantalons sont accommodés de différentes sortes : de la culotte à la française aux jodhpurs.

Ces formes classiques se réfèrent, quant aux tissus, aux cartes d'échantillons des tailleurs londoniens pour hommes : tweed, écossais, chevrons, rayures et prince-de-galles. Les lodens restent imbattables pour les manteaux. Les cotons se multiplient, surtout en aspect gratté et enduit. Les couleurs comprennent les dérivés du kaki, plus ou moins verdi, les marine et les rouges foncés avec *l'écru en contrepoint* clair.

NATHALIE MONT-SERVAN.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 8.4.81 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mardi 7 avril à 0 heure et le mercredi 8 avril à 24 heures :

Des masses d'air humide venant de l'Atlantique et de la Méditerranée évoluent lentement sur la France, en bordure d'une zone dépressionnaire quasi stationnaire entre le Portugal et les Açores.

Mercredi 8 avril, sur l'ensemble du pays le temps sera relativement doux, nuageux, orageux, localement brumeux le matin. Après la disparition de brouillards matinaux assez nombreux dans le Sud-Ouest, le Centre et l'Ouest, des éclaircies apparaîtront temporairement, mais des ondées orageuses auront lieu dans la plupart des régions et des *orages donneront des pluies abondantes* sur l'Aquitaine, le Massif Central, le sud des Alpes et le Midi méditerranéen. Les vents seront faibles et de direction variable, mais de violentes rafales accompagneront les orages.

Le mardi 7 avril, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au *niveau de la mer était, à Paris*, de 1 017,3 millibars, soit 763 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 avril ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 17 et 8 degrés ; Biarritz, 19 et 11 ; Bordeaux, 20 et 10 ; Bourges, 15 et 11 ; Brest, 9 et 6 ; Caen, 8 et 4 ; Cherbourg, 8 et 6 ; Clermont-Ferrand, 18 et 10 ; Dijon, 16 et 6 ; Grenoble, 20 et 6 ; Lille, 9 et 4 ; Lyon, 18 et 8 ; Marseille, 20 et 9 ; Nancy, 15 et 3 ; Nantes, 13 et 7 ; Nice, 17 et 11 ; Paris-Le Bourget, 13 et 7 ; Pau, 24 et 10 ; Perpignan, 24 et 10 ; Rennes, 12 et 7 ; Strasbourg, 16 et 4 ; Tours, 14 et 10 ; Toulouse, 23 et 13 ; Pointe-à-Pitre, 25 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 12 degrés ; Amsterdam, 12 et 4 ; Athènes, 19 et 9 ; Berlin, 14 et 4 ; Bonn, 13 et 4 ; Bruxelles, 10 et 4 ; Le Caire, 27 et 15 ; îles Canaries, 21 et 11 ; Copenhague, 12 et 0 ; Genève, 15 et 4 ; Jérusalem, 20 et 11 ; Lisbonne, 18 et 12 ; Londres, 12 et 4 ; Madrid, 20 et 7 ; Moscou, 6 et 0 ; Nairobi (max.), 23 ; New-York, 8 et 7 ; Palma-de-Majorque, 20 et 9 ; Rome, 18 et 7 ; Stockholm, 14 et — 1.

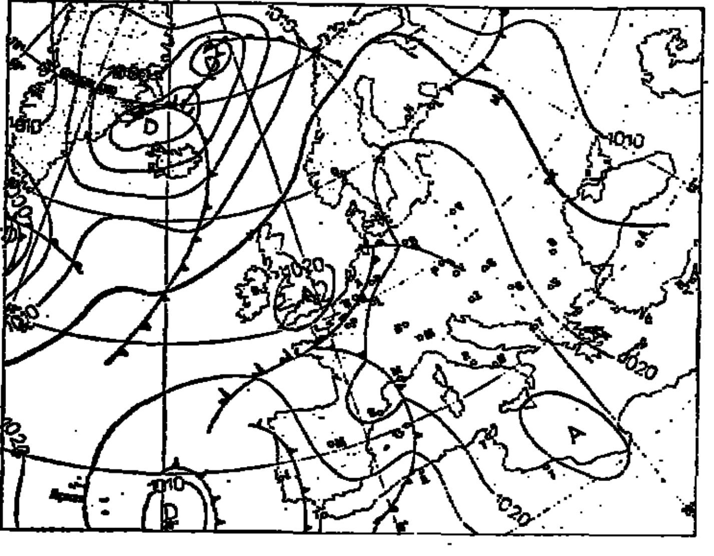
TEMPS PROBABLE DU JEUDI 9 AVRIL AU DIMANCHE 12 AVRIL

Jeudi 9 et vendredi 10. — Au nord de la Loire, le temps sera généralement nuageux avec quelques pluies passagères. Il y aura quelques éclaircies sur les côtes de la Manche jeudi, ainsi que dans le Nord-Est vendredi. La température sera comprise entre 6 à 8 degrés le matin et 12 à 14 degrés l'après-midi. Au sud de la Loire, le temps sera plus chaud, avec une tendance orageuse plus sensible sur le sud des Alpes et du Massif Central. Ces orages seront plus fréquents vendredi. La température atteindra 20 degrés.

Samedi 11. — Extension du temps chaud orageux et pluvieux à l'ensemble du pays. Légère amélioration accompagnée d'un rafraîchissement et de vents de nord sur l'Ouest du pays.

Dimanche 12 avril. — Le temps pluvieux et orageux affectera encore la moitié est du pays. Le mauvais temps se limitera le soir aux régions allant de l'Alsace aux Alpes et à la Corse. Amélioration sur le reste du pays avec temps plus frais, mais assez ensoleillé.

PRÉVISIONS POUR LE 8 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 6-7 avril 1981 :

DES DECRETS

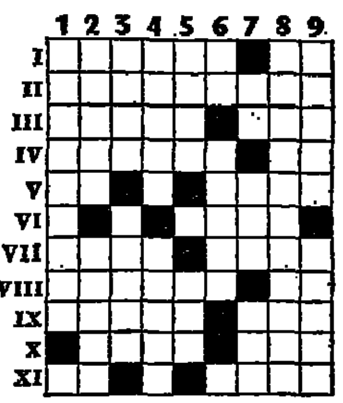
● Fixant pour certains régimes les conditions d'exonération des cotisations d'assurance-maladie assises sur les avantages de retraite servis à leurs ressortissants ;

● Modifiant le décret no 64-953 du 11 septembre 1964 relatif au statut particulier des contrôleurs des postes et télécommunications ;

● Modifiant le décret no 74-1198 du 31 décembre 1974 qui complète *le décret no 53-438 du 16 mai 1953* déterminant les règles et barèmes pour la classification et l'évaluation des invalidités résultant des infirmités et maladies contractées pendant l'internement ou la déportation, et la classification et l'évaluation des infirmités et maladies contractées par des militaires ou assimilés au cours de la captivité subie dans certains camps ou lieux de détention.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2903



HORIZONTALEMENT

I. Trop faible, un canard peut y laisser des plumes et un humain la peau. Ne s'élève jamais au-dessus du sol quelle que soit la légèreté de l'air. — II. Amuse tout le monde avec son air emprunté. — III. Travail de galérien ou de jardinier. Préfixe multiplicateur ou opération de division. — IV. Faire du coude à coude. Alternative. — V. Article. Tondeurs de gazon. — VI. Réputé sale de son vivant, on l'apprécie salé après sa mort. — VII. Même faits de ficelles grossières, certains s'y laissent facilement prendre. Prêt à recevoir l'étrenne. — VIII. Beaucoup de pages pour un seul prince. Tout auteur voudrait l'être beaucoup. — IX. Compagnon de nuit. Montré par un fuyard. — X. Bleus sur la mer, verts sur l'étang. Qui a atteint *sans forcer la hauteur de la* licence. — XI. Se dit avec la bouche en cœur. Escamotée.

VERTICALEMENT

1. Cassées tôt ou tard. — 2. Joue un rôle important dans la figuration. Descendant du premier descendeur. — 3. Mesura à l'aide du système métrique. Procédé d'écriture. — 4. Ne tisse pas de toile, comme pourrait le faire croire son identité seconde. R.A.T.P. ou S.N.C.F. — 5. Waterloo pour Londres, Austerlitz pour Paris. C'est souvent un trio d'agités. — 6. Copulative. Si ses rives présentent parfois du charme, ses Côtes sont grisantes. — 7. Chef d'Etat. Bœuf ne satisfaisant plus que les appétits des cruciverbistes. Ce qu'une jeune *fille ne possède pas toujours* le jour de ses noces. — 8. Accident de la circulation dont les clous ne sont pas la cause mais l'effet. — 9. Prétendit séparer des personnes jusqu'alors très unies. A permis de satisfaire ceux à qui on avait promis la Lune.

Solution du problème n° 2902

Horizontalement

I. Cachetage. — II. Aqueduc. — III. Nullités. — IV. Tao ; Turne. — V. Ortie ; Bon. — VI. Nitre ; *Ibn.* — VII. Nuée ; Pt. — VIII. Im ; Crépi. — IX. Epoi ; Ag. — X. Reprisage. — XI. Scie ; Enée.

Verticalement

1. Cantonniers. — 2. Aquarium ; Ec. — 3. Culotte ; Epi. — 4. Hel ; *Ire* ; Pré. — 5. Editée ; Col. — 6. Tutu ; Prise. — 7. Acerbité ; An. — 8. Snob ; Page. — 9. Ex ; Enneigée.

GUY BROUTY.



PARIS EN VISITES

JEUDI 9 AVRIL

« Les Invalides », 14 h. 30, métro La Tour-Maubourg, Mme Allaz.

« Le quartier des Cordeliers », 15 h., métro Saint-Michel, Mme Bouquet des Chaux.

« Le Théâtre des Champs-Elysées », 15 h., 15, avenue Montaigne, Mme Pennec.

« Bibliothèque Forney », 15 h., 1, rue du Figuier, Mme Garnier Ahlberg (Caisse nationale des monuments historiques).

« Henri Matisse », 15 h., 58, rue de Richelieu (l'Art pour tous).

« Gainsborough », 15 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« Pissarro », 15 h., Grand Palais (Arcus).

« Chez un doreur-argenteur », 15 h., métro Arts-et-Métiers (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Evocation de M. de Balzac en sa maison », 15 h., 47, rue Raynouard, Mme Ferrand.

« Notre-Dame de Bonne-Nouvelle », 15 h., 25, rue de la Lune (Histoire et Archéologie).

« Pissarro », 10 h. 45, Grand Palais P.-Y. Jaslet.

« Le Marais Saint-Martin », 14 h. 30, métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

« L'abbaye du Val-de-Grâce », 15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques (Paris et son histoire).

« L'île Saint-Louis », 15 h., métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Les Gobelins », 15 h., 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

« De la rue de la Parcheminerie à la Comédie-Française », 14 h. 30, 1, rue des Carmes (le Vieux Paris).

« Pissarro », 15 h. 30, Grand Palais (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

16 h., Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal, M. G. Schurr : « Les petits maîtres du dix-neuvième siècle ».

18 h., Académie diplomatique internationale, 4 bis, avenue Hoche, M. John V. Scott : « New Zealand's policy in the Pacific ».

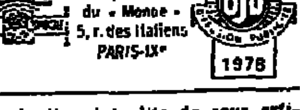
20 h., 26, rue Bergère, M. L. Geerinckx : « La maladie physique, la maladie mentale, les maladies pas encore traitées : les maladies spirituelles » (l'Homme et la Connaissance).

20 h., 5, rue Largillière, Mme L. Winckler : « Les Mayas, maîtres du temps » (Nouvelle Acropole).

20 h. 45, Centre Alfa du Bois-Perrier, 1, rue Jacques-Offenbach, Rosny-sous-Bois : « Pourquoi et comment lutter contre toutes les formes du racisme » (LICRA).

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Commission paritaire no 57 437.

Le Monde

économie

PRIX

Le petit noir « libéré »

Le « petit noir » a, depuis lundi, un goût amer. Dans le quartier de l'Opéra, à Paris, par exemple, son prix a été tellement « libéré » qu'il est couramment passé de 1,60 F à 2,30 F, au comptoir bien sûr. Soit une augmentation de 43,8 % ! C'est le cas au Khédive, à la Chope Opéra, au café Wagner, à la brasserie Philippe, au café de la Côte d'Azur, etc.

Un patron assure : « Le prix du « petit noir » n'avait pas été augmenté depuis décembre 1979. Ce n'était plus rentable. » Un consommateur résume le mécontentement général : « Il fallait augmenter progressivement, en fonction du coût de la vie. » C'est ce qu'ont fait, toujours dans le quartier de l'Opéra, certains établissements, le Manoir (2 F), le Marquis et le tabac Haussmann (1,80 F). D'autres, comme le Pub Haussmann, le Mini-Helder ou le Khépri, ont — pour combien de temps ? — ignoré la hausse.

Prenant exemple sur le boulanger de La Ciotat, le patron de la Rotonde, à Metz, il est vrai, et ce n'est pas Paris, a même affiché le « petit noir » à 1 F, mais pour une semaine seulement. Publicité gratuite...

Tous ceux qui ont pratiqué la « libération », sachant bien que le Français ne pourra pas se passer de son petit café, avalé en vitesse sur le zinc, ont cette réflexion un peu cynique : « Bah ! au bout de deux ou trois jours, les clients se seront habitués... »

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dep −	UN MOIS Rep + ou Dep −	DEUX MOIS Rep + ou Dep −	DEUX MOIS Rep + ou Dep −	SIX MOIS Rep + ou Dep −	SIX MOIS Rep + ou Dep −
$ E.-U....	5,0570	5,0610	— 145	— 100	— 255	— 195	— 570	— 490
$ can.....	4,2544	4,2592	— 170	— 110	— 322	— 250	— 622	+ 515
Yen (100)	2,3697	2,37	+ 100	+ 138	+ 192	+ 240	+ 568	+ 628
DM	2,3554	2,3595	— 10	+ 20	— 5	+ 34	+ 62	+ 120
Florin...	2,1267	2,1294	+ 30	+ 63	+ 67	+ 105	+ 250	+ 300
F.B. (100)	14,3806	14,3985	—2415	—1700	—2930	—2165	—3995	—3800
F.S.	2,5827	2,5861	+ 104	+ 141	+ 190	+ 235	+ 628	+ 700
L. (1 000)	4,72974	4,73384	— 300	— 225	— 590	— 485	—1580	—1400
£.......	11,0143	11,0267	— 5	+ 134	+ 50	+ 230	+ 685	+ 900

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	11 5/8	12	12 7/16	12 13/16	12 7/16	12 13/16	12 7/16	12 13/16
$ E.-U...	15 7/8	16 3/8	15 5/8	16	15 5/8	16	15 5/8	16
Florin .	9 1/2	10 1/4	9 7/8	10 1/2	9 7/8	10 9/16	10 5/16	11
F.B. (100)	26	35	26 5/8	27 1/4	22 1/2	22 9/16	18	18 1/3
F.S.	9 7/8	10 5/8	7 3/4	8 1/4	7 7/8	8 3/8	7 7/8	8 3/8
L. (1 000)	17	18	18 3/4	20 1/4	19	20 1/2	19 1/4	20 3/4
£.........	11 1/4	12 1/8	11 3/4	12 1/2	11 3/4	12 1/2	11 3/4	12 1/2
F français	11 7/8	12 3/8	13 1/4	14	13 1/2	14 1/4	13 3/8	14 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

LA VENTE DE « L'AURORE » CONTESTÉE

Un ancien collaborateur de Marcel Boussac porte plainte à son tour pour escroquerie

M. Marcel Gayet, qui fut pendant quarante-huit ans un collaborateur de Marcel Boussac, vient de déposer une plainte contre X... pour escroquerie, abus de confiance, abus de blanc-seing, faux et usage de faux.

M. Gayet, aujourd'hui à la retraite, a terminé sa carrière comme directeur financier du Comptoir de l'industrie textile de France. A la demande de Marcel Boussac, il avait gardé des fonctions dans des sociétés financières ou foncières détenant des actifs du groupe. Sa plainte vient s'ajouter aux nombreuses actions déjà entamées par M. Jean-Claude Boussac, relatives à la cession aux frères Willot du groupe créé par son oncle, ainsi qu'à celles déposées par l'association de défense des créanciers du groupe, que préside M. Hervé Chotard.

M. Gayet, en favorisant la vente d'actions de la société éditrice du journal *l'Aurore*, estime avoir été abusé. Trois sociétés se partageaient le capital de la S.A. *l'Aurore* : Labon (20,4 %), Jeropar (37 %), Franclau (37,3 %). M. Jean-Claude Boussac est le gérant de Labon et d'une société, *La Fouilleuse*, propriétaire au troisième degré de Franclau. M. Gayet est, quant à lui, gérant de Soparfinco, qui détient directement 1 % du capital de l'Aurore, et des sociétés éditions Robeyr, Parfinan et Miradia, qui, toutes quatre, détiennent 100 % des trois sociétés propriétaires de *l'Aurore*.

M. Gayet affirme qu'on lui a fait signer, le 8 juillet 1978, des procès-verbaux des assemblées générales de Labon, Jeropar et Franclau datés, pour la première société, du 29 mai 1978 et du 23 juin pour les deux autres. Or, M. Marcel Boussac à chacun des de Labon, n'a pas convoqué cette assemblée du 39 mai. Il semble que M. Gayet lui-même n'assistait pas non plus à cette assemblée. *Le procès-verbal indique que la* réunion s'est tenue sous sa présidence et que M. Jean-Claude Boussac a été révoqué par les actionnaires. Selon M. Jean-Claude Boussac, Mme Francine Lazurick, directrice de l'Aurore, qui a été nommée gérante des trois sociétés Labon, Jeropar et Franclau, a répondu, à une sommation interpellative par huissier, qu'à l'issue de l'assemblée du 29 mai 1978 de la S.A.R.L. Labon la publication légale pour opposabilité au tiers a été effectuée le 1er juin 1978 ainsi que le dépôt au greffe du tribunal. M. Gayet s'étonne qu'on ait déposé, le 1er juin, un document qu'il n'a lui-même signé que le 8 juillet. D'où la plainte pour faux et usage de faux.

Le prix de vente réel

Toujours selon M. Jean-Claude Boussac, M. Gayet a accepté de signer les procès-verbaux parce qu'il s'agissait de dégager de la trésorerie pour faire face aux difficultés du groupe Boussac. On lui présente d'ailleurs les copies de trois lettres adressées par Marcel Boussac à chacun des gérants de Labon, Jeropar et Franclau, aux termes desquels il indique son accord pour la vente des actions de ces sociétés, pour une somme globale de 100 millions de francs (pour 1 000 actions). La vente d'une partie de ses actions à la société Franpresse, constituée pour l'occasion, sera effective le 13 juillet.

De l'examen des comptes, il ressortirait que la vente n'a pas été conclue pour 100 millions, mais pour 80 millions seulement, selon les modalités suivantes : 64,3 millions à la société Franpresse (composée, comme l'écrit M. Jean-Claude Boussac dans un ouvrage à paraître, « *d'hommes qui n'ont en commun que leur excellente relation avec M. Victor Chapot* ») avec paiement échelonné du 31 juillet 1978 au 31 juillet 1980, pour 80 % du capital ; 15,7 millions à M. Robert Hersant pour 20 % du capital, payables à compter du 28 février 1981. En fait, le produit de la vente de *l'Aurore* s'est élevé à 70,3 millions de francs ; la différence, soit 9,7 millions de francs, provient, selon la direction du groupe Willot, d'une « *clause de garantie de passif* ». On est loin alors des 100 millions sur lesquels se serait décidé Marcel Boussac, cette décision entraînant la signature de M. Gayet. Enfin, l'immeuble de *l'Aurore*, du 100 rue de Richelieu, a été vendu courant janvier 1980, pour une somme que M. Jean-Claude Boussac évalue à environ 60 millions de francs. A cette date, il restait à payer, sur la vente de *l'Aurore*, près de 42 millions de francs. M. Jean-Claude Boussac s'interroge. « *N'a-t-on pas payé* l'Aurore *avec le profit de cette vente ?* »

JACQUES GRALL.

PRECISION. — Nous avons publié, dans nos éditions datées 7 avril, page 48, un court article intitulé : « La C.G.E. et le groupe Total renforcent leur participation dans la société Doris. » Par suite d'une coupe malencontreuse, un élément important n'a pas été porté à la connaissance de nos lecteurs. Il faut savoir, en effet, que le conseil d'administration de Doris s'est opposé à la cession des participations que détiennent le S.F.M.S. et Saint-Gobain-Pont-à-Mousson au groupe Bouygues.

L'ACCORD THOMSON-C.S.F. ET CONTINENTAL TELEPHONE EST DÉFINITIVEMENT CONCLU

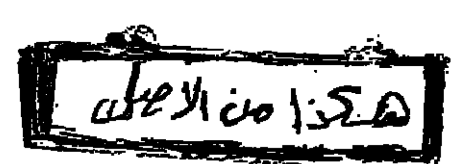
Thomson-C.S.F. et la compagnie américaine Continental Telephone ont signé à la fin de la semaine dernière un accord de coopération pour la conception, la fabrication et la commercialisation d'équipements de télécommunications de télématique et de téléphonie privée.

Comme prévu (« le Monde » du 31 mars), les deux compagnies vont constituer deux sociétés communes aux Etats-Unis, dont l'une, qui aura une vocation commerciale, reprendra la société Executone, filiale de Continental Telephone. Executone commercialise des centraux téléphoniques privés, des combinés à touches, des interphones, des systèmes de recherche de personnes, et son réseau d'agences commerciales et de maintenance couvre deux cent cinq villes dans cinquante Etats.

Au total, les deux compagnies investiront dans leurs deux filiales communes 400 millions de dollars (2 milliards de francs) en cinq ans, soit 200 millions de dollars pour chacun des deux partenaires. La part de Continental Telephone sera cependant représentée, en partie, par l'apport d'Executone.

● *La SNECMA à Saint-Nazaire.* — La SNECMA vient de confirmer et de préciser son projet d'implantation à Saint-Nazaire (Z.I. de Brais). Cette usine produira en série des carters mécano-soudés pour toutes applications, notamment pour les moteurs réalisés par SNECMA et General Electric. Elle devrait employer cinq cents personnes à la fin de 1984. L'investissement sera financé grâce à un concours du Fonds spécial d'adaptation industrielle.

● *M. Bernard Tapie, P.-D.G. de Manufrance*, a indiqué, lundi 6 avril, que les négociations engagées entre sa société et la coopérative ouvrière lancée par la C.G.T. de Manufrance pour le rachat des secteurs armes, cycles et machines ne signifiait pas que les autres candidats étaient éliminés. La préférence, a-t-il indiqué, sera donnée à ceux — coopérative ou industriels privés — qui feront preuve de sérieux et de solvabilité.



AFFAIRES

M. Reagan assouplit les normes de fabrication des automobiles américaines

Une mission gouvernementale de dix membres est arrivée, lundi 6 avril, à Tokyo pour informer le gouvernement japonais des mesures décidées par l'administration Reagan pour aider l'industrie automobile américaine. M. Tanaka, ministre japonais du commerce international, a déclaré qu'il prendrait avant le mois de mai, date de la visite du premier ministre japonais aux Etats-Unis, les mesures appropriées pour réduire les frictions commerciales avec les Etats-Unis. Il a ajouté que le problème « devrait être réglé par l'autolimitation des exportations japonaises, bien que le plan américain ne fasse pas mention de restrictions aux importations ». Toyota et Nissan ont déjà réduit leurs expéditions vers les Etats-Unis de, respectivement, 20 % et 19 % en mars, par rapport à l'an passé. Sur un marché en légère amélioration (les ventes de voitures ont progressé de 7,2 % en mars aux Etats-Unis), la part des ventes des importateurs demeure néanmoins encore très importante (26 %).

De notre correspondant

Washington. — Les constructeurs américains d'automobiles ont reçu, lundi 6 avril, un cadeau qu'ils attendaient : le report ou l'annulation de trente-quatre normes concernant la sécurité des passagers et la défense de l'environnement. Cela leur fera économiser 1,4 milliard de dollars (soit 7 milliards de francs) au cours des cinq prochaines années. La somme représente exactement le tiers des pertes records subies par l'industrie automobile en 1980.

Il ne sera pas nécessaire d'installer sur les grandes voitures des systèmes de sécurité automatiques : ceintures et coussins d'air gonflables. Il est prévu, d'autre part, d'assouplir la réglementation concernant la résistance des pare-chocs. Enfin, on va supprimer plusieurs normes qui auraient limité sévèrement les gaz d'échappement des voitures et camions légers, de même que le projet d'introduire obligatoirement un indicateur de pression des pneus.

Une vaste entreprise de « déréglementation »

Selon le gouvernement, ces réglementations étaient excessives. Leur modification ne porterait atteinte ni à la sécurité ni à l'environnement, et les consommateurs y gagneraient plus encore que les fabricants, puisqu'une baisse des coûts de production devrait diminuer de 9,3 milliards de dollars (46,5 milliards de francs environ) les prix de vente totaux d'ici à 1986, permettant une reprise des ventes (de 9 millions d'unités en 1980 à 12 millions en 1983).

Cette évaluation — très théorique — est contestée par diverses associations qui se situent dans la mouvance de M. Ralph Nader. Des compagnies d'assurances protestent aussi, au nom de la sécurité, en attendant peut-être de hausser leurs prix.

Les mesures annoncées le 6 avril s'inscrivent dans un plan général d'aide à l'industrie automobile, comprenant des allégements fiscaux et — *selon une procédure en cours de définition avec Tokyo* — une limitation volontaire des importations des voitures japonaises. Ces mesures font également partie d'une vaste entreprise de « déréglementation » administrative, amorcée de manière timide par M. Carter, mais sur laquelle M. Reagan insiste beaucoup depuis son élection.

La déréglementation est, en effet, le troisième volet du programme présidentiel, même si on en parle moins que des réductions fiscales et de la baisse des dépenses publiques. Il ne s'agit plus seulement, comme avec M. Carter, d'assouplir les lois du marché en libérant les tarifs des moyens de transport ou de certains combustibles. Le nouveau président va plus loin : il s'attaque à des normes industrielles qui étaient censées protéger ses concitoyens contre les nuisances ou les risques d'accident.

Cette déréglementation a été l'une des premières initiatives du nouveau président, auteur d'une libération anticipée du prix de l'essence. Dès le 29 janvier, il « gelait » une longue série de mesures prises en dernière minute par M. Carter. Il supprimait ensuite le conseil pour la stabilité des salaires et des prix et confiait à son vice-président, M. Bush, le soin de recenser toutes les règles excessives.

La Maison Blanche doit compter cependant avec le Congrès, car beaucoup de décisions exigent des votes. Il lui faut tenir compte aussi d'un certain nombre d'agences fédérales, créées précisément pour réglementer, et qui sont plus ou moins indépendantes du pouvoir exécutif.

Naturellement, la grande industrie appuie à fond la politique de M. Reagan. Les petites entreprises sont moins enthousiastes, sachant que l'essentiel de cette manne ne leur est pas destiné dans l'immédiat. Elles pourraient même s'inquiéter : après tout, les réglementations administratives introduites au siècle dernier ne visaient pas seulement à défendre le public contre des abus mais à les empêcher, elles, d'être mangées.

ROBERT SOLÉ.

TRANSPORTS

Swissair n'aime pas Roissy

« *Un recul de trafic sur Paris-Genève — éventuellement à craindre en cas de transfert de notre escale parisienne à Roissy-Charles-de-Gaulle — pourrait nous amener à retarder la mise en service des dix Airbus 310 que nous avons commandés et même à réexaminer nos options prises sur dix autres* ». Telle est la réponse, en forme de menace, de M. Urs Meier, directeur général de Swissair pour la France, à la décision du ministère français des transports et d'Aéroport de Paris de fermer l'aérogare d'Orly-Ouest au trafic international et de transférer, en conséquence, à Roissy I les activités de Lufthansa, Alitalia et Swissair, Air France s'installant, pour sa part, dans la nouvelle aérogare de Roissy II (*le Monde* du 9 décembre 1980).

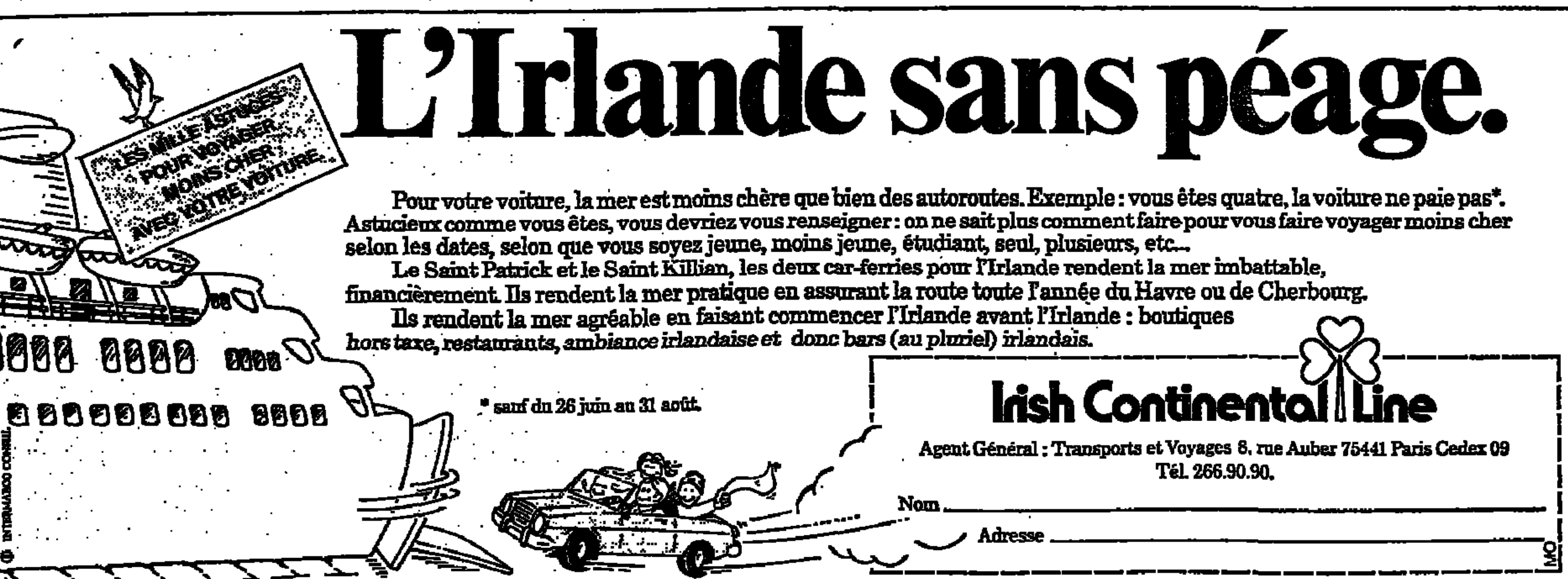
Swissair accepte de bon gré que, conformément à un accord signé en 1979 avec Air France, la moitié de ses mouvements (en l'occurrence ses quatre vols par jour vers Zurich et ses deux vols vers Bâle) soient transférés à Roissy. En revanche, la compagnie helvétique ne voit aucune raison au déplacement de ses six liaisons quotidiennes vers Genève. En premier lieu, parce que, sans être vraiment une ligne « intérieure », Paris-Genève s'y apparente, toutes les formalités frontalières étant effectuées — « *à la demande des autorités françaises* », précise M. Meier — dans un sens comme dans l'autre, à l'aéroport de Genève-Cointrin : celles-ci ne seraient donc en rien entravées par la suppression des postes de douane et de police d'Orly-Ouest.

De plus, Swissair estime qu'une ligne Roissy-Genève détériorerait le service offert à la clientèle tout en nuisant aux intérêts de l'exploitant. Par exemple, l'allongement du temps de vol coûterait, chaque année, en carburant, plus de 1 million de francs français. Les passagers en correspondance de vols Air Inter (3 % à 5 % du trafic) devraient subir un long transfert entre les deux aéroports de la capitale. Enfin l'accès à Roissy étant plus difficile qu'à Orly, tous les usagers verraient leur temps de voyage augmenté en un moment où la mise en service du T.G.V. va rendre le train compétitif avec l'avion.









Le charbon dans le redéploiement énergétique

Les experts mondiaux sont formels : la nouvelle ère du charbon s'est ouverte, et le monde entier doit s'y préparer. Evoquée depuis la première crise de l'énergie en 1973 comme « alternative possible », la nécessité d'un recours massif au charbon a fait l'objet d'un large consensus de la communauté mondiale.

Selon l'étude internationale « World Coal Study », à *laquelle ont participé les experts des principaux* pays utilisateurs et producteurs de charbon, « le charbon peut *fournir la plus grande partie des besoins d'énergie* des deux dernières décennies et jouer, de ce fait, le même *rôle que le pétrole dans les vingt années qui ont précédé* la crise ».

Le charbon serait appelé à couvrir entre la moitié et les deux tiers des besoins énergétiques nouveaux d'ici à l'an 2000, ce qui suppose, à moyen terme (d'ici à 1990), le doublement des productions et des consommations et leur triplement d'ici à la fin du siècle.

Sur le plan du négoce, cela *implique le quintuplement* du commerce mondial, voire le décuplement s'agissant du *charbon-vapeur. Le charbon représenterait alors* quelque 35 % du bilan énergétique mondial et assurerait plus de la moitié de la production d'électricité, sans parler de la reconquête du débouché industriel.

Confirmée par les conclusions du conseil ministériel de l'Agence internationale de l'énergie, du sommet des pays occidentaux de Venise et de la conférence mondiale de Munich, cette stratégie de riposte du charbon au défi énergétique se fonde sur des données solides : importance des réserves — évaluées à 80 % des réserves énergétiques mondiales, — géopolitique favorable — dans des pays divers, à l'économie relativement avancée et à régime plutôt libéral, — ampleur des marchés potentiels et niveau de son prix qui, malgré les augmentations, reste le tiers de *celui du pétrole* (4 centimes la thermie contre 12 centimes la thermie).

Le développement du marché mondial se situe déjà dans le droit-fil de *ces orientations : depuis* 1973, la production de charbon croît plus rapidement que la production d'énergie (4,4 % contre 2,5 % l'an), et la consommation de charbon dans les centrales augmente plus vite que la demande d'électricité en Europe (4 % contre 2 %), et aux Etats-Unis (6 % contre 4 %).

Au plan national, le gouvernement a décidé d'assigner au charbon, à côté de l'énergie nucléaire, un rôle important dans l'équilibre énergétique du pays. Il est en effet apparu que le charbon pouvait, à lui seul, couvrir, sans recours accru aux hydrocarbures, l'essentiel des besoins laissés insatisfaits par l'énergie nucléaire, lesquels représenteront à l'horizon 2000 quelque 70 % du bilan énergétique. De là le programme énergétique défini par les pouvoirs publics pour 1990.

***Dans un premier temps, ce programme vise à maintenir*, sinon à développer, la consommation de charbon *en multipliant par 5 son utilisation dans l'industrie et en* lui conservant une part notable, bien que réduite, dans la production d'électricité.**

Dans un second temps, au-delà de 1990, les appels de pointe du modèle électrique, la croissance continue des débouchés industriels élargis par la mise en œuvre des techniques de gazéification et de liquéfaction donneront sans aucun doute au charbon un poids accru dans le bilan énergétique et une nouvelle dimension à la stratégie charbonnière française.

Enfin, il convient de rappeler que l'objectif fixé par *le comité interministériel de juin 1977* aux organismes français concernés consiste à contrôler à l'étranger les *ressources équivalant à ces besoins d'importation*, comme ce fut le cas jadis dans le domaine pétrolier.

Les Charbonnages de France relèvent le défi du retour au charbon

La reconquête du marché intérieur

Dans ce qu'il est convenu d'appeler le « retour au charbon », les Charbonnages de France ont naturellement un rôle moteur à jouer. C'est pourquoi ils ont engagé sans tarder des actions qui devront être progressivement confortées, puis amplifiées, en fonction des trois objectifs prioritaires fixés par le gouvernement :

- **Optimisation économique et sociale de la production nationale (inventaire systématique des ressources, techniques nouvelles d'exploitation dont la gazéification souterraine à grande profondeur, etc.) ;**
- **Reconquête du marché national ;**
- **Contrôle d'une part croissante des ressources étrangères nécessaires.**

Aider au retour du charbon dans l'industrie suppose, avant toute chose, de promouvoir de nouvelles utilisations du charbon, et, d'une façon générale, de rendre celui-ci plus accessible aux divers consommateurs potentiels. C'est là un des objectifs fondamentaux assignés au Centre d'études et recherches des Charbonnages de France (Cerchar), que son expérience et ses compétences désignent tout particulièrement pour mener à bien, seul ou en association avec des partenaires qualifiés, la recherche et le *développement des techniques* nécessaires pour parfaire notre *savoir-faire* dans les *domaines* de la cokéfaction et de la valorisation des sous-produits, pour simplifier et améliorer les procédés et les matériels de combustion, mettre au point les méthodes de stockage et de manutention, de lutte contre la pollution, de conversion du charbon en un vecteur plus souple, liquide ou gazeux, etc.

L'aide substantielle accordée par les pouvoirs publics, dans le cadre d'une convention pluriannuelle, doit permettre au Centre de développer rapidement l'ensemble de ces activités qui ont été particulièrement mises en évidence en décembre dernier à l'occasion de la mise en place du Comité consultatif pour le développement des technologies d'emploi du charbon (Codétec).

Maintenir la place du charbon dans la consommation française suppose que puissent être trouvées, compte tenu du relais pris par l'énergie nucléaire, de nouvelles utilisations industrielles pour près de 15 millions de tonnes. Actuellement faible (3 millions de tonnes environ), la consommation annuelle de charbon dans l'industrie devrait être multipliée par 6 à 7 pour atteindre en 1990 les 18 à 20 millions de tonnes.

Cette évolution, favorisée par des aides financières publiques, est déjà amorcée. En *1980*, les cimenteries ont augmenté de près de *600 000 tonnes* leurs achats annuels de charbon. En 1985, leur consommation passera de 0,8 million de tonnes aujourd'hui à 3 millions de tonnes.

Les Charbonnages de France, qui ont vu, en l'espace de quelques années, du fait de la récession charbonnière, la plus grande partie de leur *clientèle* « industrie et foyers domestiques » passer à la concurrence, s'attachent désormais à regagner le *terrain perdu. Les services commerciaux* de CdF et des bassins *se sont fixé comme premier* objectif l'adaptation des *structures de distribution et de commercialisation* intérieures aux *données nouvelles d'approvisionnement* et d'utilisation du charbon.

Les problèmes techniques, économiques et commerciaux posés par le retour à grande échelle du charbon dans l'industrie ne sont pas minces, il est vrai. Toutefois, les premiers succès enregistrés par les Charbonnages de France et les différents opérateurs, en liaison avec l'administration, montrent bien que, pour être ambitieux, le programme de « repénétration » du charbon dans les secteurs industriels gros consommateurs d'énergie n'en n'est pas moins réalisable. D'ores et déjà, l'ensemble des mesures prises permettent à tout représentant des services commerciaux des Charbonnages de France et des houillères de bassin de faire à un industriel des propositions précises et de préparer une étude succincte de faisabilité susceptible d'orienter à bon escient un éventuel recours au charbon.

C'est dans cet esprit, par exemple, que des sociétés commerciales regroupant des négociants *importateurs grossistes* ont été créées par les *Charbonnages de France afin de* résoudre plus facilement les *problèmes de réception, d'* « *éclatement* » de cargaison, de *reconditionnement* et de *stockage*.

En outre, afin de faciliter le retour du charbon dans les chaufferies collectives, le groupe *CdF travaille, en liaison* avec le Centre national d'études techniques des H.L.M., à un important programme intéressant le recours au *charbon dans* les chaufferies des ensembles *d'habitation de 100 à 600* logements. Ce programme a reçu le *soutien de l'Agence pour* les économies d'énergie. Enfin, des *opérations de retour au charbon* dans la région parisienne sont à l'étude avec la *Société centrale* immobilière de la Caisse des dépôts et consignations.

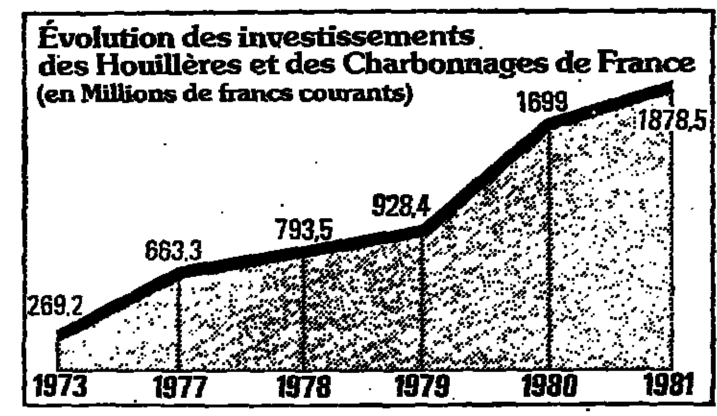
***

Les premières expériences *de* retour au charbon réalisées dans les différents secteurs industriels et collectifs tendent bien à démontrer que les contraintes inhérentes à l'utilisation *du charbon* trouvent déjà — *et trouveront de plus en plus dans l'avenir* — une compensation appréciable en *économie de fonctionnement*, notamment grâce au moindre *coût du combustible*, et en sécurité d'approvisionnement.

Le *groupe* des Charbonnages de France, *fort* d'un potentiel humain *et technique* sans égal dans les différents secteurs de la houille, est assurément le mieux placé pour favoriser et amplifier le renouveau du charbon sur le marché intérieur.

La prise en compte de ces objectifs a conduit les Charbonnages de France à une relance significative des investissements. Ainsi, le total des investissements hors chimie, qui *s'élevait en 1979 à 882 millions* de francs, a *presque doublé* en 1980 pour atteindre un *niveau* voisin de 1,7 milliard de francs.

***En 1981*, près de *2 milliards* de francs *seront* nécessaires à l'accomplissement des programmes prévus. Ces *investissements, dont l'ampleur illustre bien* l'implication des Charbonnages de France dans la nouvelle politique charbon*nière, concernent pour* l'essentiel la construction des nouveaux groupes de centrales électriques minières de Carling (Lorraine) et Gardanne (Provence), les dépenses afférentes aux travaux neufs proprement miniers et les prises de participation à l'étranger.**



Les exploitations en découverte

Les exploitations en découverte, c'est-à-dire à ciel ouvert, ont un prix de revient nettement inférieur à celui des exploitations du fond. C'est pourquoi l'un des axes de la politique des Charbonnages de France consiste à développer ce type d'exploitation, notamment à rechercher tous les sites favorables.

Grâce à ces recherches, les réserves susceptibles d'être exploitées en découverte ne cessent d'augmenter. Evaluées, au début de 1979, à 9,4 millions de tonnes, les réserves atteignaient 13,4 millions de tonnes au 1er janvier 1980, 1,4 million de tonnes ayant été exploitées au cours de l'année 1979. Les chiffres non définitifs pour l'année 1980 laissent apparaître une augmentation du même ordre des réserves effectivement exploitables.

L'ensemble de ces gisements se situent, essentiellement dans les houillères de bassin du Centre et du Midi, qui ont produit à ciel ouvert, en 1980, près de 1,5 million de tonnes de charbon, soit plus de 27 % de leur production totale et quelque 7,5 % de la production des Charbonnages de France.

Une stratégie de développement international

Le développement de la consommation de charbon exige la mise en œuvre d'une stra*tégie internationale active visant à garantir* l'approvisionnement du marché français. Face *à une production nationale* insuffisante à satisfaire les besoins du marché et face à une *consommation qui doit être pour le moins* maintenue si l'on veut desserrer l'étau de la dépendance pétrolière, voire gazière, la France doit pouvoir contrôler une partie des ressources et de l'approvisionnement charbonnier mondial. Contrôler, c'est-à-dire non pas être tributaire des fluctuations d'un marché international soumis aux aléas géopolitiques, mais entrer de plain-pied dans ce marché en en maitrisant les ressources.

Les Charbonnages de France possèdent et maîtrisent un ensemble de compétences techniques et commerciales qui en font, de loin, l'opérateur minier *français le plus important. Ils* estiment, en conséquence, que la *place qui leur revient dans* le développement des mines de charbon à l'étranger ne peut être que la première.

Toutefois, le volet international de l'activité du groupe, qui, par nécessité, ira croissant, ne doit pas être opposé à son volet interne, comme on le fait trop souvent. Les deux sont en fait étroitement complémentaires. C'est à partir du potentiel humain et technique du groupe que l'on peut envisager une action internationale, qui est elle-même de nature à renforcer ce potentiel et à le *valoriser* pleinement.

C'est d'ailleurs la voie dans laquelle *s'est engagé CdF* dès le lendemain de la crise. Pre*nant en compte la situation* nouvelle et les perspectives d'évolution du marché mondial, CdF, autour d'une petite équipe d'éclaireurs qui a cherché à rassembler et à utiliser toutes les possibilités du groupe, s'est efforcé de reconnaître le *« champ du possible »* suivant deux orientations fondamentales :

- Ouvrir les voies de développement d'une politique de participation dans les mines étrangères, en saisissant les opportunités qui pouvaient encore s'offrir dans les grands pays charbonniers les mieux placés pour être les fournisseurs privilégiés du marché international du charbon.

- *Réaliser dans le domaine* des participations comme dans *celui de l'assistance technique* ou de la vente de technologie, *en assumant des risques mesurés*, des opérations de haut niveau *susceptibles de comporter* des prolongements intéressants *pour l'image de marque et le* développement de l'activité internationale du groupe.

Bien que les moyens disponibles aient été limités et que *leur mise en œuvre* se soit heurtée à de multiples contraintes *venant de l'intérieur et de* l'extérieur du groupe, le bilan des opérations *ainsi conduites* montre que les efforts accomplis n'ont pas été vains. Les résultats sont largement positifs : le groupe y a acquis une position internationale qui retient l'attention, et les voies de nouveaux développements sont ouvertes dans la plupart des pays qui sont appelés à compter comme pourvoyeurs du marché international du charbon.

En *1977*, CdF prenait pied en Australie en association avec le groupe *Imétal* dans la mine de Wambo, en Nouvelle-Galles-du-Sud, chaque partenaire français détenant 25 %. Cette opération apparaît *exemplaire par son* faible coût initial, les importantes plus-values qui ressortent d'une étude récente et les perspectives de développement qu'elle offre, puisque sa production pourrait être portée à 3 millions de tonnes en 1985. L'écoulement de ce tonnage ne pose aucun problème sur le marché du Sud-Est asiatique. De surcroît, cette opération introduisait CdF dans le pays qui détient les plus grandes réserves, après les Etats-Unis, et qui est susceptible de prendre la tête des exportateurs mondiaux. En même temps, CdF était à pied d'œuvre pour développer sa connaissance des marchés asiatiques, indispensable à une action minière d'une certaine ampleur.

CdF estime de son intérêt d'accroître ses affaires austra*liennes* et, *dans ce cadre*, a poursuivi ses efforts pour tenter *de conclure de nouvelles* opérations. C'est ainsi qu'avec d'autres sociétés *françaises et* un partenaire japonais il a répondu à l'appel *d'offres effectué* par le gouvernement du Queensland sur le permis de South-Winchester. Si elle pouvait se réaliser, une telle opération serait de nature à resserrer les liens entre la France et l'Australie dans le domaine charbonnier.

Au Canada, CdF a noué des relations privilégiées avec Denison Mines, société canadienne largement orientée vers les ressources énergétiques en général, qui développe un domaine minier en *Colombie britannique* et en Alberta. En avril 1980, CdF prenait une participation de 10 % dans le *projet Quintette*, qui a été partagée avec la Cogéma. Ce projet va démarrer grâce à un contrat, récemment signé avec les utilisateurs japonais, qui porte sur 5 millions de tonnes de charbon à coke et 1 million de tonnes de charbon-vapeur et constitue le plus important contrat réalisé à ce jour. Rappelons que le Canada a également un potentiel de développement considérable et que, après avoir été un des grands pôles de diversification de l'approvisionnement en charbon à coke, il pourrait, en quelques années, prendre un rôle significatif dans les exportations mondiales de charbon-vapeur tant vers le Japon que vers l'Europe.

La Colombie est un pays qui, en raison de ses réserves et de sa façade maritime sur l'Atlantique, pourrait devenir un des premiers exportateurs de charbon d'Amérique latine. C'est pourquoi CdF étudie activement le rôle qu'il peut jouer dans le développement du potentiel charbonnier de ce pays.

Etant donné le pôle de diversification que pourrait constituer l'Afrique australe dans les prochaines années, CdF a sollicité l'attribution d'un permis d'exploration au Botswana.

CdF s'est introduit aux Etats-Unis en 1974 à travers une petite participation dans l'opération HCMC (Hawley Mining Corporation) aux côtés de groupes sidérurgiques français. Bien que cette opération n'ait pas donné les résultats escomptés, une *implantation dans ce pays*, leader en matière charbonnière, *reste souhaitable, puisque* les Etats-Unis détiennent 30 % des réserves *mondiales de charbon*, réalisent 45 % de la production et de la *consommation* du monde occidental, et occuperont, sans *nul doute*, une *place de premier* plan dans le commerce mondial. Divers *contacts récents* ont permis aux Charbonnages de France d'étudier la *meilleure manière* de s'y implanter au regard des possibilités du groupe.

A travers les études engagées, ce sont, d'ores et déjà, 400 millions de tonnes de réserves que les Charbonnages de France *sont susceptibles de contrôler* directement à l'horizon 1990, dont 150 millions de tonnes de réserves et 4 millions de tonnes de production dans des opérations conclues ou identifiées avec une bonne probabilité d'aboutissement.

Avec la création de CdF International et les moyens financiers mis à sa disposition qui ont sanctionné la première phase de développement des Charbonnages de France s'ouvre une nouvelle période, qui, grâce à une réflexion d'ensemble, doit permettre de mieux préciser les objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour donner à cette stratégie internationale une cohérence et une ampleur à la mesure de l'ambition française en matière charbonnière, d'une part, du potentiel humain, technique et financier que détient le groupe pour la réaliser, d'autre part.

ÉNERGIE

L'ACCORD NUCLÉAIRE ENTRE PARIS ET SÉOUL

Les Sud-Coréens estiment que les Français sont « plus libéraux que les Américains » en matière de transferts de technologie

Séoul. — L'accord « nucléaire » signé par M. François-Poncet et par le ministre sud-coréen des affaires étrangères, M. Loh, le 4 avril, à Séoul comporte deux volets. Le premier a trait à la coopération scientifique; l'autre prévoit les garanties de non-utilisation à des fins militaires des matériels et combustibles fournis par la France. Cet accord de gouvernement à gouvernement permettra aux organismes intéressés, essentiellement Framatome et Cogema pour la France et la Compagnie nationale d'électricité (KECO) pour la Corée du Sud, de coopérer et de passer des accords pour les transferts de technologie, les normes de sécurité, la formation de techniciens et d'ingénieurs, etc.

De notre envoyé spécial

Les contrats de fournitures, signés en novembre à Séoul entre Framatome et la Keco prévoient la livraison par Framatome de deux îlots nucléaires (réacteurs) de 950 mégawatts chacun pour les phases neuf et dix du programme sud-coréen. Leur mise en service est envisagée en 1988. La Cogema, pour sa part, s'est engagée à fournir pendant dix ans, à partir de 1986, l'uranium naturel et les services d'enrichissement. La quantité totale d'uranium enrichi contenue dans les charges initiales de ces deux tranches nucléaires est d'environ 146 tonnes. Le montant total des deux contrats est supérieur à 4 milliards de francs.

D'autre part, les Français, et plus particulièrement la compagnie Alsthom, espèrent décrocher le contrat de fourniture pour la partie conventionnelle des centrales (turbines et salle des machines). Après la visite de M. François-Poncet et l'importance qu'elle revêt sur le plan politique pour le nouveau régime de Séoul, ils espèrent également être bien placés pour l'adjudication, en 1982, de deux autres centrales du même type, prévues sur le même site.

Douze centrales en 1991

Pays de forte industrialisation, privé de ressources énergétiques naturelles, la Corée du Sud, soucieuse de réduire sa dépendance et ses dépenses à l'égard des importations de pétrole, s'est lancée dans un programme d'énergie nucléaire sans équivalent dans les autres pays semi-industrialisés. Elle prévoit, en effet, d'avoir douze centrales opérationnelles d'ici à 1991 et de couvrir ainsi près de 40 % de ses besoins en énergie. Il y a évidemment là, pour les pays fournisseurs, un marché d'un attrait incomparable.

Prévoyant une utilisation « *pacifique et non explosive* » (expression en vigueur depuis que l'Inde fit exploser une « *bombe pacifique* ») et alors que la Corée du Sud a ratifié le traité de non-prolifération nucléaire, cette coopération sera placée sous le contrôle de l'Agence internationale pour l'énergie atomique de Vienne. Un haut fonctionnaire du ministère de l'énergie, M. Lee Bong, nous a déclaré : « *Nous n'avons jamais demandé aux Français de technologies militaires. Notre programme est pacifique* », et l'on ajoute, de bonne source, que, si « *le président Park* (assassiné en octobre 1979) *était, comme le président Zia* (du Pakistan), *tenté par l'idée de la bombe, ce n'est plus aujourd'hui une préoccupation immédiate* » de ses successeurs.

Le succès français s'explique par les conditions de financement, la discrétion française observée lors des événements politiques survenus ici, mais aussi par les restrictions imposées par le président Carter aux dirigeants de Séoul.

C'est un point capital qui explique en grande partie le succès français à Séoul. « *Les Français*, nous a dit M. Lee Bong Suh, *sont plus libéraux que les Américains et les Canadiens pour les transferts de technologie et les livraisons de combustible. Nous espérons que l'accord ouvrira des filières nous permettant d'acquérir des technologies nucléaires. Nous avons eu l'impression, pendant les négociations, que c'était là la politique des Français. Nous espérons qu'elle se matérialisera* (...). *La technologie de l'uranium est un aspect important dans cette affaire, car les États-Unis ont été plutôt négatifs à notre égard sur ce point* », a-t-il précisé. Jusqu'où iront ces transferts ? Il est difficile de le savoir à ce stade initial de la coopération. On admet, du côté français, qu'il est logique, étant donné l'ampleur de leur programme, que les Sud-Coréens souhaitent maîtriser le « *cycle du combustible* » : enrichissement-retraitement qui permet d'obtenir du plutonium, et, éventuellement, la bombe.

« *Il n'est pas question de retraitement pour le moment*, affirme-t-on. *Par contre*, nous a-t-on dit, *les Français réfléchissent à la possibilité d'installer en Corée du Sud une usine d'enrichissement de l'uranium.* » Une telle installation serait cependant en contradiction avec les consignes de prudence et les « *directives du Club de Londres* », qui réunit les puissances nucléaires.

R.-P. PARINGAUX.

● *Découverte de pétrole en mer de Chine.* — La Chine et le Japon ont découvert du pétrole dans la baie de Bohai, a annoncé, le 6 avril, la société sino-japonaise de prospection. Le gisement, dont les réserves semblent prometteuses, a été découvert à 200 kilomètres au large de Tientsin. Déjà, les sociétés françaises Elf et Total avaient découvert des traces de pétrole en mer de Chine ces dernières semaines. — *(Reuter).*

POUR OBTENIR LE VERSEMENT D'UNE PRIME

Le Koweït suspend ses livraisons à trois compagnies pétrolières

Le Koweït a suspendu ses livraisons à trois compagnies pétrolières occidentales qui refusent de payer une prime de 2 à 3 dollars par baril en sus des prix officiels.

B.P., Shell et la Gulf ont estimé qu'une telle prime n'était pas justifiée dans l'état actuel du marché. Shell, qui enlevait 225 000 barils par jour, dont 150 000 avec une prime de 5,50 dollars; B.P. qui achetait 150 000 barils par jour; Idemitsu, la société japonaise, 110 000 barils quotidiens, et Gulf 75 000 sont actuellement en train de renégocier leurs contrats avec le Koweït. Or l'émirat leur demande une prime de 2 à 3 dollars sur l'ensemble de leurs achats, ce qui porte le prix du brut koweïtien — réputé comme de médiocre qualité — à 38,50 dollars le baril. Les groupes internationaux estiment pouvoir trouver actuellement du pétrole à meilleur prix sur le marché.

Les négociations en cours au Koweït devraient en tout cas servir de test pour la détermination des prix du pétrole à six semaines de la conférence de l'OPEP à Genève, et alors que la poursuite de la baisse de la demande mondiale laisse présager un engorgement du marché dans le courant ou à la fin de l'année 1981.

Le Koweït ne semble pourtant pas inquiet de cette épreuve de force. « *L'incertitude est telle que certaines compagnies seront toujours prêtes à payer le prix d'un approvisionnement sûr et régulier* », affirme les dirigeants pétroliers de l'émirat.

Cette politique pourrait faire tache d'huile. A Tokyo, on apprend que le Qatar a menacé d'interrompre ses livraisons au Japon si celui-ci refuse de payer une prime de 6,50 dollars par baril. — *(Reuter.)*

LOGEMENT

UN RAPPORT DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Malversations dans une société de H.L.M. de Puteaux

Le Toit populaire moderne (T.P.M.) de Puteaux a bien des malheurs. Cette société anonyme H.L.M., issue d'une coopérative H.L.M. fondée en 1961, s'était longtemps montrée incapable d'entreprendre la moindre opération. Or un rapport de deux inspecteurs généraux, auxquels la direction de la construction du ministère de l'environnement et du cadre de vie avait confié une mission d'enquête, révèle que la relance de son activité a surtout permis, en 1978 et en 1979, des malversations financières d'envergure, qui font actuellement l'objet d'une information au tribunal de grande instance de Nanterre.

Tout a commencé en avril 1978 lorsque les administrateurs de T.P.M., soucieux de sortir d'une inactivité risquant de condamner la société à une disparition pure et simple, ont confié sa présidence à M. Yves Nagy. Celui-ci, aussitôt rejoint par son frère Pierre, nommé directeur général, a effectivement mis sur pied un certain nombre d'opérations, qui entraînèrent la société dans un mécanisme aussi complexe que douteux.

Il apparaît d'abord que, en vendant à T.P.M. les terrains qu'ils amenaient en portefeuille, les frères Nagy enregistrèrent des plus-values hors de proportion. La société T.P.M. s'est, en outre, contentée d'intervenir dans plusieurs des cas comme simple bailleur de fonds. C'est-à-dire qu'elle a accordé des prêts et des avances à des sociétés immobilières (S.C.I.) qui s'engageaient à lui rétrocéder les immeubles dûment achevés au prix fixé par les Domaines. Or ces S.C.I. versèrent des honoraires sans doute prohibitifs, en tout cas anticipés, à des sociétés prestataires de services (N.C.S. International et Saisie-Monde) et négligèrent de rembourser les intérêts dans les délais convenus. Quant aux frais généraux de T.P.M., ils avaient tendance, dans le même temps, à gonfler exagérément.

Ce sont donc quelque 6 millions de francs qui auraient été arrachés de la sorte à la société anonyme d'H.L.M. par les frères Nagy qui, selon le rapport, étaient plus ou moins liés avec les différents intervenants. « *Nous allons donner nos informations à la justice et tirer nos propres conclusions sur l'ensemble de ces affaires qui relèvent notamment du droit de la construction* », indique-t-on simplement au cabinet du ministre de l'environnement et du cadre de vie.

M. Yves Nagy démissionna de la présidence des T.P.M. en novembre 1979. Il fut remplacé à ce poste par M. Guy Villat, un haut fonctionnaire à la retraite. Celui-ci s'est engagé à répondre d'ici au 15 mai aux accusations contenues dans le rapport. « *Dès notre arrivée*, affirment d'ores et déjà ses collaborateurs, *nous avons mené notre propre enquête et c'est nous qui avons déposé un dossier complet au parquet.* » Ils insistent également sur la reprise en main de la société : « *Nous avons retrouvé l'intégralité des avances consenties pour les opérations controversées*, notent-ils. *De plus, nous allons réaliser deux cent soixante-dix logements sociaux à Clichy, Montigny-le-Bretonneux et Puteaux.* »

Manque de vigilance

Il reste toutefois à établir comment les administrateurs de cette société ont pu se laisser abuser. Ainsi à la fin du premier trimestre 1979, le conseil d'administration avait approuvé sans broncher les comptes de l'exercice 1978, le commissaire aux comptes n'ayant, il est vrai, soulevé aucune anomalie. Mais c'est surtout la responsabilité du maire (majorité) de Puteaux, M. Ceccaldi-Reynaud, qui va probablement être mise en cause. Co-fondateur de T.P.M., il en fut successivement le principal actionnaire, le président et même le directeur général. Au moment des faits incriminés il était rémunéré comme « *conseiller administratif et juridique* ». Et c'est bien le regrettable manque de vigilance, en tout cas la « *défaillance* » d'un homme cumulant de multiples fonctions publiques et privées qui est explicitement souligné par le rapport officiel.

STÉPHANE BUGAT.

MONNAIES

STABILITÉ DU DOLLAR REPLI DE L'OR

Après une pointe fugitive à 2,16 DM et 5,09 F, le dollar est revenu, mardi 7 avril, au niveau des cours du lundi 6 avril, et même un peu au-dessous, cela malgré une nouvelle hausse des taux d'intérêt aux États-Unis. A l'origine de cette réaction, on trouve les déclarations de M. Brejnev à Prague, mardi matin, jugées « rassurantes » par les marchés financiers. Ces propos ont accéléré le repli du cours de l'once d'or, qui perd 17 dollars à 517 dollars contre 533,75 dollars en début de semaine.

Par ailleurs, le Fonds monétaire international (F.M.I.) va, de nouveau, octroyer des prêts en livres sterling, dont il détient près de 4 milliards. Les obstacles techniques qui s'y opposaient — la position débitrice de la Grande-Bretagne vis-à-vis du F.M.I. — ont été levés, le Royaume-Uni ayant remboursé la quasi-intégralité de ses emprunts au Fonds.

ÉTRANGER

EN DIFFICULTÉ SUR LES MARCHÉS OCCIDENTAUX

Le Japon s'emploie à renforcer ses positions en Algérie

M. François Missoffe, chargé de mission du gouvernement français pour les relations avec le Japon, a été reçu, lundi 6 avril à Tokyo, par le ministre des affaires étrangères, M. Ito, et le représentant du gouvernement pour les questions commerciales, M. Okita. M. Missoffe a demandé aux responsables japonais qu'ils envoient une mission en France afin de promouvoir les exportations françaises.

Cependant, une délégation d'industriels japonais est arrivée le 3 avril à Alger afin d'examiner avec les autorités les conditions dans lesquelles l'industrie nippone pourrait être associée à la réalisation du plan quinquennal.

De notre correspondant

Alger. — Freiné dans sa pénétration sur les marchés occidentaux par un protectionnisme de moins en moins larvé, le Japon riposte aux portes de l'Europe : il s'emploie à renforcer ses positions en Algérie, gros importateur d'équipements, qui réalise jusqu'à présent encore la moitié de son commerce extérieur avec la C.E.E. A la tête de cette contre-attaque un septuagénaire, aussi résistant que frêle, le dirigeant du Keidanren — le C.N.P.F. japonais —, M. Yoshihiro Inayama, soixante-dix-huit ans, président de la Nippon Steel. A ses côtés, une trentaine de dirigeants de l'industrie, du commerce et de la banque japonais, qui président aux destinées de firmes aussi connues et aussi puissantes que Itoh, Mitsubishi, Mitsui, Kajima, Nichimen, J.G.C., Hitachi, Sumimoto, etc.

Depuis le 3 avril, cette délégation rencontre tous les responsables qui comptent, en Algérie, dans le secteur économique et financier. En trois jours, M. Inayama, a eu des entretiens avec le premier ministre et une douzaine de membres du gouvernement. Les conversations tournent autour d'un thème central : dans quelle mesure et à quelles conditions les firmes nippones peuvent-elles participer à la réalisation du plan quinquennal (1980-1984) qui prévoit quelque 400 milliards de dinars (100 milliards de dollars environ) d'investissements, dont le tiers dans le secteur industriel ? Comment instaurer entre les deux pays, ainsi que le souhaite le ministre algérien des finances, M. Yala, une coopération « *globale et planifiée* » ?

Des échanges équilibrés

Les Japonais ne sont pas, ici, des inconnus. Leur sérieux, leur discrétion et leur efficacité sont appréciés. Les responsables algériens soulignent volontiers qu'aucun contentieux n'existe avec des firmes nippones, « *ce qui n'est pas le cas avec d'autres pays* ». Celles-ci ont décroché, dans le passé, d'importants contrats, achevés ou en cours de réalisation : construction, à Hassi R'Mel, d'usines de traitement du gaz naturel pour en extraire le condensat ; implantation d'une raffinerie à Arzew ; extension du complexe sidérurgique d'El Hadjar près d'Annaba ; construction de la cimenterie d'El Asnam, pour ne citer que les plus importantes. Mais les Japonais sont également présents dans de multiples autres secteurs : télécommunications, textiles, chimie... Nombreux enfin sont les bateaux de la C.N.A.N. sortis des chantiers navals japonais, à commencer par les car-ferries qui font la navette entre Marseille et Alger. Dix firmes nippones ont une représentation permanente à Alger et plus de deux mille techniciens japonais sont à l'œuvre dans le pays.

En 1979, cependant, Tokyo avait éprouvé quelques inquiétudes devant une subite détérioration de la situation. Le Japon, qui s'était hissé au cinquième rang des partenaires économiques de l'Algérie, après les Etats-Unis, la France, la R.F.A. et l'Italie, rétrogradait à la huitième place. Le volume des échanges entre les deux pays chutait presque de moitié, passant de 3 224 à 1 650 millions de dinars.

La situation s'est rétablie en 1980 et le Japon a retrouvé son rang, grâce il est vrai à une spectaculaire augmentation des ventes algériennes à Tokyo. Au début de 1980, les Japonais, toujours à la recherche d'approvisionnement stable en énergie, ont passé avec l'Algérie un contrat sur cinq ans pour la livraison annuelle de 4 millions de tonnes de condensat. L'achat de petites quantités de gaz liquéfié et de produits pétroliers raffinés a fait le reste et, pour la première fois, la balance commerciale entre les deux pays s'est trouvée équilibrée. Le volume total des échanges a atteint *3,6 milliards de dinars* (900 millions de dollars). Pour la première fois aussi les Japonais ont fait une percée significative sur le marché algérien des biens de consommation en vendant huit mille cinq cents voitures Honda (Civic et Accord) détournées du marché européen où elle étaient bloquées.

Le climat est donc au beau fixe, et les Japonais ont retrouvé le sourire. Ils font ici un peu figure de « victimes » des Occidentaux « *qui entendent*, écrit le quotidien *El Moudjahid, faire supporter aux autres le fardeau de leur crise* ». Et le journal estime que « *la recherche de nouveaux débouchés pour les produits japonais pourrait se traduire, dans les pays du tiers-monde et notamment en Algérie, par des possibilités d'avantages mutuels substantiels, si elle venait à être abordée dans un esprit de compréhension des intérêts légitimes des deux parties* ». Encore faudrait-il que le Japon consente à l'Algérie des conditions de financement attrayantes.

M. Yala a suggéré à cet égard l'ouverture d'une ligne de crédit. Tokyo pourrait y consentir d'autant plus aisément que la situation financière de l'Algérie est saine — le pays dispose de réserves en devises égales à quatre mois d'importations — et que ses engagements financiers à l'égard du Japon ne dépassaient pas, à la fin de 1979, 2,2 milliards de dollars.

Les Japonais paraissent donc bien placés pour remporter une série de contrats auxquels ils s'intéresseraient particulièrement : construction d'un complexe sidérurgique à Jijell, d'une cimenterie à Tebessa, d'une usine de pneumatiques où ils sont en concurrence avec les Italiens ; réalisation des installations de récupération de gaz à la torche de Zarzaïtine. Ils espèrent vendre des bateaux et équiper des chantiers navals, participer à l'extension d'usines textiles et même fournir des usines de préfabrication de logements. Les ventes de voitures doivent se poursuivre, l'accord signé en 1980 pour huit mille cinq cents véhicules étant renouvelable, ce qui devrait entraîner d'importantes livraisons annexes de pièces détachées.

L'éloignement du marché algérien est compensé par le formidable dynamisme des industries nippones et, même alourdis par les frais de transport, les prix japonais restent le plus souvent très inférieurs à ceux pratiqués par les Européens.

DANIEL JUNQUA.

SOCIAL

« NON-TITULARISATION ET RÉPRESSION »

Les agents des impôts font grève le 8 avril

En appelant à une grève nationale de vingt-quatre heures et à des manifestations, mercredi 8 avril, à Paris (1) et en province, quatre syndicats — C.G.T., C.F.D.T., F.O. et autonomes — de la direction générale des impôts (D.G.I.) entendent dénoncer à la fois la « situation précaire » des non-titulaires et la « répression » qui a eu lieu au cadastre de Paris, où vingt-six agents viennent d'être suspendus (*le Monde daté 22-23 mars*).

La D.G.I., qui compte soixante-douze mille titulaires et qui avait, dans les années 1975-1976, presque réussi à résorber son auxiliariat, recommence, depuis les restrictions budgétaires intervenues ces derniers temps — par exemple, aucune création de postes fixes n'est prévue en 1981, à embaucher temporairement des personnels hors statut : ils sont quelque six mille contractuels auxiliaires et expéditionnaires à effectuer souvent des tâches techniques dévolues à des postes de permanents.

Des accords prévoyaient que les non-titulaires auraient la garantie d'emploi après un an de service continu (droit à « permanisation ») et qu'ils seraient titularisés après quatre ans de présence. Or, accusent les quatre syndicats — qui représentent 95 % du personnel de la D.G.I. — l'administration ne tient pas ses engagements. Au cours d'une conférence de presse qu'ils ont réunie, lundi 6 avril, ils ont cité de nombreux cas « anormaux » et, selon eux, à peine mille quatre cents des six mille hors statut sont actuellement « permanisés ». Et — situation confirmée par la D.G.I. — certains auxiliaires qui travaillent à temps complet dans des services administratifs sont rémunérés sur les crédits affectés à la catégorie des expéditionnaires (personnes travaillant à domicile).

Depuis un mois, un conflit portant sur ces problèmes affecte le cadastre de Paris, où, selon les syndicats, la moitié des quelque deux cent cinquante agents sont des non-titulaires. Pour être revenue sur la décision de « permaniser » une trentaine d'expéditionnaires, proposant à ces vacataires un « reclassement » dans d'autres services de la région parisienne — plus ou moins éloignés du domicile des intéressés. — l'administration porte une responsabilité certaine. Avec la grève de la faim, pendant huit jours, de cinq jeunes femmes, le conflit s'est envenimé : la D.G.I. vient de sanctionner vingt-six agents titulaires, accusés d'avoir « *occupé illégalement* » les locaux de la rue Paganini.

Les syndicats ont une version différente : l'administration ayant *arbitrairement fermé le* local syndical, les agents concernés se sont installés dans le hall du cadastre de Paris, n'entravant en rien la liberté du travail. En tout cas, la mesure prise à l'encontre des vingt-six fonctionnaires est lourde : suspension des fonctions, avec retenue d'un tiers du salaire. Faisant allusion à une affaire judiciaire, les syndicats remarquent que le brigadier Marchaudon, inculpé d'homicide volontaire après la mort d'un jeune Algérien, a été suspendu de ses fonctions avec maintien du traitement...

A la D.G.I., on cherche à « dédramatiser » le conflit du cadastre, en assurant que chacun des vingt-six cas sera examiné avec soin et que les « non-coupables » se verront attribuer, rétrospectivement, l'intégralité de leur salaire. Une nouvelle réunion entre la direction et les syndicats est prévue au lendemain de la grève, le 9 avril.

(1) Dans la capitale, la manifestation est organisée, à 14 heures, du siège du cadastre, 6, rue Paganini (20e), au Palais-Royal.

● *Exonération des cotisations d'assurance-maladie.* — Le *Journal officiel* du 7 avril publie un décret qui exonère des cotisations d'assurance-maladie les retraités des régimes spéciaux d'assurance-vieillesse lorsqu'ils ne sont pas soumis à l'impôt sur le revenu. Cette exonération concerne près de huit cent cinquante mille retraités et veuves : fonctionnaires, agents des collectivités locales, ouvriers de l'Etat, militaires, marins, agents de la S.N.C.F. et de la R.A.T.P., mineurs et agents de la Banque de France.

Cette mesure s'appliquait déjà aux retraités du régime général (industrie et commerce).

FAITS ET CHIFFRES

Agriculture

● *L'épizootie de fièvre aphteuse semble enrayée.* — Dans les Côtes-du-Nord, aucun foyer nouveau ne s'est déclaré depuis le 27 mars et, dans la Manche, depuis le 21 mars. Les mesures restreignant les mouvements d'animaux seront progressivement levées dans les prochains jours. — (*A.F.P.*)

● *Le volume des ventes de jus de fruits* a augmenté de 13,3 % en 1980, par rapport à 1979, passant de 1,26 million d'hectolitres à 1,43 million. Le jus d'orange est le plus consommé (456 000 hectolitres, en progression de 27 %), suivi par le jus de pomme (434 000 hectolitres, + 14 %), le jus de raisin (273 000 hectolitres, + 2,5 %) et le jus de tomate (66 247 hectolitres, + 17 %). — (*A.F.P.*)

Patronat

● *Près de deux cents chefs d'entreprise* ont occupé symboliquement, lundi 6 avril, l'hôtel de ville de Saint-Etienne, alors qu'une délégation des syndicats patronaux était reçue par le maire, M. Sanguedolce. Plusieurs organisations représentatives patronales, fédération des petites et moyennes entreprises de la Loire, Union patronale interprofessionnelle, Syndicat métallurgique patronal, fédération du Syndicat national des petites et moyennes industries, Groupement interprofessionnel des chefs d'entreprise, entendaient protester contre le relèvement du taux de la taxe professionnelle décidée par le conseil municipal dans sa séance du 13 mars et qui se traduit, pour 1981, par une hausse de plus de 28 %. — (*Corresp.*)

Social

● *Cannes : des employés de jeux en grève.* — Les employés de jeux du casino municipal de Cannes ont déclenché le lundi 6 avril une grève illimitée jusqu'à l'aboutissement de leurs revendications qui portent sur le réajustement des salaires de la saison d'hiver et l'augmentation des indemnités de déplacement et de logement de la saison d'été. — (*Corresp.*)

● *Hausse des salaires aux Charbonnages de France.* — La direction des Charbonnages de France vient d'annoncer une majoration de 2,5 % à compter du 1er mai des éléments de base des salaires en vigueur au 31 décembre 1980. « *Cette mesure*, précise la direction, *porte à 4,5 % la majoration globale apportée à ces mêmes éléments depuis le début de l'année.* » En un an, les salaires des Charbonnages auront ainsi augmenté de 12,9 %.

● *Les armateurs et la grève des marins.* — La grève à l'appareillage de soixante-douze heures à partir de mardi 7 avril, à laquelle appelle l'intersyndicale des officiers et marins de la marine de commerce, est « *sans réel motif immédiat* », estime le comité central des armateurs de France. « *Ces actions*, indique le comité, *sont inopportunes et dangereuses pour la profession et pour l'emploi, alors qu'il convient de regarder avec courage et sérénité ce qu'il est possible de faire et comment le faire pour garantir dans les meilleures conditions la protection des gens de mer.* » Les armateurs restent « *attachés à une étude réelle des problèmes posés par le régime de pensions des marins et à une recherche sérieuse des solutions qu'ils appellent* ».

● *Le nombre des emplois salariés a augmenté de 584 000 en sept ans.* — Entre fin 1973 et fin 1980, il est passé de 17 257 000 à 17 841 000, déclare le ministère du travail en citant l'INSEE. Dans le même intervalle, le nombre des *emplois non salariés a diminué de* 311 000 (de 3 923 000 à 3 612 000).

● *Selon la C.G.T.*, les prix de détail ont augmenté de 1 % en mars (+ 2 % pour le secteur alimentaire). La hausse du coût de la vie a été de 4,2 % depuis le début de 1981 et de 15,8 % par rapport à mars 1980, indique aussi la centrale syndicale.

● *Le P.S. et les poursuites engagées contre M. Séguy.* — Le secrétariat national du P.S. s'est « *élevé avec force* », le 6 avril, contre la décision de la société Peugeot, qui assigne en justice le secrétaire général de la C.G.T., pour avoir « *dénoncé les méthodes* » de la direction de cette firme après le suicide d'un jeune délégué du personnel, M. Marchau. Celui-ci était aussi membre de la Ligue communiste révolutionnaire, et M. Krivine, candidat de ce mouvement à l'élection présidentielle, apporte également son soutien à M. Séguy, qui comparaîtra le 8 avril, à 13 h. 30, devant la première chambre civile du tribunal de grande instance de Paris.

● *La grève à Air France.* — Une erreur de transcription a été commise dans nos éditions du 7 avril, dans la liste des numéros de téléphone à appeler pour avoir des informations sur les vols affectés par la grève d'une partie du personnel au sol d'Air France. Le service de renseignements pour la région parisienne répond au 535-61-61 (et non au 535-61-31).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

INTERTECHNIQUE

RESULTATS DE L'EXERCICE 1980 : AUGMENTATION DU CAPITAL

Le conseil d'administration, réuni le 1er avril, a approuvé les comptes de l'exercice 1980, qui seront présentés à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 2 juin.

Le montant total hors taxes des commandes reçues est de 103 millions contre 469 en 1979. Le chiffre d'affaires hors taxes est de 509 millions contre 395, le chiffre d'affaires à l'exportation est de 116 millions contre 99.

Après prise en compte des résultats des filiales, tous amortissements et provisions et de toutes les charges résultant du règlement intervenu avec le groupe Electrobel au sujet de la société Logabax, les résultats sont les suivants :

Bénéfice d'exploitation	55,1 millions contre 46,5 millions
Bénéfice net après impôt	25,8 millions contre 19,9 millions
Bénéfice net après impôt et participation	22,9 millions contre 15,2 millions
Marge brute d'autofinancement	33,9 millions contre 23 millions

Consolidés pour la société mère et ses filiales tant françaises qu'étrangères, le chiffre d'affaires hors taxes est de 579 millions de francs contre 429 millions de francs, le bénéfice net après participation est de 25 millions de francs contre 15,5 millions de francs, la marge brute d'autofinancement est de 39 millions de francs contre 24,9 millions de francs.

Au cours de la même séance, le conseil, usant de l'autorisation accordée par l'assemblée extraordinaire du 8 juin 1979, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves et la distribution d'une action gratuite pour cinq anciennes portant jouissance du 1er janvier 1980.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire le versement d'un dividende de 13 F par action, soit un revenu global de 19,50 F, identique à celui de l'année précédente, mais s'appliquant à un nombre d'actions augmenté de 20 % du fait de la distribution d'actions gratuites décidées par le conseil.



Francis Bouygues, la direction générale et cinquante de ses principaux collaborateurs ont présenté *les résultats de l'exercice 1980 devant* cent cinquante journalistes et analystes, français et étrangers, invités le 3 avril à Yamoussoukro (Côte-d'Ivoire).

A cette occasion, il a rappelé que Bouygues est devenue la première entreprise française de son secteur par son chiffre d'affaires, son personnel, ses bénéfices et sa capacité de développement. Le groupe comprend vingt-deux mille personnes et procure trente mille emplois à ses sous-traitants et fournisseurs.

Dans une conjoncture difficile, Bouygues accentue son expansion à travers mille chantiers, en France et à l'étranger, et affirme, par ailleurs, sa volonté de développer les travaux *offshore*.

Au cours de sa conférence de presse, Francis Bouygues a particulièrement insisté auprès de ses invités sur l'importance des efforts déployés par son groupe pour développer l'exportation des techniques françaises, malgré une concurrence très vive. Pour le souligner davantage, l'université de Yamoussoukro, le plus important chantier de Bouygues sur le continent africain, a été choisie pour cette réunion annuelle. Cette conférence se tenait traditionnellement en France depuis douze ans.

Répondant aux questions des participants, Francis Bouygues a fait état d'une prévision de chiffre d'affaires d'environ 10 milliards de francs pour l'exercice 1981.

Il a, par ailleurs, répondu à de très nombreuses questions concernant le développement de l'international, l'université de Riyadh, les travaux pétroliers offshore, la forte croissance de maisons Bouygues et les projets de diversification du groupe en France et à l'étranger.

AL SAUDI BANQUE

Arrêté des comptes au 31 décembre 1980

Le conseil d'administration d'Al Saudi Banque, réuni à Londres le 26 février 1981, a approuvé le bilan et le compte de pertes et profits de l'exercice clos le 31 décembre 1980, documents qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire le 15 mai 1981.

Au terme de cet exercice, le bilan a atteint 3 744 millions de francs contre 2 380 millions au 31 décembre 1979, soit une augmentation de l'ordre de 57 %, et le total hors bilan (crédits documentaires et lettres de garanties) a augmenté de 123 %, passant de 713 millions de francs à 1 593 millions.

Le bénéfice de l'exercice, après impôts, s'élève à 11,7 millions de francs contre 6,1 millions fin 1979, soit une augmentation de 92 %.

Le conseil recommande à l'assemblée d'affecter le bénéfice net aux réserves et au report à nouveau.

LOCAFRANCE

Le conseil d'administration s'est réuni le 2 avril 1981, sous la présidence de M. Gérard Billaud, pour arrêter les comptes de l'exercice 1980.

Après prise en charge de la totalité des frais d'émission de l'emprunt obligataire, soit 6,6 millions de francs, le résultat financier de l'exercice s'élève à 57,9 millions de francs contre 71,7 millions de francs pour l'exercice 1979.

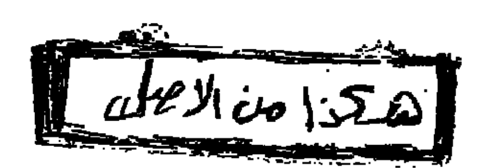
La réduction du résultat financier est due pour l'essentiel à la forte augmentation des taux de financement de la société au premier semestre. Cette baisse a toutefois été limitée en raison du volume des lignes à un taux que la société avait mises en place en couverture de ses emplois, et de la mise en force progressive de contrats conclus à des taux plus élevés.

Compte tenu des dotations aux comptes de provisions pour participation des salariés, pour intéressement et pour investissement et après affectation d'une somme de 37,7 millions de francs à un supplément d'amortissements comptables, le résultat net s'établit à 15,5 millions de francs.

Au 31 décembre 1980, la réserve latente constituée par les suppléments d'amortissements pratiqués par la société s'élève, avant impôt, à 207,2 millions de francs, en augmentation de 22 %.

Le résultat financier d'Ordinabail, filiale à 90 % de Loca-France, spécialisée dans le crédit-bail de matériels informatiques, s'établit à 7,9 millions de francs contre 7,3 millions de francs en 1979. La réserve latente de la société avant impôt s'élève à 37,4 millions de francs au 31 décembre 1980.

Le conseil a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires la distribution d'un dividende égal à celui de l'exercice précédent, soit 15 F assorti d'un avoir fiscal de 7,50 F (impôt déjà payé au Trésor), assurant un revenu global de 22,50 F par action.



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 AVRIL

Plus résistant

Après un début de semaine maussade, et une baisse des cours pour la troisième séance consécutive, les valeurs françaises se sont montrées plus résistantes à la Bourse de Paris mardi 7 avril. L'indice moyen, qui avait perdu 0,45 %, a fléchi encore, à l'ouverture de 0,22 % pour reprendre cette différence et terminer pratiquement inchangé.

Selon certaines indications, des achats de « soutien », notamment à la corbeille, auraient permis à la cote de montrer quelque résistance. A vrai dire, en dépit de l'incertitude qui règne de plus en plus sur l'issue du scrutin présidentiel, les ventes sont peu nombreuses, et il suffit d'une légère intervention pour influer sur le niveau des cours.

Au chapitre des hausses, citons Cetelem (+ 5 %), Poclain (+ 4,8 %), Crouzet (+ 4,5 %), Pompey (+ 4 %), Veuve Clicquot (+ 2 %), Institut Mérieux (+ 2 %), C.S.F. (+ 2 %), Esso (+ 2 %), Banque Rothschild (+ 1,6 %).

A celui des baisses, figurent Lyonnaise des Eaux (– 4,2 %), Imétal (– 4 %), Maritime des chargeurs (– 3 %), Sommer-Allibert (– 3 %).

Les propos, apparemment plus rassurants, de M. Brejnev à Prague (voir en première page) et la hausse des taux d'intérêt ont fait retomber les cours de l'or sur le marché libre de Londres (517 dollars l'once contre 533,75 dollars). A Paris, le lingot, qui avait gagné 1 645 F lundi en a reperdu 1 000 F à 87 995 F, le gain de 10 F enregistré sur le napoléon à 860 F étant annulé. L'emprunt 4 1/2 % 1973 a perdu près de 2 %, et le 7 % 1973, un peu attaqué ces temps-ci, et qui avait déjà fléchi la veille, a continué de fléchir (– 205 F) à 7 400 F.

Aux valeurs étrangères, vif repli des mines d'or, hausse de Hoechst, Philips et General Motors, nouvelle baisse de Norsk Hydro.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GRANDS TRAVAUX DE MARSEILLE. — Le bénéfice net de la société mère passe de 106,34 millions de francs en 1979 à 131,18 millions de francs en 1980. Le bénéfice net consolidé se situera aux environs de 110 millions de francs, en légère augmentation malgré les mauvais résultats de deux filiales, E.T.P.M. et Jolin, s'établissant aux environs de 75 F par action. Le dividende net est porté de 18 F à 21 F.

L'activité du groupe, dont le chiffre d'affaires a augmenté de près de 50 % en 1980 à un peu moins de 6 milliards de francs, devrait connaître une nouvelle progression en 1981, avec un carnet de commandes représentant plus d'une année de chiffre d'affaires, dont 35 % à l'étranger.

SOMMER-ALLIBERT. — Le résultat net consolidé, qui avait été de 50,84 millions de francs en 1979, sera du même ordre en 1980, compte tenu d'une plus-value de 72 millions de francs.

LOCAFRANCE. — Comme pour l'ensemble du secteur crédit-bail, les résultats financiers se sont inscrits en baisse pour l'exercice 1980, à 57,9 millions de francs, contre 71,7 millions de francs, compte tenu, il est vrai, de la prise en charge de la totalité des frais d'émission de l'emprunt obligataire (6,6 millions de francs). Cette baisse est due, pour l'essentiel, à la forte augmentation des coûts de refinancement de la société au premier semestre 1980, par suite de la hausse des taux d'intérêt, qui n'a pas été répercutée totalement sur les contrats. Le bénéfice net reste inchangé à 15,5 millions de francs, de même que le dividende net (15 F).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	3 avril	6 avril
Valeurs françaises	99,4	98,6
Valeurs étrangères	112,1	112,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	108,7	108,1

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 3 avril .... 12 1/4 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/4	7/4
1 dollar (en yens)	213,75	214,60

NEW-YORK

Vif repli

Une forte baisse a été enregistrée lundi 6 avril à la Bourse de New-York, où l'indice Dow Jones a perdu 12,87 points, repassant en dessous des 1 000 à 994,24.

Cette baisse, la plus importante depuis six semaines, a été provoquée par la crainte d'une remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, conjuguée avec la tension régnant en Europe de l'Est. La hausse spectaculaire des taux de rendement à l'adjudication des bons du Trésor (+ 1,5 % à trois mois et six mois) et le relèvement de 1 % du taux des avances bancaires aux courtiers en valeurs (Brokers' Loans) a fâcheusement impressionné les opérateurs. En outre, le fait que les autorités monétaires ne semblent pas décidées à assouplir leur politique restrictive a « douché » les espoirs de nombreux analystes.

Dans ces conditions, et compte tenu d'un environnement international menaçant, les cours ne pouvaient que se replier, que ce soit I.B.M., A.T.T., Dow Chemical. Le volume des transactions s'est réduit, passant de 48,7 millions de titres échangés à 43,2 millions.

VALEURS	Cours 3 Avril	Cours 6 Avril
Alcoa	35 1/8	35 1/8
A.T.T.	52 1/4	51 3/8
Boeing	34 5/8	34 1/4
Chase Manhattan Bank	45 1/2	45 1/8
Du Pont de Nemours	50 1/2	48 3/4
Eastman Kodak	83	81 1/2
Exxon	68	68
Ford	22	21 3/4
General Electric	67 1/8	68 1/2
General Foods	33 3/4	33 1/8
General Motors	52 7/8	52 1/4
Goodyear	19 3/4	18 7/8
I.B.M.	61 1/8	60 3/8
I.T.T.	33 3/4	33 1/4
Kennecott	56 1/4	56 1/4
Mobil Oil	67	68 1/4
Pfizer	54	53 1/4
Schlumberger	101 5/8	100 1/8
Texaco	37	36 5/8
U.A.L. Inc.	24 3/4	24 1/8
Union Carbide	60	58 7/8
U.S. Steel	32 7/8	32 1/4
Westinghouse	31 1/4	30 1/8
Xerox Corp.	56 1/2	55 3/4

BOURSE DE PARIS — 7 AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	27 60	1 553
6 %	....	0 904
3 % amort. 45-54	71	2 065
4 1/4 % 1963	95 90	2 460
Emp. N. Eq. 6 % 66	....	3 107
Emp. N. Eq. 6 % 67	100 05	5 112
Emp. 7 % 1973	7410	..
Emp. 8,80 % 77	98 05	7 715
Emp. 9,80 % 78	81 85	7 248
E.D.F. 7,8 % 61	115 10	1 580
E.D.F. 14,5 % 80-82	97 70	11 227
Ch. France 3 %	196 80	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	770	770
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	....
Concorde	345	345
Epargne de France	380	380
Financ. Victoire	308	300
France I.A.R.D.	140	140
GAN (Sté Centr.)	732	735

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.P.E.G.	170	172
U.A.P.	560	560
Actibail	143	143
— (oblig. conv.)	165 20	165
Alsacienne Banque	346	346
Banque Hervet	211	204
Bqna. Hypoth. Eur.	332	330
Bqna. Nat. Paris	280	....
B.O.I.C.	26	25 35
(Li) B. Scalb Dup.	146	145
Banque Worms	230	232 50
C.G.I.B.	27	25 90
Cie Crédit Univ.	385	375
C.A.M.E.	94	96
Crédital	107	108
Créd. Gén. Ind.	251	247
Crédit Lyonnais	279 50	279 50
Electro-Banque	192	192
Eurobail	144	144 50
Financière Sofal	368	368
Fr. Cr. et B. (Cie)	151 20	150 80
France Bail	329	317
Hydro-Energie	21 80	23 30

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Immobail B.I.P.	223	221 20
Immobanque	290 10	280
Immofice	294 50	293
Interbail	252	230 c
— (obl. conv.)	....	....
Laffitte-Bail	188	193
Locabail Immob.	315	310
Loca-Expansion	139	138
Locafrancière	171 60	170
Marseille Créd.	298	288
Paris-Réescompte	485	479
Séquanaise Banq.	293	291
Sicotel	141 50	141 60
Sliminco	285	286 30
Sté Cent. Banq.	81	80
Société Générale	253	255
Soficomi	240	241
Sovabail	313	310
Unibail	315	315
Un. Ind. Crédit	225	225 30
Cie Foncière	188	186
C.G.V.	201	201
Fonc. Ch.-d'Eau	950	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
(M) S.O.F.I.P.	91	91
Fonc. Lyonnaise	1310	1280
Immob. Marseille	1800	1780
Louvre	288	300
Slavim	162 50	162 50
Cogifi	196 60	196 50
Foncina	156	158
Gr. Fin. Constr.	195	194
Immindo	175	171
Immivest	165	....
Cie Lyon. Imm.	136 60	136 70
Ufimeg	96	98
Ugimo	159 50	158 50
Union Habit.	267	266
Un. Imm. France	235	235
Sofragi	286	286
Applic. Hydraul.	229	239 50
Artois	311	310
Centen. Blanzy	390	396
(NY) Centrest	113	113
(NY) Champex	130	125
Comindus	411 50	412 50
Cie Industrielle	300 50	300 50

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
(Li) Dév. R. Nord	139	138
Electro-Financ.	315	312
(M) Et. Particip.	76 50	76
Fin. Bretagne	85 50	85 10
Fin. Ind. Gaz Eaux	745	742
Fin. Senelle-Maub.	104	108
Fin. et Mar. Part.	91	91 50
France (La)	524	524
Lebon et Cie	385	384
(NY) Lordex	111	112 d
Cie Marocaine	27 60	27 50
OPB Paribas	125	124
Paris-Orléans	111 10	110
Part. Fin. Gest. Im.	254	255
Placem. Inter.	105	105 50
Providence S.A.	371	341 d
Rosario (Fin)	186 70	185
Santa-Fé	78	....
Sofio	148 80	147 60
Cambodge	175	175
Clause	375	375
Indo-Hévéas	170 10	....
Madag. Agr. Inc.	27	28
Padang	385	385
Salins du Midi	310	300
Allobroge	296	296
Banania	298	281
Fromageries Bel	345	345
Bongrain	741	738
Cédis	945	....
(M) Chambourcy	495	494
Cofradel	665	665
Economats Centr.	534	534
Epargne	1104	1180 d
Euromarché	805	801
From. P.-Renard	492	472
Générale Biscuit	425	420
Genvrain	201 50	198
Goulet-Turpin	185	185
Gds Moul. Corbeil	155 50	153 50
Gds Moul. Paris	323	320
Nicolas	475	475
Piper-Heidsieck	300	285
Potin	940	941
Promodès	1384	1438
Rochefortaise	183 20	188
Roquefort	575	598
Taittinger	365	361 20
Unipol	106	106
Bénédictine	880	885
Bras. et Glac. Ind.	610	615
Dist. Indochine	464 80	464 80
Ricqlès-Zan	117 50	....
Saint-Raphaël	109	105
Sogepal	447	....
Union Brasseries	61	60
Française Sucr.	490	471
Equip. Véhicules	28 50	26
Bonie	445	445
Camp. Bernard	287	262 c
Carabati	203	200 10
Ciments Vicat	224	222 50
Cochery	67 10	67
Drag. Trav. Pub.	285	285
Fougerolle	180	180
Sde Trav. de l'Est	26 80	25 20
Herlicq	87	87
Lambert Frères	117	117
Leroy (Ets G.)	63	53
Origny-Desvroise	140	141
Porcher	285	282
Rougier	88	86
Sablières Seine	154	153
Sacer	42 10	42 60
Sainrapt et Brice	130 10	129 10
Savoisienne	96	....
SMAC Acieroid	167	165 20
Spie Batignolles	90 90	92
Dunlop	9 30	9 90
Hutchinson	41 10	40 20
Safic-Alcan	192	186
Comiphos	145 10	146
Gaumont	415	419
Pathé Cinéma	70	72 80
Pathé-Marconi	26 50	....
Tour Eiffel	160	154
Air-Industrie	23	....
Applic. Mécan.	47 15	....
Arbel	151	151
Bernard-Moteurs	50	50
B.S.L.	128 50	132 50
C.M.P.	20 80	20 80 o
De Dietrich	490	488
Duc-Lamothe	373	340 o
E.L.M.-Leblanc	585	560
Ernault-Somua	48 90	49
Forges Strasbourg	123 70	121 50
(Li) F.B.M. ch. fer	70	....
Frankel	354	360
Huard-U.C.F.	101	101
Jaeger	170	172
Jaz	84	83 20
Luchaire	191 50	192
Métal Déployé	313	319
Nadella	19 50	20
Nodet-Gougis	411	427
Peugeot (act. ord.)	133 50	130

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ratier-Forg. G.S.P.	7 50	....
Ressorts Indust.	160 20	164 90
Satam	120	117 50
Sicli	75 10	75
Soudure Autog.	160	158 90
Speichim	183	186 30
Testut-Aequitas	126	....
Trailor	340	....
Virax	52 50	52 65
At. Ch. Loire	47	45
Ent. Gares Frig.	167 90	165
Indust. Maritime	305 80	305
Mag. Gén. Paris	202	201 10
Cercle de Monaco	84 50	84
Eaux de Vichy	1055	1045
Vichy (Fermière)	295	295
Vittel	482	478
Aussedat-Rey	32 60	31 30
Darblay S.A.	31	....
Didot-Bottin	372	370
Imp. G. Lang	8 50	....
La Risle	23 10	24
Rochette-Cenpa	30 40	30 30
A. Thiery-Sigrand	55	57 20 d
Bon-Marché	116 10	116
Damart-Servip	1025	1000
Fnac	259 10	259 10
Mars. Madagasc.	44 30	44
Maurel et Prom.	25 70	26 70 d
Optorg	166	166
Palais Nouveauté	301	300
Uniprix	55 30	55 80
Europ Accumul.	189	189
Fin. piles CIPEL	131	131
Intertechnique	1005	1005
Lampes	152	152
Merlin-Gerin	390	390
Mors	171	171
Piles Wonder	208	206
Radiologie	100 50	....
SAFT Acc. Fixes	1000	1000
Sfim	1298	1290
Sintra	757	757
Unidel	97	95 10
Carnaud S.A.	89 50	88 30
Escaut-Meuse	225	225
Gueugnon (F. de)	42 50	40 80
Profilés Tubes Es.	16 75	16 80
Tissmétal	53 20	53 10
Vincent-Bourget	21	20 o
Kinta	335	335
Mokta	444	398
Amrep G.	990	990
Elf-Antargaz	340	340
Hydroc. St-Denis	138	....
Lille-Bonnières-C.	339 50	332
Carbone-Lorraine	63	62
Delalande S.A.	167	173 70
Finalens	72	72
FIPP	170	165
(Ly) Gerland	305	305
Gévelot	81	....
Grande-Paroisse	121 10	121 10
Ripolin-Georget	86	86
Rousselot S.A.	280 80	288
Soudre Réunies	162	161
Synthelabo	122 10	121 20
Thann et Mulh.	55	54
Ufiner S.M.O.	85 10	87
Agache-Willot	406	404
Files-Fourmies	5 95	6
Lainière-Roubaix	36	35
Roudière	212	212
M. Chambon	160	....
Gén. Maritime	18	....
Delmas-Vieljeux	331	335
Gérance et d'Arm.	19 10	19 05
Nation. Navigation	73	73
Navale Worms	113	113
SCAC	254	251
Stemi	366	352
Transp. Citram	146	147
Transp. et Indust.	113 10	113 10
Blanzy-Ouest	245 90	240
La Brosse	115	110 50
Conte S.A.	42	42
Degremont	119 80	121
Ecco	1710	1701
Fezailles C.F.F.	218	218
Havas	806	802
Locatel	317	....
Lyon-Alemand	217	215
G. Magnant	47	47
MIC	243	243
O.F.P.-Omn. F. Paris	550	545
Publicis	701	700
Selas	60	60
Sellier-Leblanc	285 20	265
Waterman S.A.	200	200
Brass. du Maroc	217 30	225
Brass. Ouest-Afr.	40 50	41
A.E.G.	138	148
Akzo	48	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcan Alum	190	190
Algemeine Bank	630	626
Am. Petrofina	285	....
Arbed	153 20	154 20
Asturienne Mines	51 10	....
Bco Pop Espanol	96	95
B. N. Mexique	32	32
B. Régl. Internat.	38700	41700
Barlow Rand	48	....
Bell Canada	74 10	....
Blyvoor	83 50	78 20
Bowater	26 10	26 25
British Petroleum	40 20	40 20
Br. Lambert (G.B.L.)	140	....
Caland Holdings	63	62 50
Canadian-Pacific	207	206
Cockerill-Ougrée	23 50	....
Cominco	275	293
Commerzbank	296	295
Courtaulds	6 05	....
Dart. and Kraft	251	250
De Beers (port.)	43 80	....
Dow Chemical	187	183 50
Dresdner Bank	361	....
Est-Asiatique	43 40	47 40
Femmes d'Auj.	80 10	....
Finsotraner	122	....
Finsider	0 29	0 30
Foseco	15 80	....
Gén. Belgique	185	169 50
Gevaert	185	....
Glaxo	35 20	38 60
Goodyear	97	93
Grace and Co	270	....
Grand Metropolitan	22	22 80
Gulf Oil Canada	114	113
Hartebeest	332 80	320
Honeywell Inc.	513	....
Hoogovens	40	....
I. C. Industries	182	185
Int. Min. Chem	261	248
Johannesburg	340	....
Kubota	8 70	8 70
Latonia	123 40	123 40
Mannesmann	280	295
Marks-Spencer	13 70	....
Matsushita	28 10	28 80
Mineral-Ressourc.	69 50	70
Nat. Nederlanden	255	265
Noranda	125 90	123
Olivetti	20 30	19 30
Pakhoed Holding	83	85
Petrofina Canada	436	....
Pfizer Inc.	276	276
Phoenix Assuranc.	24 50	....
Pirelli	11 70	11 80
President Steyn	224 50	218
Procter Gamble	346	350
Rolinco	499 50	497 50
Robeco	475 60	474
Shell fr. (port.)	40 50	....
S.K.F. Aktiebolag	115	122
Sperry Rand	282	291
Steel Cy of Can.	162	....
Stilfontein	109 30	106 90
Suéd. Allumettes	126 90	....
Tenneco	246	241 70
Thorn EMI	38	....
Thyssen c. 1 000	143	150
Val Reefs	379 90	361
Vieille Montagne	134	....
Wagons-Lits	136	140
West Rand	19	18 50

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	172 50	172 50
Sicomer	180	180
Sofibus	225	....
Rodamco	248 20	249 50

Autres valeurs hors cote

Alser	127 50	....
Cellulose du Pin	32 50	32 10
Copartex	504	500
Iéna Industries	13	....
La Mure	85	....
Métallurgique Minière	164	....
Océanic	26 60	14 90 o
Pétrofigaz	424	....
Pronuptia	275	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufinex	223	....
Voyer S.A.	1 56	1 68
Romento NV	271	270 80

SICAV

6/4	Émission Frais inclus	Rachat net
1re catégorie	9806 75	9362 05
Actions France	154 12	147 13
Actions-Investiss.	171 80	164 01
Actions sélectives	199 11	190 08
Aedificandi	234 02	223 41
A.G.F. 5000	197 22	188 28
Agfimo	308 45	294 46
Altefi	145 59	138 99
A.L.T.O.	162 28	154 92
Amérique Gestion	287 95	274 89
Bourse-Investiss.	199 43	190 84
C.I.P.	597 03	569 96
Convertimo	185 91	177 48
Cortexa	619 09	591 02
Credinter	225 24	215 03
Croiss. Immobil.	240 47	229 57
Drouot-France	189 29	180 71
Drouot-Investiss.	427 61	408 22
Energie	196 57	187 66
Epargne-Croiss.	820 88	783 66
Epargne-Industr.	326 58	311 75
Epargne-Inter	405 11	388 74
Epargne-Oblig.	132 61	126 60
Epargne-Unie	501 04	478 32
Epargne-Valeur	251 50	240 10
Euro-Croissance	231 86	221 35
Financière Privée	515 64	492 26
Foncier Investiss.	472 22	450 81
France-Épargne	270 82	258 54
France-Garantie	234 87	230 26
France-Investiss.	238 81	227 98
Fr.-Obl. (nouv.)	312 30	298 14
Francic	191 87	183 17
Fructidor	172 88	165 04
Fructifrance	309	294 99
Gestion Mobilière	332 96	317 86
Gest. Rendement	359 81	343 49
Gest. Sél. France	266 64	254 55
I.M.S.I.	250 34	238 99
Indo-Suez Valeurs	396 45	378 47
Intercroissance	181 78	173 52
Interoblig.	6107 80	5830 84
Intersélect France	194 76	185 93
Intervaleurs Indust.	288 14	275 07
Invest. St-Honoré	400 75	382 58
Laffitte-France	151 37	144 49
Laffitte-Oblig.	135 45	129 31
Laffitte-Rend.	154 53	147 52
Laffitte-Tokyo	435 13	415 40
Livret portefeuille	282 12	269 33
Multi-Obligations	316 49	302 14
Multirendement	121 65	116 13
Mondial Investiss.	233 37	222 79
Natio.-Inter.	491 17	468 90
Natio.-Valeurs	366 26	349 65
Oblisem	124 74	119 08
Paribas Gestion	303 43	289 67
Pierre Investiss.	304 79	290 97
Rothschild Expans.	473 76	452 28
Sécur. Mobilière	337 71	322 40
Sélec. Mobil. Div.	232 40	221 86
S.P.I. Privinter	155 73	148 67
Sélection-Rendem.	142 37	135 91
Sélect. Val. Franç.	149 71	142 92
S.F.I. fr. et étr.	257 12	245 46
Sicavimmo	377 73	360 60
Sicav 5000	141 63	135 21
S.I. Est	618 05	590 02
Sivafrance	244 76	233 66
Sivam	177 11	169 08
Sivarente	167 16	159 58
Sivinter	193 88	185 09
S.I.G.	449 28	428 42
S.N.I.	889 01	867 31
Sogepargne	272 52	260 16
Sogevar	512 48	489 24
Sogintor	598 03	570 91
Soleil Investiss.	287 04	274 02
U.A.P. Investiss.	199 51	190 46
Unifrance	171 77	163 98
Unifoncier	439 88	419 94
Unigestion	366 71	350 08
Uni-Japon	515 48	492 11
Unirente	1177 36	1138 65
Valorem	248 81	237 53
Worms Investiss.	431 26	411 70

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2475	4,5 % 1973	2473	2425	2425	2410 10
3001	C.N.E. 3 %	2820	2880	2880	2877
510	Afrique Occ.	480 50	485	486	484 90
490	Air Liquide	454 50	463	455	453
120	Als. Part. Ind.	128 50	127	127	125
370	Als. Superm.	361	361	361	361
127	Alsthom-Atl.	121 50	118 20	120	....
280	Applic. gaz	230	227 50	228 50	230 10
120	Arjom. Prioux	120	119	118 50	118
645	Aux. Entrepr.	644	643	642	639
800	Av. Dass.-Br.	707	706	717	705
191	Bail-Equipem.	181	188	188	191
194	— (obl.)	206	204	204	204
310	Bail-Investiss.	310	308	308	308
190	B. Rothschild	184	187	186	183 30
105	Bazar H.-V.	104 80	105	105	105
128	B.C.T. Midi B.	122	119 50	120	116 10
260	Béghin-Say	235	234	234 10	230
450	Bic	450	450	450	441
510	B.I.S.	420	420	420	420
865	Bouygues	858	857	856	855
1000	B.S.N.-G.D.	1025	1028	1041	1030
1020	— (obl.)	1055	1051	1051	1040
1750	Carrefour	1714	1721	1722	1701
310	— (obl.)	304	304 20	304 20	304
1320	Casino	1275	1299	1300	1277
38	CEM	38 05	38 05	38 90	38 80
220	Cetelem	197	207 50	207 50	208
165	Charg. Réunis	160	157 50	157 50	156
10	Chiers-Châtil.	12 20	12 35	12 50	12 10
115	Chim. Rout.	116	114 80	114 80	115
125	— (obl.)	125 20	125 20	125 20	124 10
180	Ciments franç.	170	173	171 50	169 60
164	— (obl.)	165	155	155	155
940	C.I.T. Alcatel	964	950	950	931
425	Club Méditerr.	413	416 50	419	416 50
108	Codetel	110	110	110	110
140	Cofimeg	138	138	140	137 50
445	Coles	401	391	391	397
355	Cie Bancaire	353	350 50	350 50	346 20
400	C.G.E.	385	380	382	390
428	— (obl.)	420	422	422	419 90
115	Compt. Entrepr.	116	117 50	117 50	118 80
460	Compt. Mod.	442	451	451	442
210	Créd. Comm. F.	209	209	208	213
970	— (obl.)	970	970	970	970
400	Créd. Foncier	398	397	397	397
265	Crédit F. Imm.	239	236 10	235	235 10
275	Cr. Ind. Al.-L.	270	270	270	270
166	Créd. Indust.	161	160	159 90	157
140	C. Ind. Ouest	145 10	143	143	143
345	Crédit Nat.	358 50	363	363	355 60
82	Créd. Nord	79	78 10	78 10	77
82	Creusot-Loire	86	86	86 50	84 40
350	Crouzet	336	352	352	348
370	C.S.F.	352	356	360	363 20
405	— (obl.)	393 50	395	395	390 50
570	Darty	564	580	580	560
960	Docks France	920	930	930	915
38	Dollfus-Mieg	38 10	38 25	38 25	38
880	Damart	846	844	850	836
340	Cie Gle Eaux	343	340	344 50	333 20
1200	Elf-Aquitaine	1181	1173	1188	1168
215	— (certific.)	216 50	215	215	211

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
345	E.J. Lefebvre	250	248 50	248 50	245
123	E. Sanu.-Duv.	120 50	118	118 50	115 60
555	Essilor	505	501	501	495
250	Esso S.A.F.	254	255 50	259 60	255
340	Eurafrance	339	336	335	332
1110	Europe nº1	1100	1100	1100	1100
510	Facom	510	509	509	505
62	Fin. Dév. Ent.	61 20	61 50	61 50	60 30
250	Fin. Paris P.B.	262 50	262	268	257
285	— (obl. conv.)	280	296	296	296
155	Finextel	157	158	158	158
151	Fives-Lille	145	145	145	144
50	Fraissinet	53	53	53	53
225	Fr. Pétroles	213 90	214	215 50	213
205	— (obl. conv.)	206	208	208	206
54	— (certific.)	52 80	52 50	52 20	52 20
120	Galeries Laf.	122 50	120	120	117 60
230	Gén. d'Entrep.	230	226	226	225
132	Gén. Fonderie	130	128	128	129 10
180	Gén. Ind. Part.	181	182 50	182	182 50
390	Générale Occ.	389	372	375	372
420	Gr. Tr. Mars.	410	405	405	404
405	Guyenne-Gasc.	391	391	392	387
345	Hachette	316	320 50	320 50	314 50
99	Imétal	98	94	94 10	92 10
1050	Inst. Mérieux	940	960	960	941
128	J. Borel Int.	130	129 10	131 60	127 60
185	Jeumont Ind.	175	175 50	175 60	174 50
108	Kali Ste-Thér.	107 50	107 50	107 50	107
43	Kléber-Colombes	41 50	41 50	41 50	40 70
385	Lab. Bellon	378 10	378 50	378 50	371
280	Lafarge	276 50	276 50	277	273
285	— (obl.)	294 80	294	294	294
430	La Hénin Cie	400	398 50	399	385
1550	Legrand	1495	1481	1490	1481
2280	— (obl.)	2180	2165	2165	2165
760	Lesieur	721	715	715	715
188	Locafrance	185	196	198	193
350	Locindus	322	322	324	322
635	L'Oréal	628	632	635	620
3120	— (obl. conv.)	3153	3152	3152	3152
200	Lyonn. Dépôts	200	197	197	197
410	Lyonn. Eaux	389	372	373	372
56	Machines Bull	55 20	54 90	55	53 90
545	Mais. Phénix	518	515	516	515
1160	(Ly) Majorette	1148	1100	1100	1100
790	Manurhin	755	760	765	746
42	Mar. Wendel	44 70	44 30	44 40	44 30
49	Mar. Ch. Réun.	50 10	48 50	48 50	47 70
585	Martell	585	585	585	581
595	— (obl.)	580	580	580	590
2140	Matra	2165	2179	2176	2168
33	Mét. Nav. D.-N.	28 20	27 50	27 30	27
795	Michelin	762	757	768	751
580	— (obl.)	551 50	551	551	551
1030	Midi (Cie)	1000	995	995	990
486	Moët-Hennessy	468	454	455	454
650	— (obl.)	647	647	647	635
576	Mot. Leroy S.	543	540	540	540
82	Moulinex	75	76	76	74
360	Mumm	363 50	355	355	350 10
280	Nancéienne Cr.	275	274 80	274 80	276
189	Navig. Mixte	187 50	187	187	187
39	Nobel-Bozel	38 90	38	38 10	37 30
33	Nord-Est	32 05	32	32	31 60

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
76	Nouvelles Gal.	70 60	70 10	70 20	68 80
310	Olida-Caby	308 90	309 50	311	304 20
103	Opfi-Paribas	102 50	102 20	102 20	102
98	Papet. Gascogne	93 60	93 50	93 50	93
117	Paris-France	116 50	116 50	116 50	115
107	Pechelbronn	109	109 50	109 50	107 40
100	P.U.K.	101 20	101	101 50	100
121	— (obl.)	122 50	121 50	121 50	121 50
78	Penarroya	69	68 80	68 80	70
300	Penhoët	312	312	312	308
295	Pernod-Ricard	276 10	276	275 10	275
164	Perrier	170	167 10	168	167 10
111	Pétroles B.P.	114 90	113 10	114	111
148	Peugeot S.A.	140	140	143	140
295	— (obl.)	299	298	298	298
72	P.L.M.	74	74	75	72 60
200	Poclain	183	191 80	191 80	189
420	Poliet	387	395	396	387 10
104	Pompey	101	103 90	103 90	102
280	P.M. Labinal	235 60	232	234	227 40
515	Presses Cité	515	516	517	515
465	Prétabail Sic.	472	476	476	467 20
180	Priest	169 80	166 50	166 50	....
336	Primagaz	329	328 90	328 90	322 50
117	Printemps	118 10	118 10	118 10	118 10
480	Radar S.A.	500	502	501	492
485	— (obl.)	495	496	496	500
220	Radiotechn.	222 10	220 50	220 50	224 50
125	Raffin. (Fse)	132 50	132 50	134	131 10
545	Redoute	565	562	573	572
680	Révillon Fr.	645	640	640	640
90	Rhône-Poulenc	88 50	88	88 50	86 30
190	Roussel-Uclaf	185 10	186	186	185
505	Ruche Picarde	511	....	....	511
980	Rue Impériale	988	973	973	988
15	Sacilor	13 80	13 50	13 95	13 60
145	Sade	142	141 50	141 50	141 50
900	Sagem	802	802	805	785
140	Saint-Gobain	136 70	135 10	138	135
215	St-Louis B.	212	209	209 50	207 10
445	Sanofi	440 10	439	438 50	438
605	— (obl.)	605	605	605	605
370	S.A.T.	368	365	365	360
80	Saulnes	59 90	58 90	59 90	58
300	Saupiquet	298	293	293	293
165	Schneider	152	154	154	151 10
57	S.C.O.A.	52	51 60	51 90	....
86	— (obl.)	85 90	85 90	85 80	85 70
150	Seb	143 50	142 50	143	141
192	Sefimeg	196 50	195	195	195
510	S.I.A.S.	509	491	494	482
560	Sign. Ent. El.	537	525	527	530
275	Silic	276	276	275	273 60
275	Simco	291	291	291	291
125	Simnor	123	....	....	121
520	Skis Rossignol	503	505	505	500
350	Sogerap	354	347	350	347
163	Sommer-Allib.	132 90	129	129	131 60
345	Suez	329	330	330	326 10
235	Tales Luzenac	238 10	237	237	241 60
790	T.R.T.	785	790	790	780
1170	Tél. Electr.	1045	1035	1035	1032
143	— (obl.)	137 20	136 90	136 90	136 90
225	Thomson-Br.	216	214 50	214 20	214 50
260	— (obl.)	238 50	241 50	241 50	240

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
285	U.I.S.	292	292	292	292
156	U.C.B.	154 20	152 10	152 10	152 10
171	Un. Fr. Banque	170 50	170	170	171 90
168	U.T.A.	172	170	170	168 20
9	Usinor	9 50	9 70	9 80	9 70
95	— (obl.)	96 10	96 40	96 40	95 30
260	Valeo	275 50	279	279	275
375	— (obl. conv.)	377	375 50	375 50	375 50
52	Vallourec	53 90	53	52 90	54
1030	V. Clicquot-P.	989	990	990	972
660	Viniprix	661	660	660	658
1650	Elf-Gabon	1620	1600	1599	1600
275	Amax Inc.	323	313 80	315	315
230	Amer. Express	228	223 20	223 20	223 70
265	Amer. Teleph.	265	263 50	263 50	263 90
74	Anglo Amer. C.	77 50	76 50	75	76
510	Amgold	528	497	497	507
485	B. Ottomane	512	501	501	491
310	BASF (Akt)	320	311	311	306
270	Bayer	284 10	279	279	278
220	Buffelsfont.	241 50	234 90	233 90	234 90
25	Charter	26 50	25 80	25 80	25 30
230	Chase Manh.	229 50	231	231	231
132	Cie Pétr. Imp.	147 70	144 50	144 50	143
43	De Beers	46	46 20	46	45 30
675	Deutsche Bank	691	684	684	681
436	Dome Mines	460	444 50	441 50	444 50
240	Du Pont-Nem.	250 70	244	244	239 10
400	Eastman Kodak	417	419	418 60	410 60
97	East Rand	98 90	92 70	93 50	93
144	Ericsson	154 90	152 60	152 60	150
335	Exxon Corp.	348	350	350	350
122	Ford Motor	113	108 80	108 80	108 80
255	Free State	265	256	255	255
99	Gencor	104	104 60	103 50	102 50
330	Gen. Electr.	346 50	343 80	345 20	343 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
270	Gen. Motors	268 50	269	268 80	269
50	Goldfields	54 50	55 30	54 50	54 20
99	Harmony	100 10	95 50	96 80	95 10
9	Hitachi	10 55	10 60	10 50	10 50
280	Hoechst Akt.	283	289	289	283 50
28	Imp. Chemical	28 40	27 20	27 20	27 20
105	Inco Limited	114 60	114	113 70	113
305	IBM	311	309 70	310	309 90
163	ITT	168 30	170	167 80	167 70
430	Merck	447	451 50	449	444
310	Minnesota M.	316 50	313 50	313 50	319
320	Mobil Corp.	338	340	340	340 80
7800	Nestlé	8470	8370	8330	8300
400	Norsk Hydro	394 50	381	383	385
645	Petrofina	642	639	642	639
260	Philip Morris	260 50	258 90	258 90	253
41	Philips	43 50	44 15	44 15	43 30
220	Pres. Brand	236 60	221	221	224
760	Quilmès	711	717	725	730
320	Randfontein	334 60	321	316 40	320 50
400	Royal Dutch	190	190	190	188 60
51	Rio Tinto Zinc	51	50 95	50 95	50
225	St Helena Co	231 80	220 50	220 50	216 50
480	Schlumberger	507	507	507	506
42	Shell transp.	40 30	40 10	40 10	39 35
585	Siemens A.G.	596	592	592	599
89	Sony	93 80	91 30	90 80	90
280	Unilever	293 90	292 50	295 50	287
104	Un. Min. 1/10	104	103 90	103 90	103 80
280	Unit. Techn.	289 50	291	290 50	291 80
375	West Drief.	415	394 20	394 20	390 50
245	West Deep	268	253 80	249 50	253 80
370	West Hold.	406 20	393	390 80	390 80
295	Xerox Corp.	286	286	286	285 20
3 15	Zambia Corp.	3 26	3 15	3 22	3 20

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 057	5 061	4 930	5 180
Allemagne (100 DM)	235 600	235 950	229	241
Belgique (100 F)	14 371	14 401	13 400	14 100
Pays Bas (100 fl.)	212 700	212 870	206	217
Danemark (100 krd)	74 820	75 010	72 500	77 500
Norvège (100 k)	93 090	93 210	90	95
Grande-Bretagne (£ 1)	10 977	11 025	10 800	11 400
Grèce (100 drachmes)	9 665	9 685	....	....
Italie (1 000 lires)	4 729	4 739	4 600	5
Suisse (100 fr.)	257 880	258 450	254	267
Suède (100 krs)	108 380	108 570	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 272	33 360	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 791	5 813	5 850	6 050
Portugal (100 esc.)	8 740	8 750	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 263	4 262	4 150	4 380
Japon (100 yens)	2 356	2 372	2 280	2 380

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/4
Or fin (kilo en barre)	88800	88000
Or fin (en lingot)	88995	87995
Pièce française (20 fr)	860	850
Pièce française (10 fr)	461	465
Pièce suisse (20 fr)	620	619 90
Pièce latine (20 fr)	589 90	590
Souverain	772	764
Pièce de 20 dollars	3299 60	3240
Pièce de 10 dollars	1549	1560
Pièce de 5 dollars	776	.....
Pièce de 50 pesos	3654	3590
Pièce de 10 florins	623	624 90

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

De l'affaire des radios à la volonté d'émancipation

Le Conseil des Vallées d'Andorre organise une consultation populaire

De notre envoyé spécial

Andorre-la-Vieille. — Lorsque les *vingt-huit membres du Conseil des* Vallées ont franchi, lundi après-midi 6 avril, la petite porte qui donne, seule, accès à la salle de délibérations, ils ont pu mesurer que leur débat suscitait, dans l'opinion andorrane un intérêt inhabituel. L'espace assez chichement dévolu au public *était*, pour *une fois, archicombie*. Dehors, sur la terrasse où trône un bas-relief commémorant le septième centenaire de la principauté et représentant les deux coprinces *actuels*, M. *Giscard* d'Estaing et l'évêque d'Urgel, les curieux venaient aux nouvelles.

« L'affaire des radios », dont les élus débattaient lundi, est rapidement devenue, en effet, une affaire d'Etat. Les conseillers — qui avaient revêtu la cravate noire de rigueur — ont donné libre cours à leur indignation devant les « manœuvres » de *la SOFIRAD pour empêcher l'exécution* de la convention signée voici vingt ans pour l'exploitation de Sud-Radio, et arrivée à expiration le 28 mars dernier (*le Monde* daté 4 et 5-6 avril).

L'affaire n'est déjà pas simple avec la SOFIRAD, qui exploite Sud-Radio ; elle se complique du fait qu'une autre chaîne andorrane, Radio-Andorre, est intéressée *par* la décision du Conseil des Vallées de reprendre le contrôle des ondes nationales, comme il était prévu par la convention de 1961. Cette deuxième station *admet, elle, fort bien de* repasser sous le contrôle de l'Etat andorran. Mais elle fait l'objet d'un interminable litige judiciaire entre les héritiers de son fondateur, M. Tré*moulet, et l'Etat espagnol, qui avait* constitué une société d'exploitation, l'EIRESA, qui n'a, *pour* l'instant, jamais fait fonctionner cette autre antenne de la principauté.

Le 25 mars, le Conseil des Vallées demande aux deux sociétés de don*ner leur accord à un document* réglant les modalités de la cession de leur exploitation et prend, d'autre part, une option sur le rachat de leur matériel. Le soir même, Radio-Andorre *donne son accord*. Dimanche 28 mars, la convention expire légalement. Radio-Andorre cesse d'émettre. Sud-Radio continue.

Les délégués permanents des deux coprinces (dont le préfet des *Pyrénées-Orientales* pour le président français) se réunissent avec les membres les plus anciens du Conseil des *Vallées — et mettent* au point un texte conciliant.

Mais le lendemain, sans doute après une intervention de la SOFIRAD ou peut-être de l'Elysée, *ce texte est remis en question*.

Jeudi 2 avril, le Conseil décide de fermer les stations. Sud-Radio émettra désormais de Toulouse, Radio-Andorre continuant, pour sa part, de *respecter* la convention. La SOFIRAD dépose un recours en *queixa*, procédure solennelle et suspensive qui permet à Sud-Radio de reprendre ses émissions à partir du sol de la principauté. Radio-Andorre se contente d'un recours en *reposicio*, moyen de droit plus modeste et uni*quement destiné à sauvegarder* les intérêts du personnel.

Mais la justice est, en Andorre, entièrement dans la main des coprinces, donc de l'Etat français, d'une *part, et* d'un *évêque espagnol*, d'autre part. Or l'évêque d'Urgel, qui a multiplié, dans un passé récent, les protestations d'amitié et de respect vis-à-vis de la souveraineté andorrane, ne peut rester insensible aux pressions de l'Eglise de son pays, elle-même engagée dans une lutte d'*influence* avec *le gouvernement* de Madrid sur un certain nombre de textes législatifs. Et Madrid serait tout prêt à partager avec Paris les ondes andorranes — la *radio aujourd'hui, la télévision peut*-être demain et, à coup sûr, les cinq canaux de télécommunications par satellite qui sont envisagés dans un troisième temps. Petit pays, gros *intérêts*...

Que pouvait faire le Conseil des Vallées ? Heurter de front les coprinces et leurs représentants était difficile. Avaler cette couleuvre était *politiquement suicidaire*. Il a donc adopté une voie moyenne : des assemblées populaires devront, dans les jours qui viennent, décider de la convocation au nom d'une *Assemblea magna*, sorte d'états généraux.

C'est avec soulagement que les élus de la principauté vont pouvoir *s'appuyer, dans leurs démarches*, sur une consultation populaire, même si celle-ci demeure assez informelle pour l'instant. Mais ce peut être en même temps l'occasion donnée à *un malaise croissant de s'exprimer* au grand jour. Les Andorrans, ou au moins une partie d'entre eux, sont las de voir leur petit Etat privé de toute vie démocratique normale. Cer*tains, en particulier chez les jeunes*, parlent déjà ici de décolonisation — des ondes d'abord, mais de la vie publique en général, ensuite. D'autres, il est vrai, rappellent que *la France dispose d'une gamme très* étendue de moyens de pression sur la principauté et que les nécessités commerciales étant ce qu'elles sont, il ne faudrait pas trop jouer avec le feu. Mais *beaucoup veulent voir* dans cette affaire un test de la volonté d'émancipation de l'opinion andorrane.

BERNARD BRIGOULEIX.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Michel Debré* a dénoncé, mardi 7 avril, l'idée selon laquelle *« on pourrait supprimer le vote »* et que *« l'on pourrait se contenter des sondages »*. *« L'idéal de certains*, a-t-il dit, *serait que l'on fasse un sondage, en partie truqué le cas échéant, la veille du premier tour, pour que les électeurs aillent à la pêche. Il y a une sorte de manipulation des sondages qui est d'autant plus honteuse que la commission des sondages a condamné par quatre fois un organisme qui fait des sondages »*, et que *« la plupart des organes de presse continuent à publier les enquêtes de cet institut »*. M. Debré fait vraisemblablement allusion à Public S.A.

● *« Terminal 19/84 »* est le nom de la revue éditée par le Centre d'information *et* d'initiative sur l'informatisation. Le C.I.I.I. s'est fixé pour but de développer un *point de vue critique sur l'infor*matisation de la société (*le Monde* du 14 décembre 1979). Le *numéro quatre de cette revue* contient deux dossiers : l'un sur l'identité des personnes et l'autre *sur l'informatique et les libertés*. Il peut être commandé au C.I.I.I., 1, rue Keller, 75011 Paris (tél. : *805-07-65*) au prix de 14 francs franco de port.

● *Attentats en Italie*. — Un gardien de prison a été tué, mardi matin 7 avril, alors qu'il quittait son domicile. La victime, M. Raffaele Cinotti, vingt-huit ans, travaillait à la prison de Rebibbia, à Rome. Trois hommes armés qui l'attendaient devant son domicile ont tiré plusieurs coups de pistolet sur lui avant de prendre la fuite. La police a retrouvé sur le lieu du crime plusieurs tracts. Les Brigades rouges ont revendiqué cet assassinat.

Près de Naples, d'autre part, un conseiller provincial démocrate chrétien a été tué à coups de pistolet. — *(A.F.P.)*

Aux Philippines

UN RÉFÉRENDUM EST ORGANISÉ SUR L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT AU SUFFRAGE UNIVERSEL

Manille *(A.F.P., U.P.I., A.P.)*. — Les Philippins étaient appelés, ce mardi 7 avril, à adopter par référendum, plusieurs amendements constitutionnels. Le plus important prévoit l'élection du président au suffrage universel pour un mandat de six ans renouvelable, alors qu'aux termes de la Constitution de 1973 il est désigné par l'Assemblée nationale. D'autres amendements prévoient pour le président et ses subordonnés une immunité à vie.

S'ils sont, comme il y a de fortes chances, adoptés (les résultats de la consultation ne seront connus que dans plusieurs jours), ces amendements devraient permettre au président Marcos, âgé de soixante-trois ans, d'être reconduit, à l'issue d'élections, le 7 juin, dans ses fonctions qu'il occupe depuis seize ans.

L'opposition démocratique unifiée (UNIDO), qui regroupe six grands partis, a appelé à se prononcer contre des dispositions revenant à *« institutionnaliser la dictature »* et à *« légitimer Marcos »*. Une trentaine de ses membres, qui manifestaient dans ce sens, lundi 6 avril, à Manille, ont été arrêtés.

L'ARABIE SAOUDITE ROMPT SES RELATIONS DIPLOMATIQUES AVEC KABOUL

L'Arabie Saoudite a annoncé, mardi 7 avril, sa décision de rompre toutes ses relations diplomatiques avec l'Afghanistan, a rapporté le même jour l'agence de presse saoudienne, citant un communiqué du ministère des *affaires étrangères*. Cette décision a été prise, précise le communiqué, *« à la lumière du maintien du régime illégitime de Kaboul, arrivé au pouvoir avec l'aide d'une puissance étrangère et qui n'est pas reconnu par le peuple afghan »*. Elle a été prise aussi, est-il précisé, du fait du maintien des troupes soviétiques en Afghanistan.

[Fin janvier, la conférence au sommet des pays islamiques, à Taef, en Arabie Saoudite, avait réclamé *« le retrait immédiat, total et inconditionnel, des forces étrangères d'Afghanistan »*. C'est moins la *rupture des relations diplomatiques* entre Ryad et Kaboul qui est notable que le fait qu'elle ne soit pas intervenue *plus tôt*.]

MADRID RÉCLAME AUX ÉTATS UNIS LE « GUERNICA » DE PICASSO

Le gouvernement espagnol a envoyé, le 6 avril, à New-York, un diplomate et un avocat pour réclamer le *Guernica* de Picasso, toujours exposé au Musée d'art *moderne de New-York (le Monde* du 28 janvier 1981).

Cinq ans et demi après la mort du *général Franco, jugeant le* régime assez démocratique pour que l'œuvre soit rendue à l'Espagne (*c'était* la condition émise par l'artiste), le gouvernement espagnol estime qu'il est temps que la procédure de restitution se réalise, d'autant plus vite maintenant que l'on s'apprête à célébrer le centième anniversaire de la naissance du peintre.

Le gouvernement de Madrid a déjà fait savoir qu'il espérait que l'affaire sera classée d'ici à l'été *prochain. Les nouvelles démarches* qu'il entreprend sont officiellement qualifiées d'*« énergiques »*. *Après des années de « négociations amicales »*, on aurait décidé à Madrid de *« changer le ton »*.

Le numéro du « Monde » daté 7 avril 1981 a été tiré à 559 854 exemplaires.

UN « PROCÈS » DE LA C.G.T.

La bande des cinq au banc des accusés

Devant les quelque trois cents jeunes du tribunal de la jeunesse C.G.T., qui s'étaient réunis, lundi 6 avril à Paris, comme dans trente-quatre autres villes pour « accuser », « refuser » et « lutter », cinq accusés étaient à la barre : cinq militants syndicaux qui, masques blancs et gros cigares à l'appui, singeaient MM. Giscard d'Estaing, Barre, Chirac, Ceyrac et Mme Pelletier. Les sifflets sinon les hurlements sanctionnaient les difficiles plaidoiries des accusés. *« Je ne renie rien*, disait ce faux Giscard, *de ce qui a été fait de 1974 à 1981. »* Les témoins — employés à la R.A.T.P., aux chèques postaux, infirmiers, ouvriers — accusèrent *« ces représentants du pouvoir et du patronat »* de tous les maux : de l'alcoolisme aux cadences, de l'accident de la station Nation au désarroi de la jeunesse. La condamnation fut sans appel : la cessation de toute activité publique, accueillie par des bravos et surtout par *l'Internationale*. La salle de ce tribunal d'un nouveau genre ne fut pas évacuée...

M. Georges Séguy, présent à cette manifestation, devait évoquer le suicide d'Anne-Monique Lemaire, jeune chômeuse de Sète, militante de la Jeunesse ouvrière chrétienne, qui s'est donné la mort le 25 mars (*le Monde* daté 29-30 mars). *« Elle a craqué devant tant d'injustice et de persécution*, a-t-il déclaré, *mais elle a voulu que sa mort accuse et serve à la lutte. La C.G.T. a exigé la désignation d'une commission d'enquête pour établir les responsabilités de cette mort et pour que le coupable soit châtié en conséquence. Grande presse, radios et télés ont fait le silence. »*

Il a estimé également : *« Avant ce drame, il y en eut beaucoup d'autres, dont un dans l'une des usines du groupe Peugeot où un jeune militant de la C.G.T., Philippe Marchau, excédé par les persécutions dont il était l'objet, s'est donné la mort. Pour avoir dénoncé ce procès, je suis poursuivi par la société Peugeot. »* M. Séguy doit en effet comparaître, le mercredi 8 avril, devant la première chambre civile du tribunal de Paris.

« Ne vous y trompez pas. A travers moi, c'est toute la C.G.T. qui est visée, et en dernier lieu les travailleurs », a estimé le secrétaire général de la C.G.T. avant d'évoquer l'instauration d'un gouvernement où *« socialistes et communistes, à égalité de droits et de devoirs, appliqueront les principales options de la C.G.T. »*. — N. B.

PUK VA CÉDER A SACILOR DEUX DES TROIS USINES D'UGINE-ACIERS

Comme cela avait été annoncé (le Monde du 20 mai 1981) en accord entre Sacilor et Pechiney-Ugine-Kuhlmann (PUK) sur le sort d'Ugine-Aciers pourrait être annoncé dans les jours à venir.

La direction générale d'Ugine-Aciers a fait connaître à l'ensemble de son personnel qu'il est prévu une augmentation du capital de cette société, réservée à Sacilor qui en détiendra *80 %*, PUK en conservant 20 %.

Seraient comprises dans l'apport Sacilor les usines de l'Ardoise, dans le Gard, et d'Ugine, en Savoie. L'usine de Fos continuerait de fonctionner dans le cadre d'une *société* nouvelle : Aciers spéciaux de Fos, où PUK serait majoritaire et Sacilor minoritaire, avec la *possibilité*, pour le groupe sidérurgique, d'en prendre le contrôle total dans le mois à venir.

UNE ÉDITION INTÉGRALE DE LA CORRESPONDANCE DE NAPOLÉON

Une commission nationale chargée de l'édition de la correspondance intégrale de Napoléon Ier sera désignée prochai*nement par le premier ministre*. La première édition, publiée sous le Second Empire (32 volumes), *était incomplète, car* on avait écarté certaines lettres qui mettaient en cause des personnes vivantes ou des membres de la famille impériale.

Toutes *les lettres de la* nouvelle édition seront soigneusement vérifiées, et un appel sera lancé pour obtenir les lettres inédites que des collectionneurs privés peuvent encore détenir. Cette entreprise occupera pendant une dizaine d'années une équipe de quatre à cinq spécialistes. Le prince Napoléon, des historiens de l'époque impériale et des personnalités du monde des archives composeront vraisemblablement la commission nationale chargée de la publication. La correspondance de l'*empereur paraîtra chez Plon*, qui est aussi l'éditeur du général de Gaulle.

L'OLYMPIQUE DE MARSEILLE EN LIQUIDATION DE BIENS

Le tribunal de commerce de Marseille a prononcé, mardi 7 avril, la mise en liquidation de biens de l'Association olympique de Marseille et a désigné un syndic, Me Astier, et un juge-commissaire, M. Cattala.

Le club phocéen bénéficiait depuis le mois de mars 1980 d'une suspension provisoire des poursuites. Un plan de liquidation du passif se montant à 10 130 000 F avait été mis en œuvre. Toutefois, le club avait dû faire face à de nouvelles difficultés et, ces derniers mois, le budget mensuel de 450 000 F n'avait pas été couvert par les recettes. En mars, les joueurs n'ont touché que la moitié de leur paye.

Le conseil municipal de Marseille a voté le 26 février une subvention de 1 500 000 F, mais le versement de celle-ci, comme l'aide de 400 000 F promise par le Groupement du football professionnel (G.F.P.), étaient subordonnés à un engagement financier des dirigeants de l'O.M. Or, le président de la section professionnelle, M. Christian Carlini, qui est allé aux Antilles contacter d'éventuels commanditaires, n'était pas de retour le 7 avril. Le tribunal de commerce, qui avait ajourné sa décision le 2 avril dans l'attente des résultats de ce voyage, s'est prononcé.

Toutefois, les deux avocats du club *ont déclaré, après cette décision* : « Le tribunal a attendu d'être fixé sur une aide extérieure qui ne s'est pas concrétisée à ce jour. Il en a donc tiré les conséquences. Si, dans les jours qui viennent, une aide suffisante, liquide est comptée, le tribunal pourrait revenir sur sa décision. »

En vol supersonique

DES AVIONS MILITAIRES PROVOQUENT DES DÉGATS A VALRAS-PLAGE

Une enquête a été ouverte par l'armée de l'air pour déterminer les circonstances des *nombreux bris de* vitres provoqués lundi 6 avril à Valras-Plage (Hérault) par le pas*sage de quatre avions à basse alti*tude. La gendarmerie de Valras-Plage a reçu plus d'une centaine de plaintes de commerçants et de particuliers de la localité.

Le passage des appareils militaires, lundi vers 15 h. 30, avait provoqué des dégâts importants aux habitations et bâtiments situés sur le front de mer : dans un rayon de 800 mètres, les vitres et vitrines des magasins, boutiques *et* maisons particulières, ainsi que les glaces du casino ont volé en éclats.

Selon le communiqué des autorités militaires, deux patrouilles de « Mirage-F-1 » et de « Jaguar », qui effectuaient une mission d'entraînement au combat aérien à basse altitude, ont involontairement débordé des limites de la zone de travail en mer, alors qu'elles se trouvaient à vitesse supersonique.